This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES,

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

TOME LII.

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

LIVRES de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle.

TOME VINGTIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

840.9
M526
v.52

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
70495

AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS *de nos Souscripteurs & des Lecteurs des* Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet* 1779, *en voici une note exacte.*

MÉLANGES, tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François, Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François, Quatrieme Partie. POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. VOL. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. VOL. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. VOL. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. VOL. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. VOL. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. VOL. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. VOL. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. VOL. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du seizieme siecle.

XVIII. VOL. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. VOL. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. VOL. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI VOL. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. VOL. Y. ROMANS du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. VOL. Z. SUITE des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

Vol. XL. Q q. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

VOL. RR. Tome XLI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IX.

VOL. SS. Tome XLII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome X.

VOL. TT. Tome XLIII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome. XI.

VOL. VV. Tome XLIV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XII.

VOL. XX. Tome XLV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIII.

VOL. YY. Tome XLVI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIV.

VOL. ZZ. Tome XLVII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XV.

VOL. & &. Tome XLVIII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XVI.

Tome XLIX. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XVII.

Tome L. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XVIII.

Tome LI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIX.

Tome LII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XX.

Fin de l'Avertissement.

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

Suite du Tableau géographique & historique de l'Empire d'Allemagne, tiré principalement des Auteurs François qui ont écrit au seizieme siecle.

DANS le Volume précédent, j'ai déjà traité de trois des neuf Cercles de l'Empire; ſavoir, de ceux de Weſtphalie, du Haut-Rhin, & du Bas-Rhin ou Cercle électoral. Je vais parler de celui de Suabe, qui eſt fort étendu, & rempli d'une multitude d'Etats de l'Empire, tant eccléſiaſtiques

que séculiers, & d'un grand nombre de villes Impériales : d'ailleurs il ne contient aucun électorat. C'est à cause de cela même qu'il est plus long à décrire, plus détaillé, & que la description doit en être plus seche, & seroit plus minutieuse, si nous voulions entrer, sur tout ce qui le compose, dans autant de détails que nous avons fait sur les archevêchés, évêchés, électorats & principautés que nous avons déjà parcourus.

Cercle de Suabe.

Le Cercle de Suabe est borné au midi & à l'occident par le lac de Constance ou de Bregentz, en allemand *Bodensée*, en latin *Lacus Bodamicus*, & par le Rhin. Ce fleuve, qui traverse le lac, sépare d'abord la Suabe de la Suisse, & ensuite de l'Alsace, qui fait à présent partie du royaume de France, & au seizieme siecle dépendoit du Cercle du Haut-Rhin. Les Etats qui composent ce même Cercle du Haut-Rhin & celui de Franconie le bornent au nord, & ceux du Cercle de Baviere à l'orient. La Suabe, proprement dite, n'est qu'une portion de ce Cercle. C'est l'ancien pays des Allemands, en latin *Allemania*. Le reste du Cercle renferme différens cantons, dont la plupart faisoient partie de l'ancienne Germanie ; mais il

y en avoit qui appartenoient à l'Austrasie. La plus grande partie contient des montagnes très-élevées & d'épaisses forêts, que l'on nomme communément *montagnes* & *forêt noires*. Les montagnes ne forment qu'une même chaîne, contiguë avec celles des Suisses, des Grisons, & même du Tirol. La forêt noire étoit connue dès le temps de César, sous le nom de *forêt Hercinie*, *Sylva Hercinia*, & couvroit entiérement ce pays; mais à présent elle est cultivée d'espace en espace; on a même trouvé moyen de rendre fertiles les terreins qu'on avoit laissés long-temps couverts de bois, comptant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à en tirer.

Le nom de Suabe vient des Suéves, peuples barbares*, qui, selon Tacite, tiroient leur nom de leur chevelure, qu'ils laissoient croître, & qu'ils attachoient avec des tresses. Ce n'est que du temps de Jules César qu'ils s'établirent dans cette partie de la Germanie, & se subdivisèrent en plusieurs autres petits peuples, tels que les *Hermondures*, les *Quades*, & les *Marcomans*. Les Allemands même en firent partie, & furent battus par Clovis, Roi des Francs, en 496, près de Zul-

pick, ou Tolbiac, dans l'Electorat de Cologne. Clovis les ayant ainsi domptés, ils resterent soumis à ses descendans, & passerent, avec le reste des Francs, sous la domination de Charlemagne. Ils reprirent alors le nom de *Suabes*. Charlemagne & ses successeurs leur donnerent, pour les gouverner, des Ducs, dont la dignité ne fut, pendant long-temps, attachée à aucune famille particuliere, mais passa successivement dans plusieurs. Le premier de ces Ducs de Suabe que l'on connoisse sous les Empereurs de la Maison de Saxe, qui succéda immédiatement à celle de Charlemagne, fut *Burcard*, tué en Italie en 926; le second, *Herman*, mort en 950; le troisieme, *Ludolphe*, fils de l'Empereur Othon I; le quatrieme, *Othon*, fils de Ludolphe; le cinquieme, *Herman II*, que l'on croit avoir été fils d'Othon, & Herman III son petit-fils, qui mourut en 1012, sans enfans, & fut remplacé par deux du nom d'*Ernest*, & un *Herman*, qui étoient ses neveux; mais enfin, en 1030, l'Empereur Conrad II, de la Maison de Franconie, donna le duché de Suabe à son fils Henri, qui fut Empereur après lui, sous le nom d'*Henri III*; & celui-ci investit

de la Suabe *Othon II*, qui fut en même temps Comte Palatin du Rhin. Il mourut en 1057, fut remplacé par Rodolphe, Comte de Rhinfeld, qui avoit épousé la sœur de l'Empereur Henri IV; mais s'étant révolté contre lui, il périt en 1080, dans une bataille. Ce fut alors que Henri IV investit de la Souabe son gendre Frédéric de Hohenstauffen, frere de Conrad, Duc de Franconie, qui succéda sur le trône Impérial à l'Empereur Lothaire II, & prit le nom de *Conrad III.* Cet Empereur n'ayant point eu d'enfans mâles, eut pour successeur son neveu, nommé *Frédéric*, qui étoit déjà Duc de Suabe, par la mort de son pere. Il fut surnommé *Barbe-rousse*, & mourut en Asie en 1190. Quelques années auparavant, il avoit fait passer le duché de Souabe à Frédéric son second fils, qui mourut dans le même pays l'année suivante.

La Suabe revint alors à l'Empereur Henri VI, fils aîné de Frédéric, qui hérita aussi de la Franconie, après la mort de son troisieme frere Conrad. Cet Empereur Henri VI laissa ces duchés & la couronne Impériale à son dernier frere Philippe, qui fut assassiné l'an 1208, ne

laissant que des filles. L'Empereur Othon IV, l'un de ses gendres, lui succéda; ayant été déposé en 1212, la couronne Impériale & les duchés de Suabe & de Franconie passerent à l'Empereur Frédéric II, qui ne mourut qu'en 1250, mais qui de son vivant céda ses duchés, & fit élire Roi des Romains d'abord son fils Henri VII, qui mourut avant lui, & enfin son second fils Conrad, qui lui succéda, sous le nom de *Conrad IV*, & mourut en 1254, ne laissant pour héritier que le jeune Conradin, qui, malheureusement pour lui, devoit hériter aussi des couronnes de Naples, de Sicile, & de Jérusalem ; ce qui l'empêcha de parvenir à l'Empire : mais, par une catastrophe épouvantable, il fut décapité à Naples en 1268 ; & en lui finit l'illustre Maison de Suabe ou de Hohenstauffen, les duchés de Suabe & de Franconie : les plus beaux & les plus grands de l'Allemagne ont été éteints depuis ce temps-là. Les possessions des anciens Ducs ont été dispersées, & abandonnées ou inféodées par parties à différentes grandes Maisons par les Empereurs des Maisons de Luxembourg & d'Autriche. Cette derniere Maison, celles de Baden, de Würtemberg

poſſedent encore les débris de l'ancien duché de Suabe ; mais aucun Prince ne s'attribue le titre de Duc de Suabe : il n'y a plus que le Cercle qui porte ce nom.

La Suabe ſe diviſe en un grand nombre de cantons, dont les noms ſe terminent tous en *gau*, du mot latin *Pagus*, qui ſignifie *Diſtrict*. La premiere partie du nom indique le lieu principal ou la riviere autour deſquels s'étend le canton, ou même ſa poſition au ſud ou au nord, &c. : cette eſpece de dénomination a également lieu dans la Suiſſe & dans l'Alſace ; ainſi on dit le *Burgau*, le *Briſgau*, le *Donngau*, le *Rhingau*, le *Nordgau*, & le *Suntgau*.

Les Etats de l'Empire qui compoſent le Cercle de Suabe, ſont, quatre Princes ecclésiaſtiques, dont deux Evêques, *Conſtance* & *Augsbourg*, l'Abbé de *Kempten*, & le Prévôt *d'Elwangen* ; deux Abbeſſes Princeſſes, celles de *Lindau* & de *Buchau* ; ſeize Prélats du ſecond ordre, & quatre Abbeſſes de la même claſſe ; ſix Maiſons de Princes ſéculiers, dont les plus anciennes ſont celles de *Würtemberg* & de *Baden*, un grand nombre de Comtes & Seigneurs immédiats, & juſqu'à trente-

deux villes Impériales & libres. L'Evêque de Conſtance & le Duc de Würtemberg ſont à la tête des affaires générales du Cercle : les Catholiques y ſont en plus grand nombre ; mais il y a environ un grand tiers de Proteſtans.

Au milieu de ce Cercle ſe trouve un pays aſſez conſidérable, appartenant à la Maiſon d'Autriche ; c'eſt le Briſgau : malgré ſa ſituation, il ne dépend point du Cercle de Suabe, mais de celui d'Autriche.

L'*Evêque de Conſtance* a le premier rang parmi les Princes du Cercle de Suabe. La capitale de ſon dioceſe eſt ſituée ſur le lac du même nom, dont j'ai parlé au commencement de cet article, qui ſépare la Suabe de la Suiſſe. Le Rhin, qui ſort de ce lac, partage la ville de Conſtance, proprement dite, d'avec un fauxbourg nommé *Petershauſen.* Il y a dans Conſtance ou attenant, un quartier ou ſecond fauxbourg, dans lequel eſt l'abbaye de *Creutzlingen.*

On croit que la ville de *Conſtance* doit ſon origine au Céſar Conſtance Chlore, pere du grand Conſtantin, qui y fit élever une fortereſſe pour arrêter les courſes des Sueves ou Allemands. On

fait remonter l'origine de ſon évêché juſqu'à *Saint Béat*, que l'on prétend avoir été envoyé par S. Pierre dans ce pays-là, non pas préciſément à Conſtance, qui n'étoit pas encore bâtie, mais à l'ancienne ville de *Vindoniſſa*, qui étoit conſidérable, mais dont on ne voit que quelques ruines dans le village de Vindiſch en Suiſſe, au confluent des deux rivieres du Ruſſ & de l'Aar. A Saint Béat ſuccéda *Saint Paterne*, & à celui-ci *Saint Laudon.* On trouve, au ſixieme ſiecle, trois Evêques de Vindoniſſa; ſavoir, *Bubulcus*, *Grammatius*, & *Maximin*, qui transféra le ſiége de Vindoniſſa à Conſtance, la premiere de ces villes ayant été ruinée par le Roi Childebert.

Au commencement du ſeptieme ſiecle, le Clergé de Conſtance élut pour ſon Evêque *Saint Gal*, d'abord Moine de Luxeuil en Franche-Comté, enſuite Fondateur de l'abbaye de ſon nom. Il ſe défendit, tant qu'il put, d'accepter cet évêché, &, en 640, il le réſigna à un de ſes diſciples, Moine de ſon abbaye, nommé *Jean.* Saint Gal mourut en 646. Les Evêques, ſes ſucceſſeurs pendant près de cent ans, furent preſque toujours tirés de la même abbaye. *Sidoine*, qui mourut

l'an 760, étoit en même temps Abbé de Saint-Gal & de la riche abbaye de Reichenau sur le Rhin. *Jean*, son successeur dans l'évêché & les deux abbayes, les affranchit de la dépendance de l'Evêque de Constance, & leur rendit la liberté d'élire leurs Abbés, ce qu'elles ont continué de faire. Cependant, en 830, on voit encore des Evêques de Constance Abbés de Saint-Gal. Sur la fin du neuvieme siecle, *Gebhard* fut assassiné par les Barbares Païens, & est regardé comme martyr. *Salomon*, qui devint Evêque en 890, fut Chapelain de l'Empereur Louis IV, Abbé de Saint-Gal & de Kempten. Son successeur, qui mourut l'an 935, a été canonisé sous le nom de *Saint Nottingue*. *Conrad*, qui le remplaça, & qui étoit descendant des Comtes d'Altorf, fut aussi canonisé. Il fonda dans Constance même trois collégiales, & mourut en 974. *Saint Gebhard*, second du nom, mort en 996, est Fondateur de l'abbaye de Bénédictins de Pétershausen, dans le fauxbourg de Constance. Au onzieme siecle, *Everard*, des Comtes de Kibourg, & *Thiéry* son successeur, furent Archi-chapelains de l'Empereur Henri III, & le suivirent en Italie. L'Empereur Henri IV

mit sur le siége de Constance *Charles*, Landgrave de Thuringe ; mais il fut déposé dans un Concile tenu à Maïence.

Ses trois successeurs eurent le même sort, jusqu'à ce qu'enfin *Gebhard*, troisieme du nom, de la Maison des Ducs de Zeringen, fut élu en 1081, approuvé par le Pape, dont il fut Légat, & chassé par l'Empereur, qui en introduisit un autre, excommunié par le Pape. Enfin, *Udalric*, des Comtes de Kibourg, siégea paisiblement, & fonda l'abbaye de Creutzlingen, dans un des faux-bourgs de Constance. L'Evêque *Herman* reçut Saint Bernard, qui vint prêcher à Constance : ce Prélat mourut en 1166. Il fut remplacé par un Prince ou Seigneur de la Maison des Ducs de Zeringen ou de Hapsbourg ; il mourut en 1169. Cent ans après, il y eut encore un Comte de Hapsbourg, nommé *Rodolphe*, qui fut sacré Evêque de Constance par le Pape Grégoire X, & mourut en 1294. L'évêché fut ensuite disputé par plusieurs grands Seigneurs, dont les uns étoient soutenus par les Papes, les autres par les Empereurs. En 1356, l'Evêque *Jean de Vindeck* fut assassiné pendant qu'il étoit à table, par quelques Seigneurs de ses

vaſſaux, qui étoient mécontens de lui. Sur la fin de ce même ſiecle, deux Moines, Abbés, l'un d'Enſidel en Suiſſe, l'autre de Reichenau, furent élus Evêques; mais le ſecond eut un concurrent, auquel il voulut livrer une bataille, & périt par une chute de cheval en 1385. Les difficultés pour les élections continuerent pendant la plus grande partie du quinzieme ſiecle. Les Evêques qui ſiégerent durant ce temps-là, porterent des noms encore connus; il y en eut un de la Maiſon de Hohenzollern, trois de Landenberg, un de Sonnenberg.

En 1536, *Jean*, Comte de *Veize*, qui avoit été Archevêque en Danemarck, & chaſſé de ſon ſiége par les Luthériens, fut fait Evêque de Conſtance par la protection de l'Empereur Charles-Quint. Il augmenta conſidérablement les revenus de l'évêché par la réunion de trois abbayes; la principale fut celle de Reichenau, dont l'Evêque jouit encore. Quoique cette abbaye ait bien perdu de ſes anciennes richeſſes, qui étoient immenſes, elle eſt conſidérable; j'aurai occaſion d'en parler. Sous ce même Evêque, la ville de Conſtance, qui étoit libre & Impériale comme la plupart des

grandes villes Episcopales d'Allemagne, perdit ses droits & sa liberté ; mais ce ne fut point en faveur des Evêques. Ayant refusé de recevoir l'*interim*, l'Empereur la mit au ban de l'Empire, & se chargeant d'exécuter lui-même sa sentence, il y mit garnison Autrichienne. Les choses sont restées dans cet état, la Maison d'Autriche s'attribuant le droit de protection sur cette ville. En 1561, *Marc Sitticus*, Comte d'Altemps, Cardinal, neveu du Pape Pie IV, obtint l'évêché de Constance, aussi bien que plusieurs autres grands bénéfices, & mourut en 1595. Il fut remplacé par *André d'Autriche*, aussi Cardinal, petit-fils de l'Empereur Ferdinand I. Ce Prélat étant mort en 1600, eut pour successeur un Chanoine, du nom de *Halvil*; après lequel fut élu un Comte de *Fugger*, mort en 1626.

En 1689, on élut *Rudolphe*, Baron de *Rodt*, qui mourut en 1704. Son successeur, du nom de *Sching de Stoffembach*, a été remplacé par un Baron de *Sickingen*, & celui-ci, en 1750, par *François Conrad Casimir*, Baron de Rodt, mort Cardinal en 1775. Son neveu, *Maximilien de Rodt*, remplit à présent ce siége.

Le diocese de Constance, suffragant de Maïence, est le plus grand & le plus étendu de l'Allemagne ; car indépendamment de ce qu'il a de paroisses dans l'Empire, la plus grande partie de la Suisse est de sa dépendance ; aussi, outre le chapitre de la cathédrale, on y compte vingt-deux collegiales, trois cent soixante monasteres, sans parler de ceux qui ont été ruinés depuis le commencement du seizieme siecle. Entre ces monasteres, sont quarante-neuf abbayes, dix-huit cents paroisses Catholiques, &, avant la réformation, il y avoit, dit-on, dix-sept mille Prêtres. Les paroisses sont divisées en soixante-six doyennés. Entre les abbayes, il y en a vingt-cinq de l'Ordre de Saint Benoît, dont les plus riches sont celles de Saint-Gal, d'Einsidel ou Notre-Dame des Ermites, & de Mury en Suisse. Il y en a sept de Chanoines réguliers & quatre de filles, de l'Ordre de Saint Augustin, huit d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dont celle de Saint-Urbin en Suisse, & cinq de filles.

L'Evêque de Constance a de gros revenus, quoiqu'il ne tire rien de la ville. Il est Directeur du Cercle de Suabe,

conjointement avec le Duc de Würtemberg. L'église cathédrale est dédiée à Saint Etienne; elle est vaste & magnifique, avec une tour fort élevée. Le chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines, & de quatre dignités, qui sont le Prévôt, le Chantre, le Doyen, & le Trésorier. Il y a toujours quatre jeunes Chanoines postulans, qui attendent leur tour pour être Capitulaires. Le chapitre réside dans la ville; mais l'Evêque n'ayant plus d'autorité, ne s'y tient pas : & quand il est obligé d'y venir, il demeure dans le fauxbourg de Pétershausen, l'ancien palais, qui est auprès de la cathédrale, tombant en ruine. On ne demande point aux Chanoines de Constance de preuves de noblesse; il suffit qu'ils soient nobles ou Docteurs gradués; mais on exige qu'ils soient nés dans l'étendue de la Métropole même, c'est-à-dire, dans l'archevêché de Maïence, ou dans les évêchés qui en sont suffragans. L'Evêque a de grands Officiers héréditaires, Comtes ou Barons Allemands, qui ont leurs terres aux environs.

La ville de Constance est particuliérement célebre par le Concile général qui

s'y tint depuis 1414 jusqu'en 1418. Il s'y trouva vingt-neuf Cardinaux, quarante-sept Archevêques, cent soixante Evêques, plus de cinq à six cents Abbés & Docteurs : l'Empereur Sigismond de Luxembourg, tous les Electeurs & un grand nombre de Princes de l'Empire y assisterent. On y fit cesser le grand schisme qui divisoit l'Eglise, & on y condamna les erreurs de l'Héréssiarque Wiclef, déjà mort en Angleterre, & celles de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui furent amenés d'Allemagne devant le Concile, & furent brûlés publiquement. Les terres dépendantes de l'évêché, sont la petite ville de *Mersbourg*, située sur le lac de Constance, résidence ordinaire de l'Evêque. Le palais épiscopal, qui est assez grand, sans être beau, fut brûlé par les Suédois en 1647 ; il a été rebâti depuis. La ville appartenoit anciennement aux Comtes de Rordorff, qui l'ont vendue aux Evêques de Constance. On y voit un séminaire établi par les Evêques, & un couvent de Religieuses. *Mardorff* & *Ittendorff* sont, ainsi que Mersbourg, dans le *Turgau* ou la *Turgovie* ; & ce petit pays est en partie sous la domination des Suisses, & s'étend jusqu'aux portes

portes de Zurich ; l'Evêque & le chapitre de Constance ont même quelques terres & des revenus sous cette domination, & les Suisses continuent de les en laisser jouir.

L'abbaye de *Reichenau* est située dans une isle du même nom, au milieu du lac de Zell. Elle fut fondée au huitieme siecle par Saint Pyrminin, qui avoit été autrefois Evêque de Meaux, & s'étoit réfugié, on ne sait pourquoi, dans ce pays. Charles Martel, son fils Pepin & son petit-fils Charlemagne l'enrichirent infiniment. L'Abbé fut soumis immédiatement à l'Empire, & eut les honneurs de Prince ; mais l'abbaye commença à tomber en décadence au quinzieme siecle. Enfin, l'an 1540, la mense abbatiale fut absolument cédée à l'Evêque de Constance : il a continué d'en jouir jusqu'à présent. Le monastere a cependant subsisté, & a soutenu long-temps ses prétentions, qui à la fin ont paru si importunes à l'Evêque de Constance, que de nos jours même il a fait la guerre à ces Moines. Ceux-ci se vantent de posséder le corps de Saint Marc l'Evangéliste, en dépit des Vénitiens, qui ont la même prétention. Ils montrent aussi une pierre

verte, qu'ils disent être une émeraude, & qui est si grosse, qu'elle pese vingt huit livres. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Charles le Gros, Empereur, & Roi de France descendant de Charlemagne, y est enterré. Il y mourut en 888. L'isle de Reichenau, où est située l'abbaye, contient de très-bons vignobles, & a d'excellens fruits.

Œningen étoit autrefois un comté que le dernier possesseur, à la fin du dixieme siecle, soumit à un monastere de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, ayant à sa tête un Prieur ou Prévôt. Vers 1534, les revenus de cette prévôté, qui étoient considérables, furent réunis à ceux de l'évêché de Constance.

L'Evêque a encore plusieurs autres terres & seigneuries, tant sur le Rhin que sur le lac; mais il est en querelle pour les premieres avec le Prince de Schwartzenberg, & pour les autres avec celui de Furstemberg.

L'Evêque d'*Augsbourg* est le second des Princes Ecclésiastiques du Cercle de Souabe. Les terres de sa dépendance sont en général très-fertiles, étant arrosées par le Danube & le Leck; mais la partie qui avoisine le Tirol, est montueuse & stérile. L'Evêque est suffragant

de l'archevêché de Maïence. Sa cathédrale est située dans la ville de ce nom ; elle est une des plus grandes & des plus belles de l'Empire, & regardée comme la capitale de la Suabe. Elle est depuis long-temps libre & Impériale, & l'Evêque n'y jouit que de quelques droits utiles, d'une petite jurisdiction autour du château & du palais épiscopal, où il ne réside que rarement, se tenant ordinairement dans la ville de Dillingen qui lui appartient ; mais le chapitre demeure dans Augsbourg, sur laquelle j'entrerai bientôt dans de plus grands détails.

Les Chanoines sont au nombre de quarante, dont vingt Capitulaires, & autant de Domicillaires. Ils ne font pas tous les grandes preuves de noblesse, & on y admét des Gradués ou Docteurs. Il n'y a que deux grandes dignités, le Prévôt & le Doyen. L'Evêque a de grands Officiers héréditaires ; ces dignités sont dans des familles nobles de l'évêché, ou des environs. Le diocese est fort étendu ; il contient trente-trois doyennés ruraux, qui comprennent plus de mille paroisses, dix églises collégiales, dont trois dans la ville d'Augsbourg, & une à Elwangen, dont le Prévôt est Prince de l'Empire ; j'en par-

lerai; dix-huit abbayes, dont deux dans Augsbourg, & une troisieme sont princieres, c'est-à-dire que l'Abbé a rang de Prince.

Les Apôtres de l'évêché d'Ausbourg sont *Saint Narcisse* & son Diacre, *Saint Félix*, qui, fuyant la persécution de Dioclétien, passerent en Allemagne, prêcherent la Foi dans le pays des Vindéliciens; & après y avoir converti plusieurs personnes considérables, entre autres *Saint Denis*, qu'ils ordonnerent Prêtre, sa sœur *Sainte Hilaire*, & *Sainte Affre* leur niece, ils passerent en Espagne, & furent martyrisés à Girone en Catalogne. Après leur départ, Saint Denis & Sainte Affre reçurent aussi le martyre dans leur pays, vers l'an 303. On ne retrouve plus d'Evêques d'Augsbourg que trois cents ans après, en 603. *Saint Sosyme* tira alors les Peuples de l'idolâtrie dans laquelle ils étoient retombés ou restés; il mourut en 608. Il est compté comme le premier des Evêques d'Ausbourg. Le sixieme de ces Prélats, nommé *Bricon*, fut en même temps Comte de la ville de Bregentz, sur le lac de Constance. Le neuvieme, *Saint Victerp*, fut le premier Abbé d'Elwangen; il mourut en 762. Son succes-

ſeur, *Saint Toſſon*, fut protégé par le Roi Pepin, & remplacé par *Saint Simbert*, que l'on prétend avoir été neveu de l'Empereur Charlemagne, & Abbé de Murbach en Alſace; il mourut en 809. *Saint Notgaire*, auſſi Moine, mourut en 869. *Saint Vitger* fit des miſſions & des prédications dans la Suiſſe, & mourut en 902. *Saint Adalberon*, Abbé d'Elwangen, avoit été Précepteur de l'Empereur Louis III; en récompenſe on lui donna l'évêché de Conſtance : il mourut en 909. Enfin *Saint Ulric*, Comte de Dillingen, fut élevé fort jeune à cet évêché par l'Empereur Henri l'Oiſeleur. Il défendit ſa ville épiſcopale, & l'abbaye de Kempten & autres contre les Barbares Hongrois & Normands. En 972, il voulut ſe démettre dans un Concile en faveur de ſon neveu; mais on ne voulut jamais le lui permettre. Son neveu mourut & lui auſſi l'année ſuivante; il étoit âgé de quatre-vingt trois ans, & avoit occupé ſon ſiége pendant cinquante. Son ſucceſſeur fut tué en 982, en faiſant la guerre aux Idolâtres, dont il y avoit encore quelques-uns en Allemagne. Cet Evêque étoit héritier du comté de *Geiſenhauſen*, & le donna à

ſon évêché, qui le poſſede encore. Celui qui ſuivit, que l'on nomme *Zophilon*, bâtit ſa cathédrale ſur les ruines d'un ancien capitole dédié à Auguſte, & qui avoit donné ſon nom à la ville, nommée, du temps des Romains, *Auguſta Vindelicorum*. Cette cathédrale eſt devenue par la ſuite l'abbaye de Sainte-Affre & de Saint-Ulric. Cette premiere cathédrale ne fut abandonnée que l'an 1009 par l'Evêque *Sigefroi*, qui transféra ſon ſiége dans la cathédrale actuelle.

L'année ſuivante, Sigefroi étant mort, fut remplacé par *Brunon*, frere de l'Empereur Henri II, & beau-frere de Saint Etienne, Roi & Apôtre de la Hongrie. Ce Prélat contribua, plus qu'aucun autre, à enrichir ſon évêché ; il obtint de l'Empereur ſon frere le rang de Prince pour lui & ſes ſucceſſeurs, ainſi que pluſieurs grands priviléges, & leur donna des terres qu'il poſſédoit en propre. Il mourut l'an 1029. L'évêché fut encore enrichi par quelques uns de ſes ſucceſſeurs, tels que *Henri*, qui étoit neveu d'un Duc de Baviere, & d'ailleurs Chancelier de l'Empereur Henri III, & *Emicon*, Comte de Linange. Sous le regne de l'Empereur

Henri IV, les querelles que ce Monarque eut avec le Pape Grégoire VII, furent cause qu'il s'éleva de grands troubles & même des schismes dans la plupart des évêchés d'Allemagne, entre autres à Augsbourg, qui durerent pendant une bonne partie du douzieme siecle. En 1201, *Gotelscack*, héritier du comté de Eschenloe, le donna à ses successeurs. Durant le treizieme, *Hartman*, Comte de Dillingen, dernier de sa famille, étant devenu Evêque d'Ausbourg, fit donation à son évêché de tous ses biens, consistant principalement dans les comtés de Dillingen & de Witislingen. Son successeur, *Wolfard de Rodt*, augmenta encore les domaines de l'évêché, & mourut en 1300. Pendant le quatorzieme siecle, il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Eglise en Allemagne, & particuliérement dans l'évêché d'Augsbourg. L'Evêque *Wautier* fut tué en 1369, d'un coup de fleche, en assiégeant son château de Mindenheim.

Ces troubles ne firent qu'augmenter au commencement du quinzieme siecle, jusqu'à ce qu'enfin *Pierre*, Comte de *Schawenbourg*, en resta, après de longues difficultés, paisible possesseur, & mourut

en 1469. Il eut pour ſucceſſeur *Jean de Werdimberg*, qui avoit été Précepteur de l'Empereur Maximilien I. Au quinzieme ſiecle, les Evêques perdirent le reſte de leur autorité dans la ville d'Augſbourg, dont les Luthériens furent preſque tout-à-fait les maîtres, après y avoir ſigné leur fameuſe profeſſion de Foi, ſi connue ſous le nom de *Confeſſion d'Augsbourg*. Il y eut néanmoins pendant ce temps quelques Evêques illuſtres, ſur-tout le Cardinal *Othon Truchſes de Waldbourg*, qui ſiégea depuis 1543 juſqu'en 1576, qu'il mourut à Rome. C'eſt lui qui a fondé, en 1549, avec l'approbation du Pape, l'Univerſité de Dillingen. Pendant le dix-ſeptieme ſiecle, il y a eu deux Evêques de grandes Maiſons ; ſavoir, en 1646, *Sigiſmond François*, Archiduc d'Autriche, de la branche d'Inſpruck ; il quitta, en 1645, pour ſe marier, & mourut preſque auſſitôt après ; depuis 1690 juſqu'en 1740, Augsbourg eut pour Evêque *Alexandre Sigiſmond*, fils de l'Electeur Palatin Frédéric-Guillaume.

Il eut pour ſucceſſeur *Joſeph*, Prince de Heſſe-Darmſtadt, auquel a ſuccédé, en 1769, *Clément Wenceſlas* de Saxe,

Prince Royal de Pologne, Electeur de Treves.

Les principaux lieux de la dépendance de l'évêché d'Ausbourg, sont *Dillingen* sur le Danube, où les Evêques font leur résidence habituelle depuis le quinzieme siecle. Il y a un château, un chapitre collégial, une université, deux couvens de filles, & un de Capucins. Dans l'étendue du bailliage de Dillingen, est un beau couvent de Bénédictins, nommé *Suzam*, fondé par Charles Martel dès l'an 730, & un de Religieuses Bénédictines, nommé *Hols*, de la même ancienneté. J'ai parlé de quelques autres lieux réunis à l'évêché par différens Evêques, dont les uns les tenoient de leurs familles, les autres les ont achetés de leurs deniers. La petite ville de *Fuessen* est située sur le Lech, près de la Baviere & du Tirol. Il y a une belle abbaye de Bénédictins, & quelques couvens. Elle est principalement connue par la paix qui s'y conclut en 1745, après la mort de l'Empereur Charles VII, entre l'Autriche & la Baviere.

La prévôté d'*Elwangen* étoit originairement un couvent de Bénédictins, fondé en 764 par le Roi Pepin, pere

de Charlemagne, & érigé dès-lors en abbaye. Ce n'eſt qu'en 1460 qu'elle a été ſécularisée & transformée en prévôté, bénéfice ſimple eccléſiaſtique, d'un gros revenu. Le Prévôt a le titre, les honneurs & les prérogatives de Prince de l'Empire. On prétend qu'ils lui ont été accordés par l'Empereur Henri II, dès le commencement du onzieme ſiecle : cependant ce n'eſt que depuis le ſeizieme qu'il jouit paiſiblement de ſa voix à la Diete de l'Empire & dans le Cercle de Suabe. Le Duc de Würtemberg prétend avoir droit de protection ſur cette prévôté. La ville qui lui donne ſon nom, eſt ſituée ſur les confins de la Franconie. Le château eſt au haut d'un rocher. Le Prévôt actuel eſt l'Electeur de Treves, qui a ſuccédé, en 1781, à un Comte de Fugger.

L'Abbé de *Kempten* eſt le quatrieme des Princes eccléſiaſtiques du Cercle de Souabe. La ville dans laquelle il demeure & qui lui donne ſon nom, eſt du nombre des villes Impériales. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Iller, qui ſe jette dans le Danube, mais bien loin de là. Le territoire appartenant à l'Abbé Prince, ne laiſſe pas que d'être fort étendu, & eſt

composé de quatorze bailliages, dont les chef-lieux sont tous des bourgs ou des châteaux. Les uns sont de l'ancienne fondation de l'abbaye, d'autres lui ont été donnés, & le reste a été acquis des épargnes de différens Abbés. La ville de *Kempten* est séparée en deux parties par des murailles & des portes, la ville Impériale & la ville abbatiale. Il y a dans cette derniere, indépendamment du monastere & du palais abbatial, qui est fort simple, une collégiale & un collége établi depuis peu. L'abbaye doit sa fondation à l'Impératrice Hildegarde, femme de Charlemagne; elle y établit des Religieux Bénédictins, qui y demeurent encore, & élisent entre eux leur Abbé. L'Impératrice leur donna de grandes terres; & on prétend que Charlemagne éleva l'Abbé à la dignité de Prince, en le déclarant Archimaréchal de l'Impératrice. Ces titres ont constamment passé à ses successeurs. Au couronnement des Impératrices, l'Abbé de Kempren porte leur sceptre, en qualité d'Archimaréchal. D'ailleurs, l'Abbé a des grands Officiers du premier rang, car ce sont les Electeurs de Saxe & de Baviere, le Comte de Montfort & le Landgrave de Nellenbourg, c'est-à-

dire, le chef de la Maiſon d'Autriche, qui poſſede cette terre; & ces grands Officiers ont ſous eux des Vice-Officiers, vaſſaux de l'abbaye. L'Abbé de Kempten eſt dans l'uſage plutôt que dans le droit de ne s'habiller en Moine que le matin, & de paroître le reſte de la journée vêtu en Prince ſéculier, l'épée ou le couteau de chaſſe au côté.

Deux Abbeſſes tiennent rang parmi les Princes du Cercle de Suabe; une eſt celle de *Lindau*, qui eſt à la tête d'un chapitre de Demoiſelles nobles, au nombre de douze, qui peuvent quitter leurs prébendes pour ſe marier. L'origine de cette abbaye remonte au neuvieme ſiecle. Elle fut d'abord établie dans un monaſtere nommé *Waſſerbourg*, à la rive droite du lac, du côté de Bregentz; mais au dixieme ſiecle, les Huns ou Hongrois ayant ruiné ce couvent, les Religieuſes ſe réfugierent dans l'iſle où eſt ſituée la ville Impériale de Lindau, & les Bourgeois leur donnerent un canton, dont elles devinrent Dames, & le ſont encore. Au quinzieme ſiecle, elles ont été ſéculariſées, converties en Chanoineſſes, & l'Empereur Frédéric III permit à l'Abbeſſe de ſe qualifier Prin-

ceſſe par la grace de Dieu. Au reſte, elle n'a point de domaine particulier, ni de ſupériorité territoriale ſur aucuns biens ; mais tout ſon revenu eſt en cens & rentes. La Maiſon d'Autriche prétend avoir un droit de protection ſur elle.

La ſeconde Abbeſſe eſt celle de *Buchau*, dont les Chanoineſſes ſuivent la Regle de Saint Auguſtin, qu'elles ſuivoient même long-temps auparavant comme Religieuſes. Ces Dames ne ſont qu'au nombre de huit, qui ſont toutes Comteſſes ou au moins Baronnes, & font les grandes preuves comme celles de Lindau. Elles peuvent, quand elles veulent, quitter leurs prébendes pour ſe marier. Il n'y a que l'Abbeſſe qui fait des vœux, & eſt confirmée par le Pape. L'abbaye reconnoît pour ſa Fondatrice *Adelinde*, fille d'Hildebrand, Duc de Suabe, & ſœur de l'Impératrice Hildegarde, ſeconde femme de Charlemagne. Adelinde étoit veuve d'Othon, Comte de Keſſelbourg, qui fut tué avec ſes trois fils en combattant contre les Barbares, près de Biberac, ſur ce même lac de Feider où eſt ſitué Buchau. Elle fonda ce monaſtere-ci pour le repos de l'ame de ſon époux & de ſes

trois enfans. En 1376, l'Empereur Charles IV accorda de grands priviléges à cette abbaye, la reçut sous la protection immédiate de l'Empire, & la fit séculariser. C'est depuis ce temps que l'Abbesse a le titre de Princesse, s'intitule *par la grace de Dieu*, & a séance à la Diete parmi les Princes du Cercle de Suabe : cependant elle n'a, comme l'Abbesse de Lindau, aucune autorité sur la ville de Buchau, qui est Impériale. Le quartier seul de l'abbaye lui appartient; mais elle possede d'ailleurs la petite ville & le territoire de Strasberg, au milieu du duché de Würtemberg.

Il me reste à parler des Prélats du Cercle de Suabe qui ne sont point Princes de l'Empire, mais qui forment dans la Diete de ce Cercle un Banc particulier, dont la réunion forme une voix de Prince à la Diete générale de l'Empire. Parmi ces Prélats, on compte quatre Abbesses; savoir, celle de *Hegenbach*, de l'Ordre de Cîteaux, située près de la ville Impériale de Biberac en Suabe; elle fut fondée, selon les uns, au onzieme siecle, selon d'autres au treizieme, par l'Empereur Frédéric II & le Pape Grégoire IX : depuis, ayant été ruinée, elle

fut rétablie à la fin de ce même siecle (le 13[e]), par les soins de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, & enrichie par les libéralités de plusieurs Maisons illustres de Suabe. On y a vu jusqu'à plus de cent vingt Religieuses; elle est encore considérable, & l'Abbesse est Dame de plusieurs villages.

L'Abbesse de *Gottenzel*, assez près de la ville Impériale de Memmingen, jouit des mêmes avantages. Elle est du même Ordre, fut fondée au treizieme siecle, & fort enrichie au quatorzieme. Il y a eu jusqu'à deux cents Religieuses; mais elle a beaucoup perdu de son éclat: son territoire est aujourd'hui réduit à peu de choses. Les Religieuses de ces deux abbayes font les grandes preuves de noblesse. On ne les exige pas si scrupuleusement dans les deux suivantes, qui sont aussi de l'Ordre de Cîteaux. La premiere, celle de *Rothmunster*, est près de Rotweil; elle a été fondée au treizieme siecle. L'Abbesse est Dame de plusieurs beaux villages. La derniere, l'abbaye de *Baindt*, fut fondée en 1240: elle jouit des priviléges d'Etat immédiat de l'Empire depuis 1376; d'ailleurs elle n'a point de terres qui dépendent d'elle.

Le premier des Abbés est celui de *Salmansweyler*, de l'Ordre de Cîteaux. Son abbaye est située près de la ville d'Uberlingen, dans l'évêché de Constance, & possede de grandes terres, où l'Abbé jouit de toute la supériorité territoriale, quoiqu'il ne soit pas Prince de l'Empire. Elle fut fondée en 1134, par un simple Baron, qui lui donna tout son bien; & depuis ce temps, les Empereurs l'ont si bien prise sous leur protection, qu'il n'y en a presque aucun qui ne lui ait accordé de nouveaux priviléges & de nouvelles possessions. L'Abbé est toujours Vicaire-Général de celui de Cîteaux pour l'Allemagne, & en cette qualité reconnu par tous les Bernardins & Bernardines de l'Empire comme leur Supérieur. L'église, le couvent & le palais abbatial sont magnifiques; mais ils ont souffert de terribles incendies. Le détail des bailliages & villages de l'abbaye seroit trop long; il y a bien des Princes qui n'en ont pas tant.

Les Prélats du Banc de Suabe sont en bien plus grand nombre que les Abbesses. Le second est l'Abbé de *Weingarten*, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée dès le huitieme siecle par le premier auteur

de

de la Maiſon des Guelfes, & depuis pluſieurs fois détruite, mais toujours protégée par cette grande & illuſtre Maiſon d'Allemagne. Les Empereurs Henri III & Henri IV la mirent au nombre des Etats immédiats de l'Empire; Charles IV & Frédéric III ont confirmé ſes priviléges. Il y a pluſieurs grandes terres qui en dépendent, une abbaye, & quelques prieurés qui lui ſont ſubordonnés.

3°. L'Abbé d'*Ochſenauhauſen*, dont le monaſtere, fondé en 1100, ne fut d'abord qu'un prieuré, érigé en abbaye à la fin du quatorzieme ſiecle, reconnue pour Etat immédiat de l'Empire aux quinzieme & ſeizieme ſiecles; la Maiſon d'Autriche l'a priſe ſous ſa protection; elle poſſede d'aſſez grandes terres entre Memmingen & Biberac, & des prieurés, qu'elle fait deſſervir par des Religieux Bénédictins, Profès de l'abbaye.

4°. L'Abbé d'*Elchingen*, dont le monaſtere a été fondé dès le douzieme ſiecle, ſur une montagne près du Danube, peu éloignée de la ville Impériale d'Ulm, qui prétend protéger cette abbaye malgré elle, & ſans titres. Elle eſt encore très-riche, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de ſon ancien domaine.

5°. Celle d'*Yrſée*, près celle de Kempten, fut fondée à la fin du douzieme ſiecle; elle poſſede le village de ſon nom, & ſept ou huit autres.

6°. L'abbaye d'*Urſperg*, dont le monaſtere fut fondé comme ſimple prieuré au douzieme ſiecle, & qui fut érigé en abbaye immédiate de l'Empire au milieu du quatorzieme. Elle eſt de l'Ordre de Prémontré; l'Abbé eſt Seigneur de pluſieurs villages dans le dioceſe d'Augſbourg, ſur les bords du Danube.

7°. L'Abbé de *Kaiſersheim* eſt de l'Ordre de Cîteaux. Cette abbaye fut fondée en 1135, reconnue immédiate de l'Empire en 1370. Elle eſt très-riche, & poſſede juſqu'à dix bailliages près de la ville de Donnavert ſur le Danube.

8°. L'Abbé de *Roggenbourg* eſt de l'Ordre de Prémontré. Cette abbaye eſt aſſez près de la ville d'Ulm, qu'elle reconnoît pour ſa protectrice. Le couvent fut fondé comme prieuré en 1126, & érigé en abbaye immédiate de l'Empire en 1440. Elle eſt très-riche, & poſſede des terres juſque dans le pays des Griſons.

9°. L'abbaye de *Roth*, du même Ordre de Prémontré, eſt auſſi du dioceſe d'Augſbourg: elle fut fondée l'an 1126, décla-

rée libre & immédiate au quatorzieme siecle. Ses possessions étoient autrefois très-considérables ; mais elles sont réduites à quelques villages.

10°. L'abbaye de *Weissenau*, d'abord simple ermitage, ensuite prieuré, enfin abbaye de l'Ordre de Prémontré, immédiate de l'Empire, a reçu de grands biens des Empereurs de la Maison de Suabe ; elle en a perdu une partie, mais il lui en reste encore assez.

11°. L'abbaye de *Schussenried*, toujours de l'Ordre de Prémontré, a été fondée au douzieme siecle par les Seigneurs de ce nom, qui lui donnerent leurs terres & leur château, qui étoient assez considérables ; elle en a perdu une partie & conservé le reste.

12°. L'abbaye de *Marcktal* étoit autrefois un chapitre de Chanoines réguliers, fondé au commencement du onzieme siecle, & changé en abbaye de Prémontré au commencement du quinzieme ; elle n'a été déclarée immédiate qu'au seizieme. Elle possede le village de son nom, & plusieurs autres.

13°. L'abbaye de *Petershausen* est située dans un fauxbourg de la ville de Cons-

tance, dont l'Abbé est Seigneur, sous la protection de la Maison d'Autriche. Elle a des terres considérables ; mais elles sont toutes dans la dépendance de cette Maison & de quelques Princes voisins ; cependant l'abbaye est reconnue pour être Etat immédiat de l'Empire.

14°. Le Prieur de *Wettenhausen* tient la quatorzieme place parmi les Prélats du Banc de Suabe : il est Chanoine régulier. Le prieuré a été fondé au neuvieme ou au dixieme siecle, & richement doté par les anciens Margraves de Burgau, dont le dernier, nommé *Henri*, mort en 1283, est enterré dans l'église du prieuré.

La quinzieme place est occupée par l'Abbé de *Zwiffalten*, de l'Ordre de Cîteaux. Cette abbaye fut fondée à la fin du onzieme siecle par une famille de Comtes, dont les Ducs de Würtemberg ont hérité, d'où ils ont prétendu droit de protection sur l'abbaye ; la Maison d'Autriche le lui a disputé. De là est venu que la voix dont l'Abbé devoit jouir dans le Cercle de Suabe, a été long-temps suspendue ; mais enfin l'abbaye, qui est très-riche & possede un grand

nombre de villages, en a cédé quelques-uns au Duc de Würtemberg, qui s'est désisté de ses prétentions sur elle.

La seizieme place est remplie par l'Abbé de *Gengenbach*; il est de l'Ordre de Saint Benoît, & a d'assez gros revenus, mais assignés sur des terres éloignées de sa résidence ordinaire.

17°. Enfin l'abbaye de Bénédictins de *Neresheim* est située près de la petite ville de ce nom, appartenant au Comte ou Prince d'Oettingen. Elle fut fondée en 1095 par Hartman, Comte de Dillingen, dont la postérité s'éteignit en 1286. Alors les Comtes d'Oettingen, autant par convenance de voisinage qu'autrement, voulurent s'emparer de la protection de cette abbaye. Ces querelles ont duré très-longtemps; mais enfin l'Abbé de Neresheim a été mis en possession du dernier rang parmi les Prélats du Cercle de Suabe.

Il y a dans ce Cercle deux autres abbayes de Bénédictins, riches, mais qui n'ont cependant point de séance parmi les Prélats du Cercle de Suabe. L'une est l'abbayo d'*Ottobeuren*, fondée dès le huitieme siecle. Les Empereurs l'ont prise sous leur protection; mais quoique l'Abbé prenne le titre d'immédiat & Impérial,

il ne jouit d'aucuns des priviléges attachés à la supériorité territoriale. De nos jours, on a rebâti magnifiquement l'église & le couvent. A une demi-lieue de celui-ci, est une abbaye de Bénédictines, nommée *Closterwald*, qui dépend de l'abbaye d'hommes d'Ottobeuren, aussi bien que douze villages qui sont entre Ottobeuren & la ville de Memmingen.

L'autre abbaye est dans la ville d'Augsbourg même. Elle a été d'abord dédiée à *Sainte Affre*, Vierge & Martyre, & ensuite à *Saint Ulric*, Evêque de cette ville. L'Evêque Brunon, dont j'ai parlé, y plaça des Religieux Bénédictins : l'Empereur Henri, son frere, l'enrichit, en lui donnant plusieurs villages qu'elle conserve. Au quatorzieme siecle, elle reçut de l'Empereur Louis de Baviere d'assez grands priviléges. Au quinzieme, l'Empereur Sigismond lui en accorda encore de plus grands, & la déclara immédiate pour les terres qu'elle possede assez loin de la ville d'Augsbourg ; car dans la ville même elle a si peu d'indépendance, qu'elle a été obligée d'acheter le droit de Bourgeoisie pour n'être point inquiétée par le Magistrat Luthérien. Cet éloignement des terres de l'abbaye de Sainte-Affre

est cause que l'Abbé n'est point compté parmi les Prélats du Banc de Suabe, mais que sa séance est parmi ceux du Banc du Rhin.

L'Abbé de *Saint-Gal* a quelque portion de ses possessions dans le Cercle de Suabe, pour lesquelles il paye son contingent, & en vertu desquelles il prend le titre de Prince de l'Empire. D'ailleurs il est Souverain & puissant en Suisse, Allié des Cantons Catholiques, mais souvent en dispute avec les Protestans. J'aurai occasion d'en parler plus amplement en traitant de la Suisse.

Parlons à présent des Princes séculiers dont les terres sont situées dans le Cercle de Suabe. Le plus considérable est le *Duc de Würtemberg*, dont les Etats sont très-étendus, & forment la partie la plus considérable & la plus étendue du Cercle de Suabe; on les distingue en trois parties; le haut, le bas & le moyen duché. Le haut est très-montagneux & plus stérile; la partie du milieu plus froide, & contient des forêts qui forment l'extrémité de la forêt noire. Le bas-duché est très-fertile, & si abondant en grains, qu'il en fournit beaucoup à ses voisins.

Les vallées ſont remplies d'arbres fruitiers, dont les productions ſont excellentes ; on fait du cidre avec les pommes & les poires ; & d'un autre côté, il y a des vignobles qui produiſent des vins blancs & rouges très-eſtimés ; il s'en fait un grand commerce, & ils ſont connus en général ſous le nom de vins du Necker. Dans la partie du duché qui eſt boiſée, on fait un grand commerce de beſtiaux. On éleve dans la partie montagneuſe des moutons, & par-tout il y a beaucoup de gibier. On y trouve des mines d'argent, de cuivre & de fer ; celles du premier de ces métaux ſont même aſſez abondantes. Il y a des ſalines à Sultz, de la terre propre à faire de la porcelaine à Calw, des carrieres de marbre, d'albâtre, d'agate, des cailloux criſtalliſés qui imitent les diamans, & de belles pierres meulieres. Enfin on y trouve, de différens côtés, des ſources d'eaux minérales & médicinales.

Le Necker, qui, comme je l'ai dit, ſe jette dans le Rhin près de Manheim, eſt la riviere la plus conſidérable du duché ; mais il y en a quelques autres qui portent bateau. La population du duché eſt très-conſidérable, montant à plus de cinq cent mille ames, partagées

en soixante-huit villes, & plus de douze cents bourgs, villages ou hameaux. Il y a de belles manufactures de faïence & de porcelaine, de verrerie & de glaces, de papiers blans, peints & dorés, de toiles unies & peintes, de draps, & même d'étoffes de soie. La Religion dominante est la Luthérienne ; elle n'a point cessé de l'être, quoique depuis environ cinquante ans le Souverain soit Catholique ; mais il a promis de n'exercer cette Religion que, pour ainsi dire, en secret dans la chapelle de son château, de continuer à ne remplir toutes les charges que de sujets Protestans, & à laisser le Synode composé de Surintendans & Ministres Luthériens, & son Conseil d'Etat, dont tous les Membres sont de la même Religion, juger sans lui toutes les causes ecclésiastiques.

Il y a dans le duché quelques Prétendus Réformés ou Calvinistes, dont partie sont François réfugiés, Wallons ou Vaudois, mais qui n'exercent leur Religion qu'à petit bruit, & n'ont aucune part au gouvernement ; on y souffre même quelques Juifs. On connoît encore dans le pays de Würtemberg les titres de quatorze Prélats ou Abbés qui tiennent la

premiere place dans les Etats du pays ; & forment le Corps du Clergé ; mais ils sont sécularisés & professent la Religion Luthérienne. Les couvens que gouvernoient leurs prédécesseurs, & qui étoient encore remplis de Moines au seizieme siecle, ont été détruits, aussi bien que ceux de filles ou Religieuses, & les bâtimens employés à des usages publics : les biens ont passé en partie au Souverain, le reste sert à l'entretien des Ministres Luthériens, à celui d'un assez grand nombre d'hôpitaux & d'établissemens de charité, & enfin de l'Université de Tubingen, & des écoles particulieres répandues dans le duché. Tous ces arrangemens ont été confirmés, &, pour ainsi dire, consacrés par les Traités de Westphalie.

Des quatorze Abbés ou Prélats Luthériens, les quatre premiers sont, chacun dans leur district, Surintendans-Généraux des affaires ecclésiastiques du duché ; tous les quatorze entrent aux Etats lorsque la Diete générale du duché est convoquée, & y assistent avec les Bourgmestres de chaque ville. Ils y déliberent ensemble des affaires les plus intéressantes, répondent aux propositions du Duc, accordent ou refusent ses demandes, &

quelquefois lui font la loi. Lorſque l'Aſſemblée générale ſe ſépare, elle choiſit quatre Prélats & douze Bourgmeſtres, qui ſuivent les affaires d'une tenue de Diete à l'autre, & qui continuent de s'aſſembler dans l'hôtel des Etats à Stutgard. La Nobleſſe du duché forme un Corps à part, qui prend ſes délibérations particulieres, & ſuit ſes réglemens avec d'autant plus de liberté, que la plupart d'entre eux ſont du Corps de la Nobleſſe immédiate de l'Empire. Les Commiſſions particulieres, qui ſe tiennent d'une tenue d'Etats à l'autre, ſe diviſent en grand & en petit comités.

Le duché de *Würtemberg* tire ſon nom d'un château ſitué dans le bailliage de *Canſtadt*, que les premiers Comtes ont certainement habité depuis le douzieme ſiecle juſqu'au quatorzieme. La Maiſon de Würtemberg eſt ſûrement très-ancienne; elle a ſa chimere, qui la fait deſcendre des Rois de France de la premiere race, ou du moins d'un des principaux Officiers de la Cour de Clovis, nommé *Emeric*, que ce Monarque établit Dynaſte ou Seigneur de Würtemberg & de Beutelſtatt. Mais quelque choſe que l'on penſe de cette origine, on ne

peut douter que ces ſeigneuries ne fuſſent poſſédées en 1110 par Conrad, qui ſe diſtingua ſous l'empire d'Henri IV par ſa valeur & ſa prudence; il ſervit bien contre Rodolphe de Suabe, ſon compétiteur. La filiation des Comtes depuis Conrad eſt connue. Everard, qui en deſcendoit au quatrieme degré, ſecourut les fils de ſa femme contre Bertold, Duc de Zeringen leur oncle, qui les avoit combattus & fait priſonniers. En récompenſe, ces Seigneurs lui vendirent ou abandonnerent la terre ou comté d'Aurach ou Urach. Everard I eut pour fils *Ulric au grand poucé*, dont le petit-fils, Everard III, fut ſurnommé le *Querelleur*. Il méritoit ſans doute cette épithete, & c'eſt apparemment ce qui fut cauſe qu'il fut dépouillé de ſes petits Etats par l'Empereur Henri VII. Le château de Würtemberg fut alors ruiné, & les Comtes ceſſerent de l'habiter; mais ils furent rétablis dans leur pays par l'Empereur Louis de Baviere. *Everard le Débonnaire*, petit-fils du Querelleur, acquit le comté de *Calb*; il fut honoré de la charge de Porte-Etendard de l'Empire, de Grand-Maréchal de Suabe, & il obtint pluſieurs domaines, entre autres la ville & ſeigneurie de

Tubingen. On croit que ce fut aussi lui qui acheta le duché de Teck, dont les Ducs de Würtemberg joignent depuis ce temps (le quatorzieme siecle) le titre à celui de Würtemberg. La possession du comté de *Gruningen* date du même temps, qui est celui du regne de l'Empereur Louis de Baviere.

Everard, dit *le Jeune*, fils du Débonnaire, & cinquieme du nom parmi les Ducs de Würtemberg, épousa, en 1419, Henriette, héritiere du comté de Montbéliard, dont le pere avoit été tué en 1395, à la bataille de Nicopolis. Ce comté, dont j'ai parlé ailleurs, fut ainsi uni à celui de Würtemberg, & n'est point sorti depuis de cette Maison. Cet Everard eut deux fils, dont l'aîné lui succéda, & mourut en 1450. Il fut remplacé par *Everard VI*, que quelques-uns nomment *à la Barbe grise*, qui ne mourut qu'en 1496. Celui-ci fit de grandes choses; car indépendamment de ses pélerinages à la Terre-Sainte & à Rome, il fonda, de concert avec le Pape, l'Université de Tubingen, qui subsiste encore avec beaucoup d'éclat, ayant été fort enrichie depuis l'introduction du Luthéranisme dans le pays. D'ailleurs il servit si bien l'Em-

pereur & l'Empire, & se conduisit dans ses Etats avec tant de sagesse, qu'il mérita que l'Empereur Maximilien I le déclarât Duc dans la Diete de Worms en 1495, du consentement de tous les Princes & Etats de l'Empire. Il n'eut point d'enfans, & eut pour successeur *Everard*, septieme du nom dans sa Maison, & le second qui porta le titre de Duc: celui-ci se fit autant de tort par sa conduite, que son prédécesseur s'étoit fait d'honneur. Il fut déposé, & devoit avoir pour successeur son frere *Ulric*, qui étoit Archevêque & Electeur de Maïence, mais n'étoit pas Prêtre. Celui-ci quitta dans cette espérance son archevêché, & se maria peu d'années après. Il ne fut pas trouvé plus digne que son frere aîné d'être Duc de Würtemberg. Il fut enfermé comme lui, & on mit à sa place son fils *Ulric*, qui ne mourut qu'en 1550, procura à son pays de grands avantages, & luï causa de grands dommages. Il étoit ambitieux, turbulent, & intéressé. Il fit d'abord des conquêtes & des acquisitions; mais les villes de Suabe s'étant liguées contre lui, elles le chasserent de ses Etats. L'Empereur Charles-Quint le mit au ban de l'Empire, &

acheta son duché, en se faisant céder les droits des villes Impériales qui l'avoient conquis. Le Duc n'y rentra qu'en se soumettant à le tenir en fief de la Maison d'Autriche, qui doit en hériter en cas d'extinction de celle de Würtemberg. Honteux sans doute & fâché de ce traité, Ulric se déclara Luthérien, entra dans la ligue de Smalcade, & fit la guerre à Charles-Quint & à Ferdinand jusqu'à sa mort. Son fils *Christophe* lui succéda, fut aussi zélé Luthérien que son pere, & mourut en 1568. Son fils & son successeur *Louis*, mort en 1593, n'eut point d'enfans, & le duché passa à *Frédéric*, son oncle à la mode de Bretagne, qui remit parfaitement le calme dans ses Etats, & augmenta même ses domaines par de nouvelles acquisitions. Les Princes de la Maison d'Autriche se désisterent de l'hommage que les Ducs avoient promis de leur rendre pour le duché de Würtemberg, mais en maintenant la clause de succession en cas d'extinction. Frédéric eut trois fils, qui ont formé trois branches; celle de *Stutgard*, qui est la régnante, celle de *Montbéliard*, & celle de *Brentz*, qui a pris ensuite le nom d'*Oels*. Jean-Frédéric, qui succéda au duché, eut deux fils, dont le second forma une nouvelle branche, celle

de *Neustadt*. *Everard*, fils de Jean-Frédéric, fut d'abord chassé de ses Etats pendant les troubles de l'Allemagne, mais y fut ensuite rétabli à la paix de Westphalie. Il eut vingt-cinq enfans, dont l'aîné, *Guillaume-Louis*, lui succéda, & a été remplacé par son fils, *Everard-Louis*, qui, étant né en 1676, n'est mort qu'en 1733, sans enfans, n'ayant eu qu'un fils, mort deux ans avant lui, & une fille qui vit encore, mariée au Duc de Mecklembourg-Schwerin.

Le duché de Würtemberg est revenu alors à la ligne de Frédéric-Charles, second fils du Duc Everard, mort en 1674, & qui avoit été tuteur de son neveu Guillaume-Louis. Frédéric-Charles avoit laissé un fils, nommé *Charles-Alexandre*, qui s'étoit attaché au service de la Maison d'Autriche, s'étoit fait Catholique, & avoit épousé une Princesse de la Tour-Taxis. C'est ce fils qui, devenu Duc de Würtemberg, est mort en 1737, laissant trois fils, dont l'aîné est *Charles-Eugene* actuellement régnant, & veuf sans enfans d'une Princesse de Brandebourg-Bareith. Le second, le Prince *Louis-Eugene*, est Lieutenant-Général au service de France, & Chevalier des Ordres du Roi; il a épousé une

une Demoiselle Saxone, & n'en a que des filles. Le troisieme, *Frédéric-Eugene*, est au service de Prusse, & a épousé une Princesse, niece de Sa Majesté Prussienne, dont il a huit Princes & trois Princesses. L'une de celles-ci est marié au Prince Paul Pétrowitz, héritier de la Couronne Impériale de Russie. Tel est l'état actuel de la branche de Würtemberg-Stuttgard, que l'on peut dire être véritablement la seule qui subsiste, celle de Neustat s'étant éteinte il y a une cinquantaine d'années, & celle de Montbéliard en 1723. La branche de Brentz s'étoit partagée en trois rameaux, dont les deux derniers sont déjà éteints; celui d'Oels le seul qui reste, est prêt à s'éteindre, étant réduit à un Prince qui possede de belles terres en Silésie, du chef d'une de ses aïeules, mariée en 1647; sa fille unique a épousé le Prince *Frédéric de Brunswick-Wolfenbutel.*

A l'extinction de l'ancienne Maison d'Autriche, par la mort de l'Empereur Charles VI, le Duc de Würtemberg déclara que sa Maison se croyoit quitte du droit de reversion de son duché à celle d'Autriche; mais l'Impératrice-Reine prétendant au contraire qu'en vertu de la Pragmatique Sanction, elle étoit entrée

dans tous les droits de ses ancêtres, a continué de prendre le titre de Duchesse de Würtemberg & de Teck, & a fait entrer les armes de ces duchés parmi celles de ses nombreuses possessions. L'Empereur son fils continue d'en user ainsi. Les Ducs de Würtemberg joignent à tous leurs autres titres celui de Grand-Veneur du Saint-Empire. C'est en considération de cette dignité que le Duc Everard-Louis établit, en 1702, un Ordre, dont ses successeurs sont encore les Grands-Maîtres; il a pour Patron Saint Hubert, mais n'a d'ailleurs rien de commun avec l'Ordre du même titre que donne l'Electeur Palatin.

Le Duc a de grands Officiers, à la dignité desquels sont attachés des fiefs. Ce Prince a deux voix à la Diete de l'Empire, l'une pour Würtemberg, l'autre pour Montbéliard. Il a fait des efforts pour en obtenir une troisieme à titre de Duc de Teck, & n'a pu encore y réussir. Ses revenus montent à présent, suivant quelques Auteurs, à trois millions de florins; mais il ne jouit d'une partie qu'à titre de don gratuit que lui accordent les Etats du pays, qui font sur les sujets la répartition des deniers. J'ai dit que le Duc étoit avec l'Evêque de Constance, Direc-

teur du Cercle de Suabe; mais il a sur lui l'avantage d'être regardé par les Protestans comme leur Protecteur particulier, & d'ailleurs d'être Colonel, c'est-à-dire, Général né des troupes du Cercle. Enfin il a de beaux priviléges; & lors de l'investiture, qu'il reçoit de l'Empereur, on lui met entre les mains une banniere chargée des armes de l'Empire. Son état militaire est considérable, & consistoit, il y a une vingtaine d'années, en un régiment de Gardes à cheval, un de Cuirassiers, un de Dragons & un de Houssards, un bataillon de Gardes à pied, sept régimens d'infanterie, & un corps d'artillerie.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les villes du Würtemberg, que j'ai dit être au nombre de soixante-quatre, divisées en plus de soixante bailliages; je me contenterai de parler des principales. *Stuttgard* est regardée comme la capitale; elle est située dans une plaine agréable, arrosée par un petit ruisseau qui se jette dans le Necker, à une lieue de là. La ville, proprement dite, n'est pas considérable, mais elle a deux fauxbourgs, vastes & bien bâtis. Le temps de sa fondation est incertain; mais on sait qu'elle

fut assiégée à la fin du treizieme siecle, & que depuis le commencement du quatorzieme elle est la résidence de ses Ducs. Elle ne fut entiérement fermée de murailles que dans les premieres années du seizieme siecle ; ses fortifications n'ayant jamais été fort redoutables, elles n'ont pu l'empêcher d'être souvent prise & ravagée pendant les siecles suivans. Elle a aussi éprouvé des incendies ; celui de 1737 consuma l'ancien château, & le Duc régnant s'est occupé à en faire rebâtir un nouveau, bien plus magnifique; mais un nouvel incendie, beaucoup plus destructif, (en 1761), a retardé l'achévement de ce château, & occasionné de grandes dépenses à ce Souverain. La ville est remplie d'assez beaux édifices, destinés à la tenue des Etats, & à l'assemblée des Conséils & Tribunaux, chargés de l'administration générale du duché. La principale église porte le titre de collégiale, pour avoir servi à un chapitre Catholique, qui est détruit : cette église, & toutes les autres, sont à présent à l'usage des Luthériens, les Catholiques & les Calvinistes n'ayant dans la ville que des chapelles particulieres. Il y a auprès de Stuttgard d'assez bons vigno-

bles, & une fontaine d'eaux médicinales, appelée *Hirschbad.*

Canstat est sur la rive orientale du Necker, que l'on y passe sur un pont, pour aller à un fauxbourg. Cette petite ville a des manufactures de soie assez considérables. Il s'y trouve plusieurs sources, dont les eaux passent pour médicinales. A quelque distance de cette ville, est une espece de vallon, dont la terre est toujours remplie d'ossemens d'hommes ou d'animaux ; ce qui laisse croire que dans ce lieu il s'est donné autrefois une grande bataille. Sur la colline voisine, on voit les fondemens de quelque édifice considérable & très-ancien ; mais il est fort difficile de fixer l'époque de ces antiquités.

Le *château de Würtemberg*, qui a donné son nom au duché, & où les anciens Comtes ont fait leur résidence jusqu'en 1320, est dans le bailliage de Canstat. Le bourg de *Beutelsbach*, dont les premiers Seigneurs de Würtemberg ont quelquefois porté le nom, n'est pas loin de là : on montre encore dans son église quelques sépultures de ces Seigneurs, qui sont des douzieme & treizieme siecles.

A quelques lieues de là, sont les ancien-

nes possessions de la Maison de Suabe, qui a porté la couronne Impériale pendant plusieurs générations, dans les douzieme & treizieme siecles. Ces domaines consistoient principalement dans la ville de *Hohenstauffen*, dont Frédéric, pere de l'Empereur Conrad III, portoit communément le nom, & dans le bourg de *Weiblingen*, dont apparemment ces Princes prenoient aussi quelquefois le titre; on prétend que le nom de *Gibelin*, que les partisans des Empereurs contre les Papes ont porté, dérivoit de celui de Weiblingen.

Après l'extinction de la Maison de Suabe, celle de Würtemberg s'empara ou acquit des Empereurs tous les biens que cette premiere avoit possédés. C'est ainsi que ces terres ont été réunies au duché de Würtemberg.

Urach est une ville dans une vallée, au pied d'une montagne : il y avoit, du temps du Catholicisme, une collégiale & une chartreuse. Actuellement elle renferme plusieurs bonnes manufactures. C'étoit jadis un comté particulier, qui a été acquis au douzieme siecle par la Maison de Würtemberg. Les environs d'Urach sont remplis de singularités & de curio-

ſités d'Hiſtoire naturelle, entre autres de torrens qui ſe précipitent des montagnes & entraînent les bois qu'on coupe ſur ces hauteurs & qu'on y jette, d'où on les fait flotter ſur le Necker, & il s'en fait un débit conſidérable. On trouve dans ce même bailliage des mines abondantes, & des forges.

Marbach eſt une jolie ville, dans une ſituation agréable, ſur le Necker : les environs ſont très-fertiles, & remplis d'excellens vignobles.

La ville de *Calw* eſt riche par ſes manufactures : elle a eu autrefois ſes Comtes. Dans ſon bailliage eſt la petite ville de *Wildbad*, renommée par ſes eaux minérales & médicinales, qui ſont aſſez fréquentées.

C'eſt à la ville & au fief & ancien comté de *Grieningen* qu'eſt attachée la dignité de Porte-Etendard de l'Empire.

La ville de *Tubingen* eſt la ſeconde du duché de Würtemberg ; elle eſt ſituée ſur le Necker, entre deux montagnes, dont la plus haute eſt ſurmontée d'un château. Les Empereurs de la Maiſon de Suabe la poſſédoient autrefois, & y avoient un palais, dont les Châtelains

s'intituloient *Comtes Palatins*. Ce n'eſt qu'au quatorzieme ſiecle qu'elle a été vendue à la Maiſon de Würtemberg. Elle eſt particuliérement connue par ſon Univerſité, fondée en 1477, mais conſidérablement enrichie, augmentée & miſe en honneur de nos jours.

Lauffen, ſur le Necker, eſt encore une belle ville du Würtemberg, ſéparée par la riviere, ſur laquelle on a établi un pont.

Dornheim, dans la forêt noire, eſt une ville aſſez importante, & ancienne dépendance du duché de *Teck*. Le château de ce nom eſt ſitué ſur une montagne, au deſſus de la ville de *Kirchheim*. Le nom de Teck n'a été connu qu'à la fin du douzieme ſiecle; la Maiſon qui le portoit, & à laquelle les Empereurs avoient accordé le titre de Duc, s'eſt éteinte au quinzieme : la Maiſon de Würtemberg a hérité du duché.

La ville de *Murhard*, dans le canton nommé le *Murgaw*, dépendoit d'une belle & ancienne abbaye, fondée en 816, & détruite par les Luthériens en 1572.

La ville de *Blaubeuren* eſt dans le même cas, ainſi que le couvent d'*Anahauſen*;

ceux de *Kœnigbronn*, d'*Adelberg*, *Denkendorff*, *Bebenhausen*, *Hirsau*, *Saint-Georges*, *Lorck*, en latin *Laureacum*, abbaye & monastere, fondés par les premiers Ducs de Suabe de Hohenstauffen; Frédéric, pere de l'Empereur Conrad III, & le premier des Empereurs de cette Maison, y est enterré; *Alpirschpach*, *Herrenhalb*, *Herbreetingen*, & enfin *Maulbron*. Tous les lieux que je viens de nommer sont autant d'abbayes qui ont été sécularisées, & dont les monasteres ont été détruits par les Luthériens au seizieme siecle; mais on a conservé le titre d'Abbé, & on le donne à des Ministres Luthériens, qui représentent encore, comme je l'ai dit, l'Ordre du Clergé dans les Etats du pays de Würtemberg.

La ville de *Sultz* est renommée par ses salines; elle est située sur le Necker, & appartenoit autrefois à des Comtes de Gerolszec, qui furent mis au ban de l'Empire au quinzieme siecle, & leurs Etats donnés aux Ducs de Würtemberg.

La ville de *Weinsberg* étoit autrefois très-forte, & défendue par un château, dont on voit encore les ruines. Elle fut assiégée en 1543 par l'Empereur Conrad II;

& ce fut là que se passa une aventure racontée avec plaisir par tous les Historiens du temps. La ville ayant été obligée de se rendre à discrétion, l'Empereur déclara qu'il feroit passer au fil de l'épée tous les habitans, mais qu'il feroit grace aux femmes, & qu'elles pourroient emporter tout ce qu'elles avoient de plus précieux. Aussitôt on vit sortir toutes les femmes mariées, portant leurs maris sur leurs épaules. Cet acte de tendresse toucha si fort l'Empereur, qu'il fit grace à tous les habitans, & ne ruina pas même la ville.

Celle de *Neustat* n'appartient aux Ducs de Würtemberg que depuis 1504. Elle a donné son nom à une branche qui s'est formée à la fin du seizieme siecle, & s'est éteinte il y a environ quarante ans.

Louisbourg est une ville nouvelle, puisqu'elle ne remonte pas plus haut que le commencement du siecle où nous vivons; cependant elle est devenue la troisieme du pays de Würtemberg, le Duc Everard-Louis y ayant fait presque toujours sa résidence jusqu'à sa mort, arrivée en 1733, après qu'il eut achevé le château qu'il y avoit commencé dès son avénement au gouvernement de ses Etats; il est très-vaste & beau, & la construction de

la ville eſt réguliere ; elle eſt bien bâtie, & ce Prince a cherché à la rendre riche en y établiſſant des manufactures de différentes eſpeces, entre autres de toiles peintes & de papiers peints de diverſes couleurs & damaſſés, imitant les étoffes. Le Duc régnant, non content d'entretenir le château de Louisbourg, & d'en avoir fait conſtruire un autre très-magnifique à Stuttgard, en a élevé un troiſieme entre ces deux villes, que l'on appelle *la Solitude*, où il fait ſa réſidence la plus habituelle.

Il ne me reſte plus à parler que du comté de *Loewenſtein*, qui eſt à préſent un fief dépendant du duché de Würtemberg, quoique les Comtes & les Princes qui en portent le nom, aient voix & ſéance à la Diete de l'Empire ; mais c'eſt pour Wertheim qu'ils la conſervent, & non pour Loewenſtein, dont voici l'hiſtoire. Cette ſeigneurie avoit autrefois ſes Comtes particuliers qui en portoient le nom ; le dernier d'entre eux la vendit à l'Electeur Palatin, Frédéric, dit le *Victorieux*. Il la donna à ſon fils *Louis*, qu'il avoit eu d'un mariage inégal, mais légitime. C'eſt de ce Louis que deſcendent les Princes & Comtes actuels de Loewenſ-

tein-Wertheim. Ils furent élevés à la dignité de Princes de l'Empire par l'Empereur Maximilien I, en 1494, & ont continué de jouir de ce titre, & des honneurs & prérogatives qui y sont attachés : mais du vivant même du premier Comte Louis, une guerre intestine s'étant élevée dans l'Empire, le Duc de Würtemberg s'empara du comté de Loewenstein. Il le rendit quelques années après; mais en exigeant qu'il reconnût la souveraineté de la Maison de Würtemberg, ce qu'il fit. Ainsi il n'est plus resté aux Comtes de Loewenstein que le comté de Wertheim, libre, immédiat de l'Empereur, & indépendant de tout autre Seigneur. Cependant le comté de Loewenstein, dans la subordination où il est réduit, continue d'appartenir en partie à la branche aînée, qui a été élevée à la dignité de Prince, & en partie aux autres branches, qui sont restées dans l'état de simples Comtes de l'Empire.

La Maison de *Baden* est la seconde des Princes dont les pays sont partie du Cercle de Suabe. Ils portent le titre de *Margraviat* ou de *Marquisat*, & ce sont les plus étendus après le duché de Wür-

temberg. Tout le monde sait que la Maison de Baden descend de celle de Zeringen ; que celle-ci tiroit son origine des anciens Comtes, Landgraves ou Ducs d'Alsace, & que par conséquent, en admettant ce système vraisemblable, elle a une origine commune avec la Maison de Lorraine & d'Autriche. Herman, fils cadet de Berthold I, Duc de Zeringen, & frere de Berthold II, qui, en qualité d'aîné, succéda aux principaux Etats de son pere, eut pour partage la terre de Hochberg en Suabe, avec le titre de Marquis. Il eut pour femme Judith, de la famille de Calw, qui avoit eu en dot la terre de Baden, aussi érigée en marquisat par l'Empereur Henri l'Oiseleur. Leur fils, *Herman II*, porta le titre de Marquis de Baden, & eut pour fils *Herman III*, qui s'attacha à l'Empereur Frédéric Barbe-rousse, qu'il suivit en Italie. Cet Empereur lui donna la ville de Vérone ; mais il paroît que sa postérité n'en conserva point la possession : il passa dans la Terre-Sainte avec Frédéric Barbe-rousse, & y périt avec lui. Il laissa deux fils, dont l'aîné, *Herman IV*, eut une postérité qui conserva le nom de Baden. Le cadet, nommé *Henri*, forma la

branche de *Hochberg*. Celle-ci devint plus riche & plus puissante que la premiere, l'Empereur Frédéric II lui ayant accordé une grande partie du Brisgau, qui avoit appartenu aux Ducs de Zeringen, dont tous les Margraves de Baden & de Hochberg ont tiré également leur origine. La branche de Hochberg se partagea en deux rameaux. L'aîné, qui conserva le nom de Hochberg, finit après quelques générations, par un Margrave, nommé *Othon*, qui, n'ayant point d'enfans, vendit tous ses domaines en Suabe à Bernard, Margrave de Baden.

Le second rameau prit d'abord le nom de *Sausenberg*, ensuite, après l'extinction du premier, il reprit le nom de *Hochberg*. Rodolphe, l'un de ces Margraves, hérita, au quinzieme siecle, de la principauté de Neuchâtel dans le comté de Bourgogne, dont sa postérité jouit tant qu'elle dura, sans préjudice de ce qu'elle avoit encore de terres en Suabe; mais en 1503, toute la branche de Hochberg étant éteinte, Jeanne, fille unique de Philippe, dernier de cette branche, n'hérita que de Neuchâtel & des autres biens situés dans le comté de Bourgogne par-delà le Rhin; & Christophe,

Margrave de Baden, réclama & obtint tout ce que le dernier Prince de Hochberg possédoit en Suabe, & qui lui venoit, soit de l'héritage d'Herman III, soit plus anciennement encore des Ducs de Zeringen; ainsi les Margraves de Baden se trouverent très-puissans en Allemagne, d'autant plus que cette branche aînée avoit de son côté fort augmenté ses possessions.

Herman V, fils d'Herman IV, avoit épousé Gertrude, fille unique de Henri III, Duc d'Autriche & de Stirie. Leur fils avoit hérité de ces deux belles provinces; mais malheureusement il en avoit été dépossédé, étant passé en Italie avec Conrad son cousin, pour conquérir le royaume de Naples : ils y avoient été tous deux faits prisonniers après la perte d'une bataille, & on leur avoit fait trancher la tête en 1268. Rodolphe, second fils d'Herman IV, avoit soutenu la branche aînée de la Maison de Baden; il avoit augmenté ses domaines du comté d'Herberstein, où son fils Herman V avoit fixé sa demeure. L'arriere petit-fils de celui-ci, nommé *Rodolphe*, fut surnommé *le Grand*, moins par ses grandes actions que par sa taille. Il y a des Auteurs qui

prétendent qu'il avoit douze pieds de haut. Il épousa l'héritiere du comté de Spanheim, & mourut en 1372. Son petit-fils *Jacques* fut au contraire réputé *Grand* par son habileté & son équité. Il eut quatre fils, dont l'aîné épousa une fille du Roi de France Charles VII; mais cette Princesse n'eut pas le bonheur de lui plaire, car il la quitta pour se faire Moine, & céda ses Etats à son frere Charles, qui épousa Catherine d'Autriche, sœur de l'Empereur Frédéric III. Il s'engagea dans une guerre entre deux prétendans à l'archevêché de Maïence. Il fut battu & fait prisonnier par l'Electeur Palatin, qui soutenoit le parti contraire, & mourut en 1475.

Ce fut Christophe, qui, comme je viens de le dire, réunit les biens de la Maison de Hochberg. C'est de ce Margrave que sont descendues toutes les différentes branches qui depuis peu de temps sont réduites à une seule. *Bernard*, l'aîné de ses enfans, fut l'auteur de celle de Baden-Baden; *Ernest*, de celle de Dourlach; le troisieme fut Archevêque de Treves. Bernard introduisit le Luthéranisme dans ses Etats. Son fils *Philibert*, zélé Protestant, conduisit des troupes

troupes au ſecours des Calviniſtes de France, & fut tué à la bataille de Montcontour en 1569. Il eut deux fils; l'aîné, nommé *Philippe*, ſe fit Catholique, & vécut juſqu'en 1588; mais n'eut point d'enfans. Il eut pour ſuceſſeur *Edouard*, ſon neveu, fils de Chriſtophe II, frere cadet de Philibert. Celui-ci voyagea pendant preſque tout ſon regne, juſqu'en 1600, & pendant ſes voyages contracta un mariage inégal avec une ſimple Demoiſelle. Ses couſins, de la branche de Durlach, s'emparerent de ſon pays, & refuſerent de le rendre à ſon fils; cependant celui-ci obtint à la fin juſtice de l'Empereur, & mourut en 1677, âgé de quatre-vingts ans. Il eut treize enfans, dont pluſieurs furent des Militaires de réputation; mais tous moururent ſans poſtérité, excepté l'aîné qui laiſſa un fils, *Ferdinand-Maximilien*, mort avant ſon pere. Ce fut donc le fils de celui ci qui hérita du margraviat de Bade-Baden. Il ſe fit une grande réputation comme Général au ſervice de la Maiſon d'Autriche, & mourut en 1707. Ses deux fils lui ont ſuccédé l'un après l'autre. L'aîné, *Louis-Guillaume-Georges*, né en 1702, eſt mort en 1761. Ayant été marié deux

fois, la premiere à une Princeſſe de Schwartzemberg, dont il n'a eu qu'une fille, qui vit encore & n'eſt point mariée. Il avoit épouſé en ſecondes noces Marie-Joſephe de Baviere, fille de l'Empereur Charles VII, morte ſans enfans en 1772.

Ce Margrave a eu pour ſucceſſeur ſon frere cadet, *Auguſte-Guillaume*, né en 1706, mort en 1771. Il avoit épouſé, en 1733, Marie-Eliſabeth de Ligne-d'Aremberg, qu'il a laiſſée veuve ſans enfans. Ces deux Margraves avoient pour ſœur, Auguſte-Marie-Jeanne, mariée, en 1724, à Louis, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang de France, morte en 1726, mere de M. le Duc d'Orléans. Toutes les terres & tous les fiefs de cette branche aînée ont paſſé à celle de Baden-Dourlach, qui tire ſon origine d'*Erneſt*, ſecond fils du Margrave Chriſtophe; il mourut en 1553. S'étant déclaré Luthérien, tous ſes deſcendans ont ſuivi la même Religion.

Charles, fils d'Erneſt, eut trois fils, qui régnerent ſucceſſivement après lui; mais le troiſieme ſeul, nommé *Georges-Frédéric*, eut poſtérité, & mourut en 1638, retiré à Geneve. Il avoit eu dix-huit enfans; l'aîné d'entre eux, appelé

Frédéric, fut le ſeul qui laiſſa poſtérité; il mourut en 1659. De dix enfans qu'il eut de ſes cinq mariages, l'aîné lui ſuccéda; un s'étant fait Catholique & Moine de Saint Benoît, après avoir fait la guerre avec diſtinction, devint Abbé de Fulde, & Cardinal. *Frédéric II* eut cinq enfans; mais l'aîné, nommé *Frédéric Magnus*, eſt le ſeul qui ait laiſſé poſtérité. Son fils, Charles Guillaume, Margrave en 1709, n'eſt mort qu'en 1738. Il avoit longtemps ſervi dans les troupes Autrichiennes, & s'étant retiré dans ſes Etats, il fit bâtir le beau château de Carlſrue. Ses deux fils étant morts avant lui, c'eſt ſon petit-fils, Charles-Frédéric, qui lui a ſuccédé. Il a trois fils, un petit-fils, un frere, & deux couſins qui vivent enſemble ſans alliance.

Les Margraves de Baden ont l'avantage de n'avoir point dans leurs pays d'Etats qui les contrediſent ou bornent leur autorité, en ſorte que rien ne gêne leur ſupériorité territoriale, que les Loix de l'Empire, dont ils ſont Membres. Ils ont trois voix à la Diete, l'une pour le margraviat de Baden, la ſeconde pour celui de Dourlach, & la troiſieme pour celui de Hochberg. Leurs principales terres ſont

du Cercle de Suabe ; cependant ils ont voix pour le comté de Spanheim, parmi les Comtes du Cercle du Haut-Rhin. Tous les Colléges d'administration sont actuellement réunis à Carlsrue, résidence ordinaire du Prince. La Religion Luthérienne est dominante dans l'ancienne dépendance de Baden-Dourlach, & la Catholique l'ayant été dans celle de Baden-Baden, le Margrave actuel la laisse jouir au moins de la plus grande tolérance. Les Calvinistes ou Prétendus Réformés éprouvent la même faveur. Les revenus de ce pays sont aujourd'hui fort considérables, & montent à plus de deux millions de florins. En 1715, Charles, Margrave de Dourlach, établit un Ordre de la Fidélité, qui subsiste, & dont le ruban est jaune liséré d'argent.

Puisque *Carlsrue* est aujourd'hui regardée comme la capitale des Etats appartenans au Margrave de Baden, je commencerai par cette ville la description de ce margraviat. Le pays des environs se nomme le *Bas-Marquisat de Baden* ; c'est l'ancienne possession de la branche de Dourlach. Il est tantôt uni & tantôt montagneux ; au milieu est la grande forêt de *Hartwald* : comme il s'étend jusque

ſur les bords du Rhin, le territoire des villages qui avoiſinent ce fleuve, eſt fertile, tantôt en blé & en grains de toute eſpece, tantôt en pâturages, où on recueille du foin, & où on éleve du bétail & des chevaux. La ville & le château de Carlſrue ſont au milieu de la forêt de la Hart; ils n'ont été commencés qu'en 1715, & ont été finis en douze ou quinze ans. La forêt eſt percée de tous les côtés, de ſorte qu'il y a trente-deux routes qui aboutiſſent au château comme à leur centre, & l'entre-deux de chaque route forme une iſle de maiſons, dont la réunion compoſe la ville. Le coup-d'œil en eſt également ſingulier & admirable. Le château eſt très-décoré en dedans & en dehors; les jardins magnifiques, & la ville remplie de beaux édifices, qui ſervent aux Conſeils d'adminiſtration qui y ſont établis, aux Ecoles, à l'Univerſité, à l'Académie, & enfin aux égliſes, dont les principales ſont Luthériennes, quelques-unes Calviniſtes; il y en a même une Catholique, deſſervie par des Capucins; les Juifs y ont auſſi une Synagogue.

Le bailliage de Dourlach eſt le ſecond du bas-marquiſat. La ville de ce nom

étoit, avant la construction de Carlsrue, la capitale & la résidence des Burgraves; mais elle fut entiérement brûlée par les François en 1689. L'ancien château, nommé *Carlsbourg*, ne sert plus aujourd'hui qu'à la fabrication de la monnoie. Il y a dans la ville plusieurs manufactures, dont quelques-unes même nouvellement établies, entre autres une de faïence ou porcelaine.

La ville de *Pfortzeim*, quoiqu'elle ne tienne que le troisieme rang parmi celles du margraviat, est la plus grande de tout le marquisat. Elle essuya, en 1689, les mêmes désastres que celle de Dourlach; mais elle est bien rétablie. Il y a une ancienne église, à présent Luthérienne, où les Margraves de la branche de Dourlach ont leur sépulture; d'ailleurs il y a plusieurs beaux établissemens dans cette ville, entre autres des manufactures d'étoffes de laine & de draps; on y fabrique aussi des ouvrages de fer & d'acier: enfin, comme elle est située sur la riviere d'Ens, il s'y fait un grand commerce de bois, qui se transporte par cette riviere.

Les autres bailliages du bas-marquisat n'ont pour chef-lieu que des bourgs; ils s'étendent non seulement jusqu'au Rhin,

mais il y en a même un ou deux par-delà, ils ſont plantés en vignobles, qui produiſent de très-bons vins.

Le haut-marquiſat, qui étoit le partage de la branche aînée, a pour ville principale *Raſtat*, ſituée au milieu d'une grande bruyere, ſur une petite riviere qui ſe jette, à peu de diſtance de là, dans le Rhin. Cette ville n'eſt guere plus ancienne que Carlſrue; elle étoit à peine achevée par le Margrave Louis-Guillaume, lorſque la paix entre l'Empereur & la France fut ſignée dans ſon château en 1714. Ce château eſt beau, mais un peu maſſif. Les habitans de cette nouvelle ville ſont encore tous Catholiques: on y voit, outre l'égliſe paroiſſiale, un couvent de Cordeliers, & un de Filles de la Congrégation de Notre-Dame, qui s'occupent de l'inſtruction & de l'éducation des jeunes perſonnes de leur ſexe.

Baden, ancienne capitale, eſt ſituée au milieu d'aſſez bons vignobles. Elle tire ſon nom de ſes eaux médicinales, dans leſquelles on ſe baignoit de temps preſque immémorial: elles ſont encore fréquentées, du moins par les gens du pays. Les égliſes conſiſtent en une paroiſſe & un couvent de Capucins. Baden ne fut

point épargnée par les François en 1688. A quelque diſtance de la ville, eſt une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans laquelle on voit la ſépulture de quelques anciens Margraves de Baden.

Etlingen & *Stolhoffen* ſont encore deux petites villes du haut-marquiſat. Auprès de la derniere étoient des lignes fameuſes, deſtinées à empêcher les François de pénétrer dans l'Empire, après avoir paſſé le Rhin. En 1703, les François les attaquerent inutilement, & furent repouſſés.

Le village de *Kell*, ſitué ſur le bord du Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, appartient au moins en grande partie à la Maiſon de Baden, quant à la ſeigneurie; mais l'Empire en a à préſent la ſouveraineté. Il y a long-temps que ce village eſt fortifié, & que la ville de Strasbourg, qui en étoit propriétaire en partie, y avoit fait élever une fortereſſe pour la défenſe de ſon pont. Les François s'en emparerent en 1678, & la raſerent; enſuite l'ayant conſervée à la paix, ils la rétablirent, & la rendirent plus redoutable, en y conſtruiſant un ouvrage à corne. Ils la reſtituerent cependant à la paix de Riſwick en 1697. L'Empereur

abandonna entiérement la ſeigneurie utile aux Margraves de Baden, & ſe réſerva d'y mettre garniſon des troupes de l'Empire. Tel étoit l'état des choſes, lorſque les François l'aſſiégerent & la prirent en 1703 ; ils la rendirent à la paix d'Utrecht, l'aſſiégerent & la prirent de nouveau en 1733, & la reſtituerent trois ans après. Comme depuis ce temps le Cercle de Suabe ne s'eſt point empreſſé de la réparer, ni d'y envoyer des troupes pour la garder, le fort eſt en très-mauvais état & totalement délabré. Le Margrave de Baden y a établi un petit détachement de ſes troupes. Le reſte des bailliages du haut-marquiſat ne renferme que des bourgs & des villages. Le bailliage de *Benheim* eſt par-delà le Rhin, ſur terre d'Alſace.

Le marquiſat de *Hochberg* eſt en plus grande partie enclavé dans le Briſgau. C'eſt, comme on l'a vu dans l'hiſtorique, une des plus anciennes poſſeſſions de la Maiſon de Baden, à qui elle appartint depuis le douzieme ſiecle : on voit encore le château de ce nom près la petite ville d'*Emmendingen*, ſur la riviere d'Ens, qui en dépend ; elle eſt aſſez bien bâtie, & a un fauxbourg. Le marquiſat s'étend juſ-

que ſur le Rhin, & il contient quelques vignobles, dont les vins ſont eſtimés. La ville de *Sultzbourg* appartient encore à ce bailliage, auſſi bien que la ſeigneurie de *Roeteln*, dont le chef-lieu eſt une petite ville nommée *Lœrach*.

Le landgraviat de *Sozemberg* produit beaucoup de bois, de blé & de pâturages; on y nourrit des beſtiaux, & il y a auſſi des montagnes, d'où l'on tire de très-bon fer. Le lieu principal eſt la petite ville de *Schopfhein*, qui renferme des manufactnres d'étoffes & de fil de fer. Enfin, la ſeigneurie de *Baden-Weiller*, qui eſt la plus fertile de toutes les poſſeſſions des Margraves de Baden, tire ſon nom d'un ancien château, dont on voit encore les ruines ſur une montagne. Il a appartenu à la Maiſon de Zeringen, & n'eſt revenu à celle de Baden qu'au quinzieme ſiecle.

Les Etats des Princes d'*Hohen-Zollern* ſont ſitués en Suabe, preſque au milieu du duché de Würtemberg. Ils s'étendent juſque ſur les bords du Danube, qui traverſe le comté de *Sigmaringen*. Ce comté, & celui de *Zollern* proprement dit, forment les poſſeſſions des deux

branches ſubſiſtantes de cette illuſtre Maiſon, qui eſt la même que celle qui poſſede actuellement l'électorat de Brandbourg & le royaume de Pruſſe. La branche des Princes de Hohen-Zollern eſt même l'aînée de celle des Margraves de Brandebourg.

La Maiſon de Hohen-Zollern a ſes chimeres ; les uns la font deſcendre des Colonnes de Rome, les autres, avec plus de vraiſemblance, de l'illuſtre Maiſon des Guelfes ; mais il n'y a dans cette grande généalogie de bien prouvé, ſinon que Rodolphe, Comte de Zollern, vivoit à la fin du douzieme ſiecle, qu'il eut deux fils, dont le ſecond, *Conrad*, poſſéda le burgraviat de Nuremberg : c'eſt la poſtérité de celui-ci qui regne en Pruſſe. *Frédéric*, l'aîné, épouſa Adélaïde de Furſtemberg, fut pere de *Frédéric II*, de qui vint *Joſſe-Nicolas*, qui rétablit le château de Hohen-Zollern, qui avoit été ruiné. Il mourut en 1488. Son fils *Eitel-Frédéric* devint favori de l'Empereur Maximilien I, ſon Miniſtre de confiance, Juge & Préſident de la Chambre Impériale, & Chevalier de la Toiſon d'or. Il épouſa Magdeleine, fille de Frédéric, Margrave de Brandebourg. Cette

alliance & la faveur de l'Empereur lui procurerent la dignité de Chambellan héréditaire de l'Empire, & de Vicaire de l'Electeur de Brandebourg dans la dignité de Grand-Chambellan, qui est restée dans sa Maison. Il eut trois fils mariés; mais un seul, Eitel-Frédéric, a laissé postérité. Il s'attacha à l'Empereur Charles-Quint, le suivit en Espagne, où il mourut, à ce que l'on croit, empoisonné en 1525. Son fils Charles n'en fut que plus cher à cet Empereur, qui lui donna les deux comtés de Sigmaringen & de Weringen qui avoient appartenu à la Maison de Werdenberg.

Ce Comte Charles, qui mourut en 1576, est l'auteur de toute la Maison de Hohen-Zollern actuellement subsistante. Il eut d'Anne, fille du Margrave de Baden, quatre fils, dont deux ont formé autant de branches. De l'aîné, Eitel-Frédéric, est venue celle de Hohen-Zollern-Hechingen, qui a été élevée à la dignité de Prince de l'Empire en 1623, en la personne de Jean-Georges, avec cette restriction, que l'aîné seul de la Maison prendroit le titre de Prince & posséderoit le château de Hohen-Zollern, & que les cadets ne prendroient que celui

de Comte; ce qui a été observé jusqu'en 1692, que le Prince Frédéric-Guillaume a obtenu un nouveau diplome, en vertu duquel ses enfans & ses descendans à perpétuité sont autorisés à prendre le titre de Prince. En 1750, la postérité de Frédéric-Guillaume s'étant éteinte, la principauté a passé à son neveu, fils de son frere Herman-Frédéric. Le Landgrave régnant n'a qu'une fille, mais il a trois freres & deux cousins-germains, qui ne portent que le titre de Comte, conformément à l'ancien diplome de 1623.

La branche de Sigmaringen descend de Charles II, fils cadet de Charles I. Jean, fils de Charles II, obtint, aussi bien que son cousin, & aux mêmes conditions, la dignité de Prince de l'Empire. Son fils, le Prince Maynard, eut deux enfans qui formerent deux branches, dont la derniere est éteinte. La premiere subsiste dans la personne du Prince Charles-Frédéric, qui a un fils marié à une Princesse de Salm-Kyrbourg.

Toute la Maison de Hohen-Zollern porte également le titre de Chambellan héréditaire de l'Empire; mais il est convenu que ce sera le plus âgé de la Maison qui en remplira seul les fonctions au

couronnement des Empereurs, & c'eſt l'aîné qui, à chaque mutation, en prend l'inveſtiture de l'Electeur de Brandebourg. Suivant une convention faite à la fin du dix-ſeptieme ſiecle, ces Princes & Comtes prennent auſſi tous le titre de Burgrave de Nuremberg, & le Roi de Pruſſe celui de Comte de Hohen-Zollern; ce qui prouve inconteſtablement l'origine commune des deux Maiſons. Cependant les Princes de Hohen-Zollern n'ont pas encore pu être admis à la Diete de l'Empire parmi les Princes de Maiſons anciennes. Ils n'ont rang que parmi les modernes, & ne jouiſſent que d'une ſeule voix pour l'ancien comté de Zollern, & ont ſeulement la pleine ſupériorité territoriale pour cette terre, la Maiſon d'Autriche formant des prétentions ſur Sigmaringen, Vehringen, &c.

Toute la Maiſon de Hohen-Zollern profeſſe la Religion Catholique. Le haut-comté, poſſédé par la branche aînée, renferme le château de Hohen-Zollern, ancienne forteréſſe ſituée ſur une montagne. Il fut démoli en 1423, & a été rétabli depuis; le Prince fait ſa réſidence dans la petite ville d'*Hechingen*, qui eſt au deſſous, ſur la riviere de Starzel. L'égliſe

principale est collégiale, servant à un petit chapitre de Chanoines Catholiques. Le reste de la principauté ne consiste que dans un bourg & quelques villages.

Le comté de *Sigmaringen* ne contient que la petite ville de ce nom, résidence du Prince, chef de la branche cadette; celle d'*Haigerloch*, qui releve de la Maison d'Autriche, un assez grand nombre de villages, & quelques couvens de Religieux.

Les autres belles & grandes terres du Cercle de Suabe consistent dans le comté ou principauté de *Thengen*, appartenant au Prince d'*Aversberg*, & pour lequel il a voix & séance à la Diete depuis l'an 1664. Il ne comprend que la petite ville de son nom, & quelques villages. La Maison d'Aversberg est originaire du duché de Carniole, & possede, de temps immémorial, la charge de Grand-Maréchal héréditaire de ce duché. Sa généalogie est bien suivie depuis le onzieme siecle; & au quinzieme elle se partagea en deux branches principales, qui subsistent encore. La cadette est séparée en trois rameaux qui subsistent, & dont tous

les rejetons portent le titre de Comtes, aussi bien que celui de Grand-Maréchal héréditaire du duché de Carniole, qui est commun à toute la Maison. Toute cette branche cadette est établie en Autriche. La branche aînée est aussi séparée en trois rameaux ; le premier & le second ne portent que le titre de Comtes ; il n'y a même que le troisieme qui ait été élevé au rang des Comtes de l'Empire en 1578 ; cependant le second prend le même titre que le premier, &, au milieu du dix-septieme siecle, il obtint de l'Empereur Ferdinand III de grandes terres en Silésie & en Autriche, & le titre de Prince de l'Empire avec voix & séance à la Diete pour le comté de Thengen en Suabe. Le Prince actuel s'appelle *Charles-Joseph-Antoine* ; il a deux fils, plusieurs petits-enfans, & des freres de différens lits.

La plus grande partie des possessions des Princes de *Furstenberg* sont dans le Cercle de Suabe ; ils y possedent le comté ou principauté d'*Héligenberg*, les landgraviats de *Baar* & de *Stulingen*, la vallée de *Kintzing*, & la seigneurie de *Hausen* qui y est comprise, celle de *Moerskirch*,

kirch, de *Gontelfingen* & de *Trochtelfingen*. Les vieux Hiſtoriens d'Allemagne donnent à la Maiſon de Furſtenberg une origine également ancienne & illuſtre : elle remonte, dit-on, à celle des Agilulfes, qui vivoit dès le ſeptieme ſiecle : cependant Imhof ne commence la généalogie de ces Seigneurs qu'à Wolfgang, qui mourut en 1503, laiſſant deux fils, Guillaume & Frédéric. L'aîné fut en grande faveur auprès de l'Empereur Charles-Quint, & mourut ſans laiſſer d'enfans en 1549. Le ſecond, Frédéric, augmenta encore beaucoup ſes poſſeſſions, en épouſant Anne, héritiere du comté d'Héligenberg & de Baar. Ils eurent beaucoup d'enfans, dont deux continuerent la Maiſon, en la partageant en deux branches, celle de Blomberg & celle d'Héligenberg. La derniere s'eſt éteinte en 1716. La premiere s'eſt partagée en deux rameaux, celui de Moerskirch, éteint il n'y a que vingt ans, & celui de Stulingen, qui eſt le ſeul qui ſubſiſte, mais qui paroît très-aſſuré, le Prince régnant étant marié depuis peu, ayant un frere, un oncle auſſi marié, & qui a des enfans, & pluſieurs couſins, dont un auſſi marié, avec des enfans. La branche d'Héligen-

berg a été la premiere élevée à la dignité de Prince de l'Empire en 1664, elle obtint voix & séance à la Diete, mais pour l'aîné seulement de la Maison. L'autre branche ayant hérité des possessions de celle d'Héligenberg en 1716, l'Empereur & l'Empire consentirent à lui laisser les mêmes titre, droits & honneurs, aux mêmes conditions. Les cadets de Furstenberg s'intitulent Landgraves. Leur pays est assez étendu, mais coupé &, pour ainsi dire, éparpillé dans le Cercle de Suabe. Le château de Furstenberg, dont la Maison a pris le nom, est dans le landgraviat de Baar, situé au dessus d'une petite ville sur le Danube : c'est dans ce même landgraviat que ce fleuve prend sa source. Le premier lieu de quelque considération qu'il traverse, est le bourg de *Dannesching*, qui a donné son nom au Danube. C'est la résidence ordinaire du Prince de Furstenberg.

Les Princes & Comtes d'*Oettingen* appartiennent encore au Cercle de Suabe, leurs terres étant comprises dans son étendue. Elles sont situées à son extrémité du côté de la Franconie, au nord du Danube. La Maison d'Oettingen tire son origine d'un certain Chevalier Cayus,

qui vivoit au dixieme siecle, & qu'on prétend qui avoit épousé la sœur de l'Empereur Othon I. Ses descendans continuerent d'être considérés dans l'Empire, & on voit qu'au treizieme siecle ils devinrent Landgraves d'Alsace, & posséderent une partie de cette province; mais dans le siecle suivant (en 1359) ils céderent une partie de leurs terres à l'Evêque de Strasbourg, avec le titre de Landgrave d'Alsace. Ils en abandonnerent d'autres aux Comtes de Lichtenberg, & presque tout le reste à l'Empereur Charles IV, de la Maison de Luxembourg; de sorte qu'il ne leur resta en Alsace que la mouvance sur onze villages, dont jouissent les Barons de Flckenstein. Par bonheur les Comtes d'Oettingen avoient d'autres terres en Suabe, qu'ils posséderent à titre de comté, & que le Comte Frédéric IV partagea au quinzieme siecle par tiers entre ses trois fils. La postérité des deux cadets s'étant éteinte dans le même siecle, tout revint à l'aîné, qui résidoit à Oettingen. Ainsi ce comté se trouva encore réuni sur la même tête pendant deux générations. Enfin, au seizieme siecle, Louis d'Oettingen, quinzieme de ce nom, & zélé sectateur de

Luther, le partagea encore entre deux de ſes fils. L'aîné, Louis XVI, forma la branche d'Oettingen-Oettingen, & Frédéric, le cadet, celle d'Oettingen-Wallerſtein. La premiere a été élevée au rang de Prince de l'Empire en 1674 par l'Empereur Léopold, & elle s'eſt éteinte en 1731. La ſeconde s'eſt partagée en trois rameaux, dont il n'en ſubſiſte plus que deux, qui ſe ſont contentés du titre de Comtes, juſqu'à l'extinction de la branche d'Oettingen-Oettingen; mais depuis cette époque, les branches de Wallerſtein & de Spitberg, qui ont partagé entre elles ce comté, ont été auſſi élevées au rang de Princes en 1734. Elles ſubſiſtent l'une & l'autre, & font profeſſion de la Religion Catholique, quoique le culte Luthérien ſoit très-commun dans leurs Etats. Cependant aucune de ces branches élevées à la dignité de Princes, n'a encore pu obtenir de voix ni de ſéance à la Diete générale de l'Empire; ils ont été obligés de ſe contenter du rang de Comtes ſur le Banc de ceux de Suabe.

Le comté de *Soultz* & le landgraviat du *Kletgau* appartiennent à la Maiſon des Princes de *Schwartzemberg*, dont j'aurai occaſion de parler en décrivant le Cercle

de Franconie, où la principauté de leur nom est située. Mais quant à leurs possessions en Suabe, elles sont situées auprès des cantons de Schaffouze & de Zurich. C'étoit l'ancien patrimoine des Comtes de Soultz, dont la Maison étoit connue dès le onzieme siecle, & fut long-temps riche & redoutable, ayant hérité d'une partie des domaines des Comtes de Hapsbourg. Enfin l'ancienne Maison de ces Comtes s'est éteinte en 1687. Ferdinand-Guillaume, Prince de Furstenberg, en ayant épousé l'héritiere, a été investi du Klergau; en conséquence ce Prince a séance, comme Comte de Soultz, parmi ceux du Banc de Suabe; mais quoiqu'il s'intitule Prince & Landgrave du Kletgau, il n'a à ce titre ni voix ni séance à la Diete.

La Maison de *Lichtenstein* appartient au Cercle de Suabe, puisque les terres qui forment sa principauté sont situées dans ce Cercle. Elle prétend avoir une origine très-ancienne, & descendre même d'Azon, tige des Maisons d'Est & de Brunswick, du moins est-il certain qu'elle possede très-anciennement de grandes charges héréditaires, & de grandes terres en Autriche & en Moravie. Cependant ces

Seigneurs ne portoient encore que le titre de Barons ; au seizieme siecle ils furent élevés à celui de Comtes, & au rang de Princes au commencement du dix septieme. Ils formerent alors deux branches, dont l'une descendoit de Charles, créé Prince par l'Empereur Mathias en 1618. Cette branche s'est éteinte en 1712, & tous les fiefs situés tant en Autriche, Moravie & Silésie, qu'en Empire, ont passé à la branche descendante de Gondacre, frere cadet de Charles, & fait Prince en 1623 par l'Empereur Ferdinand II. Leurs terres dans l'Empire consistent principalement dans le comté de Vadutz & la seigneurie de Schellenberg en Suabe, en vertu desquelles les Princes de Lichtenstein ont voix & séance dans les Dietes du Cercle de Suabe depuis 1707, & même à la Diete de l'Empire depuis 1712. Dans l'état actuel, la Maison de Lichtenstein consiste dans le Prince *Louis-Joseph*, nouvellement marié, qui a deux freres, un oncle, & plusieurs cousins-germains. Les terres de Vadutz & de Schellenberg, qui forment la principauté de Lichtenstein, sont placées de l'autre côté du Rhin & du lac de Constance, & même

par-delà le canton d'Appenzel en Suisse, à l'extrémité d'une grande vallée que l'on appelle le *Rhintal*.

C'est dans le Cercle de Suabe qu'est situé le peu de terres qui restent aux Comtes de *Monfort*, d'une Maison illustre, ancienne, & qui étoit très-puissante au treizieme siecle; elle se sépara en trois branches; savoir, 1°. celle de Tettnang, qui posséda la petite ville & le château de ce nom, & le bailliage d'Argen sur le lac de Constance; 2°. celle de Feldkirch, qui possédoit la petite ville de ce nom, presque à la source du Rhin, sur les confins des Grisons, & le bourg de Montfort qui en est voisin; 3°. celle de Bregenz, au bout du grand lac de Constance. Cette derniere branche s'éteignit en 1338; l'aînée en hérita. En 1365, Rodolphe, Comte de Feldkirch & de Montfort, vendit son comté à la Maison d'Autriche, & sa branche finit en 1390; il ne resta plus que la branche aînée, sur laquelle la Maison d'Autriche s'empara encore de Bregenz en 1450, l'ayant acheté à tort ou à droit d'une fille de la Maison de Montfort. Elle s'empara même, à la fin du quinzieme siecle, de la supériorité territoriale sur Tetnang

& Argen : enfin, après de longues réclamations, les Comtes de Montfort sont venus à bout d'en retirer une partie, pour laquelle ils ont une voix parmi les Comtes du Banc de Suabe.

Si les possessions de la Maison de *Truchses* n'étoient pas si divisées, elles seroient considérables ; d'ailleurs cette Maison en elle-même est très-illustre & très-ancienne. On la fait descendre des Comtes de *Thann* en Alsace. *Hesso*, un de ces Comtes, vivoit, dit-on, sous le regne de l'Empereur Othon le Grand, au milieu du dixieme siecle. *Werner*, son arriere petit-fils, fut investi de la charge de Grand-Maître-d'Hôtel héréditaire des Ducs de Suabe. Cette dignité a passé à sa postérité, qui prit le nom de Truchses, qui, en ancien allemand, veut dire précisément *Maître-d'Hôtel*. Werner eut trois fils, dont le second, nommé *Gebhart*, fut pere de *Conrad*, Maréchal de la Cour, & favori de l'Empereur Conrad III. *Eberard* son fils, & *Henri* son petit-fils, s'attacherent à l'Empereur Frédéric Barbe-rousse, & rendirent de grands services à ce Monarque. *Frédéric Truchses de Valdbourg* ne quitta le jeune Conradin, dernier Prince de la

Maison de Suabe, qu'après lui avoir vu trancher la tête sur un échafaud, dans la grande place de Naples. Les fils & les petits-fils de ce Frédéric Truchses augmenterent leurs possessions dans la Suabe par différentes acquisitions. La Maison de Truchses se sépara en deux branches, dont l'une s'éteignit à la fin du quatorzieme siecle. *Jean II*, qui réunit tous les biens, les augmenta encore beaucoup par une grande alliance qui le rendit maître de plusieurs villes; mais ces biens furent encore divisés entre trois enfans de Jean II, qui ont formé trois branches, réduites ensuite à deux, mais qui se sont séparées en plusieurs rameaux. Il y a environ quarante ans que ces différens rameaux étoient au nombre de sept, l'un desquels est établi à la Cour de Prusse. Depuis peu, tous ces rameaux sont réduits à six. Ce fut en 1538 que les Truchses, de Maîtres-d'Hôtel héréditaires de Suabe, le devinrent de l'Empire, l'Electeur Palatin les ayant investis de cette dignité, dépendante de celle d'Archimaître-d'Hôtel de l'Empire qu'il posséde. L'inféodation en fut faite alors aux deux chefs des deux branches principales de la Maison de Truchses, & elle a passé à leurs descendans; de sorte

cependant que c'est toujours l'aîné qui prend l'investiture pour toute la Maison, & qui en fait les fonctions de préférence à tous autres. Pour marque de cette dignité, tous les Comtes de Truchses, aînés & cadets, portent dans leurs armes un globe Impérial, surmonté d'une croix. Au reste, quoiqu'ils aient très-anciennement pris le titre de Comtes, comme descendans de ceux de Thann, ils n'ont été vraiment admis parmi les Comtes de l'Empire qu'en 1618, & les différentes branches ont obtenu trois voix dans le Collége des Comtes de Suabe, dont elles jouissent encore. La branche de *Truchses-Zeil* possede le comté de ce nom; le rameau de *Zeil-Wursach*, la petite ville de ce nom; la branche de *Wolfeig*, le comté & château de ce nom, & la baronnie de Valdbourg; le rameau de *Wolfeig-Waldsee*, la seigneurie de ce nom; la branche de *Scheer*, la seigneurie de ce nom, & le comté de Friedberg; enfin le rameau de *Truchsesbourg*, la seigneurie de ce nom.

Les Comtes de *Kœnigseck* descendent de *Cunon*, Seigneur illustre & puissant en Alsace dès le septieme siecle, que l'on prétend qui fit bâtir un château, auquel

il donna ſon nom, & qui s'appela *Cunonigſeck*, d'où l'on a fait *Kænigſeck*. Suivant d'autres Auteurs, le premier de ces Comtes étoit fils cadet d'un Roi de Baviere; & c'eſt de là que ſon château s'appela *Kænigſeck, château du Roi.* Depuis ce temps, ſes deſcendans ſe ſignalerent dans l'Empire; ils ont eu un Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, auquel fait remonter ſon origine une branche de Kœnigſeck, établie en Pruſſe. En 1528, Jean-Jacques, Baron de Kœnigſeck, acquit, des Seigneurs de Montfort, les ſeigneuries de Rotenfels & de Staufen. Son petit-fils fut le premier élevé à la dignité de Comte par l'Empereur Ferdinand II en 1626. Comme il mourut ſans enfans, elle paſſa à ſes couſins, Hugues & Jean-Georges, qui formerent les deux branches de Rotenfels & d'Aulendorf, qui ſubſiſtent & ſont en grande conſidération dans l'Empire. Le dernier Electeur de Cologne étoit de la branche de Rotenfels, qui poſſede le château de ce nom, la ſeigneurie de Staufen & pluſieurs autres, acquis, comme je viens de le dire, des Comtes de Montfort. La ſeconde branche poſſede le château du nom de la Maiſon, & la baronnie d'Au-

lendorf, qui en eſt auſſi un ancien domaine. Toute la Maiſon n'a qu'une voix de Comte à la Diete de l'Empire ; mais chaque branche a la ſienne à la Diete générale de Suabe.

Les ſeigneuries de *Mindelheim* & *Schwäbeck* ſont des terres immédiates de l'Empire, dont les poſſeſſeurs ont rang de Comtes ſur le Banc de ceux de Suabe. A l'extinction de leurs anciens Seigneurs, l'Electeur de Baviere l'acheta des héritiers, & en eſt reſté en poſſeſſion juſqu'en 1706, que l'Electeur Maximilien fut mis, comme tout le monde ſait, au ban de l'Empire. Alors l'Empereur ayant confiſqué ces deux fiefs, donna le premier au fameux Général Anglois Duc de Marlborough ; il fut érigé pour lui en principauté, & il ſe para pendant quelques années, avec beaucoup de faſte, du titre de Prince de l'Empire. Cependant, à la paix de Raſtat, il fut convenu que l'Electeur de Baviere en rentreroit en poſſeſſion ; & Marlborough, qui étoit dans ce temps-là diſgracié de ſa Souveraine la Reine Anne, perdit ſa principauté. Quant à Schwabeck, il avoit été abandonné à l'Evêque d'Ausbourg, qui prétendoit y avoir des droits ; cependant

il fut rendu en même temps que Mindelheim.

Gundelfingen a passé par héritage aux Comtes de Furstenberg, dont j'ai parlé, & donne, à la branche qui le possede, voix & séance à la Diete.

Le comté d'*Eberstein* a eu autrefois ses Seigneurs particuliers, qui se séparerent en deux branches dès le seizieme siecle. L'une d'elles s'éteignit dans la Maison des Deux-Ponts, qui se contenta de quelques terres par-delà le Rhin; mais celle qui resta en Suabe, & qui conserva le comté compris en entier dans ce Cercle, l'a successivement vendu aux Margraves de Baden, qui en ont acheté le dernier morceau du dernier Comte d'Eberstein en Suabe; ainsi ils le possedent à présent tout entier.

Les Comtes de *Fugger* ont de grandes possessions dans le Cercle de Suabe; mais elles y sont partagées entre trois branches, dont chacune a différens rameaux. Ils ne jouissent tous ensemble que d'une seule voix à la Diete générale de l'Empire, & de trois dans le Cercle de Suabe. L'origine de cette Maison est si connue, qu'aucun Généalogiste, si complaisant qu'il soit, ne peut la supposer ni plus an-

cienne ni plus illustre qu'elle ne l'est en effet ; mais la possession d'environ trois cents ans de noblesse, celle du titre de Comtes de l'Empire depuis deux cent cinquante ans, & des alliances continuelles contractées pendant huit ou neuf générations avec les plus grandes Maisons de l'Empire, font figurer ces Seigneurs avec ceux de la plus ancienne noblesse.

En 1370, *Jean Fugger*, habitant d'un village près d'Augsbourg, épousa la fille d'un habitant de cette ville, & y obtint le droit de bourgeoisie ; il étoit Tisserand, & habile dans son art. Il établit une manufacture de toiles à Augsbourg, qui eut un si grand succès, qu'il mourut très-riche. Son fils *Jacques* augmenta encore sa fortune, & laissa deux fils, l'un nommé *Jacques* comme lui, & l'autre *Georges*. Jacques, indépendamment du négoce de ses peres, entreprit d'exploiter des mines ; il y réussit, & gagna d'immenses richesses. L'Empereur Maximilien l'anoblit, lui & tous les Fuggers. Jacques mourut sans enfans, & laissa pour ses héritiers ses neveux, fils de Georges, qui se trouverent si riches, qu'ils prêterent de l'argent à l'Empereur Maximilien, &

acheterent des terres & des comtés en Suabe, qui ne sont pas sortis depuis de leur Maison. Maximilien les fit Barons de l'Empire en 1507, & Charles-Quint les déclara Comtes dans la Diete d'Augsbourg en 1530. Les deux fils de Georges, *Raimond* & *Antoine*, firent chacun une branche. Celle de Raimond se sépara bientôt après en deux rameaux; celui de Jean-Jacques Fugger (qui aimoit les Savans & les Lettres, & avoit une belle bibliotheque) eut en partage le comté de *Pfirt*, & en engagement de grandes terres en Alsace, en Suabe & en Baviere; & celui de Georges eut le comté de *Vesseinhorn*, que sa postérité possede encore. Celle d'Antoine ne fut pas moins florissante. De ces trois branches, il subsiste un rameau descendant d'Antoine Fugger par son fils *Marc*; ce rameau possede la seigneurie de Nornedorff & autres. Un second, descendant de *Jean*, frere de Marc, & qui porte le nom du bourg de *Kircheim*, celui de *Muckhausen*, descendant aussi de Jean, par son fils Paul, & celui de *Gloett*, de Jacques, fils de Jean. La branche de Jacques a produit deux rameaux, celui de *Babenhausen* & celui de *Wasserbourg*. Le comté

de Pfirt est toujours dans la branche de Raimond; & ceux de *Kirchberg* & de *Vesseinhorn* dans celle d'Antoine.

Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans qu'il subsistoit encore en Suabe une Maison de Comtes très-ancienne & illustre ; c'étoit celle de *Hohenems* ; elle ne s'est éteinte qu'en 1760, & l'Empereur François I a conféré ce fief de l'Empire à sa propre Maison ; celle de *Ems* ou *Hohen-Ems* étoit originaire de Suisse, & on trouve leur nom dans la liste des Chevaliers qui combattirent dans les plus anciens tournois à la fin du dixieme siecle & au commencement du onzieme ; Charles-Quint éleva à la dignité de Comte, Wolfgang Dietrick d'Ems, qui avoit épousé Claire de Médicis, sœur du Pape Pie IV, & du fameux Bernard, Marquis de Marignan.

Le comté de *Bondorf*, situé dans la Suabe, appartient à l'abbaye de Saint-Blaise en Brisgau, qui l'a acheté l'an 1613, & donne à l'Abbé, Moine & Bénédictin, rang & séance à la Diete parmi les Comtes de Suabe.

Le comté d'*Eglof* appartient aux Comtes de Traun, & leur donne les mêmes droits. La Maison de ces Comtes est originaire

ginaire de Baviere; elle prétend même avoir une origine commune avec les Electeurs Palatins, en remontant jusqu'au onzieme siecle.

Le comté de *Thanhausen* procure le même avantage aux Comtes de Stadian, qui l'ont acheté au commencement de ce siecle. Ils sont originaires de Suabe, & connus depuis le onzieme; cette Maison a donné un Grand-Maître à l'Ordre Teutonique.

Le comté de *Geroldseck* a eu autrefois des Seigneurs de son nom, dont la postérité a fini au dix-septieme siecle. Leurs terres ont passé dans plusieurs Maisons, & appartiennent actuellement aux Comtes *de la Leyen*, qui en conséquence ont voix & séance à la Diete depuis 1711.

Le comté d'*Eglingen* appartient seulement depuis l'an 1727, par acquisition, au Prince de la Tour-Taxis, qui jouit des droits & séance qui y sont attachés.

Enfin les Comtes de *Neuperg*, originaires d'Autriche, ont la derniere place sur le Banc des Comtes de Suabe, n'ayant été élevés à cette dignité qu'en 1766.

Il ne me reste plus à parler que des villes Impériales qui sont comprises dans le Cercle de Suabe, & qui sont en grand

nombre; mais les deux premieres sont les seules vraiment considérables.

Augsbourg tire son nom de l'Empereur Auguste; c'est une colonie Romaine, fondée en l'honneur de cet Empereur, par Drusus son beau-fils. Pour distinguer cette ville de toutes les autres qui portent le même nom, on l'appelle en latin *Augusta Vindelicorum*, les peuples des environs s'étant appelés *Vindéliciens*. Elle est située dans une contrée agréable, saine & fertile, sur la riviere de Lech, qui se jette dans le Danube. Elle est entourée de murailles & de fossés profonds; mais ce n'est pas une place forte, étant seulement à l'abri d'un coup de main. On la divise en haute, moyenne & basse-ville, indépendamment du grand fauxbourg Saint-Jacques. La principale rue est très-large, & ornée de beaux édifices. J'ai déjà dit un mot de la cathédrale à l'occasion de l'évêché. L'église est vaste & belle, & outre le principal autel, les bas côtés contiennent quatorze chapelles. La plus considérable des églises, après la cathédrale, est celle de Saint Ulric & de Saint Affre, fondée au onzieme siecle par l'Evêque Brunon pour des Religieux Bénédictins, auxquels elle appartient en-

core. Au quatorzieme, l'Empereur Louis de Baviere lui accorda de grands priviléges, & au commencement du quinzieme, l'Empereur Sigifmond reconnut fon immédiateté. C'eft en vain que les Evêques d'Augsbourg ont voulu depuis lui difputer ce droit; les Empereurs l'y ont maintenue, & le Magiftrat d'Augsbourg, allié de l'Abbé, l'a toujours défendue & protégée. Il y a en outre dans la ville fix paroiffes Catholiques, trois couvens de filles, & cinq d'hommes. On y compte auffi fix églifes paroiffiales Luthériennes, un collége Catholique, ci-devant gouverné par des Jéfuites, & un gymnafe ou collége Luthérien, auquel eft jointe une riche & nombreufe bibliotheque. Depuis 1755, on a fondé dans Augsbourg une Académie de Sciences & d'Arts libéraux, dont l'Empereur François I s'eft déclaré le protecteur. On lui a donné le nom d'Académie Impériale: elle a déjà publié plufieurs Volumes de fes Mémoires. Il y a auffi un grand nombre d'établiffemens pieux & charitables pour les perfonnes des deux fexes & des deux Religions. Le palais de l'Evêque & les hôtels du Prévôt & du Doyen du grand chapitre font magnifiques. L'hôtel de

ville, qui n'a été achevé qu'en 1620, passe pour le plus beau de l'Allemagne; la grande salle est soutenue par une voûte d'une architecture très-hardie. Elle a cent dix pieds de longueur, quatre-vingt-cinq de largeur, & cinquante-deux d'élévation. Elle est ornée de très-belles peintures, ainsi que les sallons voisins. La tour voisine de l'hôtel de ville s'appelle la *tour de Perlac*; elle est d'une extrême élévation. L'arsenal mérite la curiosité des Etrangers, & est garni d'une nombreuse artillerie. Les Comtes Fugger, qui jouissent toujours de la plus haute considération dans leur patrie, non seulement ont de beaux hôtels à Augsbourg, mais encore ont fait bâtir dans le fauxbourg Saint-Jacques un grand quartier, où ils logent *gratis* de pauvres Bourgeois & les font travailler. L'eau du Leck est conduite dans la ville par de très-beaux aqueducs, qui y remplissent des canaux, dont l'eau, après avoir fait tourner plusieurs moulins & servi à plusieurs manufactures, se distribue, pour la commodité des habitans, dans un grand nombre de fontaines.

La ville doit ses premiers titres de liberté à l'Empereur Frédéric I, dit *Barbe-*

rousse, de la Maison de Suabe, qui lui fit secouer le joug de ses Evêques vers 1162. Frédéric II, petit-fils du premier, augmenta encore ses priviléges au treizieme siecle. Il la déclara immédiate de l'Empire, & laissa à ses enfans le titre de Préfet & de Protecteur de la ville, avec celui de Duc de Suabe. La race de ces Ducs s'étant éteinte en la personne du malheureux Conradin, elle cessa d'avoir des Préfets; &, en 1426, l'Empereur Sigismond fit passer le titre de Préfet de la ville d'Augsbourg au Magistrat, qui se compose & se gouverne suivant des réglemens qui ont eu lieu depuis 1368 jusqu'à présent, avec quelques variations, dont les principales sont de l'an 1500. Suivant le dernier état des choses, le Sénat d'Augsbourg est composé de quarante-cinq personnes, dont trente-une sont tirées des familles Patriciennes, c'est-à-dire, qui étoient connues & illustres dans la Bourgeoisie avant 1500; les quatorze dernieres sont prises parmi les familles modernes de Négocians ou Marchands étrangers établis dans la ville depuis le regne de Charles-Quint. C'est dans ce Sénat que se choisissent les Bourg-

meſtres & les Chefs de toutes les branches d'adminiſtration, Juſtice civile & criminelle, Finances & Police, & matieres Eccléſiaſtiques, du moins quant à ce qui regarde la Religion Luthérienne, le Magiſtrat étant mi-parti des deux Religions. Il y a un grand Sénat, composé de deux cent ſoixante perſonnes, mais qui ne s'aſſemble preſque jamais. La ville a dans ſes environs un territoire dépendant d'elle, qui s'étend ſur quatre villages. Le grand commerce de la ville d'Augsbourg conſiſte principalement dans l'orfévrerie & la poterie d'étain : depuis quelque temps, il s'y fabrique auſſi beaucoup de toiles peintes dans le goût de celles de Perſe & des Indes ; il s'y vend beaucoup de livres, ſur-tout des gravures, qui paſſent pour les meilleures de l'Allemagne : enfin les Augsbourgeois ſont depuis quelque temps les plus grands Banquiers de l'Allemagne.

Il s'eſt tenu dans cette ville un grand nombre de Dietes générales de l'Empire ; la plus fameuſe eſt celle de 1530, dans laquelle les Luthériens firent leur profeſſion de Foi, nommée, à cauſe de cela, *Confeſſion d'Augsbourg*. Dans celle de 1555 fut publiée la paix de Religion,

qui a appaiſé les différens qui s'étoient élevés en Empire ſur cet important objet. En *1686*, on conclut dans cette ville une fameuſe ligue contre la France entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, les Electeurs de Brandebourg & Palatin, & la République de Hollande, gouvernée par le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, ſous le nom de *Guillaume III.* Louis XIV eut bien de la peine à diſſiper cette puiſſante & terrible confédération ; mais enfin il s'en vengea complétement en 1703 & en 1704, en faiſant ravager par ſes troupes, jointes à celles de Baviere, la ville d'Augsbourg & ſes environs.

La ville Impériale d'*Ulm* eſt ſituée ſur le Danube, que l'on y paſſe ſur un beau pont de pierre ; elle eſt fortifiée d'une ſimple enceinte baſtionnée, de beaux remparts & de larges foſſés. Le culte dominant eſt le Luthérien. L'égliſe principale eſt très-vaſte, & s'appelle toujours *Munſter*, parce que c'étoit autrefois un couvent dépendant de l'abbaye de Reichenau. Ce n'étoit encore qu'un bourg lorſque l'Empereur Lothaire II le fit ruiner au douzieme ſiecle ; mais il fut bientôt rétabli, & devint une ville aſſez riche au

moyen de la navigation du Danube. Ses habitans ſe trouverent en état de ſe ſouſtraire à la dépendance de l'abbaye de Reichenau. Sous l'Empereur Louis de Baviere, elle fut miſe au nombre des villes libres & Impériales; l'Empereur Frédéric III lui confirma cette liberté & immédiateté, dont elle a toujours joui depuis. Il n'y a dans la ville que deux égliſes Luthériennes, outre la principale : la ſeconde eſt attachée à un très-bel hôpital. Cependant les Catholiques y ont encore deux égliſes; l'une eſt celle de Saint-Michel, occupée par des Chanoines réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin; l'autre eſt attachée à une Commanderie de l'Ordre Teutonique. A peu de diſtance de la ville, eſt un couvent de Religieuſes Clariſſes, & dans la ville même une eſpece de couvent Luthérien pour des filles Patriciennes, c'eſt-à-dire, d'anciennes familles bourgeoiſes de la ville, qui y vivent en Chanoineſſes juſqu'à ce qu'elles ſe marient. Les grands édifices ſéculiers ſont l'hôtel de ville, l'arſenal, &c. Le Magiſtrat eſt composé de quarante-un Membres, tous Luthériens, la plupart de familles Patriciennes. Les chefs ſont deux Bourgmeſtres & cinq Conſeillers du Conſeil ſecret.

Cette ville fut surprise & ravagée en 1702 par les François & les Bavarois : elle est très-commerçante, & passe pour la plus riche de l'Allemagne. Son territoire est très-étendu, car il renferme jusqu'à vingt-deux bailliages, dont les moindres contiennent plusieurs villages. Les plus considérables ont pour chef-lieux trois petites villes & deux gros bourgs.

La troisieme ville Impériale de la Suabe est *Eslingen*, située sur le Necker. La ville ou cité, proprement dite, n'est pas fort grande, mais elle a trois fauxbourgs qui en dépendent, trois grandes églises qui ont été autrefois des couvens, un grand & riche hôpital, un bel hôtel de ville, & un arsenal. Dans un des fauxbourgs, il y a un château. Le Magistrat & tous les habitans sont Luthériens ; cependant les Catholiques ont l'exercice de leur Religion dans une chapelle dépendante de l'Evêque de Constance, qui a quelques droits dans la ville, aussi bien que le Prince de Furstemberg ; mais celui qui en a le plus, est le Duc de Würtemberg, protecteur de la ville. Elle doit sa liberté à l'Empereur Frédéric II, de la Maison de Suabe, vers l'an 1250. A la tête du Magistrat il y a trois Bourgmestres, qui

changent tous les quatre mois. Ils ſont élus par les treize Tribus, entre leſquelles ſont partagés les habitans de la ville, dont le territoire comprend pluſieurs villages.

La ville de *Reutlingen* appartenoit à des Comtes dont la famille s'éteignit au commencement du treizieme ſiecle. L'Empereur Frédéric II, de la Maiſon de Suabe, entoura cette ville de murailles, & la mit au nombre des villes Impériales. Elle eſt ſituée à un mille d'Allemagne de Tubingen, ſur un ruiſſeau qui ſe jette dans le Necker. Elle veut bien, ainſi que la ville d'*Eslingen*, reconnoître pour ſon protecteur le Duc de Würtemberg, dont les Etats l'entourent de tous les côtés. Elle ſuit la même Religion que celle d'Eſlingen. Sa Bourgeoiſie & ſon Magiſtrat ſont compoſés de même; & comme elle eſt plus petite, elle n'a qu'une égliſe, un hôpital, une maiſon d'orphelins. Elle eſſuya un grand incendie en 1726. Son territoire renferme quatre grands villages.

Nordlingen, cinquieme ville Impériale de la Suabe, eſt ſituée ſur la riviere d'Eger, dans une contrée fertile en pâturages. Elle fut d'abord bâtie un peu plus loin ſur une montagne; mais ayant été

détruite par un incendie en 1238, elle fut rebâtie dans le lieu où elle est à présent, & l'Empereur Frédéric II lui accorda la liberté & l'immédiateté, qui lui furent confirmées par les Empereurs Charles IV & Venceslas, au milieu & à la fin du quatorzieme siecle. Le Magistrat est composé à peu près comme ceux d'Eslingen & de Reutlingen, & professe de même la Religion Luthérienne. Elle est la premiere de toutes les villes Impériales qui ait reçu cette doctrine. Les Catholiques n'ont l'exercice de leur Religion que dans la chapelle jointe à la Commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1632, les Impériaux battirent les Suédois auprès de cette ville. En 1647, elle essuya un siége qui dura dix-sept semaines, fut vivement défendue, & attaquée de même par les troupes Impériales; mais à la fin elle fut presque entiérement ruinée. Depuis cette malheureuse époque, on a augmenté ses fortifications; elles passent aujourd'hui pour bonnes & même redoutables.

Hall, en Suabe, est à l'extrémité du Cercle du côté de la Franconie; elle est environnée de montagnes, sur la petite riviere de Kocher, que l'on y traverse sur

un pont, de l'autre côté duquel eſt un fauxbourg. La ville & le Magiſtrat ſont Luthériens ; ce dernier eſt compoſé de deux Bourgmeſtres & de vingt-quatre Conſeillers. La ville doit ſon nom & ſon origine à ſa ſaline, dont la ſource eſt peu éloignée de la riviere de Kocher, & qui eſt très-abondante. Un certain nombre de familles a la propriété de la moitié de cette ſaline ; le reſte eſt affermé par le Magiſtrat à des ſauniers particuliers. L'époque de ſa liberté & de ſon immédiateté eſt le quatorzieme ſiecle ; le Comte Everard de Würtemberg, qui en étoit Seigneur, ayant été mis au ban de l'Empire, les Empereurs de la Maiſon de Luxembourg la déclarerent libre & Impériale. Cependant l'Empereur y tient un Préteur qui y jouit de beaucoup d'autorité. Son territoire conſiſte en huit bailliages, qui renferment deux petites villes & un grand nombre de villages.

La ville d'*Uberlingen* eſt ſituée ſur le bord du lac de Conſtance. Elle eſt entourée de foſſés creuſés dans le roc & très-profonds, qui l'ont fait paſſer pour une ville très-forte. On la diviſe en haute & baſſe ; tout autour ſont des vignobles,

& à l'extrémité de ſon territoire, de bonnes ſources minérales. Les habitans. & le Magiſtrat ſont Catholiques. Elle a été regardée autrefois comme la principale ville du duché & de la préfecture de Suabe; mais les derniers Empereurs de la Maiſon de ce nom lui ont accordé ſa liberté au treizieme ſiecle. Elle tient le ſeptieme rang parmi les villes du Cercle de Suabe.

Le huitieme appartient à la ville de *Rothweil*, ſituée ſur une hauteur qui domine ſur le Necker. Son territoire eſt entouré de toutes parts du pays de Würtemberg; mais elle n'a rien à craindre de ce puiſſant voiſin, étant bien fortifiée & protégée par les alliances qu'elle a contractées, même avec les Cantons Suiſſes, depuis le ſeizieme ſiecle. C'eſt preſque de temps immémorial qu'elle jouit de la liberté & de l'immédiateté: elles lui ont été confirmées par les Empereurs de la Maiſon de Luxembourg; c'eſt l'Empereur Charles IV de cette Maiſon qui a mis en regle le Tribunal établi à Rothweil dès 1146, par l'Empereur Conrad III, de la Maiſon de Suabe. Charles IV, en 1360, le déclara Tribunal de l'Empire, & nomma, pour y préſider, les

Comtes de Sultz. Cette présidence héréditaire a passé, après l'extinction de la famille de ces Comtes, aux Princes de Schwartzemberg; ils en jouissent encore, & nomment un Vice-Président, qui est toujours un Baron ou Membre de la Noblesse immédiate de l'Empire, pour tenir ce Tribunal à leur place, avec l'assistance de sept Assesseurs. Le Tribunal de Rothweil dépend uniquement de l'Empereur, & nullement de la Chambre Impériale; cependant il y a des cas où on appelle de ses jugemens aux grands Tribunaux de l'Empire. Sa jurisdiction s'étend sur tout le Cercle de Suabe, particuliérement sur les Etats Autrichiens compris dans ce Cercle, & même sur une bonne partie des Cercles de Franconie, du Haut & du Bas-Rhin; mais les plaintes qu'a excitées ce Tribunal, les réclamations de tous ceux qui y étoient sujets, ont procuré du moins des priviléges & des exemptions à la plupart des Etats un peu considérables, de sorte que sa jurisdiction est fort réduite. Il juge suivant un Code qui lui est particulier. La ville de Rothweil a un assez grand territoire, ayant acheté, au commence-

ment du ſeizieme ſiecle, les biens & le château des Comtes de Zimmern, dont la Maiſon s'éteignit dans ce temps-là.

Heilbronn eſt la neuvieme ville libre & Impériale du Cercle de Suabe ; elle eſt ſituée ſur le Necker, dans une contrée agréable & fertile, & remplie ſur-tout d'agréables vignobles. Elle tire ſon nom de la grande quantité de fontaines qui lui fourniſſent de belles eaux. Elle eſt bien bâtie, a trois égliſes Luthériennes, dont la principale étoit autrefois dédiée à Saint Kilian. Les Luthériens en ſont à préſent les maîtres, ainſi que du collége ou gymnaſe, & de la bibliotheque publique, placée dans un vaſte bâtiment qui a ſervi autrefois de couvent aux Cordeliers. Les Catholiques y poſſedent encore un couvent de Carmes, un de Religieuſes Clariſſes ou Cordelieres, & l'égliſe de l'Ordre Teutonique leur ſert de paroiſſe. Heilbronn fut fortifiée au treizieme ſiecle par l'Empereur Frédéric II ; mais elle avoit été fondée deux cents ans auparavant par l'Empereur Henri IV, & déclarée ville libre & Impériale au milieu du douzieme ſiecle par Conrad III. Il s'y tient tous les ans des foires, qui ont le même privilége que celles de Franc-

fort. Le Magiſtrat eſt tout Luthérien ; & la police y eſt, dit-on, bien obſervée. Elle a dans ſon territoire quatre beaux & gros villages.

La ville de *Gemund*, la dixieme du Cercle, eſt toute Catholique. On y compte cinq égliſes, dont une eſt attachée à l'hôpital, quatre couvens d'hommes, & deux de femmes. Elle étoit autrefois du domaine des Ducs de Suabe, & a été déclarée libre & Impériale après l'extinction de cette illuſtre Maiſon.

Memmingen eſt la onzieme ville du Cercle ; elle eſt auſſi ſituée dans un beau pays. Ses Magiſtrats profeſſent le Luthéraniſme, & la principale égliſe appartient à ceux de cette Religion ; il y en a une autre, commune entre eux & les Catholiques, qui ont y conſervé deux couvens de Moines mendians, un hôpital particulier, indépendamment de deux autres, communs à tous les Bourgeois. Cette ville a appartenu autrefois aux Comtes d'Altorf : après l'extinction de cette Maiſon & celle des Ducs de Suabe, elle a été reconnue, au treizieme ſiecle, pour libre & Impériale. Elle fait un aſſez gros commerce, & a un territoire fort étendu, puiſqu'il comprend dix-ſept à

dix-huit villages, tous très-bien peuplés.

La ville de *Lindau* est sur le lac de Constance; j'en ai déjà parlé à l'occasion de l'abbaye qu'elle renferme. Elle est située en partie sur le lac, & coupée par différens canaux, ce qui l'a fait surnommer la *Venise de l'Allemagne*. Le Magistrat & la Bourgeoisie sont Luthériens; ceux de cette Religion possedent la grande église, dédiée à S. Etienne, & une autre qui sert au grand hôpital, qui est très-riche. On montre, attenant le château, une vieille tour que l'on appelle encore *tour des Païens*, parce qu'on prétend qu'elle fut bâtie dès le temps des premiers Césars. Il est certain qu'il y a eu dans ce lieu très-anciennement une garnison Romaine, fournie par les légions employées à dompter les Vindéliciens & à arrêter les courses des Allemands. Le reste du château est un peu moins ancien; mais on prétend en faire remonter encore la construction jusqu'au temps de Constance Clore, pere de l'Empereur Constantin. L'abbaye de Lindau prétend être fondée sur les ruines d'une église dédiée à Saint Pierre, & qui fut édifiée dès le premier siecle du

Christianisme. Les Rois Carlovingiens y eurent, dit-on, un palais, nommé *Lintowa*, d'un vieux mot saxon, qui veut dire *Tilleul.* En 948, elle fut brûlée & ruinée par Herman, Duc de Suabe; mais ayant été rétablie, elle fut soumise aux Comtes de Bregentz. A l'extinction de la Maison de ces Comtes, elle se trouva assez riche pour acheter sa liberté des Empereurs, & fut mise au nombre des villes Impériales au treizieme siecle; ses priviléges furent confirmés & augmentés au quatorzieme par l'Empereur Charles IV. Elle a souvent été incendiée, & en dernier lieu en 1728. Les Suédois l'assiégerent en 1647, furent obligés d'en lever le siége, mais y firent beaucoup de mal. Le territoire est assez considérable, car il y a treize ou quatorze beaux villages, & deux beaux châteaux qui en dépendent.

Dünkelsbühl est dans un pays très-marécageux; si bien que l'on prétend qu'il y a dans son territoire plus de trois cents petits étangs. Elle jouit de l'immédiateté depuis le douzieme siecle, & elle y a été maintenue au quatorzieme, en dépit des Prélats d'Elvangen & des Comtes d'Oettingen, qui prétendent avoir des droits

ſur elle. Le Magiſtrat eſt mi-parti Catholique & Luthérien; cela a été réglé ainſi par le Traité de Weſtphalie. Les Catholiques ont la principale égliſe, & deux couvens de Religieux mendians. Les Luthériens ont leur égliſe près de l'hôpital, & du collége qui leur appartiennent.

Biberach eſt une ville aſſez ancienne: elle étoit connue dès le temps de l'Empereur Pepin, & a été déclarée libre & Impériale par les Empereurs Charles IV & Venceſlas, de la Maiſon de Luxembourg. Conformément au Traité de Weſtphalie, le Magiſtrat eſt mi-parti entre les Catholiques & les Luthériens. Les premiers poſſedent l'égliſe principale, un couvent d'hommes & un de femmes. Les Luthériens ont deux autres égliſes; l'hôpital eſt commun aux deux Religions, & chacune d'elles a ſon collége. Son territoire contient cinq villages.

Ravensbourg, ſitué dans l'*Algau*, ſe gouverne abſolument comme la ville précédente; tout y eſt de même mi-parti. Elle a dépendu autrefois des Comtes d'Altorf, & elle eſt devenue libre & Impériale ſous l'empire de Rodolphe I de Hapsbourg. Son territoire conſiſte dans

quatre ſeigneuries, qu'elle a ſucceſſivement acquiſes à l'extinction de quelques familles nobles.

J'ai déjà parlé de la ville de *Kempten*, à l'occaſion de la célebre abbaye Princiere qui y eſt jointe, & qui prétend qu'elle lui a été anciennement ſoumiſe & devroit en dépendre encore. Dès le treizieme ſiecle, cette ville a aſpiré à la liberté, & s'en eſt miſe en poſſeſſion par la faveur & la protection qu'elle a obtenue des Princes de la Maiſon d'Autriche : enfin, en 1525, elle s'eſt rédimée de toute vexation de la part des Abbés, en leur donnant une ſomme de trente mille florins d'or. Dans le cours du même ſiecle, ſon Magiſtrat a embraſſé la Religion Luthérienne, & cette différence de Religion a mis une barriere inſurmontable entre la Ville & les Abbés : enfin tous leurs différens ont été décidés par les Traités de Weſtphalie. Aucun village ne dépend de cette ville ; mais elle eſt riche en argent comptant & en rentes.

La dix-ſeptieme ville de la Suabe eſt *Kauffburen*, dont le Magiſtrat eſt moitié Catholique & moitié Luthérien. Chaque Religion a ſa grande égliſe ; il y a d'ailleurs un couvent de Religieuſes : il y

avoit ci-devant des Jésuites. Le château de Buren, qui lui a donné son nom, étoit le domaine des premiers Ducs de Suabe, de la Maison de Stauffen. A l'extinction de cette grande Maison, cette ville revint à l'Empire; l'Empereur Charles IV l'a déclarée libre & Impériale. Il y a cinq villages qui en dépendent.

Weil est situé au milieu du duché de Würtemberg : le Magistrat est Catholique, & l'église principale est collégiale, mais pauvre. Il y a deux couvens de Moines mendians, & un assez riche hôpital. En 1388, il se donna auprès de cette ville une grande bataille, où un Comte de Würtemberg fut tué. Elle doit sa liberté à l'Empereur Charles IV.

La ville de *Wangen* est absolument dans le même cas, reconnue libre dans le même temps. Elle a un hôpital, un couvent de Capucins, & une collégiale Catholique. Son Magistrat est de la même Religion, & il y a quatre villages qui en dépendent.

La ville d'*Isny*, dans l'Algau, est gouvernée par un Magistrat Luthérien, quoiqu'il y ait quelques familles Catholiques. Autrefois elle appartenoit aux Comtes Truchses

de Waldbourg, qui en avoient hérité des Comtes de Weringen. Elle racheta sa liberté en 1386, & fut mise au nombre des villes Impériales par l'Empereur Charles IV. Elle est sous la protection de la Maison d'Autriche.

La ville de *Leutkirck* est située dans l'Algau. Son Magistrat n'est composé que de douze Membres, moitié Catholiques, moitié Luthériens. Chacune de ces Religions a sa paroisse particuliere. Sa liberté date du temps de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, & lui a été confirmée par les Empereurs de la Maison de Luxembourg.

Wimpfen, située sur le Necker, étoit, dit-on, connue du temps des Romains sous le nom de *Colonia Cornelia*. Elle se divise en haute & basse : dans la premiere est la grande église Luthérienne, cette Religion étant celle du Magistrat & de la plus grande partie de la Bourgeoisie. Cependant dans la ville basse il y a une église paroissiale & collégiale Catholique, & un couvent de Dominicains. La ville a été autrefois ruinée par les Huns, & rétablie par les Empereurs de la Maison de Suabe, qui l'ont

poſſédée jusqu'à ſon extinction. Elle tient ſa liberté des Empereurs Charles IV & Venceſlas.

Giengen, vingt-troiſieme ville du Cercle, eſt gouvernée par un Magiſtrat Luthérien ; elle a obtenu ſa liberté apparemment dans le même temps que les précédentes. Elle a été ravagée en 1634.

Pfulendorf a eu autrefois des Comtes de ſon nom, dont la famille s'éteignit en 1180, ſous le regne de Frédéric Barbe-rouſſe. L'héritier de ces Comtes la remit à cet Empereur, &, au quatorzieme ſiecle, Charles IV la déclara libre & Impériale. On prétend qu'elle étoit connue dès le temps des Romains, ſous le nom de *Bragodurum* ; il y a quatre villages qui en dépendent.

Buchorn eſt ſituée ſur le lac de Conſtance ; elle eſt grande & aſſez riche, parce qu'elle ſert d'entrepôt aux marchandiſes que l'on tranſporte par ce lac. Elle a eu autrefois ſes Comtes particuliers, fit enſuite partie du comté d'Altorf, & obtint ſa liberté des Empereurs de la Maiſon de Suabe : ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt que, quoique libre & Impériale, elle eſt ſous la protection de la

ville d'Uberlingen, qui n'a que le même titre. Le Magiſtrat eſt tout Luthérien.

La ville d'*Aalen* profeſſe la même Religion. Elle appartenoit autrefois aux Comtes d'Oettingen. Un d'eux la vendit au Comte Everard de Vürtemberg pour la ſomme de vingt mille florins. L'Empereur Charles IV la confiſqua ou la racheta en 1360, au nom de l'Empire, & elle fut déclarée libre & Impériale. Son Magiſtrat eſt Luthérien, & elle a quelques hameaux dans ſa dépendance.

La ville de *Bopfingen* eſt très-petite; elle eſt enclavée dans le comté d'Oettingen, & jouit de ſa liberté depuis 1387. Son Magiſtrat eſt Luthérien.

Buchau, que j'ai déjà nommée à l'occaſion de l'abbaye de Dames qui y eſt jointe, eſt ſituée ſur un lac dans l'Algau. Le Magiſtrat eſt Catholique. L'Empereur Venceſlas la déclara libre & Impériale en 1387.

Offenbourg eſt dans l'Ortenau, au milieu des terres de l'évêché de Strasbourg, & ſeulement à quelques lieues de cette ville, mais le Rhin entre deux. Elle eſt toute Catholique. Elle appartint, dit-on, autrefois à la Maiſon de Baden, qui la vendit par moitié à l'Evêque de Straſ-

bourg & à l'Electeur Palatin; mais au commencement du seizieme siecle, l'Electeur ayant été mis au ban de l'Empire, l'Empereur Maximilien confisqua sa part & acheta celle de l'Evêque; elle est devenue libre & Impériale, mais sous la protection de la Maison d'Autriche, qui y tient un Préteur ou Bailli.

Gengenbach, fort près d'Offenbourg, étoit aussi engagée à l'Evêque de Strasbourg & à l'Electeur Palatin, & fut débarrassée de leur sujétion en même temps que la précédente. Cependant il paroît qu'elle avoit plus anciennement des prétentions à être libre & Impériale. Elle est toute Catholique, & renferme une abbaye, dont l'Abbé, comme je l'ai dit, est compté parmi les Prélats immédiats du Cercle de Suabe.

Enfin la ville de *Zell*, sur la riviere de Hammersbach, voisine des deux précédentes, suit la même Religion, a été engagée de même, a obtenu sa liberté dans le même temps; mais est également sujette à un Préteur, qui est choisi par la Maison d'Autriche & est regardé comme le Chef de sa Magistrature. Elle est la derniere de toutes les villes Impé-

riales de l'Empire, & la trente-unieme de celles du Cercle de Suabe.

Cercle de Baviere. Le Cercle de Baviere a celui de Suabe à l'occident, celui d'Autriche à l'orient, au midi le Tirol & la Carinthie, & au nord la Franconie & la Boheme. Il a pour Directeurs l'Archevêque de Salsbourg & l'Electeur de Baviere, & comprend vingt différens Etats, dont huit ecclésiastiques & douze séculiers. Les principaux sont l'archevêché de Salsbourg, les évêchés de Freysingen, de Ratisbonne & de Passau, l'électorat de Baviere, le Haut-Palatinat, le duché de Neubourg, & la ville Impériale de Ratisbonne. Je vais commencer par l'archevêché de Salsbourg, qui prend son nom des belles & grandes salines dont ce pays tire ses plus grandes richesses. Il est très-montagneux, & par conséquent de difficile accès, & même rude à traverser. Il n'y croît point de blé; mais les vallées donnent de très-bon foin; on y nourrit du bétail, & on y éleve de très-bons chevaux. Les principales salines sont à Hallein. Les sources, dont l'eau est teinte de diverses couleurs, sont au haut de quelques montagnes; mais c'est en creu-

ſant le rocher, & le perçant par des galeries à mi-côte, que l'on va chercher l'eau ſalée, au centre même des montagnes. Il y a d'ailleurs dans le territoire de l'archevêché grand nombre de mines de toute eſpece, or, argent, cuivre, plomb, fer, & le nombre des forges néceſſaires pour les exploiter. C'eſt ce qui rend les fabriques d'armes & d'ouvrages de tout métal très-communes dans ce pays. Il y a auſſi des carrieres de beau marbre, & des eaux thermales & médicinales. La principale riviere eſt la Salza, dans laquelle ſe rendent un nombre de ruiſſeaux & de torrens : il y a auſſi quelques petits lacs très-poiſſonneux.

Le territoire de l'archevêché contient ſix villes, vingt-cinq gros bourgs, & grand nombre de villages. Les habitans paſſent pour très-braves, & les payſans, accoutumés à être armés & à tirer au but, font la ſûreté du pays contre les étrangers, & ſont fort fideles au Prélat leur Seigneur, auquel ils ſont attachés à ce double titre. Il y avoit autrefois aſſez de Nobleſſe dans ce pays ; mais comme ſes priviléges n'étoient rien moins que conſtatés & aſſurés, elle s'en eſt retirée, & les Etats ne ſont plus composés que de l'Archevêque, de

ſes Commiſſaires, & des Députés des villes & des bourgs. Au reſte, l'Archevêque compte parmi ſes vaſſaux, l'Evêque de Chiemſée ſon ſuffragant, deux Abbés & deux Prévôts, qui ont de gros revenus, & une Abbeſſe.

Quoique la Religion Catholique y ſoit dominante, cependant il y a toujours eu, depuis plus de deux ſiecles, beaucoup de Proteſtans. Les Archevêques ont en vain tenté toutes ſortes de moyens pour s'en débarraſſer. On les a chaſſés à différentes repriſes; on a employé des troupes pour les vexer, ſans avoir pu en venir à bout; mais il y a une cinquantaine d'années qu'ils obtinrent la permiſſion d'abandonner le pays: on la leur accorda peut-être mal à propos, & depuis ce temps il n'a ceſſé d'en ſortir un grand nombre, ce qui a fort dépeuplé le pays, d'autant plus qu'ils ont été bien reçus dans les différens cantons Proteſtans de l'Allemagne, & juſque dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique.

On prétend que *Salsbourg* s'appeloit autrefois *Juvavia*, & que *Saint Maxime* vint y prêcher la Foi dès le cinquieme ſiecle, & en fut Evêque. Widomar, Roi des Goths, étant venu aſſiéger cette ville,

Maxime encouragea les habitans à lui résister; mais le nombre des Barbares ayant accablé ces braves habitans, la ville fut prise, ravagée & presque détruite, & le saint Evêque fut pendu, & cinquante-cinq Prêtres ou ses Disciples furent précipités du haut d'un rocher. Il se passa plus de cent vingt ans sans que l'on songeât à relever cette ville de ses ruines, & sans qu'elle eût d'Evêques. Enfin *Saint Rupert*, Apôtre de la Baviere, remplit ce siége épiscopal en 595. Il étoit, dit-on, de la famille royale de Clovis, & avoit commencé par prêcher à Worms. S'étant avancé plus loin dans la Germanie, il convertit à la Foi le Duc Théodon de Baviere & ses deux freres. Ce Duc venoit de faire un grand établissement à Juvavia; y ayant découvert des fontaines d'eau salée, dont il sentit avec raison qu'il pouvoit tirer grand profit, il l'avoit appelée *Salsbourg*. Saint Rupert y fixa sa résidence, & Théodon y fit bâtir une église qu'il dédia à Saint Pierre; c'est la cathédrale actuelle. Saint Rupert mourut en 623, & eut pour successeur *Saint Vital*, qui étoit Abbé du monastere que son prédécesseur avoit établi auprès de sa cathédrale, & dont

les Moines formoient son Clergé. Saint Vital mourut en 645. On compte après lui cinq Evêques qui ne sont point qualifiés Saints. *Jean*, le dernier d'entre eux, se reconnut suffragant du fameux Saint Boniface, Archevêque de Maïence; il mourut en 760. Le Roi Pepin, pere de Charlemagne, & Saint Boniface, mirent à sa place *Saint Virgile*, qui sépara l'abbaye de Saint-Pierre de la cathédrale, fit une nouvelle dédicace de celle-ci en l'honneur de Saint Rupert, y fit placer honorablement les reliques de ce Saint, & nomma à l'abbaye un des Religieux. Il mourut en 780. Quoiqu'il soit canonisé, il est certain qu'il fut condamné pour de prétendues erreurs, dont les Physiciens l'ont justifié il y a long-temps. Il soutenoit que la terre étoit ronde, qu'il y avoit à nos antipodes des peuples qui étoient éclairés par le même soleil & la même lune que nous. Le Pape Zacharie & Saint Boniface se récrierent contre cette opinion, ne pouvant pas comprendre comment la génération d'Adam avoit peuplé cet autre monde. Selon toute apparence, Virgile fut obligé de se rétracter, quoiqu'il eût raison.

Après Saint Virgile, il y eut encore un Evêque nommé *Bertrik*, qui mourut en 789; mais en 798, *Arnon* fut élevé au rang d'Archevêque par le Pape Léon III, à la recommandation de Charlemagne. Ce Prélat étoit allé prêcher l'Evangile en Esclavonie, & y avoit établi des Evêques, qui devinrent ses suffragans. Il mourut en 821. La liste des successeurs de cet Archevêque comprend les noms de dix ou douze Prélats, qui n'ont rien fait de remarquable. *Herold*, l'un d'eux, fut obligé de se démettre de son archevêché, parce qu'il devint aveugle. A commencer du onzieme siecle, on ne plaça plus sur le Siége de Salsbourg que de grands Seigneurs, ou du moins des gens d'une noblesse distinguée. *Gebhard*, Comte de Helfenstein, ayant été élu Archevêque en 1061, prit le parti du Pape Grégoire VII contre l'Empereur Henri IV, & mérita ainsi, pour lui & ses successeurs, le titre de Légat né du Saint-Siége en Allemagne. Ce fut lui qui fonda l'évêché de Gurc en Carinthie. Cependant l'Empereur Henri IV vint à bout de le chasser de son Siége, & de mettre en sa place un Evêque Schismatique, qui s'y maintint

pendant neuf ans. Gebhard étant mort en 1088, on profita d'une espece de treve qu'il y eut entre le Pape & l'Empereur, pour faire élire & consacrer légitimement *S. Dietmar*, Abbé de St-Pierre de Salsbourg. Mais ce Prélat ayant voulu passer à la Terre Sainte, il y fut massacré en 1101 avec beaucoup de cruauté par les Sarasins. Dans le courant de ce siecle, on trouve sur la liste des Archevêques, *Conrad* fils de Léopold, Marquis d'Autriche; il avoit été d'abord Evêque de Passau; il eut pour successeur *Adalbert*, fils de Ladislas Roi de Boheme. Ce Prélat fut chassé de son archevêché par l'Empereur Frédéric Barbe-rousse; mais il y rentra, & mourut l'an 1200. *Everard de Truchses* ayant été chassé de son Siége, & rétabli après quelques troubles, fonda trois évêchés, qui sont restés ses suffragans; ce sont ceux de Chiemsée, Lavanz & Seckaw. L'Archevêque Everard mourut en 1246.

En 1270, *Ladislas*, frere de Henri, Duc de Pologne & de Silésie, mourut Archevêque de Salsbourg. En 1289, c'étoit *Rodolphe de Hoheneck*, Chancelier de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg. On voulut lui donner pour suc-

cesseur

ceſſeur, Conrad, Duc de Glogaw en Siléſie; mais ce Prince ayant appris qu'on ne buvoit que du vin à Salsbourg, & étant accoutumé à boire de la biere, aima mieux renoncer à cette archevêché que de changer ſon régime. On ignoroit encore l'art de tranſporter les liqueurs fortes d'un lieu dans un autre, & on ne buvoit que des productions de ſon cru. Je n'ai rien de particulier à dire des Archevêques des quatorzieme & quinzieme ſiecles. *Mathieu Langius*, Cardinal Evêque de Gurc, fut auſſi Archevêque de Salsbourg, & mourut en 1540, âgé de 72 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Erneſt*, fils du Duc de Baviere, qui étoit auſſi Evêque de Paſſau, mais ſans avoir été dans les Ordres : il mourut en 1560. Son ſucceſſeur aſſiſta au Concile de Trente, & tint quelques Conciles provinciaux à Salsbourg : il mourut en 1586. Ce fut ſous *Wolfgang Thierry* que la cathédrale de Salsbourg fut entiérement conſumée en 1598. On s'occupa preſque auſſi-tôt du ſoin de la réparer, mais on fut long-temps à mettre ce grand ouvrage à ſa perfection; il ne fut achevé qu'en 1628. Pendant ce temps, le Siége fut occupé par *Marc Siticus d'Altæmps*, petit neveu du Pape

Pie IV, & neveu de Saint Charles Borromée. Son ſucceſſeur fut *Pâris*, Comte *de Lodron*, qui fonda à Salsbourg, en 1625, une Univerſité qui eſt encore gouvernée par les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre. L'Archevêque Pâris ne mourut qu'en 1653. Il fut remplacé par un Comte *de Thun*, & celui-ci par un Comte *de Kuenbourg*; l'un & l'autre furent Cardinaux : le dernier mourut en 1687. Ce Siége a été enſuite encore rempli par un Comte *de Thun*, mort en 1709, un Comte *de Harrach*, mort en 1727, un Baron *de Firmian*, un Comte *de Dietricſtein*, un Comte *de Schratembach*; enfin, depuis 1772, il eſt occupé par *Jerôme*, Comte *de Colloredo*.

L'Archevêque de Salsbourg regarde comme ſon premier ſuffragant, l'Evêque de Paſſau; mais celui-ci, comme je le dirai dans un moment, ſe croit indépendant, du moins ſoumis immédiatement au Saint Siége. Ses autres ſuffragans ſont les Evêques de Ratisbonne, de Freiſingen, de Brixen, de Gurc, de Chiemſée, de Seckau, & de Lavan. Les Evêques de Vienne en Autriche & de Neudſtat le reconnoiſſoient auſſi pour leur Métropolitain; mais en 1722, Vienne

fut érigée en Archevêché, & Neudstat lui fut donné pour suffragant.

Le chapitre de l'église métropolitaine est composé de vingt-quatre Capitulaires, & de quelques Domicellaires. On fait, pour y entrer, les preuves usitées dans les grands chapitres d'Allemagne. Le chapitre a à sa tête quatre dignités, qui sont le Prévôt, le Doyen, le Custode, & l'Ecolâtre. L'Archevêque a les plus beaux droits sur ses suffragans; car c'est lui qui nomme les quatre derniers, qui les sacre sans qu'ils aient besoin de Bulles ni de confirmation du Pape: il nomme à tous les canonicats pendant les mois du Pape, en vertu d'un indult que la Cour de Rome est accoutumée d'accorder à tous les Archevêques de Salsbourg. Il continue de porter le titre de Légat né du Saint Siége, & de Primat de Germanie, depuis que l'archevêché de Magdebourg est sécularisé. Il est vêtu de rouge, comme les Cardinaux. Il a quatre Grands-Officiers héréditaires, qui sont le Comte de Lodron, Grand-Maréchal; le Comte de Tœringen, Grand-Chambellan; le Comte de Kuenbourg, Grand-Echanson; & le Comte actuellement Prince de Lamberg, Grand-Maître d'Hôtel. Les Archiducs d'Autri-

che ſont Avoués ou Protecteurs nés de l'Archevêché.

Depuis 1701, les Archevêques de Salsbourg ont inſtitué un Ordre, qu'ils ont nommé de *Saint Rupert*, & établi des places & des penſions pour les Chevaliers, qui ne ſont qu'au nombre de douze, & qui font les mêmes preuves & les mêmes vœux qu'à Malte. L'un d'eux eſt Commandant ou Burgrave du château ou citadelle de Salsbourg. Les appels des jugemens de l'Officialité archiépiſcopale en matieres eccléſiaſtiques, ſe portent directement à Rome, ſans paſſer dans aucun cas par le Tribunal de la Nonciature à Vienne. L'Empereur donne à l'Archevêque de Salsbourg le titre de Dilection, comme aux Electeurs Eccléſiaſtiques, & ne traite les autres Evêques, même Princes, que de Révérendiſſimes. L'Archevêque convoque & dirige le Cercle de Baviere, conjointement avec l'Electeur de ce nom, & il dirige même celui des Princes avec les Archiducs d'Autriche. Il a droit de manger à la table de l'Empereur, même avec l'Impératrice, ce qui eſt une grande diſtinction. Ses revenus ſont très-conſiderables, car, ſuivant les dernieres & les meilleures notions, ils montent juſqu'à quatre millions de florins, dont la plus

grande partie provient des Salines. Ceux du chapitre le sont à proportion, & on estime que la place de Grand-Doyen vaut vingt-cinq mille écus d'Allemagne. Son état militaire n'est pas considérable, le pays étant assez défendu par sa nature; l'Evêque n'entretient qu'environ mille hommes d'infanterie & quelques cavaliers pour sa garde. Mais on assure que les habitans du pays en état de porter les armes, pourroient monter à 25,000 hommes.

La ville de Salsbourg est environnée d'un côté par une vaste plaine, & de l'autre par trois montagnes; elle est traversée par la riviere de Salsa, que l'on y passe sur un pont. Ses fortifications consistent en onze bastions, huit d'un côté de la riviere, & trois de l'autre; mais sa principale force est dans sa citadelle, bâtie sur un rocher qui plonge sur la ville : on la croit imprenable. Elle renferme un arsenal bien garni, & des magasins immenses de vivres & de munitions, qui la mettent en état de soutenir un long siége. La garnison est assez nombreuse, & n'est jamais changée. On ne permet aux habitans de Salsbourg & aux étrangers d'entrer dans cette citadelle & de la visiter qu'une fois l'année; d'ailleurs,

on a ſoin que rien ne manque à ceux qui l'habitent. La ville eſt bien peuplée & bien bâtie, mais les rues en ſont étroites; l'Archevêque y a deux palais, celui d'été & celui d'hiver : le dernier, qui eſt du côté de la montagne, eſt magnifique; la place qui eſt en face, eſt ornée d'une belle fontaine; & de l'autre côté de cette place, eſt un bâtiment qui ſert aux aſſemblées des Etats, aux Tribunaux & Conſeils d'Adminiſtration; il contient auſſi une belle bibliotheque publique. Le palais d'été, que l'on nomme *Mirabelle*, a vue ſur la plaine, & de beaux jardins.

On remarque encore dans la ville les palais des Evêques de Chiemſée, des Comtes de Lodron, & des Barons de Kuenbourg, & un ancien amphithéatre taillé dans le roc, reſte de l'ancienne ville de Juvavia. L'égliſe métropolitaine, qui a été rétablie, comme je l'ai dit, au dix-ſeptieme ſiecle, eſt à l'extérieur de belles pierres, & en dedans de beaux marbres. Son tréſor eſt riche en reliques & en ornemens. Elle eſt ſi grande, que l'on y a placé juſqu'à cinq jeux d'orgues pour ſe faire entendre de tous côtés. Celle de Saint-Pierre eſt la plus ancienne, & étoit originairement la cathédrale; elle tient

à l'abbaye dont j'ai parlé. J'ai dit que les Bénédictins de cette abbaye avoient le gouvernement de l'Université de Salsbourg ; en conséquence ils ont fait faire un grand bâtiment qui renferme les salles convenables, & une grande bibliotheque. Le séminaire archiépiscopal & le collége Valérien n'en sont pas éloignés, & ont leurs églises. Il y en a en tout dans la ville vingt-sept, dont sept tiennent à des couvens, & cinq à des hôpitaux ; il y a en outre quatre colléges. La ville de Salsbourg a fait autrefois des efforts pour être libre & Impériale ; mais ils ont été inutiles, & elle a été de plus en plus assujettie à son Archevêque. Il y auprès de la ville un très-beau chemin taillé dans le roc, auquel on a travaillé pendant un assez grand nombre d'années, & qui n'a été fini qu'en 1767, sous l'Archevêque Sigismond ; ce qui a été cause que l'on a placé à l'entrée de ce chemin une statue colossale de Saint Sigismond, en marbre blanc, haute de quinze pieds. J'ai dit, au commencement de cet article, tout ce que je pourrois dire ici des différentes villes que contient le territoire de l'archevêché de Salsbourg, qui s'avance dans le Tirol & la Carinthie, & confine égale-

ment à la Stirie, qui est une province de la domination Autrichienne. J'ai aussi parlé des productions de ce pays. Les fameuses salines de Halley ne sont qu'à quelques lieues de la capitale. Tous les environs sont remplis de châteaux appartenans à l'Evêque, & de couvens de l'un & l'autre sexe.

Passons aux suffragans de Salsbourg, qui sont du Cercle de Baviere & ont rang parmi les Etats de l'Empire. L'évêché de *Freysingen* est entouré de tous côtés du duché de Baviere, du moins quant à ce qui est contigu à la ville épiscopale; car d'ailleurs l'évêché ayant fait dans différens temps de grandes acquisitions, il a des terres jusque dans le Tirol, la Stirie & la Carniole. Il reconnoît pour son Fondateur *Saint Corbinien*, qui étoit né à Châtres (aujourd'hui Arpajon) dans dans le diocese de Paris. Le Pape Grégoire III l'envoya, vers l'an 718, prêcher l'Evangile en Baviere. Il fixa sa résidence à Freysingen, sous la protection du Duc Théodon, qui vivoit encore; mais après la mort de ce Prince, sa veuve, la Duchesse Blitrude, persécuta ce Saint, qui se retira avec son Clergé dans le Tirol. Luitprand, Roi des Lombards,

lui donna quelques terres, dont l'évêché jouit encore aujourd'hui. Saint Corbinien mourut dans ce pays, & son corps fut transporté, quelques années après sa mort, à Freysingen, où ses reliques sont conservées. Il eut pour successeur son frere *Erembert*, qui fut rétabli dans son ancienne résidence par Saint Boniface, protégé par l'Empereur Charlemagne. On compte ensuite neuf Evêques, dont nous ignorons les actions; jusqu'à *Dracolfe*, qui s'étant mal conduit & ayant dissipé les biens de son église, se noya ou fut noyé dans le Danube en 926. Au milieu de ce même siecle, les Hongrois barbares ayant fait une irruption dans la Baviere, & ayant voulu piller Freysingen, furent, à la priere du Saint Evêque *Lambert*, frappés d'aveuglement, & obligés de se retirer.

Pendant le douzieme siecle, les grandes querelles qu'il y eut entre les Empereurs & les Papes, mirent le trouble dans l'évêché, & y occasionnerent des schismes. Le Duc Guelfe de Baviere saccagea Freysingen en 1116, & cette ville éprouva des incendies en 1159, 1216 & 1226. Au milieu de ces désordres, Freysingen eut un Evêque d'une grande distinction,

science & réputation ; ce fut *Othon*, fils de Léopold, Marquis d'Autriche. Il procura à son évêché la souveraineté de ses principales terres, le Comte de Schiren, dont la famille prenoit le titre d'Avoué de l'évêché, & en étoit sous cette dénomination absolument la maîtresse, ayant cédé tous ses droits à l'Evêque Othon : ce Prélat est encore connu par une Chronique qui porte le nom de Freysingen, & qui s'étend depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an 1152. Othon, après s'être fait tant d'honneur comme Evêque, se fit Moine de l'Ordre de Cîteaux en Bourgogne, mourut Abbé de Morimont en 1159, & y est enterré. Pendant le cours du treizieme siecle, l'évêché fit encore de grandes acquisitions. L'Evêque *Conrad de Tolsner* acquit, en 1249, le bourg de Guermich & la seigneurie adjacente. En 1272, sous l'épiscopat de *Conrad II*, des Waldgraves du Rhin, le comté d'Ismaning fut soumis à l'évêché. Environ quarante ans après, l'Empereur Louis de Baviere lui céda tous les droits qu'il pouvoit avoir sur ce comté, en lui donnant l'investiture. En 1294, sous l'Evêque *Emicon*, Comte de Mosbourg, le comté de Mir-

tenvald fut encore uni à l'évêché, & de plus celui de Verdenfels, sur les confins du Tirol, qui est très-considérable. Pendant le quatorzieme siecle, il paroît qu'il y eut des troubles, des guerres & même des assassinats pour la possession de l'évêché de Freysingen. Au commencement du quinzieme, les Ducs de Baviere ayant renoncé à tous leurs droits sur le comté de Verdenfels, la possession en fut tout-à-fait assurée aux Evêques de Freysingen. Les troubles continuerent pendant le grand schisme; enfin, à la fin du quinzieme siecle, les Princes de Baviere ambitionnerent de placer cet évêché dans leur Maison, &, à quelques légeres interruptions près, il y a eu, pendant les 16e, 17e & 18e siecles, sept Evêques de cette illustre Maison. Le septieme & dernier qui ait rempli ce Siége, a été *Jean-Théodore*, Cardinal, aussi Evêque de Ratisbonne & de Liége, mort en 1762. Il a été remplacé par *Clément-Venceslas de Saxe*, qui s'est démi de l'évêché de Freysingen en 1769, lorsqu'il est devenu Archevêque Electeur de Treves. On a élu à sa place *Louis-Joseph*, Baron de *Welden*, qui l'est actuellement.

La cathédrale de Freysingen étoit autrefois desservie par des Moines ; on ne sait pas précisément quand ils ont été sécularisés & convertis en Chanoines. Dans l'état actuel, le chapitre est composé d'un Prévôt, premiere dignité d'un grand revenu (qui est presque également indépendant de l'Evêque & du Chapitre, & n'est pas obligé d'être ni d'avoir été Chanoine), de quatorze Chanoines, dont trois en dignités, le Doyen, l'Ecolâtre, & le Trésorier, & de neuf Domicellaires. On admet également dans ce chapitre les Nobles faisant preuves, ou les Docteurs ; mais l'on ne permet point aux Chanoines de posséder d'autres canonicats. L'Evêque a quatre Grands-Officiers héréditaires, dont les offices sont attachés à des familles de Gentilshommes Bavarois ou de l'évêché ; les Comtes de Præsing possedent celui de Grand-Echanson.

Il n'y a qu'une seule ville dans tout le diocese qui n'est pas plus étendu que la souveraineté de l'Evêque, c'est *Freysingen* même, située sur la petite riviere de Mosac, qui se jette dans l'Iser. Elle s'éleve en amphithéatre depuis le pied sur le sommet de deux montagnes, d'où l'on a la vue la plus étendue & la plus

agréable. C'eſt ſur ce ſommet qu'eſt placé le château, qui ſert de réſidence au Prince Evêque, ainſi que la cathédrale & deux collégiales. Dans la ville baſſe, eſt la grande place du marché, une paroiſſe, un collége régi par les Bénédictins, deux couvens, un hôpital, & une maiſon d'orphelins. Sur la ſeconde montagne, qui eſt à l'occident, eſt l'ancienne abbaye de Bénédictins, dédiée à Saint Etienne, & une troiſieme collégiale. Hors de la ville, ſont les jardins de l'Evêque, & un beau couvent de Prémontrés. J'ai dit, il n'y a qu'un moment, en quoi conſiſtoient les autres principales terres de l'évêché, & quand elles y avoient été réunies.

Les terres de l'Evêque de *Ratisbonne* ſont ſituées auprès de la ville de ce nom; mais cette ville, qui eſt libre & Impériale, n'en dépend en aucune maniere. Ses poſſeſſions & ſes revenus ne ſont pas bien conſidérables, auſſi eſt-il rarement poſſédé ſeul; il l'eſt cependant aujourd'hui. Le dioceſe n'eſt pas non plus bien étendu, quoiqu'il renferme une bonne partie du duché ou électorat de Baviere.

On commence la liſte de ces Evêques

par *Saint Paulin*, qui vécut, dit-on, l'an 470. On lui donne pour ſucceſſeur *Saint Loup*, Apôtre de l'Eſclavonie, qui ſouffrit le martyre à Ratisbonne en 489. On place enſuite *Rater* & *Saint Emerand*, qui avoit été Evêque de Poitiers, & vint à Ratisbonne où il réſida pendant quelques années. Il fut aſſaſſiné dans un village nommé Elfendorf, par Lambert, fils de Théodon, Duc de Baviere. Le pere blâmant la cruauté de ſon fils, fit bâtir, en l'honneur de S. Emerand, une égliſe, qui eſt devenue depuis une fameuſe & puiſſante abbaye, dont je parlerai bientôt. On donne pour ſucceſſeur à Saint Emerand, *Saint Erard*, Irlandois de Nation, d'abord Evêque en Irlande, & qui vint prêcher l'Evangile en Germanie avec ſon frere Saint Hidulphe, qui fut Evêque de Treves. *Saint Erard* mourut à la fin du ſeptieme ſiecle, & peu après *Saint Rupert*, qui avoit été Evêque de Worms, puis de Salsbourg, le devint de Ratisbonne. Enfin, vers l'an 723, *Saint Boniface*, Apôtre de l'Allemagne, & le premier Archevêque de Maïence, établit un Evêque fixe, & en réſidence conſtante à Ratisbonne ; ce fut *Saint Garibalde*. Tous ſes prédéceſſeurs

n'avoient été que des Evêques Régionnaires. Celui-ci fit sa cathédrale de l'église de l'abbaye de Saint-Emerand, dont les Moines composerent son Clergé : il mourut en 752. Son troisieme successeur fut *Saint Adelwin*, qui fit bâtir l'église Saint-Etienne, & voulut y transférer sa cathédrale ; mais cet arrangement n'eut pas lieu encore. Sous l'Evêque Adelwin, Charlemagne fit assembler un Concile à Ratisbonne, & on y condamna les erreurs de Félix d'Urgel. Adelwin mourut en 814, & ce ne fut que l'an 968, sous l'Evêque *Michel*, douzieme depuis Saint Garibalde, que la cathédrale fut transférée à Saint-Etienne & séparée de l'abbaye de Saint-Emerand. Michel eut pour successeur *Saint Wolfgang*, qui avoit été Moine & Missionnaire, & fut placé sur le siége de Ratisbonne par l'Empereur Othon II. Il réforma le Clergé séculier & régulier de son diocese, & mourut en 994. Environ soixante ans après sa mort, le Pape Léon IX étant à Ratisbonne, le canonisa. Pendant le courant du onzieme siecle, il y eut jusqu'à quatre Evêques du nom de *Gebhard*, & un du nom d'*Othon*, qui prit parti pour l'Empereur Henri IV.

dans la grande querelle contre les Papes. L'Evêque Othon fut tué dans une bataille, où périrent aussi un Archevêque de Cologne & un Evêque de Lauzanne. Au douzieme siecle, les Evêques de Ratisbonne furent plus tranquilles, & on vit sur ce Siége des Prélats de grandes Maisons, entre autres le fils d'un Duc de Carinthie. L'Evêque *Henri* s'étant croisé pour la Terre-Sainte, y périt en 1155. L'Evêque *Everard* mourut de la peste en Italie en 1167, y ayant suivi l'Empereur Frédéric Barbe-rousse, qui faisoit la guerre au Pape. *Godefroi*, son successeur, fut Chancelier de ce même Empereur Frédéric I, & de Henri VI. L'Evêque *Conrad* le fut de l'Empereur Frédéric II, & mourut en 1226. *Sifroy*, qui le remplaça, eut la même place; mais il fut excommunié par le Pape, à cause de son trop grand attachement à l'Empereur. Il mourut en 1247. *Adalbert* au contraire prit le parti du Pape, fut chassé par l'Empereur, & finit ses jours, retiré dans un couvent de l'Ordre de Cîteaux. Après sa mort, le Pape & l'Empereur s'accorderent pour placer sur le Siége de Ratisbonne un grand Théologien & un fameux

meux Philoſophe, ce fut *Albert*, de l'Ordre des Dominicains ; mais il ne conſerva que pendant trois ans cette dignité ; il s'en démit au bout de ce temps-là, & ſe retira dans un couvent de ſon Ordre, en 1263. Dix ans après, le Pape Grégoire X lui ordonna de ſe rendre au Concile général de Lyon ; il obéit, & s'y fit généralement admirer : il mourut en 1280, étant de retour à Cologne, & âgé de quatre-vingt huit ans. Il a été béatifié quatre cents ans après. Quelques ſoupçons de magie ont été cauſe que ſa canoniſation n'a été ni plus prompte ni plus complette. On convient cependant qu'il a mérité l'épithete de *grand*, qui lui eſt généralement accordée. Il avoit donné ſes leçons à Paris dans la place aujourd'hui nommée *Place Maubert*. Saint Thomas d'Aquin, ſon diſciple, lui a fait beaucoup d'honneur.

Ce fut ſous l'épiſcopat de ſon ſucceſſeur *Léon* que la cathédrale, qui ſubſiſte encore, fut achevée. Pendant le cours du quatorzieme ſiecle, l'évêché tomba entre les mains de pluſieurs Evêques, mauvais adminiſtrateurs, qui furent, à cauſe de cela, dépoſés par les Papes, ou chaſſés par les Empereurs. A la fin du quinzieme

ſiecle, un Prince de la Maiſon de Baviere, nommé *Rupert*, occupa ce ſiége, ne s'y établit qu'avec beaucoup de difficulté, & mourut en 1507. *Jean*, ſon neveu & ſon coadjuteur, lui ſuccéda, & mourut en 1528. Quarante ans après, *Philippe*, fils de Guillaume, Duc de Baviere, fit poſtuler pour cet évêché, & l'obtint, quoiqu'il n'eût que trois ans; il fut Cardinal à dix-huit, & mourut deux ans après. Il eut pour ſucceſſeur *Sigiſmond-Frédéric Fugger*, qui mourut en 1600. Pendant le cours du dix-ſeptieme ſiecle, les Evêques furent choiſis parmi les Chanoines des Maiſons nobles & deſtinguées de la Baviere. Le Cardinal de *Wartemberg* poſſéda, pendant quelque temps, ce dioceſe & pluſieurs autres. Enfin, en 1668, *Albert-Sigiſmond de Baviere* ſuccéda au Cardinal *de Thun*, qui étoit en même temps Archevêque de Salsbourg & Evêque de Ratisbonne; &, pendant un ſiecle qui s'eſt écoulé depuis cette époque juſqu'à nos jours, cet évêché n'eſt plus ſorti des mains des Princes de Baviere; quatre d'entre eux l'ont ſucceſſivement poſſédé. Le dernier eſt mort en 1762, & a eu pour ſucceſſeur le Prince *Clément de*

Saxe, qui, ayant été élu Electeur de Treves en 1769, s'est démis de l'évêché de Ratisbonne, qui est actuellement rempli par le Comte *Antoine Ignace Fugger*.

Le chapitre est composé de quinze Chanoines Capitulaires, & de neuf Domicellaires; on y admet également ceux qui peuvent faire les preuves de noblesse, & les Docteurs en Théologie. Les dignités du chapitre sont au nombre de six. L'Evêque a de Grands Officiers héréditaires, qui possedent à ce titre des fiefs dans le domaine de l'évêché & aux environs. Le Comte de Toeringen est Grand-Maréchal.

Je parlerai, à la fin de cet article, de la ville libre & Impériale de Ratisbonne, & auparavant même des trois abbayes qu'elle renferme. Quant aux possessions de l'Evêque, la principale est le bourg de *Daunaustof* sur le Danube, à quatre lieues de Ratisbonne. Il est au pied d'une montagne sur laquelle est un château ruiné. Il y a deux autres châteaux & neuf ou dix villages qui en dependent. *Wert* est aussi un assez gros bourg, avec un beau château, résidence ordinaire de l'Evêque; il n'est pas éloigné de Daunaustof, ni du Danube. La seigneurie de *Hohenbourg* étoit autrefois un margra-

viat; le chef-lieu & une partie furent donnés à l'évêché par les derniers Margraves, dès le treizieme ſiecle, auſſi bien que le comté de *Luperck*, par l'Evêque Conrad.

L'évêché de *Paſſau* eſt, à ce que prétend l'Archevêque, le dernier des ſuffragans de Salsbourg, ſitués dans le Cercle de Baviere : il s'étend le long du Danube ; ſa capitale eſt bâtie ſur ce fleuve. La ville eſt bien moins ancienne que l'évêché; car celui-ci prétend avoir été fondé dès le premier ſiecle de l'Egliſe, non pas dans la ville de Paſſau même, qui n'étoit point encore fondée, mais dans une ancienne ville que l'on appeloit *Laureacum*, & qui étoit ſituée à l'embouchure de l'Ems dans le Danube. Cette ville, que l'on a appelée enſuite en allemand *Lorch*, n'eſt plus qu'un petit village nommé *Lorich* ; c'eſt là que *S. Laurent*, diſciple des Apôtres, vint, dit-on, de Rome dès le premier ſiecle de l'Egliſe. Au troiſieme, *Saint Florian*, Apôtre de la Pannonie, y ſouffrit le martyre, & fut noyé dans l'Ems ſous l'Empire de Dioclétien. Dans ce même ſiecle, *Saint Maximilien*, qui avoit été ſacré Evêque par le Pape Sixte II, s'étant élevé avec vigueur contre le culte idolâtre qui étoit

encore en usage dans ce pays, fut décapité l'an 289. Il eut pour successeur *Saint Quirin*, que l'on prétend avoir été fils de l'Empereur Philippe. Il y a bien des Auteurs qui pensent que cet Empereur a été le premier qui ait professé le Christianisme, quoique d'ailleurs il ne l'établît point dans l'Empire, & qu'il fût assez méchant. On trouve ensuite une lacune dans la suite de ces Evêques, puisque l'on voit que Constance mourut l'an 327, & tout de suite que Théodore, zélé partisan des Catholiques contre les Hérétiques Ariens, reçut le pallium du Pape Simmaque, & mourut en 524. A la fin de ce siecle, *Erchenfride* fut établi Evêque à Passau par Théodon, Duc de Baviere, aux instances de Saint Rupert, premier Evêque de Salsbourg; mais il paroît que peu d'années après, ce siége épiscopal fut uni à celui archiépiscopal de Lorch. *Brunon*, sous qui se fit cette réunion, mourut en 698. Les choses resterent sur ce pied pendant tout le cours du huitieme siecle, & même du neuvieme. Les Prélats prenoient quelquefois les deux titres réunis d'Archevêque de Lorch & d'Evêque de Passau. Plusieurs d'entre

eux furent les Apôtres des pays, à l'entrée desquels étoient situees leurs villes épiscopales, c'est-à-dire, de la Pannonie, de la Hongrie, & de la Moravie. Ils y établirent plusieurs évêchés, qui les reconnoissoient pour leurs Fondateurs & leurs Métropolitains. Mais au douzieme siecle, les Barbares ayant entiérement ruiné la ville de Lorch, il ne fut plus question que de Passau. Les Prélats de cette ville soutinrent toujours qu'ils étoient Archevêques, & ceux de Salsbourg voulurent les obliger à se reconnoître pour leurs suffragans. Cette querelle a duré long-temps, & dure, pour ainsi dire, encore. Au onzieme siecle, les Empereurs & les Papes ayant eu ensemble les plus grands différens, Grégoire VII sacra Evêque de Passau, *Altman*, qui fut chassé & persécuté par l'Empereur Henri IV; cette persécution lui a valu l'honneur d'être regardé comme Saint: il mourut en 1091. Le siecle suivant, Passau vit sur son siége *Conrad*, fils de Léopold, Marquis d'*Autriche*, & qui passa ensuite à l'archevêché de Salsbourg. A la fin de ce même siecle, *Thibault*, Comte de *Bergheim*, Evêque de Passau, mourut à la Terre-Sainte en 1189. Pendant le treizieme

ſiecle, l'évêché de Paſſau fut agité de grands troubles; pluſieurs Evêques furent déclarés Schiſmatiques, pour être trop attachés aux Empereurs, & d'autres chaſſés par les Empereurs, à cauſe de leur attachement aux Papes. En 1322, *Albert de Saxe* obtint cet évêché du Pape Jean XXII, malgré le chapitre, qui avoit élu *Albert* d'*Autriche*, fils de l'Empereur Albert II : ils allerent plaider leur cauſe à Rome; enfin le dernier renonça à ſes prétentions ſur l'évêché, pour ſe marier. Albert de Saxe en reſta paiſible poſſeſſeur, & mourut en 1342. *Georges de Hohenloe* ne parvint à être Evêque de Paſſau, au commencement du quinzieme ſiecle, qu'avec beaucoup de difficultés. Il mourut Cardinal, Archevêque de Strigonie, & Primat de Hongrie, en 1422. Environ trente ans après, le Cardinal *Georges Eſter* fut placé ſur ce ſiége malgré le chapitre, par le crédit de l'Empereur Frédéric III, qui le ſoutint par la force des armes, juſqu'à ce que ce Prélat ſe noya près de Vienne en 1482. Le ſiecle ſuivant, *Erneſt de Baviere*, petit-fils, par ſa mere, de l'Empereur Frédéric III, fut Evêque de Paſſau en 1517, & Archevêque de Salsbourg en 1540. Les Evêques de Paſſau ne furent

point troublés dans leurs possessions par les Luthériens, & en 1598, *Léopold d'Autriche*, frere de l'Empereur Ferdinand II, en fut élu Coadjuteur, devint Evêque en 1600, & obtint aussi l'évêché de Strasbourg. Mais en 1627 il renonça, pour se marier, à tous ses bénéfices; il les fit passer à son neveu *Léopold Guillaume*, qui mourut à Vienne en 1662. Il fut encore remplacé par un Prince de la Maison d'Autriche, mais qui mourut au bout de deux ans. Au commencement de ce siecle, Passau avoit pour Evêque *Jean Philippe de Lamberg*, qui fut Cardinal, & mourut en 1712. En 1723, il y a eu un autre Evêque de la même Maison de Lamberg, qui a occupé ce siége pendant long-temps, & qui a obtenu une décision du Pape, très-favorable à ses droits, puisqu'il a été déclaré, en 1728, par le Pape Benoît XIII, & définitivement en 1732, par Clément XII, indépendant de l'Archevêque de Salsbourg, & soumis immédiatement au Saint-Siége, & a obtenu de porter le pallium. Il est vrai que ces graces ne lui ont été accordées que parce qu'il a perdu un certain nombre de paroisses, qui ont été ajoutées à l'évêché de Vienne, lorsque celui-ci a été érigé en archevê-

ché. Jusque-là, l'Archevêque de Salsbourg avoit toujours gagné son procès contre les Evêques de Passau, notamment en 1693, sous le Pape Innocent XII, nonobstant les indults des Papes Jean XXIII & Martin V, accordés aux Evêques de Passau en 1415 & 1420, qui les déclaroient successeurs légitimes des Archevêques de Lorch. L'Evêque actuel est de la Maison d'*Auersperg*; il n'est monté sur ce siége qu'en 1783.

L'Evêque de Passau a de Grands-Officiers héréditaires : les Princes de Lamberg possedent actuellement la charge de Grand-Maréchal de l'évêché ; celle de Chambellan appartient au Comte de Aham, & celle d'Echanson, au Comte de Wessenwolf. Le chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines, dont quinze Capitulaires & neuf Domicellaires. Il y a toujours une prébende en réserve, dont les revenus servent à l'entretien du pont sur le Danube.

L'Evêque de Passau a des revenus si considérables, qu'on les fait monter à quatre-vingt mille écus d'Allemagne. La ville épiscopale est située sur le Danube, au point où ce fleuve reçoit les deux rivieres d'Inn & d'Ilz. Ce fleuve & ces

deux rivieres la séparent en trois parties; la premiere est la ville de Passau, proprement dite, située sur la rive méridionale du Danube; elle est bornée à l'occident par l'Inn : on y passe cette riviere sur un pont, au delà duquel commence le quartier appelé *Innstat*, qu'on prétend avoir été jadis une ville particuliere, qui portoit le nom de *Bojodurum*. Sur la rive septentrionale du Danube, est *l'Ilzstat*, qui est dominé par la montagne de Saint-Georges, au pied de laquelle coule la riviere d'Ilz. Sur le sommet, est le château d'*Hauberhaus*, & plus bas, celui de *Niderhaus*. Ces deux châteaux sont très-forts, à cause de l'escarpement de la montagne; cependant, en 1741, ils furent pris par les François, & en 1742, repris par les Autrichiens. La ville est entiérement entourée de murs & de fossés, excepté des côtés des rivieres & de la montagne. La cathédrale est belle & grande; elle a été rebâtie depuis un siecle, ayant été endommagée & enfin consumée dans les derniers incendies, & elle en a essuyé de très-considérables en 1181, 1316, 1354, 1662, & 1680. Près de cette église, est le palais de l'Evêque, qui est de la même date. La plus ancienne église de la ville est

l'abbaye de Bénédictins ; on y remarque aussi la paroisse de Saint-Paul, les couvens des Récollets & des Capucins, & le collége ci-devant dirigé par les Jésuites. Hors la ville, est un beau couvent de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin. La situation de Passau rend cette ville très-commerçante ; d'ailleurs considérée militairement, elle passe pour un poste important sur le Danube. Il est mention de cette ville, sous le nom de *Patavia* ou *Batavia*, dans la notice de l'Empire, dressée au cinquieme siecle, sous le regne d'Honorius. Son nom a fait croire qu'elle étoit anciennement une colonie des Bataves. A la fin de ce même siecle, les Barbares Allemands la prirent sur les Romains ; les Francs s'en emparerent ensuite, & elle étoit regardée, sous la seconde Race de nos Rois, comme la capitale de la Baviere. Pendant les troubles qui s'eleverent dans cette province, elle secoua le joug de ses Ducs, & prétendit être libre ; mais l'Empereur Othon III la déclara absolument soumise à son Evêque en 999. Passau est particuliérement célebre par la paix de Religion, qui y fut conclue l'an 1552, sous le regne de Charles-Quint, moyennant laquelle

L'Abbé de *Saint-Emerand*, dans la ville de Ratisbonne, a voix & séance à la Diete de l'Empire, & dans celle du cercle de Baviere. La fondation de cette abbaye remonte, comme je l'ai dit, au septieme siecle. Le Saint qui lui a donné son nom, est regardé comme le quatrieme Evêque de Ratisbonne. Ayant été soupçonné d'un crime dont il n'étoit pas coupable, le Duc Théodon de Baviere le fit assassiner à Elfendorf en Baviere; mais l'innocence du Saint ayant été reconnue par miracle, Théodon fit bâtir en son honneur l'abbaye qui subsiste encore. Elle fut pendant long-temps unie en quelque sorte à l'évêché de Ratisbonne; mais enfin elle en fut entiérement séparée, & depuis le douzieme siecle, l'Abbé a ses possessions & ses droits tout-à-fait à part. Cependant ce n'est que depuis ce siecle-ci qu'il jouit pleinement de la séance & des prérogatives de Prince; encore l'Electeur de Baviere prétend-il, sous le titre d'Avoué, être Seigneur suzerain de la plupart de ses terres. On prétend conserver dans l'église de Saint-Emerand le corps de Saint Denis l'Aréopagite presque tout entier: les Religieux de l'abbaye de Saint Denis

près Paris ſont bien éloignés d'en convenir.

Il y a encore dans Ratisbonne *deux abbayes de Dames*, dont les Abbeſſes ont rang parmi les Princes de l'Empire, quoiqu'elles reconnoiſſent l'Electeur de Baviere, à titre de leur Avoué, pour Seigneur ſuzerain des terres qu'elles poſſedent. Les Religieuſes de ces deux abbayes vivent à préſent en Chanoineſſes : les ſimples Dames peuvent quitter pour ſe marier; il n'y a que l'Abbeſſe qui fait des vœux. On les diſtingue par les titres de *haut* & *bas monaſtere* de Ratisbonne. Le haut, qui eſt le plus ancien, a pour fondatrice Emma, femme de Louis, Roi de Germanie, petit-fils de Charlemagne, & mere de l'Empereur Charles le Gros. Le bas monaſtere a été fondé vers l'an 900 par Judith, fille d'Arnoud le Mauvais, Duc de Baviere, femme de Henri le Querelleur, auſſi Duc de Baviere, fils de l'Empereur Henri l'Oiſeleur.

Paſſons aux Princes ſéculiers dont les Etats compoſent le Cercle de *Baviere* : le premier eſt, ſans contredit, l'*Electeur Duc* de ce nom, dont le pays occupe la plus grande partie de ce Cercle. On diſtingue

le duché de Baviere en haut & bas. La Haute-Baviere eſt en partie montagneuſe & couverte de forêts, en partie unie, marécageuſe, & remplie de lacs; elle eſt plus propre au pâturage & à la nourriture du bétail, qu'elle n'eſt fertile en grains. La Baſſe-Baviere, au contraire, produit beaucoup de blé & d'excellens fruits. On y trouve deux grandes ſalines, des mines de cuivre, d'argent & de plomb, de belles carrieres de marbre, & de divers côtés des ſources & des bains d'eaux minérales. Le Danube traverſe ce duché de l'occident à l'orient, & y reçoit un grand nombre de rivieres. Les principales ſont le Lech, l'Iſer, l'Inn, & la Salza. On compte dans toute la Baviere ſeize grands lacs & cent ſoixante petits. Je parlerai des plus conſidérables, quand l'occaſion s'en préſentera. Le duché électoral contient 35 villes, quatre-vingt quinze bourgs, plus de mille châteaux, & 11700 villages ou hameaux, non compris le Haut-Palatinat, qui contient treize villes & vingt-huit bourgs, & pluſieurs autres Etats plus petits, appartenans à préſent au même Souverain. Quelques Auteurs ont été juſqu'à ſoutenir qu'il y avoit juſqu'à

vingt

vingt millions d'ames dans le Cercle de Baviere ; mais il y a lieu de croire que ce nombre eſt exagéré. Le duché de Baviere a ſes Etats, & le Haut-Palatinat les ſiens. Ils ſont également composés des trois Ordres, Clergé, Nobleſſe, & Bourgeoiſie ; les premiers ne s'aſſemblent plus depuis long-temps que par des Députés qui les repréſentent, qui ſont en petit nombre, & fort dociles aux volontés de l'Electeur leur Souverain ; & les Etats du Haut-Palatinat ne ſe ſont plus aſſemblés depuis 1628. Toute la Baviere eſt Catholique, la branche cadette de la Maiſon Palatine, qui poſſédoit ce duché dès le ſeizieme ſiecle, ayant toujours été très-attachée à l'ancienne Religion, & ayant toujours écarté les novateurs de ſon pays. Il n'en a pas été de même du Haut-Palatinat, qui appartenoit aux Electeurs Palatins de la branche aînée : mais depuis que la Maiſon de Baviere s'en eſt miſe en poſſeſſion, elle y a rétabli la Religion Catholique dans tous ſes droits ; cependant il y a encore des Proteſtans : les égliſes & les bénéfices y ſont en grand nombre, fort riches, & les Sciences & les Lettres y ſont très-cultivées. Il y a une fameuſe Univerſité à

Ingolſtat, & de ce ſiecle-ci, une Académie de Sciences, d'Arts & de Belles-Lettres à Munich : un grand nombre de manufactures de toute eſpece enrichiſſent le pays ; le débit des marchandiſes s'en fait par le Danube & les rivieres adjacentes.

Tout le monde ſait que la Baviere étoit autrefois habitée par des peuples que l'on nommoit les *Boïens* ; ils étoient originaires Gaulois : mais ayant été chaſſés de leur pays, ils paſſerent le Rhin, & pénétrerent dans la Germanie juſqu'en Boheme ; là, ils trouverent d'autres Barbares, nommés les *Marcomans*, qui les repouſſerent juſque dans la Norique, partie de la Germanie, qui prit leurs noms, d'où eſt dérivé celui de Baviere. Clovis ayant ſoumis ces peuples & bien d'autres, & les enfans de ce conquérant ayant partagé ſes vaſtes Etats, la Baviere fut compriſe dans l'Auſtraſie. Les Rois Francs de cette contrée établirent en Baviere des Ducs, dont on croit que le premier s'appela *Gerbaud*, après lequel on compte *Taſſillon I*, *Gerbaud II*, *Théodon I*, & *Théodon II*. Celui-ci avoit pour capitale Ratisbonne ; il partagea ſon duché entre ſes trois fils. *Grimoald* le ſecond eut le

centre, qui est proprement la Baviere actuelle, avec la ville de Freysingen. Ce Duc étant mort sans enfans, son frere *Théodebert* joignit sa portion à la sienne, & étant ainsi devenu très-puissant, transmit ses Etats à son fils *Hughert*, qui fut suivi *d'Odillon*, & celui-ci de *Tassillon II*, qui fut le dernier Duc de Baviere de l'ancienne famille des *Agilulfiens*. Ce Tassillon se soumit d'abord au Roi Pepin; mais il se révolta ensuite contre Charlemagne, qui le vainquit à deux reprises différentes, le dépouilla de ses Etats, & le renferma ensuite dans un monastere où il mourut. La Baviere, alors partagée en comtés, fut long-temps sans Ducs. Les fils de Louis le Débonnaire, petit-fils de Charlemagne, ayant partagé son vaste Empire, la Baviere entra dans le lot de Louis, Roi de Germanie, qui demeura presque toujours à Ratisbonne. Après sa mort, Carloman son fils aîné fut Roi de Baviere; il mourut sans enfans legitimes, fut remplacé par son frere Louis III, qui n'en eut point non plus, & celui-ci par son frere Charles le Gros: ce dernier étant également décédé sans postérité, le royaume de Baviere d'abord, celui d'Italie ensuite, & enfin l'Empire, furent dévolus à Ar-

noud, fils naturel de Carloman. Louis, dit l'*Enfant*, fils d'Arnoud, fut le dernier Empereur de la race de Charlemagne. Ce fut sous son regne que la Baviere recommença à avoir des Ducs. On croit que le premier s'appeloit *Léopold*; quelques Auteurs ont présumé qu'il étoit de la race de Charlemagne. Il fut tué dans une bataille contre les Huns en 907, & il paroît constant qu'il est la tige & la souche de la Maison Palatine. Son fils *Arnoud*, surnommé le *Mauvais*, posséda le duché de Baviere sous les Empereurs Conrad I, Henri l'Oiseleur, & Othon I. Arnoud laissa des enfans, mais ils ne lui succéderent pas; ce fut son frere *Berthold* qui fut Duc de Baviere jusqu'en 945 qu'il mourut: alors l'Empereur Othon donna la Baviere à son frere *Henri le Querelleur*: celui-ci eut un fils, nommé *Henri le Jeune*, qui, malgré quelques troubles, se soutint en Baviere, jusqu'à ce qu'il mourut en 995. Son fils *Henri II* lui succéda, & devint Empereur l'an 1002. Il n'eut point d'enfans, & céda le duché de Baviere à son beau frere *Henri de Luxembourg*: celui-ci fut remplacé par son fils, nommé aussi *Henri*, qui mourut en 1047 sans enfans. La Baviere eut alors pour Duc, pendant

quelques années, *Conrad*, qui fut déposé en 1053. L'Empereur Henri III donna alors la Baviere à son second fils, nommé aussi *Conrad*; mais ce malheureux Prince, accusé d'avoir voulu assassiner son frere aîné l'Empereur Henri IV, fut chassé en 1056. Le même Empereur Henri donna la Baviere à *Welfe* ou *Guelfe*, fils d'*Azon*, Marquis d'Est, & chef des illustres Maisons de Brunswick & de Modene. Les Guelfes posséderent la Baviere pendant trois générations; mais en 1138, *Henri le Superbe*, qui étoit en même temps Duc de Saxe & de Baviere, perdit ces deux duchés: il fut remplacé par *Léopold*, Margrave d'*Autriche*, & celui-ci par son frere *Henri*, qui fut le premier Duc d'Autriche, & qui céda, en 1156, la Baviere à *Henri le Lion*, Duc de Saxe; mais ce Duc ayant été déposé en 1180, la Baviere fut enfin donnée à *Othon de Witelspach*, descendant de l'ancienne Maison de Baviere, qui avoit été dépouillée de ce duché plus de deux cents ans auparavant. C'est de cet Othon que sont descendus tous les Electeurs de Baviere & Palatins depuis le treizieme siecle jusqu'à présent. Nous avons déjà dit, à l'occasion de l'Electorat Palatin, que cette Maison s'est

partagée en deux grandes branches, dont l'une s'est éteinte en dernier lieu : nous avons fait l'histoire succincte, mais exacte, de la premiere & de tous ses rameaux; voici celle de la seconde.

L'on a vu qu'Othon de Witelspach eut pour fils *Louis*, que l'Empereur Frédéric II revêtit de la dignité de Palatin du Rhin. *Othon l'illustre*, fils de celui-ci, se maintint en possession de la Baviere & du Palatinat, ainsi que son fils *Louis*, dit *le Sévere*, qui mourut en 1294. Ce sont les deux fils de celui-ci qui ont fermé les deux branches de la seconde, desquelles seulement j'ai à parler dans ce moment-ci. *Louis*, second fils de Louis le Sévere, eut en partage le duché de Baviere, fut élu Empereur en 1314, par quatre Electeurs, les trois Ecclésiastiques & le Marquis de Brandebourg. L'Electeur Palatin son frere étant du parti opposé, & soutenant Frédéric d'Autriche, son cousin germain, car Rodolphe & Louis étoient petits-fils de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, par leur mere Mathilde, & Frédéric par son pere l'Empereur Albert. Louis vint à bout de son compétiteur, & le fit prisonnier l'an 1322. Il parvint, par son courage & sa fermeté,

à se faire couronner à Rome en 1327, & mourut d'une chute de cheval, ou, selon d'autres, de poison, en 1347. Il eut plusieurs enfans de deux lits. De sa premiere femme, fille d'un Duc de Glogau, en Silésie, naquit *Etienne*, Duc de Baviere, tige de la Maison Electorale, éteinte en dernier lieu; de la seconde, Marguerite de Hollande, héritiere des Comtés de Hollande, de Zélande, & de Haynault, *Guillaume* & *Albert*, qui posséderent successivement ces comtés: Jacqueline, fille de ce dernier, les céda, en 1433, à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Deux autres fils de l'Empereur Louis de Baviere furent successivement Electeurs de Brandebourg; ils n'eurent point d'enfans, & le dernier céda cet Electorat à l'Empereur Charles IV. Pour nous en tenir à la suite des Ducs de Baviere, *Etienne*, dit *l'Agraffé*, conserva ce duché, & eut de sa femme Elisabeth de Hongrie, trois fils, dont la postérité a successivement possédé ce duché: il mourut en 1375. *Etienne II*, son fils aîné, vécut jusqu'en 1413, laissant un fils & une fille. La fille fut la trop fameuse Isabeau de Baviere, femme de Charles VI. Le fils, appelé *Louis*, surnommé le *Barbu*,

ne mourut qu'en 1447, âgé de quatre-vingt-un ans, après une vie fort malheureuse; car ayant voulu faire passer son duché à son fils naturel, au préjudice de son fils légitime *Louis le Bossu*, celui-ci se révolta contre lui & le fit prisonnier. Louis le Bossu se voyant près de mourir sans enfans, livra son pere à son cousin-germain *Henri*, dit *le Riche*, son héritier naturel, qui jouit effectivement de la Baviere jusqu'en 1450 qu'il mourut, laissant la Baviere à son fils *Louis*, qui vécut jusqu'en 1479. Il eut pour fils *Georges*, qui mourut en 1503 sans enfans. Par son testament, il voulut laisser ses biens à *Robert le Vertueux*, Electeur Palatin; mais un parent plus proche se trouva en droit de s'y opposer, & réussit à l'emporter: ce fut *Albert*, arriere-petit fils de Jean, troisieme fils d'Etienne l'Agraffé. Il régna jusqu'en 1508. Il avoit épousé Cunegonde d'Autriche, sœur de l'Empereur Maximilien, de qui il eut *Guillaume IV* & *Louis de Landshut*, qui mourut sans postérité, après avoir joué un assez grand rôle dans les troubles de l'Allemagne. Guillaume IV mourut en 1550, & son fils *Albert V* en 1579. Ces Princes s'allierent avec des

Princesses de la Maison d'Autriche, & furent en conséquence zélés pour les intérêts de la Religion Catholique, & fideles aux Empereurs. Albert V eut trois fils; *Guillame V* l'ainé eut le duché de Baviere; *Ferdinand* le second est auteur d'une branche de *Wartemberg*, qui ne s'est éteinte qu'à la fin du dix-septieme siecle; & Ernest fut Archevêque Electeur de Cologne. Le Duc Guillaume V ne mourut qu'en 1626; mais, dès 1596, il avoit abdiqué son duché en faveur de son fils *Maximilien*, & s'étoit retiré dans un couvent. Maximilien régna pendant cinquante-cinq ans, à compter de la démission de son pere, & ne mourut qu'en 1651. Son regne est assurément illustre & remarquable, puisqu'il accrut considérablement la puissance & la gloire de sa Maison. L'Electeur Palatin s'étant déclaré Luthérien, & s'étant fait élire Roi de Bohême par les peuples de ce royaume, révoltés contre l'Empereur Ferdinand II, fut mis au ban de l'Empire, & déclaré déchu de son électorat. Le Duc Maximilien fut revêtu de cette dignité, & en même temps investi du Haut-Palatinat, qui, quoique tout entier dans le Cercle de Baviere,

avoit toujours appartenu à la branche aînée de la Maiſon Palatine. Maximilien fit pendant cinquante ans la guerre, pour établir, ſoutenir & conſolider cet agrandiſſement de puiſſance; & il eut enfin la ſatisfaction de le voir confirmé en 1648, par le Traité de Weſtphalie. Il fut auſſi confirmé dans le rang d'Electeur, dont avoient joui les Princes de la branche aînée de ſa Maiſon. On créa pour eux un neuvieme électorat, qui devoit s'éteindre à l'extinction de l'une des deux branches, ce qui vient d'arriver. Le même Traité conſerva à Maximilien le Haut-Palatinat. Son fils *Ferdinand-Marie* lui ſuccéda, & régna juſqu'en 1679. Des deux fils de cet Electeur, l'un le remplaça ſous le nom de *Maximilien-Emmanuel*; l'autre fut Electeur de Cologne, & poſſéda pluſieurs autres évêchés en Allemagne. Sa fille épouſa le Dauphin, fils unique de Louis XIV. La vie de Maximilien-Emmanuel a été longue, glorieuſe à certains égards, mais d'ailleurs fort agitée; il n'eſt mort qu'en 1726. Il avoit été marié en premieres noces à l'Archiducheſſe Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'Empereur Léopold, & de l'Infante Marguerite-Thérèſe, fille du Roi d'Eſpagne Philippe IV. Il en avoit

eu trois fils, dont le troisieme seulement avoit vécu quelques années, mais mourut à Bruxelles en 1699, après avoir été reconnu quelques mois auparavant héritier présomptif de la Monarchie d'Espagne. L'Electeur Maximilien-Emmanuel épousa en secondes noces Thérese-Cunegonde Sobieska, fille du Roi de Pologne Jean III, & il eut de ce second mariage neuf enfans, dont quatre lui ont survécu. Le premier a été l'Empereur Charles VII, qui n'a eu qu'un fils, l'Electeur Maximilien-Joseph, mort sans enfans en 1777. Le second fils de l'Electeur Maximilien-Emmanuel s'est appelé le Duc Ferdinand-Marie; il a eu deux fils, morts l'un & l'autre sans enfans. Le troisieme des enfans de Maximilien-Emmanuel, nommé *Clément-Auguste*, est mort en 1761 Archevêque Electeur de Cologne, Evêque de Munster, de Paderborn, d'Osnabruck, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le quatrieme, Jean-Théodore, est mort en 1762, Cardinal, & Evêque de Freysingen, de Ratisbonne & de Liége. Il ne subsiste plus de toute la branche de Baviere que deux veuves, sans enfans, Marie-Anne de Saxe, Electrice douairiere du dernier Electeur Maximilien-Joseph, & Marie-

Anne-Josephe, Princesse Palatine de Sultzbach, veuve du Duc Clément, fils du Duc Ferdinand. Le duché de Baviere & toutes les possessions de la branche descendante de Louis, Duc de Baviere, appartiennent à l'Electeur Palatin, Charles Théodore, qui jusque-là ne possédoit dans le Cercle de Baviere que le duché de Neubourg & la principauté de Sultzbach, dont nous allons parler en même temps, ainsi que de ses nouvelles possessions.

Le titre d'Archisénéchal ou Grand-Maître d'Hôtel de l'Empire, étoit anciennement attaché à la dignité d'Electeur Palatin. Les Electeurs de Baviere ont prétendu qu'il leur étoit passé en même temps que le rang des anciens Electeurs Palatins. Les derniers n'ont pas voulu en convenir, & se sont refusés de même à la prétention du Vicariat de l'Empire (pendant la vacance du trône Impérial), que les nouveaux Electeurs Palatins ont voulu s'attribuer; mais cette querelle est aujourd'hui finie, par la réunion des deux électorats en un seul. On estimoit le revenu de l'électorat de Baviere, avant qu'il fût réuni à l'électorat Palatin, à six millions, provenans des dons gratuits de ses Etats,

de la Gabelle, ou produit du ſel, des droits ſur le vin, la biere & les eaux-de-vie, l'exploitation des bois & des mines, le monnoyage, les acciſes & les péages, ſans compter les impoſitions extraordinaires & occaſionelles, qui ſouvent alloient fort loin. Les forces militaires étoient ordinairement de douze mille hommes, & quelquefois portées juſqu'à trente. Le duché de Baviere a de Grands-Officiers héréditaires. La place de Grand-Sénéchal, qui eſt la premiere, & à laquelle eſt attachée celle de Gouverneur-Général des provinces héréditaires, eſt poſſédée par les Comtes de Haſlang : les Barons de Gumpenberg ſont Grand-Maréchaux héréditaires; les Comtes Preiſing, Grands-Echanſons, & ceux de Tœring, Grands-Veneurs. La Baviere a un Ordre particulier, qui eſt celui de Saint-Georges, créé ou renouvelé en 1729 par l'Electeur Charles Albert, mort Empereur ſous le nom de Charles VII, qui a donné à ſes Chevaliers des préfectures ou commanderies aſſez conſidérables. Pour être admis dans cet Ordre, il faut faire les grandes preuves de ſeize quartiers de nobleſſe. Il eſt compoſé d'environ quatre-vingt-dix perſonnes, indépendamment de l'Elec-

teur Grand-Maître. Le ruban eſt bleu, liſeré de blanc & de noir.

Les principaux bailliages, villes & châteaux de l'électorat ſont dans la Haute-Baviere; *Munich* eſt regardée comme la capitale de l'électorat; c'eſt la réſidence ordinaire des Electeurs : elle eſt fortifiée, mais aſſez ſimplement; les rues en ſont droites & larges; elles ſont remplies de beaux bâtimens qui la rendent une des plus belles villes de l'Europe; on y compte juſqu'à quarante mille habitans. Le palais, réſidence de l'Electeur, a été bâti par Maximilien, premier des Electeurs de Baviere; il a quatre cours, dans chacune deſquelles on doit s'arrêter pour voir les appartemens des bâtimens qui l'entourent: ils ſont remplis par une magnifique chapelle, un grand ſallon, dit des Empereurs, un ſallon des antiques, rempli de ſtatues de marbre, & d'autres antiquités Romaines, un riche tréſor, un beau cabinet d'hiſtoire naturelle, & une ſuperbe bibliotheque. Malheureuſement ce château a eſſuyé deux grands incendies en 1729 & en 1750. Tout auprès, ſe trouve le jardin de l'Electeur, promenade publique & très-belle; l'arſenal, & ce que l'on nomme l'*Hôtel des Tournois*, qui renferme

des armes très-curieuſes. La grande place du marché, la plus belle de la ville, eſt ornée de deux fontaines, & d'une colonne chargée d'une ſtatue de bronze de la Sainte Vierge. Sur cette place eſt l'hôtel de ville, & celui des Etats, l'un & l'autre ornés de belles peintures. Il y a dans la ville de Munich trente-hùit égliſes, dont la plupart ſont fort belles; dix-neuf ſont jointes à autant de couvens; un beau collége ci-devant régi par les Jéſuites, & trois hôpitaux. Par-delà l'Iſer, eſt une eſpece de fauxbourg, où l'on trouve une égliſe, un couvent, & un aſſez grand nombre de manufactures. On croit qu'il y avoit, du temps des Romains, au lieu où eſt à préſent Munich, une ville qui s'appeloit *Campodunum*; mais cependant on ne peut faire remonter au juſte la fondation de Munich qu'à l'an 1175, par Henri le Lion: elle eſſuya de grands incendies en 1327 & 1348. Les Suédois la prirent en 1632, les Autrichiens en 1704 & 1743. A une demi-lieue de Munich, eſt le ſuperbe château de *Nimphembourg*, où l'Electeur ſe tient pendant l'été; il y a un très-beau jardin, & un canal qui conduit juſqu'à la capitale. A une lieue plus loin de Mu-

nich, eſt le château de *Schleisheim*, également orné de beaux jardins, de pavillons, &c., mais particuliérement digne de la curioſité des Etrangers, par la ſuperbe collection de tableaux qu'il renferme. Le grand bailliage de Munich contient d'ailleurs un grand nombre de châteaux, & de beaux & riches couvens des deux ſexes, entre autres l'abbaye de *Furſtenfelt* & celle de *Neüſtift*, de l'Ordre de Cîteaux.

Le bailliage de *Phaffenhofen* renferme la petite ville de ce nom, deux abbayes de Religieuſes, & celle d'hommes de *Schezheim*, fondée ſur les ruines de l'ancien château de ce nom, qui eſt le berceau de la Maiſon de Witelſpach, de qui deſcend celle des Electeurs Palatins & de Baviere.

La ville d'*Ingolſtat*, ſur le Danube, eſt forte, & paſſe pour importante; les rues en ſont grandes, larges, & bordées de belles maiſons: elle contient deux paroiſſes, trois couvens, pluſieurs autres égliſes, une univerſité aſſez fameuſe, fondée en 1472. Les Jéſuites y avoient autrefois un grand collége, & il y reſte du moins un beau cabinet d'antiques & une nombreuſe bibliotheque.

La

La troisieme ville de la Haute Baviere est *Donawert* sur le Danube, aux frontieres de la Suabe; elle renferme une grande église, dédiée à Notre-Dame, une bonne commanderie de l'Ordre Teutonique, & un riche couvent de Bénédictins, dit de *Sainte-Croix*. Ces établissemens, & tout ce qu'il y a de Catholiques dans Donawert, sont du diocese d'Augsbourg; mais les Protestans y sont en plus grand nombre, & y domineroient peut-être davantage, si la ville eût continué d'être libre & Impériale. Il est certain qu'elle l'a été: les uns disent que ce fut l'Empereur Henri IV qui lui accorda ce titre; d'autres ne le rapportent qu'au temps d'Albert I. L'Empereur Charles IV l'engagea au Duc de Baviere; mais l'Empereur Sigismond la retira, confirma tous ses priviléges, & la déclara inaliénable de l'Empire en 1414. Elle a joui de l'immédiateté depuis cette époque jusqu'en 1607, qu'elle fut mise au ban de l'Empire, parce que les Protestans y avoient insulté les Catholiques. L'Electeur de Baviere fut chargé de l'exécution du ban, & en conséquence s'empara de la ville. Lorsque cet Electeur même fut à son tour mis au ban en 1705, Donawert

redevint libre; mais en 1714, quand l'Electeur rentra en possession de son duché, elle lui fut de nouveau assujettie : elle l'est encore, & d'autant plus utile à l'Electeur, qu'elle possede un assez grand territoire, tant en Baviere qu'en Suabe.

La petite ville d'*Aicha* est sur la riviere de Par; au dessus se voyent les ruines du château du *Haut-Wittelspach*, qui appartenoit aux anciens Comtes, tige de toute la Maison Palatine actuelle. Le Haut-Wittelspach fut rasé, après qu'un Comte de ce nom eut assassiné l'Empereur Philippe à Bamberg, en 1208. Ce Comte n'étoit que cousin d'Othon, Duc de Baviere, & celui-ci possédoit le château du *Bas-Wittelspach* (de l'autre côté de la riviere), qui subsiste encore.

Les villes de *Friedberg* & de *Lansberg* sont assez grandes & anciennement connues; la derniere a eu ses Comtes particuliers, dont la famille est éteinte. Le couvent de Bénédictins *de Buren* fut fondé en 1153 par Saint Boniface. Cette abbaye étoit riche, & l'Abbé fut élevé, en 1275, au rang de Prince de l'Empire, par l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg; mais s'étant mis sous la protection du Duc de Baviere, il a perdu son immédiateté

& une partie de ses biens. Il y a quelques autres abbayes dans la Haute-Baviere qui sont dans le même cas. Je passe sous silence un grand nombre d'autres couvens, encore plus de châteaux, & quelques villes, pour parler des fameuses salines de *Reichenhall*, situées sur la riviere de Sala : ce sont des sources naturellement très-salées, & dont on fait évaporer l'eau ; on en tire une grande quantité de sel au profit de l'Electeur.

Le bailliage d'*Oetting* contient deux petites villes ou gros bourgs, dont l'un s'appelle *le Vieux* & l'autre *le Nouveau Oetting*. Ils sont séparés par la riviere d'Inn, qui vient du Tirol. Il y a dans le vieux Oetting une église collégiale très-ancienne, où l'on montre les tombeaux de plusieurs Empereurs, Rois, Princes & Duc de Baviere ; mais elle est sur-tout renommée à cause d'une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui attire un grand concours de Pélerins.

Le *lac de Chiemsée* est le plus grand lac de tous ceux du Cercle, & on l'appelle quelquefois, à cause de cela, *Mer de Baviere*. C'est au milieu de ce lac qu'étoit situé un couvent de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, qui a été

érigé en 1215 en évêché. Ce fut Everard, Archevêque de Salsbourg, qui fournit les terres & les fonds nécessaires pour le revenu de l'Evêque ; & les biens du couvent devinrent ceux du chapitre de la cathédrale. Cette libéralité des Archevêques a été cause que les Papes & les Empereurs ont consenti que l'Evêque de Chiemsée fût à la nomination de l'Archevêque, qu'il fût institué par lui seul, & qu'il lui rendît foi & hommage des terres qu'il possede.

La derniere ville de la Haute-Baviere, dont je parlerai, est *Braunau*, regardée comme un poste militaire important ; & lorsque la guerre est portée sur les frontieres de Baviere, les parties belligérantes ne manquent jamais de chercher à s'en emparer.

La ville de *Landshut* est regardée comme la capitale de la Basse-Baviere ; elle n'est point fortifiée : l'Electeur a un château sur la montagne, & au milieu de la ville un palais. L'église principale est collégiale. Il y a d'ailleurs une seconde paroisse, plusieurs églises, & un collége.

Le bailliage & le bourg de *Wartemberg* ont donné leur nom à une branche de la Maison de Baviere, qui s'est éteinte,

comme je l'ai dit, à la fin du dix-septieme siecle.

Dingelfing est une petite ville sur la riviere de l'Iser, qui a été renommée pendant les guerres du dix-septieme & du dix-huitieme siecle, aussi bien que *Vilshofen*, autre ville sur le Danube, à l'embouchure de la petite riviere de Vils dans ce fleuve.

Le bourg & le château d'*Abach* sont sur le Danube. C'est dans ce château que naquit l'Empereur Henri II, surnommé d'abord le *Boîteux*, & ensuite le *Saint*. Ce lieu est fameux pour ses bains d'eaux minérales, qui sont, dit-on, très-salutaires, mais qui ont un goût désagréable, sentant l'œuf pourri.

La petite ville de *Statamhof* appartient à la Baviere; elle n'est séparée de la ville de Ratisbonne que par un pont, & peut être regardée comme en étant un fauxbourg. Les Catholiques y sont les plus forts; cependant les Luthériens y sont tolérés. On y trouve deux couvens & un hôpital, où on reçoit les pauvres des deux Religions, mais dans des salles séparées. Cette ville a été, dans les guerres, plusieurs fois emportée d'assaut, tantôt

par les Impériaux, tantôt par les Suédois & les François.

La ville de *Straubing*, sur le Danube, est bien bâtie, & la seconde de la Basse-Baviere; elle renferme une collégiale, quatre couvens & un collége. Elle fut fondée, en 1208, par Louis de Baviere. Elle est fortifiée, & regardée comme un poste important en temps de guerre; elle a été plusieurs fois détruite par des incendies.

Enfin la ville & le comté de *Cham* a autrefois dépendu du Haut-Palatinat, auquel il avoit été joint par l'extinction de la famille de ces Comtes; mais ensuite il en a été détaché, & a été joint à la Basse-Baviere. Ce comté est assez étendu.

Il y a dans la Basse-Baviere autant de couvens & de châteaux que dans la Haute; mais je les passe également sous silence.

Le *Haut-Palatinat* étoit possédé au douzieme siecle par les Ducs de Suabe. Conrad IV, dernier Empereur de la Maison de ce nom, l'engagea à Othon l'Illustre, Duc de Baviere & Electeur Palatin; & son fils, le malheureux Conradin, le vendit absolument à Louis le Sévere, fils

d'Othon. Par le partage fait entre Louis IV & Rodolphe son frere en 1329, cette province fut abandonnée à celui-ci, & ce fut alors qu'elle prit le nom de *Haut-Palatinat*. Pendant le cours du quatorzieme siecle, les descendans de Rodolphe y ajouterent plusieurs terres qu'ils acquirent, & dont quelques-unes dépendoient de la Boheme; mais les Electeurs Palatins trouverent moyen de s'en attribuer la souveraineté pendant les troubles de ce royaume. Au seizieme siecle, l'Electeur Palatin, Frédéric V, s'étant fait élire Roi de Boheme, l'Empereur Ferdinand II, qui l'en chassa, & l'en punit, retira tous les fiefs autrefois dépendans de la Boheme. En 1628, l'Electeur Frédéric V ayant été mis au ban de l'Empire, l'Empereur vendit à l'Electeur de Baviere & à sa branche toute la partie du Haut-Palatinat, qui relevoit de l'Empire, & trois ans après, lui inféoda la partie relevante de la Couronne de Boheme. Il est seulement dit dans la paix de Westphalie, qu'en cas d'extinction de la branche de Baviere, le Haut-Palatinat & le duché reviendront à la branche aînée, lorsqu'en 1705, l'Electeur Maximilien-Emmanuel fut mis au ban

de l'Empire. L'Empereur ayant confisqué le Haut-Palatinat, le remit à l'Electeur Palatin; mais celui-ci le rendit à celui de Baviere à la paix de Baden. Les Electeurs n'ont aucune voix particuliere à la Diete pour le Haut-Palatinat.

La ville d'*Amberg* en est regardée comme la capitale, & en est du moins la plus grande. Elle est fortifiée & traversée par la riviere de Wils. On y remarque le château de l'Electeur, une église collegiale, trois couvens, & sur-tout un collége tres-magnifique & très-riche, puisqu'il jouit des principaux revenus d'un couvent de Bénédictins, fondé au dixieme siecle par des Comtes de Castel, dont la famille s'est éteinte au treizieme. Ce collége étoit ci-devant régi par les Jésuites. Il y a auprès de la ville une bonne mine de fer. Le Haut-Palatinat n'est pas moins rempli de châteaux que la Baviere: les couvens y sont un peu moins riches, parce qu'ils ont été pendant quelque temps ravagés par les Protestans; cependant il en subsiste encore de considérables.

La petite ville de *Bernau* passe pour la plus considérable de la partie septentrionale du Haut-Palatinat, auquel il faut joindre encore la ville & seigneurie de

Rottemberg, qui eſt aſſez près de Nuremberg.

Les principautés de *Neubourg* & de *Sultzbach* appartiennent à préſent au même Prince que la Baviere, mais ce n'eſt que depuis huit ans; & il n'y en a guere plus de quarante que Sultzbach & Neubourg ſont réunis. Ces principautés ne furent point confiſquées avec le Haut-Palatinat, parce qu'elles appartenoient déjà aux branches cadettes, qui ſont enſuite parvenues à l'électorat Palatin. La branche de Neubourg a obtenu voix & ſéance à la Diete dans le Collége des Princes pour Neubourg; mais celle de Sultzbach n'avoit encore pu réuſſir à l'obtenir, lorſqu'elle à acquis celle de Neubourg. Sultzbach avoit voix ſeulement à la Diete du Cercle de Baviere. Dans l'une & l'autre principauté, il y a des Proteſtans mêlés avec les Catholiques, & les deux Religions ont des égliſes en commun; mais dans la principauté de Sultzbach, les Luthériens ont plus de part à l'adminiſtration, & ont un conſiſtoire en regle.

Neubourg, ville capitale de la principauté, eſt ſituée avantageuſement ſur une hauteur près du Danube, & bien for-

tifiée : on y montre encore le palais des anciens Princes, & un beau collége qui appartenoit ci-devant aux Jésuites. Cette ville a été plusieurs fois prise & reprise pendant les guerres des dix-septieme & 18e siecles, aussi bien que celle de *Lawingen*, la seconde de la principauté. La petite ville d'*Hoschtet* est fameuse pour avoir donné le nom à deux batailles données par les François & les Bavarois, unis aux Impériaux : dans la premiere, livrée en 1703, les François eurent un avantage très-marqué ; dans la seconde, qui eut lieu l'année suivante, leur armée éprouva le désastre le plus complet. Cette derniere affaire porte aussi le nom de *Blenheim*, de celui d'une ville proche d'Hoschtet, dans laquelle plusieurs bataillons François & Bavarois furent faits prisonniers par les Impériaux & les Anglois.

Sultzbach est une assez petite ville, cependant la seule de la principauté de ce nom. Elle n'a qu'environ trois mille maisons, deux églises, l'une Catholique, l'autre Luthérienne, & un couvent de Capucins.

Le landgraviat de *Leuchtemberg* est situé entre le duché de Neubourg & le Haut-Palatinat ; il étoit possédé par une

famille de Landgraves, qui s'éteignit en 1646. L'héritiere du dernier de ces Seigneurs épousa un Prince de Baviere, qui obtint de l'Empereur l'investiture de ce petit pays; il appartient depuis cette époque à l'Electeur de Baviere, qui a pour cette principauté voix & séance à la Diete. Le territoire, partagé en quatre bailliages, s'étend sur deux petites villes, autant de bourgs & de châteaux, & une douzaine de villages.

Le comté de *Haag*, traversé par la riviere d'Inn, est dans la Basse-Baviere. Il a appartenu successivement à deux familles, dont la derniere, celle de Frawenberger, fut élevée par Charles V à la dignité de Comte de l'Empire. La Maison de Baviere ayant eu en même temps l'expectative de ce comté, en est entrée en possession en 1567, & a en conséquence rang & séance de Comte à la Diete de l'Empire & à celle du Cercle.

La seigneurie ou comté d'*Ehrenfels* est enclavée dans la principauté de Neubourg. La famille des anciens Comtes s'affaiblit en partageant ses terres, & les différentes branches les ont vendues piece à piece à la Maison Palatine, qui les a,

en quelque façon, incorporées à la principauté de Neubourg.

Les seigneuries de *Soultzbourg* & de *Pyrmbaum* appartenoient autrefois aux Seigneurs ou Barons de Wolfstein, qui relevoient des Comtes de Kirschberg. La Maison de ceux-ci étant éteinte, & leur comté ayant été dévolu à la Maison de Baviere, les Ducs prétendirent pouvoir s'en emparer à l'extinction d'une branche de Barons de Wolfstein, qui en étoit en possession; mais les autres Seigneurs de ce nom s'y opposerent. La question resta indécise, jusqu'à ce qu'enfin, en 1740, la famille de Wolfstein fût tout-à-fait éteinte; & il n'y a pas longtemps que les distinctions des fiefs & des allodiaux de ces biens ont été terminées, & que l'Electeur a resté en possession des premiers, & a rendu les autres aux héritiers naturels.

La seigneurie du *Haut-Waldeck*, sur les frontieres du Tirol., appartenoit, au quinzieme siecle, à une branche de la Maison de ce nom, qui s'éteignit au seizieme siecle. Le dernier voulut vendre ses droits à une famille étrangere; mais, d'un côté, les Comtes de Waldeck, de l'autre,

les Ducs de Baviere & l'Evêque de Salsbourg, s'y opposerent, les uns comme agnats, les autres comme se prétendant suzerains du Haut-Waldeck. Enfin, la famille de W.off-Maxelerin, qui avoit acheté les droits de la premiere branche, s'est éteinte, & le Duc de Baviere jouit du Haut-Waldeck, & du droit de voix & séance à la Diete du Cercle. La seigneurie de Breiteneck lui procure les mêmes avantages : elle avoit été érigée en comté immédiat durant la guerre de trente ans, en faveur du fameux Général des Impériaux, Jean de Tilly ; mais la descendance masculine de ce brave Militaire s'étant éteinte en 1728, l'Electeur de Baviere à été investi de ces fiefs, sauf la distraction des allodiaux en faveur des héritiers par femmes.

Après avoir parlé de ce que possede dans le Cercle de Baviere l'Electeur de ce nom, ce qui me reste à dire des autres Seigneurs possessionnés dans ce Cercle, ne sera pas long, car il n'y en a que deux. Le premier est le Prince de *Lobkowitz* pour le comté de *Sternstein*, qui fut donné, en 1641, par l'Empereur Ferdinand II à Ladislas-Popel de Lobkowitz, & érigé alors en comté de l'Em-

pire. Peu de temps après, ces Comtes ayant été élevés au rang de Princes, le titre de leur principauté a été placé sur cette terre, qui leur donne rang & séance à la Diete parmi les Princes de l'Empire, le reste de leurs possessions étant en Silésie & en Boheme.

La généalogie des Princes de Lobkowitz fait remonter leur origine à des temps très-reculés; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils descendent de Jean Lobkowitz, Grand-Maître de la Maison de Venceslas, Roi de Boheme, & ensuite Empereur. Ses enfans partagerent cette Maison en deux branches; celle de Hasshenstein s'est éteinte en 1610; celle de Popel subsiste, & s'est encore séparée en trois rameaux; le premier a été élevé à la dignité de Princes, comme je viens de le dire; les deux autres étoient restés dans le rang de Comtes, mais ont successivement fini dans le commencement de ce siecle. Le Prince de Lobkowitz actuellement régnant est encore fort jeune, & n'a succédé à son pere que l'année derniere (1784); il s'appelle *François-Marie*. Sa mere est de la Maison de Savoie-Carignan. Il possede de grandes terres en Silésie & en Boheme; il est

Catholique, & réside ordinairement à Vienne.

Le comté d'*Ortembourg* est dans la Basse-Baviere ; la généalogie de ces Comtes remonte à Rapot, fils d'Engelbert, Duc de Carinthie, au douzieme siecle. On prétend que ce Duc de Carinthie étoit originaire de Baviere, & que sa famille possédoit déjà le comté d'Ortembourg bien avant qu'elle parvînt à la possession du duché du chef de sa mere, héritiere des anciens Ducs. Le Duc Engelbert fit du comté d'Ortembourg le partage de son fils cadet, & c'est la branche qui en est venue qui subsiste encore. Quant à la branche aînée, elle ne conserva pas long-temps la Carinthie, fut obligée de se contenter de quelques terres dans ce pays, & s'est enfin éteinte au quinzieme siecle. Quant à celle de Rapot, elle s'est séparée en plusieurs rameaux. Quelques-uns se sont éteints, & les Ducs de Baviere en ont hérité. Mais enfin le seul subsistant jouit du droit de siéger parmi les Comtes de l'Empire sur le Banc de Vétéranie, & d'avoir voix & séance dans les Etats du Cercle de Baviere. L'Electeur de Baviere a seulement obtenu l'expectative du comté d'Ortembourg, en

cas que la Maison qui le possede vînt à s'éteindre.

J'ai déjà dit qu'il n'y avoit dans le Cercle de Baviere qu'une seule ville libre & Impériale; c'est celle de *Ratisbonne*, en allemand, *Regensbourg*. Elle est grande, belle, très-peuplée, & fortifiée suffisamment pour sa défense; la Diete de l'Empire, qui y est assemblée depuis cent vingt ans, la rendant d'ailleurs assez respectable. Elle est située sur le Danube, que l'on y passe sur un beau pont de pierres de taille. Le Magistrat & la plupart des habitans professent la Religion Luthérienne. La grande église, destinée à ceux de cette Religion, est dédiée à la Trinité. Les Catholiques y ont cependant de grandes & belles possessions, puisque Ratisbonne est la résidence de quatre Etats Ecclésiastiques immédiats de l'Empire; savoir, l'Evêque de Ratisbonne, l'Abbé de Saint-Emerand, & les deux Abbesses du haut & bas-monastere. On y trouve d'ailleurs un beau collége, ci-devant occupé par les Jésuites, une collégiale, un couvent de Religieuses, & un hôpital catholique. Tout le monde convient qu'elle étoit autrefois capitale de la Ba-

viere, & le siége de ses Ducs; mais l'Empereur Frédéric Barbe-rousse la leur enleva, & la soumit immédiatement à l'Empire. L'Empereur Venceslas confirma & augmenta ses priviléges en 1387: cependant Albert IV, Duc de Bäviere, fit tant, que la ville de Ratisbonne fut obligée de lui prêter foi & hommage en 1486; mais peu de temps après, l'Empereur Frédéric III obligea les Ducs de Baviere à lui rendre sa liberté, en lui laissant seulement quelques honneurs & quelques droits, qui ne portent aucune atteinte réelle à son immédiateté. L'Evêque y jouit aussi de différens droits, mais encore moins étendus que ceux de l'Electeur. L'impôt sur tout le sel qui passe sur le Danube devant Ratisbonne, forme un des revenus les plus considérables de la ville: quelques impôts sur d'autres denrées font le reste; car Ratisbonne n'a presque aucun territoire hors de ses murs, mais elle est d'un grand commerce.

La Diete générale de l'Empire, qui reste constamment assemblée depuis plus de cent vingt ans à Ratisbonne, la rend peuplée, & y procure un grand débit de denrées. Cette Diete ne s'est écartée de Ratis-

bonne que deux fois dans le courant de ce siecle. En 1713, à cause de la peste, les Ministres, qui la composent furent obligés de se retirer à Augsbourg; & en 1742, le voisinage de l'armée Autrichienne la força de se retirer à Francfort.

Je crois que c'est ici le lieu de parler de cette assemblée générale des Etats de l'Empire, sur laquelle je n'ai pas pu m'étendre dans le Volume précédent.

La Diete est dans l'Empire ce qu'est le Parlement en Angleterre, ce qu'étoient les Parlemens de France sous nos anciens Rois, & ce qu'ont été depuis les Etats-Généraux du Royaume. C'est le Sénat national de l'Allemagne; c'est en elle que réside véritablement tout le pouvoir, l'autorité & la majesté de l'Empire: si l'Empereur en est le Chef, on peut dire que la Diete en est le corps. C'est un Tribunal suprême & unique, dont l'Empereur n'est plus que le Président. Depuis plus d'un siecle, ce premier Prince de la Chrétienté n'exerce pas même le droit de convoquer la Diete, puisqu'elle est devenue perpétuelle; c'est à présent elle qui fait les loix, qui décide seule de la guerre

& de la paix, qui juge les grands différens de Prince à Prince & de Seigneur à Seigneur, & qui peut seule condamner & mettre au ban de l'Empire les Membres du Corps Germanique. On peut dire qu'elle est composée de trois Ordres, comme la plupart des Etats-Généraux & Provinciaux de l'Europe. Les Electeurs Ecclésiastiques, les Evêques & les Prélats immédiats y représentent le Clergé. Les Electeurs séculiers, les Princes, les Comtes & les Barons, Membres de la Noblesse immédiate, forment le second Ordre, & les Députés des villes libres & Impériales composent le Tiers-Etat.

Les Empereurs ont eu, pendant plus de huit cents ans, le droit d'assembler la Diete où ils vouloient, pourvu que ce fût dans les limites de l'Allemagne; plus de cinquante villes, bourgs & châteaux ont eu l'honneur de voir dans leurs murailles cette auguste assemblée. Celle de Nuremberg paroît même avoir par la Bulle d'or quelques priviléges particuliers à cet égard; mais depuis 1662, il n'y a plus que la ville de Ratisbonne qui en jouit. Les lettres de convocation qui doivent s'expédier au nom de l'Empereur sont superflues, puisque l'on a décidé que la mort même de l'Em-

pereur ne pouvoit diſſoudre la Diete. Sa Majeſté Impériale préſidoit autrefois en perſonne aux Dietes paſſageres & momentanées ; mais elle ſe contente d'envoyer à la Diete perpétuelle d'aujourd'hui, un Commiſſaire principal qui eſt toujours un Prince de l'Empire, & un ſecond Commiſſaire, ſon Conſeiller d'Etat, & homme expérimenté dans les affaires. L'Archevêque Electeur de Maïence a le directoire général de la Diete, & ſe fait repréſenter par un Commiſſaire ou Miniſtre. Ceux chargés des ſuffrages & voix des Electeurs, Princes, Comtes & villes à la Diete, préſentent leurs lettres de créance, tant au directoire de Maïence qu'au Commiſſaire principal de l'Empereur. Les Miniſtres des Puiſſances Etrangeres qui ne ſont point Membres du Corps Germanique, mais ſont chargés de ſuivre les intérêts de leurs Maîtres à la Diete, s'accréditent de même. Ce que l'on appelle le Directoire de Maïence, c'eſt-à-dire, les Commiſſaires de cet Electeur, communiquent à la Diete les propoſitions de l'Empereur, & les affaires & mémoires qui ſont remis à ſa déciſion. Les délibérations ſe font d'abord ſéparément dans les trois colléges, qui ſont, 1°. le collége électo-

ral, dont l'Electeur de Maïence est Directeur particulier, & dans lequel il n'y a d'autres opinans que les Ministres des huit Electeurs. 2°. Le collége des Princes, dont l'Archevêque de Salsbourg & l'Archiduc d'Autriche sont alternativement Directeurs; il est composé de trente-trois Evêques, Abbés & Prélats du premier rang, de quarante-huit Princes anciens, & onze ou douze nouveaux qui ont chacun une voix; de trente-cinq Abbés, Abbesses, & Prélats du second Ordre, composant plusieurs Bancs; chaque Banc n'a qu'une voix de Prince à la Diete; d'environ cinquante Comtes, formant de même quatre Bancs, qui n'ont ensemble que quatre voix. Ainsi tout le collége des Princes réuni ne forme qu'environ cent suffrages: & comme il y a des Princes & des Comtes qui possedent plusieurs principautés, comtés, & même évêchés & prélatures auxquels ces suffrages sont attachés, le nombre des votans est encore moindre; & comme il est d'usage qu'un même Ministre porte à la fois à la Diete les vœux de plusieurs Princes, & d'un Banc tout entier de Prélats & de Comtes, il ne s'y trouve pas, à beaucoup près, autant de Plénipotentiaires que de suffrages. 3°. Il y

a cinquante villes Impériales qui composent le troisieme collége de la Diete. La ville où elle se tient a le directoire de ce dernier collége; par consequent il est depuis plus de cent vingt ans entre les mains des Magistrats de Ratisbonne : quoique les villes soient divisées en deux Bancs, celui de Suabe & celui du Rhin, elles ont cependant chacune leur suffrage, les petites comme les grandes. La regle générale est que dans chaque collége tout se décide à la pluralité des voix. On a cependant fait quelques exceptions & réserves en faveur des Protestans, ou Sectateurs de la nouvelle Religion introduite dans l'Empire au seizieme siecle. J'ai parlé de ces réserves dans mon Volume précédent, à l'occasion de la capitulation de l'Empereur. Lorsque chaque collége est convenu de son vœu, il le communique aux autres, ce qui s'appelle dans les termes usités par les Publicistes, *relation* & *corrélation*. Elle se forme dans des conférences que les deux premiers colléges tiennent entre eux, & ensuite avec le troisieme, celui des villes. Quand l'avis des trois colléges est uniforme, il n'y a plus qu'à porter leurs avis réunis au Commissaire général de l'Empereur, qui y

donne la ſanction Impériale, & alors l'affaire eſt décidée, & le réſultat de la Diete eſt complette & fait loi dans l'Empire. L'Empereur peut même former le réſultat, en approuvant le ſentiment de deux des colléges, contre l'avis du troiſieme ; mais il faut au moins que l'avis de deux des trois colléges ſoit uniforme.

A la fin de la Diete on forme, de tous les réſultats qui ont eu lieu pendant ſon cours, un *recez*, c'eſt-à-dire, une loi générale ou dernier réſultat ; mais depuis que la Diete eſt devenue en quelque façon perpétuelle, il n'y a plus de recez.

On a eu depuis long-temps le projet de former une députation ordinaire, compoſée de quelques Membres des trois colléges, & d'un Commiſſaire Impérial, pour l'exécution des différens réſultats de la Diete : cet arrangement n'a pas eu lieu ; mais on forme des députations extraordinaires, ſuivant les affaires & les occaſions ; & pour peu qu'elles intéreſſent les Membres des deux Religions, on y fait entrer des Députés de l'une & de l'autre.

La Franconie faiſoit autrefois partie de la Thuringe, & des pays habités par les Barbares Allemands, Slaves & Ve- Cercle de Franconie.

pedes. Les Francs, peuples qui habitoient les bords de la Sala, dans la Haute-Saxe, s'étant étendus jusque sur ceux du Mein, donnerent à tout ce pays le nom de *Franconie*; & comme la partie à laquelle ce nom est demeuré, est à l'orient de la Saxe & de la Sala, les anciens & meilleurs Auteurs la qualifient de *Francia orientalis*. Elle fit, sous la premiere race de nos Rois, partie du royaume d'Austrasie; sous les Rois Carlovingiens, elle formoit un duché sous le nom de *France orientale*. Lorsque l'Empire fut sorti de la race de Charlemagne, il continua d'y avoir des Ducs de Franconie. Conrad, le premier des Empereurs qui succéda aux descendans de Charlemagne, étoit déja Comte ou Duc de Franconie, & avoit hérité de ce duché ou comté, à la mort de son pere Conrad de Fritzlar; mais comme cet Empereur Conrad n'eut point d'enfans, l'Empire passa après lui dans une autre Maison. Conrad II, qui devint Empereur au commencement du onzieme siecle, étoit aussi Duc de Franconie, & l'Empire & le duché passerent successivement à son fils Henri III, à son petit-fils Henri IV, & à son arriere petit-fils Henri V; mais la Maison de Franconie

s'étant éteinte à la mort de celui-ci, en 1125, celle de Hohenſtauffen, qui poſſédoit déjà le duché de Suabe, hérita de celui de Franconie & de l'Empire. Elle conſerva l'un & l'autre preſque juſqu'à ſon extinction, au milieu du treizieme ſiecle. Alors tous les biens de la Maiſon Impériale de Suabe furent partagés, &, pour ainſi dire, diſperſés; & ce ſont des ruines du duché de Franconie que ſont compoſés les différens Etats du Cercle que je vais décrire. Ils conſiſtent, 1°. dans les évêchés de Bamberg, de Würtzbourg & d'Eichſtat, & la Grande-Maîtriſe de l'Ordre Teutonique; 2°. dans les principautés appartenantes aux Maiſons de Brandebourg-Bareith & Brandebourg-Anſpach, Henneberg, Schwartzemberg, Loeweinſtein & Hohenloe; 3°. en comtés au nombre de douze; 4°. en villes Impériales au nombre de cinq. Les Directeurs du Cercle ſont l'Evêque de Bamberg, & les Margraves de Brandebourg-Bareith & Anſpach. Les Proteſtans ſont dans ce Cercle au moins en auſſi grand nombre que les Catholiques, & entre les premiers il y a plus de Luthériens que de Calviniſtes.

L'évêché de *Bamberg* a dans ſa dépen-

dance un territoire considérable, de plus de quinze milles d'Allemagne de longueur, & dix de largeur. Le sol est fertile en grains, blé, légumes, fruits, & même en vins. On y recueille du safran; & on voit dans les environs de Bamberg une si grande quantité de figuiers, de citronniers & d'orangers, qu'on l'appelle l'Italie de l'Allemagne. Les pâturages y sont bons, & on y nourrit beaucoup de bétail. D'un autre côté de l'évêché, il y a des forêts & des mines de fer. Le pays est arrosé d'un côté par le Mein, & de l'autre par la Rednitz & quelques autres petites rivieres. On y compte jusqu'à dix-huit villes & quinze bourgs. Il n'y a point d'Etats provinciaux; l'Evêque seul y est le maître; tous les habitans sont Catholiques.

La ville & le pays de Bamberg avoient autrefois des Comtes particuliers, que l'on appeloit *de Babemberg*, du nom de leur ville capitale, que l'on prétend avoir été construite par une Princesse nommée *Babe*. Au commencement du dixieme siecle, le Comte Henri de Babemberg eut deux fils, *Reinhard* & *Albert*, qui firent la guerre à l'Evêque de Wurtzbourg : ce Prélat étoit soutenu par un Comte Conrad, ne-

veu de l'Empereur, premier de ce nom. Les Comtes de Babemberg furent battus ; Reinhard fut tué par le Comte Conrad : mais Albert, voulant venger la mort de son frere, tua à son tour Conrad. L'Empereur irrité, l'assiégea dans son château d'Altembourg, le fit prisonnier & lui fit couper la tête. Comme il étoit le dernier de sa race, le comté revint à la disposition des Empereurs. Othon III en investit, à la fin du dixieme siecle, *Henri le Boiteux*, son neveu, qui fut d'abord Duc de Baviere, & enfin parvint à l'Empire après Othon III. L'Empereur Henri, qui étoit très dévot, & qui a été canonisé, donna le comté de Babemberg à l'Eglise, après l'avoir érigé en évêché l'an 1006. Il dota cet évêché des plus belles terres & des plus grandes richesses ; l'Impératrice S^te^ Cunegonde s'empressa d'en faire autant, & c'est à ces pieux Souverains que ce bel évêché doit son principal lustre. Le premier Evêque fut *Eberard*, Chancelier de l'Empereur Henri II, qui fut sacré par l'Archevêque de Maïence & déclaré son premier suffragant ; mais nous allons voir qu'il fut bientôt soustrait à la jurisdiction de cet Archevêque. Le second Evêque de Bamberg fut *Suidger de Meyendorf*,

Saxon, Moine Bénédictin, & Chancelier de l'Empereur Henri III. Cet Evêque fut élu Pape en 1046, dans un Concile en Italie, où son prédécesseur, Grégoire VI, renonça au pontificat. Alors le Souverain Pontife & l'Empereur, d'accord, comblerent de biens & d'honneur l'évêché de Bamberg. L'Empereur donna la ville au Saint Siége, sous la redevance d'un cheval blanc enharnaché, & de cent marcs d'argent; quelques années après, l'Evêque de Bamberg fut déchargé de cette servitude, dont il ne reste que l'opinion où l'on est en Allemagne, que si l'on élisoit un Empereur qui n'eût ni terres ni château, l'Evêque de Bamberg seroit obligé de lui céder le sien. D'un autre côté, le Pape déclara l'évêché de Bamberg exempt de la jurisdiction de l'Archevêque de Maïence; il lui accorda le pallium, & s'il n'a ni le titre d'Archevêque, ni aucuns suffragans, au moins est-il en possession de relever immédiatement du Pape. *Ezelin*, Chancelier de l'Empereur Henri III, fut le troisieme Evêque de Bamberg: il mourut en 1054, & eut pour successeur un Prince de Carinthie, cousin-germain de cet Empereur. Après celui-ci, vint *Gautier*, qui mourut en Hongrie en 1066, en

allant joindre l'armée des Croisés à la Terre-Sainte. *Herman*, sixieme Evêque, se comporta assez mal pour que le Pape Grégoire VII l'excommuniât & le déposât en 1075. On lui substitua *Rupert*, qui mourut en 1102, & fit place à *Saint Othon*, d'une naissance illustre, & très-zelé pour la conversion des Idolâtres. Ce Prélat prêcha la Foi en Poméranie, & en fut surnommé l'Apôtre. Il mourut en 1139, & fut canonisé cinquante ans après. Pendant le reste du douzieme siecle, on vit sur ce siége des Prélats de grande qualité, parens des Empereurs & des Ducs de Saxe. Il en fut de même au treizieme; *Poppon*, qui mourut en 1238, étoit frere d'un Roi de Hongrie. Pendant ce siecle & le suivant, il y eut quelques difficultés pour les élections, à cause des schismes & des querelles entre les Empereurs & les Papes. Le quinzieme siecle ne nous offre rien de particulier concernant ces Evêques: on sait que c'est au seizieme que commencerent les troubles occasionnés par le Luthéranisme. L'Evêque *Winand de Redwitz* fut assiégé dans Bamberg même par ses sujets révoltés & hérétiques; mais il les repoussa. Ce ne fut qu'au commencement du dix-septieme siecle que l'on vit les évêchés

de Wurtzbourg & de Bamberg réunis sur la même tête, ce qui est arrivé plusieurs fois depuis. L'Evêque *Melchior Othon* fonda l'Université de Bamberg en 1648. En 1693, *Lothaire François de Schomborn* fut élu Evêque de Bamberg, & par la suite devint Coadjuteur, puis Archevêque Electeur de Maïence. Son neveu *Frédéric-Charles* a été choisi pour son Coadjuteur en 1709, & lui a succédé en 1729; il l'a aussi remplacé dans l'évêché de Wurtzbourg la même année 1729. Il étoit Vice-Chancelier de l'Empire, & jouissoit de la plus grande considération. Depuis sa mort, les évêchés de Bamberg & de Wurtzbourg ont été séparés pendant quelque temps, puis encore réunis sur la même tête. Le Comte de *Sintzheim*, dernier mort, les possédoit tous deux, & a été remplacé dans l'un & dans l'autre, en 1779, par *François-Louis-Philippe d'Erthal*, frere de l'Electeur de Maïence.

L'Evêque de Bamberg a pour Grands-Officiers héréditaires, les mêmes Princes qui le sont de l'Empereur, & ceux-ci font remplir leurs fonctions par des Vice-Grands-Officiers héréditaires & inféodés par eux; ils choisissent ordinairement ces Vice-Gérens parmi les Nobles immédiats

du Cercle de Franconie ; ainsi l'office d'E-chanson héréditaire est possédé par les Barons *d'Aufzas* ; celui de Grand-Maître d'Hôtel, par les Seigneurs de *Truchses de Pommerfelt* ; celui de Maréchal a été jusqu'en 1768 dans la famille de *Hebnet*, & à l'extinction de celle-ci a été donné à celui de *Osteim*, & enfin celui de Grand-Chambellan aux Barons de *Rotenham.* Cependant les Princes Grands-Officiers de l'Empire font rendre hommage à chaque mutation à l'Evêque de Bamberg, parce qu'ils possedent des terres auxquelles sont attachés ces titres.

Le Chapitre de la cathédrale est composé de vingt Chanoines Capitulaires & quatorze Domicellaires ; tous font preuves de noblesse ; mais il est d'usage de n'y admettre que des Gentilshommes immédiats de l'Empire, jamais de Princes, & rarement des Comtes. Parmi les Capitulaires, il y a cinq dignités, dont la premiere est celle de Prévôt. Les jeunes Domicellaires doivent faire deux années entiere de *Stage*, ou résidence, & pendant ce temps, le nouveau Chanoine ne doit pas manquer un seul jour d'entendre la Messe dans la cathédrale, sans quoi il perd tout le mérite de sa résidence passée. L'Evêque

de Bamberg eſt obligé de conſulter ſon Chapitre dans toutes les affaires délicates, ſpirituelles ou temporelles. Il choiſit un Vicaire-Général qui juge en ſon nom par appel des ſentences de l'Official ordinaire, & les appels de ce Grand-Vicaire ſe relevent directement à Rome. Quant au temporel, la juſtice ſe rend aux ſujets de l'Evêque en ſon nom, en dernier reſſort & ſans aucun appel, aux Tribunaux de l'Empire. Les revenus de l'evêché ſont très-conſidérables : on donne, dit-on, à l'Evêque, pour ſes menus plaiſirs, toutes charges déduites & tous Officiers payés, vingt-quatre mille écus d'Allemagne par an. Il y a une confédération établie entre les deux évêchés de Bamberg & de Würtzbourg, qui doivent ſe défendre mutuellement, chacun d'eux pouvant lever un corps de troupes conſidérable ; d'où il réſulte que lorſque ces deux évêchés ſont poſſédés par un même Prince, ils ont quelque influence dans les affaires de l'Empire.

La ville de *Bamberg*, autrefois *Babemberg*, eſt ſituée ſur la Redenitz, & s'étend ſur deux collines : la ville, proprement dite, environnée de murs & de foſſés, n'eſt pas fort grande, mais elle a un fauxbourg très-étendu. Au haut d'une

des collines, est un château appelé *Petersbourg*, résidence des Evêques, & bâti par l'Evêque François de Schomborn : la cathédrale est tout auprès ; elle est grande, mais d'un mauvais goût gothique, entre quatre tours ou clochers : on y remarque les tombeaux, 1°. de l'Empereur Saint Henri, second du nom, Fondateur de l'évêché ; 2°. de l'Impératrice Ste Cunegonde sa femme, qui vécut avec lui dans la continence, & fut canonisée en même temps que son époux. Elle fit aussi de grands biens à l'église de Bamberg. Ces donations sont contenues dans un ancien diplome que l'on conserve précieusement, & qu'on appelle (je ne sais pourquoi) *le fil de soie de Sainte Cunegonde* ; 3°. du Pape Clément II. Le trésor de la cathédrale est riche en reliques & en ornemens. La seconde église de Bamberg est la collégiale, dédiée à Saint Etienne. La troisieme est l'abbaye de Bénédictins, nommée le *Moncsberg*. Dans cette même partie de la ville, est un beau couvent de Religieuses. De l'autre côté de la riviere, on trouve un autre château appartenant à l'Evêque, & le principal collége de l'Université, ci-devant régi par les Jésuites, une paroisse, trois couvens

d'hommes & autant de femmes, & un hôpital. Dans le fauxbourg, qui est fort grand, est une abbaye de Bénédictins & un couvent de Religieuses Dominicaines.

La ville de *Bamberg* fait remonter son antiquité jusqu'au regne de Charlemagne. La Diete générale de l'Empire s'y est assemblée une fois dans le 10e siecle, & quatre fois dans le 12e. A quelque distance de Bamberg, on montre les ruines de l'ancien château ; & à une lieue, est celui de Marquardhoff, qui fut bâti par l'Evêque Marquard, à la fin du dix-septieme siecle. Les terres de l'évêché sont divisées en quarante-quatre bailliages, dont une partie a été acquise par les Evêques, à l'extinction de plusieurs familles de Comtes qui les possédoient. On reçonnoît dans différens cantons des terres de l'évêché, les descendans des Slaves que Charlemagne y fit transporter. Il n'y a que deux places fortes dans tout l'évêché ; l'on appelle l'une *Forcheim*, & on prétend qu'elle a été assiégée & prise par les Suédois & les Brandebourgeois. Cette petite ville a la prétention d'avoir été la patrie de Ponce Pilate, l'un des Juges de Jésus-Christ : l'autre place se nomme *Cranack* ; elle a été assiégée &

prise dans la guerre de trente ans. Auprès, est la petite citadelle de *Rosemberg*.

Indépendamment de ce que l'Evêque de Bamberg possede de terres en Franconie, il en a encore dans le Haut-Palatinat, & il n'y a pas long-temps qu'il possédoit jusqu'à quinze bailliages dans la Carinthie. Il est vrai que la Maison d'Autriche lui en disputoit la souveraineté, & étoit parvenue à le faire contribuer aux impositions du pays; mais du moins il jouissoit du domaine utile: enfin, en 1759, l'Impératrice Marie-Thérese est venue à bout d'acquérir toutes ces terres du dernier Evêque Frédéric-Joseph, Comte de *Sinzheim*. Cette acquisition a été revêtue de toutes les formalités nécessaires.

L'évêché de *Würtzbourg* est le second du Cercle de Franconie, le plus riche & le plus étendu de ce Cercle, puisqu'il a vingt-un milles de longueur & seize de largeur. Le pays est fertile en blé, en pâturages, en fruits & en vins. Il est traversé par le Mein, qui y reçoit la Sala & quelques autres petites rivieres; on y compte trente-trois villes, onze bourgs, & un grand nombre de villages. La Religion dominante est la Catholique; ce-

pendant il y a environ vingt-cinq paroiſſes Luthériennes. Le dioceſe eſt ſéparé en ſeize doyennés ruraux. Il y a trois belles abbayes d'hommes, & un grand nombre de prélatures ou bénéfices conſidérables dépendans de l'Evêque, indépendamment de ceux qui appartiennent à l'Ordre Teutonique, & qui, à cauſe de cela, ne reſſortiſſent que du Pape.

La fondation de l'évêché de Würtzbourg eſt du huitieme ſiecle. *S. Kilian*, Ecoſſois, ayant été envoyé en Allemagne par le Pape Conon, l'an *686*, pénétra juſqu'en Franconie, & convertit Gosbert, Duc de ce pays, qui réſidoit dans le château de Würtzbourg; mais il ne fut point Evêque de cette ville. Le ſaint homme ayant remontré au Duc Gosbert qu'il ne pouvoit conſerver pour ſa femme la belle Gilane, que ſon frere avoit épouſée avant lui, & qu'il lui avoit enlevée, celle-ci irritée contre ce ſaint perſonnage, lui fit trancher la tête, auſſi bien qu'à deux de ſes compagnons, Ecoſſois comme lui, nommés *S. Coloman* & *S. Théodeman*. Cependant les ſemences du Chriſtianiſme ne furent point tout-à-fait détruites à Würtzbourg. Au milieu du 8e ſiecle, ſous le regne de Pepin, le fameux Apôtre de

l'Allemagne, Saint Boniface, Archevêque de Maïence, y établit pour premier Evêque *Burcard*, qui fonda un monastere sur la montagne appelée de Ste-Marie, qu'il dédia d'abord à Saint André. Après plus de quarante ans d'épiscopat, Saint Burcard sacra lui-même son successeur, & se retira dans une solitude, où il mourut très-vieux en 792. L'église & le monastere qu'il avoit fondés d'abord, ont pris son nom lorsque ses reliques y ont été transportées; & au quinzieme siecle cette abbaye a été convertie en une collégiale, dont les Chanoines font preuves de noblesse. C'est la plus ancienne église de la ville de Würtzbourg & de toute la Franconie; mais elle n'est pas cathédrale: je parlerai de celui-ci dans un moment. On prétend faire remonter jusqu'à S. Burcard le titre de Duc de Franconie, que portent les Evêques de Würtzbourg. Ces Prélats soutiennent que le Roi Pepin en accorda le diplome à Burcard, en reconnoissance des services que ce Prélat lui avoit rendus auprès du Pape Zacharie, en engageant le Souverain Pontife à approuver la déposition de Childeric III. Hetam, fils de Gosbert, premier Duc Chrétien de Franconie, étant mort sans postérité,

Pepin réunit sur la tête de Burcard la puissance temporelle à la spirituelle, qu'il tenoit du Pape, & de Boniface son Métropolitain. De ce titre de Duc, s'ensuit, disent toujours les partisans des Evêques, la possession où est ce Prélat de faire porter devant lui une épée nue, que tient son Grand-Maréchal, même pendant que l'Evêque officie à l'église. Cette dignité de Grand-Maréchal, & les trois autres, de Grand-Maître, Echanson & Chambellan, ont, dit-on, la même origine; elles sont inféodées à des Maisons nobles, qui les sous-inféodent à d'autres qui en remplissent les fonctions journalieres auprès des Evêques. Le systême que je viens d'exposer ne laisse pas que d'être contredit par plusieurs Historiens & Publicistes Allemands; mais il paroît que les Evêques le soutiennent depuis longtemps, & que plusieurs Empereurs l'ont adopté dans de certaines circonstances, & l'ont rejeté dans d'autres. L'état actuel est que l'Empereur ne donne pas le titre de Duc de Franconie à l'Evêque, mais qu'il souffre que ce Prélat le prenne, aussi bien que les Margraves de Brandebourg, comme Burgraves de Nuremberg, & l'Electeur de Saxe comme Comte de Henne-

berg. Nous allons voir, en exposant la suite de l'histoire des Evêques de Würtzbourg, quand leurs partisans prétendent qu'ils ont perdu le duché de Franconie, & l'ont recouvré.

Le second Evêque de Würtzbourg fut *Megingaude*; il étoit, dit-on, Comte de Rottembourg, & s'étoit rendu disciple de S. Vigbert, qui l'avoit fait premier Abbé de Neustat, belle abbaye, qui subsiste dans l'étendue de l'évêché. On compte après Megingaude six Evêques qui n'ont rien fait de mémorable. *S. Arnon*, de famille de Comtes, bâtit la cathédrale vers 890, & fut tué par les Normands, qui défirent, l'année suivante, l'Empereur Arnoud. Cette cathédrale fut dédiée au Sauveur. Le successeur de Saint Arnon étoit de la famille des Comtes de Thuringe, & il paroît que ces Evêques, pendant plusieurs siecles, furent toujours choisis dans des familles de Princes ou de Comtes; mais par la suite le systême des élections a bien changé à cet égard. Ce ne fut que vers 950, que *Poppon*, qui étoit cousin de l'Empereur Othon, obtint la liberté pour ses Chanoines d'élire leur Evêque. *Poppon II*, cousin du premier, le remplaça, & eut pour successeur

Hugues, Chancelier de l'Empereur Othon II, qui mourut en 990. Au commencement du siecle suivant, c'est-à-dire, vers l'an 1000, *Henri*, des Comtes de Rottembourg, fonda deux nouvelles collégiales à Würtzbourg ; il consentit à l'érection de l'évêché de Bamberg, & y contribua même. Il fut remplacé par son neveu, & celui-ci par *Brunon*, fils du Duc de Carinthie, qui mourut en 1045 ; d'une façon assez tragique. Ayant accompagné l'Empereur Henri III en Hongrie, le plancher d'une salle, dans laquelle il soupoit avec ce Prince, fondit tout d'un coup. Toute l'illustre compagnie qui y étoit fut blessée, à l'exception de l'Empereur seul : l'Evêque Brunon fut du nombre des morts. Il a été canonisé, sans doute d'après le mérite de sa vie ; car cette mort, quoique triste, ne peut pas être regardée comme un martyre. Ses successeurs prirent parti dans la querelle des Empereurs & des Papes, tantôt pour une Puissance, tantôt pour l'autre, & ne purent éviter de se jeter dans de grands embarras. *Erlang*, l'un d'eux, fut dépouillé de son duché de Franconie par l'Empereur Henri IV, qui en investit

Conrad son neveu, Duc de Suabe, tige de la Maison de ce nom, & qui devint Empereur sous le nom de *Conrad III.* Depuis ce moment, le duché de Franconie resta uni à celui de Suabe jusqu'à l'extinction de la Maison de ce nom, & ce n'est que quelques siecles après que les Evêques de Würtzbourg ont pensé à faire revivre leurs droits sur le duché de Franconie. L'Evêque *Sigefroy*, de la Maison de *Querfurt*, fit de grands biens à l'abbaye d'Ebrac, située dans son diocése: à sa mort, il ordonna que son cœur y fût porté. Ses successeurs ont suivi cet usage, & depuis cette époque, les cœurs des Evêques de Würtzbourg sont constamment transportés à Ebrac sur un chariot atelé de quatre chevaux, qui restent à l'abbaye. En 1165, *Henri*, de la Maison de Bergues, fut en même temps Evêque de Passau & de Würtzbourg; exemple rare dans ce temps-là. Conrad de Querfurt, qui avoit été Chancelier des Empereurs Frédéric I & Philippe, fut assassiné en 1202 par deux Gentilshommes de ses vassaux. Son successeur, *Henri d'Osterdorff*, étoit Docteur en Théologie en l'Université de Paris; ce qui passoit dans ce temps-là, sur-tout en Allemagne,

pour un titre infiniment honorable : il mourut en 1207. Cinquante ans après lui, l'Evêque *Eringe*, des Comtes d'Erinstein, se fit haïr & redouter. Quelques Gentilshommes de son voisinage lui ayant donné de l'ombrage, il les attira dans son palais, & sous prétexte de leur accorder des audiences particulieres, il leur faisoit couper à tous la tête les uns après les autres. Un d'eux osa se défendre, & blessa l'Evêque ; il n'en subit pas moins le sort de ses compagnons : mais le Prélat mourut peu après, l'an 1266. A la fin du treizieme siecle, & au commencement du quatorzieme, le siége fut rempli par plusieurs Seigneurs des Maisons de Sterneberg, de Henneberg, de Hohenloe, & de Schuartzemberg. De ce dernier nom étoit *Gerard*, qui fut obligé de faire la guerre pour se rendre libre possesseur de son évêché, dont les habitans ne vouloient pas le reconnoître. Il gagna une bataille, dans laquelle furent tués treize cents de ces gens qu'il traitoit de révoltés ; deux mille furent faits prisonniers, & le Prélat fit couper la tête à plus de la moitié : il mourut l'an 1400. Avant sa mort, il avoit forcé d'élire pour son coadjuteur un de ses parens, qui le remplaça, & mou-

rut en 1412. Son successeur fut aussi obligé de faire la guerre à ses sujets pendant plusieurs années, & résigna, en 1440, à *Sigismond*, qui prenoit le titre de Duc, parce qu'il étoit de la Maison de Saxe. Son successeur *Godefroy*, qui étoit de celle de Limbourg, ne voulant pas paroître moins illustre que son prédécesseur, prit aussi le titre de Duc, & ajouta de Franconie, faisant ainsi revivre les anciens droits de son Siége; il fit graver ce beau titre sur ses monnoies, & mourut en 1455, sous l'empire de Frédéric III. On prétend que cent ans auparavant, l'Empereur Charles IV avoit reconnu ce titre dans les Evêques de Würtzbourg, & qu'en 1510, l'Empereur Maximilien l'avoit aussi confirmé aux Evêques; mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'accidentellement, & ce n'est que depuis l'époque dont je viens de parler que les Evêques ont constamment pris ce titre, ont fait porter une épée nue devant eux, & en ont placé une en sautoir avec la crosse derriere l'écu de leurs armes. En 1519, *Conrad de Thungen* fut assiégé dans sa capitale par les paysans Luthériens & révoltés de la Franconie, qui ravagerent tous

les châteaux, abbayes & monasteres du pays. Ce malheureux Prélat mourut l'an 1540; cependant ce fut dans son lit: mais *Melchior Zobel*, son successeur, fut tué en 1558 par ses sujets Luthériens. Cependant la paix se rétablit un peu dans ce diocese sur la fin du siecle. *Jules-Echter de Mespelbrun* siégea pendant trente-quatre ans, & mourut en 1617. J'ai dit, à l'article de Bamberg, que pendant le dix-septieme siecle plusieurs Prélats posséderent à la fois ces deux évêchés. En 1699, on mit sur ce siége un Baron de *Greifenklau*, qui siégea jusqu'en 1724; ensuite un Baron de *Hutten*, qui fut remplacé par *Frédéric-Charles*, Comte de *Schomborn*; tandis qu'un autre de la même Maison étoit Evêque de Bamberg & Electeur de Maïence. A la mort de ce dernier, Frédéric-Charles réunit les deux évêchés de Bamberg & de Würtzbourg. J'ai dit qu'il jouit long-temps d'une grande considération dans l'Empire. Après lui, il y a encore eu trois Evêques de la Maison de Greifenklau & de Sinzheim; enfin, *François-Louis-Philippe d'Herial* gouverne encore les deux dioceses.

L'Evêque de Würtzbourg reçoit du Pape le pallium, comme les Archevêques,

& fait porter de même la croix devant lui : il a la prétention d'être premier suffragant de l'Archevêque de Maïence ; mais l'Evêque de Worms le lui conteste. Le chapitre cathédral est composé de vingt-quatre Chanoines Capitulaires, & de trente Domicellaires. Il a à sa tête cinq Dignitaires : les Chanoines font les grandes preuves de noblesse ; mais ils observent un usage singulier, dont on ignore l'époque & l'origine : c'est d'obliger le Récipiendaire à passer nu jusqu'à la ceinture devant tous les futurs Confreres, qui lui donnent, à la vérité très-doucement, des coups de verges sur les épaules. On a beaucoup disserté sur l'intention de ceux qui ont établi cette regle. Il n'est pas vrai que ce soit pour écarter les prétendans des Maisons de Princes & de Comtes, car il y en a plusieurs de ce rang qui se sont soumis à cette humiliation & ont été admis dans ce chapitre, depuis qu'elle est en vigueur : selon toute apparence, ces coups de baguette sont une espece d'accolade, semblable à celle que l'on donnoit aux anciens Chevaliers, pour signifier que c'étoit le dernier affront qu'ils devoient recevoir.

Les Grands Officiers de l'Evêque de

Würtzbourg ſont les Comtes de Henneberg, Maréchaux héréditaires : ce comté étant entre les mains de l'Electeur de Saxe, ce Prince a pour Vicaire le Comte de Bibra. Les Princes ou Comtes de Lœwenſtein Wertheim, ſont Grands-Chambellans de l'évêché ; les Comtes de Caſtel, Grands-Echanſons ; les Comtes de Reinech étoient Grands-Maîtres d'Hôtel, & après leur extinction, cette dignité a paſſé aux Comtes ou Princes d'Iſembourg. Les revenus de l'Evêque ſont conſidérables; on les fait monter à cent mille écus d'Allemagne. L'Evêque a ordinairement ſur pied quatre régimens d'infanterie & un de cavalerie.

Le pays de Würtzbourg contient cinquante-ſix bailliages dépendans de l'Evêque ; ſept ou huit bourgs & villages appartiennent aux Chanoines Dignitaires & au Chapitre : il y a auſſi deux abbayes & quelques couvens riches, qui poſſedent des biens aſſez conſidérables & reconnoiſſent la ſouveraineté du Prélat.

La ville de *Würtzbourg* s'appelle en latin *Herbipolis* ; elle n'eſt connue que depuis le dixieme ſiecle : elle eſt ſituée ſur le Mein, aſſez bien fortifiée & défendue par une citadelle élevée ſur une mon-

tagne, & renfermant l'ancien château épiscopal, un arsenal, & la plus ancienne église de la ville, dédiée à la Sainte Vierge. Dans l'épaisseur de la montagne, on a ménagé des galeries ou voûtes, qui servent de caves & sont dignes de remarque. La ville est divisée en quatre quartiers, desquels dépendent autant de fauxbourgs: on y distingue le nouveau palais épiscopal, qui n'a commencé à être élevé qu'en 1720, par l'Evêque Philippe-François de Schomborn, & continué par son cousin Frédéric Charles. Le tombeau des Schomborn est dans une superbe chapelle de la cathédrale. Entre les trois collégiales, la plus ancienne, la plus illustre & la plus riche, est celle dédiée à Saint Burchard. Il y a encore dans la ville une abbaye de Dames Chanoinesses, dédiée à Sainte Anne, deux abbayes de Bénédictins, quatre autres couvens d'hommes & deux de femmes, un collége ci-devant gouverné par les Jésuites, trois hôpitaux, deux commanderies, l'une de l'Ordre Teutonique, l'autre de celui de Malte, & l'université, de l'érection de laquelle j'ai rapporté la date, & dont dépend un séminaire.

Le Corps Municipal a à sa tête un

gouverneur, appelé *Vicedom*, qui administre plusieurs hôpitaux & maisons de charité. Il s'est tenu aux douzieme & treizieme siecles trois Dietes générales de l'Empire dans Würtzbourg. Les Luthériens s'y étoient rendus très-puissans au milieu du seizieme; mais l'Evêque Jules vint à bout de leur ôter toute part à l'administration, & de ramener à la Foi Catholique tous les Bourgeois qui s'en étoient écartés.

Les vins des environs de Würtzbourg sont les meilleurs de la Franconie. On connoît particuliérement le *Steinwein*. Les petites villes & châteaux de l'évêché sont des acquisitions faites des épargnes des Evêques, & appartenoient à des familles actuellement éteintes. L'abbaye de Bénédictins de *Neustat* sur le Mein, a pour son fondateur l'Empereur Charlemagne & sa sœur Gertrude. Elle a été mise au nombre des abbayes immédiates de l'Empire; mais à la fin les Evêques de Würtzbourg sont venus à bout de l'assujettir.

Le château de *Salzbourg* est bâti sur les ruines d'un autre, où l'on dit que Charlemagne venoit souvent : il y tenoit des Cours plénieres, & chassoit dans les bois des environs, qu'on appeloit la forêt de *Salzfort*.

Salzfort. La ville de *Giſſengen* ſur le Mein, eſt la ſeconde du pays ; elle doit ſon origine à une abbaye noble de Bénédictins, fondée par le Roi Pepin & ſa fille Adélaïde : on a ſubſtitué depuis longtemps aux Moines, des Religieuſes Urſulines. L'abbaye d'*Eberach* eſt une des plus riches de l'Allemagne ; c'eſt une eſpece de chef d'Ordre, ayant pluſieurs couvens dans ſa dépendance : c'eſt dans ce lieu qu'il eſt d'uſage de tranſporter le cœur des Evêques de Würtzbourg après leur mort. L'abbaye de *Combourg* eſt près de la ville de Hall en Suabe ; elle fut fondée au onzieme ſiecle par un Comte de ce nom, & à la fin du quinzieme elle a été convertie en chapitre de Chanoines. Ce n'eſt qu'après avoir ſoutenu bien des procès, que l'Evêque de Würtzbourg eſt parvenu à s'en aſſurer la poſſeſſion territoriale.

L'évêché d'*Aichſteit*, le troiſieme de la Franconie, eſt beaucoup moins conſidérable que les deux précédens ; il confine au Haut-Palatinat & à la Baviere, & ne tient à la Franconie que par le margraviat d'Anſpach. La principale riviere qui l'arroſe, eſt l'*Althmül*, qui ſe jette dans le Danube : on y compte dix villes &

un bourg. Ce pays appartenoit autrefois, dit-on, à des Comtes de *Hirſchberg*: un de ces Seigneurs en donna une bonne partie au fameux Archevêque de Maïence, Saint Boniface, Apôtre de l'Allemagne. Ce Prélat l'employa à former la dotation d'un monaſtere, à la tête duquel étoit ſon neveu *Wilibalde*. Ce couvent étant devenu riche, ſe trouva, peu de temps après, en état d'être érigé en évêché, & Wilibalde fut le premier Evêque d'Aiſchtett en 745. Il avoit pour frere Saint Unibalde, Abbé, & pour ſœur S^te^ Walburge, fameuſe Abbeſſe. Il ſe forma bientôt autour de la réſidence de cette ſainte famille un bourg, qui par la ſuite eſt devenu une ville. On lui donna le nom d'Aiſchſtett, parce qu'avant la conſtruction du monaſtere, il y avoit dans ce lieu une forêt remplie de chênes. Saint Wilibalde mourut en 786. Pendant le reſte du huitieme ſiecle & la plus grande partie du neuvieme, il y eut quatre autres Evêques d'Aiſchſtett, dont l'Hiſtoire ne nous a conſervé que les noms. Le ſixieme fut *Otker*, qui fonda la célebre abbaye de Bénédictines de Sainte Walburge à Aiſchſtett, & mourut en 881. En 962, l'Evêque *Starkan* périt dans une bataille que l'Em-

pereur Othon le Grand livra aux Huns. Le siecle suivant, l'an 1019, *Gundacre* concourut à l'établissement de l'évêché de Bamberg, en cédant une partie de son diocese au nouvel Evêque. Ce fut sous l'Evêque *Eribert* que les Moines de l'ancienne abbaye d'Aischstett, devenue cathédrale, furent sécularisés, transformés en Chanoines, & réduits au nombre de cinquante. Ce premier arrangement ayant réussi, l'Evêque en tenta un autre, qui fut de transporter son siége épiscopal d'Aischstett à Nuremberg; mais l'Empereur Conrad II s'y opposa, & Eribert mourut en 1042, de chagrin d'avoir fait à cet égard des efforts inutiles. On lui donna pour successeur son frere, mais qui le suivit de près au tombeau. Il fut remplacé par *Gebhard*, de la famille des Comtes de *Kalau*, que l'on prétend avoir été les mêmes que ceux d'*Hirschberg*. Le Pape Léon IX étant mort en Allemagne, les Cardinaux s'assemblerent à Maïence pour lui donner un successeur, & leur choix tomba sur *Gebhard*, qui prit le nom de *Victor II*: il rendit de grands services à l'Empereur Henri III, & le fit couronner à Rome en 1055. Ce Souverain Pontife conserva l'évêché d'Aischstett jusqu'à sa mort, arri-

vée en 1057. Le ſiecle ſuivant, l'Evêque *Ulric II* mourut de la peſte en 1125. Son ſucceſſeur fut encore de la Maiſon des Comtes de Hirſchberg. Avant que le ſiecle finît, on vit paroître *Othon de Morsbach*, qui fonda pluſieurs abbayes dans le dioceſe. Au commencement du treizieme ſiecle, on voit encore ſur ce ſiége *Hertwick*, des Comtes de *Sültzbach*, que l'on croit avoir été les mêmes que ceux d'Hirſchberg. En 1250, *Henri*, des Comtes de Würtemberg, & ſon ſucceſſeur *Erckard*, firent rebâtir la cathédrale telle qu'elle ſubſiſte encore à préſent. Au quatorzieme ſiecle, *Jean*, qui étoit parent de l'Empereur Albert de Baviere, fut, pendant quelque temps, Evêque d'Aiſchſtett, & paſſa enſuite à l'évêché de Straſbourg. Dans ce même ſiecle, les diviſions qui s'éleverent entre les Empereurs & les Papes, embarraſſerent beaucoup le chapitre d'Aiſchſtett, & furent cauſe que pluſieurs de leurs Evêques furent excommuniés par les Papes ou chaſſés par les Empereurs. Le ſeul qui y ſiégea paiſiblement, fut *Bertaud*, de la famille des Burgraves de Nuremberg, & Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique, qui mourut en 1365. Au quinzieme ſiecle, le ſchiſme

ayant cessé, & les troubles du Luthéranisme n'étant point encore commencés, le diocese d'Aischstett fut tranquille. Nous ne voyons pas même qu'il ait souffert beaucoup au seizieme; l'Evêque *Gabriel d'Eibe* fut pendant plus de 40 ans sur ce siége, & mourut en 1545, âgé de quatre-vingts ans. *Martin de Schomberg* établit & fit bâtir le séminaire, un des plus anciens de l'Allemagne, & mourut en 1590. Au dix-septieme siecle, *Marquard de Schenck*, Baron de *Castel*, fut près de cinquante ans Evêque, & mourut premier Commissaire Impérial de la Diete à Ratisbonne, en 1685 : son neveu lui succéda. Pendant ce siecle-ci, il y a encore eu un Evêque de la même Maison, *François-Louis Schenck de Castel*, mort en 1757. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Jean-Antoine Ernest*, Baron de *Zehmen* : il a été élu en 1781.

Quelques Auteurs prétendent que la ville d'*Aischstett* est bien plus ancienne que l'abbaye & l'évêché, dont j'ai rappelé la fondation au commencement de cet article, qu'elle s'appeloit autrefois *Aureatum*, & qu'il y a eu des Evêques sous ce nom ; c'est apparemment sous ce prétexte que l'Evêque d'Aischstett dispute à ceux de Worms & de Würtzbourg le premier rang

parmi les suffragans de l'Archevêque de Maïence. Mais le plus sûr est de s'en tenir à l'origine que j'ai indiquée. On prétend que ce fut avec le consentement du Duc de Baviere, que Suitger, Comte de Hirschberg, céda une partie de son territoire à Saint Wilibalde; mais lorsqu'au commencement du quatorzieme siecle, Guebard, dernier Comte de Hirschberg, abandonna le reste de son comté à ce même évêché, les Ducs s'y opposerent vivement, & il en résulta des guerres qui ont été enfin terminées, l'Empereur ayant confirmé le testament du Comte. L'évêché s'est par-là fort enrichi, & l'on fait monter à présent son revenu à quarante-mille écus d'Allemagne. L'Evêque entretient peu de troupes, à la différence de ses voisins, les Evêques de Würtzbourg & de Bamberg; mais il a comme eux de Grands-Officiers héréditaires: Les Comtes *Schenck de Castel* sont ses Grands-Maréchaux, les Comtes de *Schömberg* ses Grands-Chambellans, ceux de *Lodron* ses Grands-Maîtres-d'Hôtel, & les Barons d'*Eybe* ses Grands-Echansons. Il a pour vassaux de grands Princes, tels que le Duc de Saxe-Gotha, &c.

Le grand chapitre d'Aischstett est composé de seize Chanoines Capitulaires, à la tête desquels sont six dignités, & de treize Domicellaires. Les canonicats sont à la nomination du Pape, de l'Evêque ou du chapitre : tous les Chanoines font les grandes preuves de noblesse.

La ville épiscopale est située dans une vallée au bord de l'Althmül ; le palais de l'Evêque que l'on y voit actuellement, & les bâtimens voisins, où s'assemblent les Tribunaux & les Conseils d'administration de l'évêché, sont modernes, ayant été bâtis il n'y a pas plus de quarante ans. La cathédrale, au contraire, est ancienne, d'une architecture pesante & gothique. Indépendamment du grand chœur, il y en a un autre que l'on appelle le chœur de Saint Wilibalde, parce qu'on sait, par d'anciennes traditions, que le corps de ce Saint y a été transporté ; cependant on n'a trouvé ses ossemens qu'en 1744. L'Evêque Jean-Antoine de Freiberg les a placés alors dans une chapelle qu'il a fait construire exprès. Il y a d'ailleurs dans la ville deux églises paroissiales & collégiales, un collége ci-devant dirigé par les Jésuites, deux couvens de Dominicains

& de Capucins, & un de Chanoinesses régulieres. Le couvent de Bénédictines de Sainte Walburge est là auprès; on y conserve les reliques de cette Sainte : la châsse est placée dans une grotte, du rocher de laquelle il découle une huile que l'on assure qui opere plusieurs miracles. Au fond, les Physiciens modernes ont reconnu que c'étoit de l'*huile pétrole*, dans le goût de celle que l'on trouve dans les montagnes du Boulonois en Italie, qui est propre à la guérison de plusieurs maladies. A une demi-lieue de la ville, est le château de *Wilibaldsbourg*, situé sur un roc escarpé; c'est une assez bonne forteresse, au milieu de laquelle est un palais, & au dehors de beaux jardins, qui étoient la demeure ordinaire des Evêques, avant la construction de celui de la ville.

Le château d'*Hirschberg*, chef-lieu du comté dont j'ai parlé, est dans le canton qu'on nomme le *haut-évêché*. Dans le bas, est la ville & le château d'*Abensberg*, qui appartenoit aussi à une Maison de Comtes, après l'extinction de laquelle elle a été unie à l'évêché à la fin du treizieme siecle. La petite ville d'*Herrieden* sur l'Althmül renferme un chapitre collégial, qui a été autrefois abbaye

de Bénédictins, fondée, dit-on, par l'Empereur Charlemagne. Le premier Abbé fut Saint Unibalde, frere de Saint Wilibalde.

Le diocese d'Aischstett s'étend, quant au spirituel, par-delà la Franconie, & comprend le Haut-Palatinat, le Duché de Neubourg, & partie de la Suabe.

On regarde comme un des Princes Ecclésiastiques du Cercle de Franconie, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, dont la résidence actuelle est à *Mergentheim* ou *Marienthal*, sur la riviere de Tauber. Cette principale possession d'un Ordre aussi illustre m'oblige à faire en abrégé l'Histoire de tout l'Ordre.

Le Grand-Maître jouit non-seulement de Mergentheim & du grand bailliage de Franconie, sur lesquels il a tous les droits de la supériorité territoriale, comme Prince de l'Empire, mais son autorité s'étend d'ailleurs sur toutes les commanderies dispersées dans l'Allemagne, dont quelques-unes sont considérables. Les Commandeurs reconnoissent le Grand-Maître pour leur Supérieur ; mais ni lui ni eux ne jouissent de la supériorité territoriale dans les seigneuries de qui dépendent leurs commanderies : ils se

reconnoissent pour vassaux des Princes qui les entourent. Je vais cependant jeter un coup-d'œil sur ces différentes commanderies, qui sont divisées en plusieurs grands bailliages. Le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique a encore de grandes possessions, & il lui reste de plus belles prétentions, telles que le Duché, actuellement royaume de Prusse, la Livonie & la Courlande, pour lesquels il prend l'investiture de l'Empereur. Nous allons voir à quel point ses prétentions sont fondées.

L'Ordre Teutonique fut fondé dans la Palestine, vers 1190, par un certain nombre de Chevaliers Teutons ou Allemands, qui s'étoient croisés pour marcher à la conquête de la Terre-Sainte, sous le commandement de l'Empereur Frédéric Barbe-rousse, qui mourut cette même année en Asie, & fut enterré à Antioche. Henri VI, son fils aîné, déjà Roi des Romains, fut Empereur à sa place; mais Frédéric, Duc de Suabe, son fils cadet, continua la guerre contre les Sarrasins, à la tête des Chevaliers Allemands qui formerent dès-lors une espece d'Ordre ou de Confrérie, & s'intitulerent *Freres de la Maison Teutonique de Notre-Dame à*

Jérusalem. A l'exemple des Chevaliers François & Provençaux, qui s'étoient consacrés au service des malades Chrétiens de leur nation, les Chevaliers Teutoniques établirent un hôpital à Jérusalem vers le mont de Sion. L'an 1192, ils obtinrent une Bulle du Pape Célestin III, & un diplome de l'Empereur Henri VI, qui approuvoient leur institution & leur donnoient des regles. Ils prirent pour uniforme ou habit de religion, la casaque & le manteau blanc, sur lequel étoit cousue une croix noire ; & ils firent les trois vœux conformément à la regle de Saint Augustin. D'abord leur Couvent ne fut composé que de vingt-quatre Chevaliers & de sept Prêtres, auxquels on accorda des priviléges singuliers, entre autres celui de dire la Messe avec la cuirasse sur le dos & l'épée au côté. On prétend que ce fut le Roi Philippe-Auguste qui leur concéda l'honneur de mettre des fleurs de lys aux extrémités de leur croix noire. Le premier Grand-Maître ou Chef qu'ils choisirent, se nommoit *Waldpot*, Gentilhomme du pays de Suabe. Baudoin, Roi de Jérusalem, contribua à lui procurer une église & un couvent dans Jérusalem même, & cet établissement fut bien-

tôt enrichi, parce que Frédéric, Duc de Suabe, frere de l'Empereur Henri VI étant mort en Palestine, laissa tous ses biens aux Chevaliers Teutoniques, dans l'église desquels il voulut être enterré. Il paroît que l'Ordre Teutonique resta dans la Palestine jusqu'au milieu du treizieme siecle, & pendant ce temps-là le nombre des Chevaliers augmenta considérablement. Le premier Grand-Maître, *Henri Waldpot*, étant mort en 1200, il fut remplacé par *Othon de Carpen*, Gentilhomme de Boheme, & celui-ci par *Henri de Bart*, natif d'Alsace. Le cinquieme Grand-Maître qui vivoit sous le regne de Saint Louis, fut certainement un brave Chevalier, que quelques Auteurs nomment *Henri de Hohenloe*; selon d'autres, ce fut *Conrad*, de la Maison des Landgraves de Hesse, qui succéda immédiatement à *Herman de Salsa*, successeur de Henri de Bart. Mais malgré toute sa valeur & celle de ses Chevaliers, il fut obligé d'abandonner la Palestine & de se retirer dans la Hesse, où l'Empereur Frédéric II établit les Chevaliers Teutoniques dans la ville de Marpourg. Dans ce moment, les Ducs de Mazovie, Princes qui régnoient sur une partie de la Pologne, les appel-

lerent à leur secours contre les Prussiens païens qui ravageoient leurs Etats. Le Grand-Maître envoya aussi-tôt un certain nombre de Chevaliers, à la tête de vingt mille hommes, qui firent de grands exploits & de grandes conquêtes pendant l'administration de Conrad, qui mourut en 1252, & de six de ses successeurs qui vécurent pendant le reste du treizieme siecle. Les uns demeurerent à Marpourg, d'autres à Venise, d'où ils entretenoient sans doute encore des relations avec la Palestine. Enfin, *Geoffroy de Hohenloe*, qui mourut en 1297, ayant fait bâtir la ville de *Marienbourg* en Prusse, son successeur *Sigefroy* y transporta la résidence des Grands-Maîtres. Les Polonois leur avoient promis tout le pays qu'ils pourroient conquérir, & dont ils convertiroient les habitans. Ils avoient en conséquence fait de grandes conquêtes; mais bientôt les Polonois en devinrent jaloux. Non-seulement les Chevaliers avoient bâti deux forts sur la Vistule, ils s'étoient rendus maîtres de la ville de Culm, & l'avoient fortifiée aussi bien que celle de Thorn. Ils avoient fait de la ville d'Elbing la résidence de leur Commandeur Provincial; & ils avoient envoyé des

détachemens jusque dans la Livonie, où ils avoient établi une espece de Colonie que l'on appela Chevaliers *Porte-glaives*. Ceux-ci avoient mis dans leur uniforme quelque différence d'avec les Chevaliers Teutoniques, qui avoient toujours conservé la croix noire sur la casaque, & le manteau blanc, mais les Chevaliers Porte-glaives ou Livoniens porterent sur leurs manteaux blancs deux épées rouges en sautoir, & par-dessous une casaque rouge. Ces Porte-glaives furent pendant près de cinquante ans séparés des Teutoniques, dont ils tiroient pourtant leur origine; à la fin ils se réunirent, & lorsque les Grands-Maîtres Teutons furent tout à fait établis à Marienbourg, les Chevaliers qui s'étoient emparés de la Livonie & de la Courlande, reconnurent leur supériorité, quoiqu'ils fussent déjà riches & puissans, qu'ils eussent fait bâtir la ville de Riga, & qu'ils eussent conquis sur les Danois celle de Revel & toute la province d'Estonie, dont elle étoit la capitale. Pendant tout le cours du quatorzieme siecle, les Chevaliers Teutoniques continuerent de faire de grandes conquêtes dans le Nord. Ils

avoient commencé d'élever, en 1260, une forteresse à *Konisberg* en Prusse, à laquelle ils donnerent ce nom, qui veut dire ville de Roi, à ce qu'on prétend en l'honneur du Roi de France Saint Louis, que quelques-uns d'entre eux avoient connu à la Terre-Sainte. Sous le Grand-Maître *Conrad de Beford*, mort en 1325, ils firent la guerre aux Lithuaniens, peuples encore idolâtres; les Chevaliers les massacroient sans scrupule : mais le bruit se répandit dans l'Europe qu'ils avoient empêché leur Roi de se faire baptiser, pour ne pas s'ôter le prétexte de leur faire la guerre. Cette calomnie fit, pendant quelque temps, tort à la réputation des Chevaliers Teutoniques; mais enfin on fut désabusé, les Lithuaniens étant restés encore assez long-temps après dans les ténebres de l'idolâtrie. Le Grand-Maître *Werner* ayant été assassiné par un de ses Chevaliers, *Luder*, de la Maison de Brunswik, fut élu à sa place, & soutint des guerres contre les Polonois, & les Chevaliers s'affermirent de plus en plus dans leurs possessions en Prusse, en Livonie & en Courlande. La Samogitie fut soumise à l'Ordre; mais peu après elle se révolta, & cette ré-

volte occaſionna une nouvelle guerre entre les Polonois & les Chevaliers. Dès le quatorzieme ſiecle, on ſoupçonna quelques Chevaliers de favoriſer les erreurs des Albigeois : ils ſe juſtifierent ; mais au commencement du quinzieme ſiecle, ils le furent encore plus vivement, de ſe laiſſer ſéduire par les diſciples de Jean Hus & de Jérôme de Prague. Ce ſoupçon diminua l'eſtime qu'on avoit pour eux ; d'ailleurs ils perdirent beaucoup dans les guerres qu'ils continuerent de ſoutenir contre les Polonois & les Lithuaniens. Leur Grand-Maître, *Ulric de Jungingen*, avoit été tué dans une bataille qu'il avoit livrée à Jagellon, Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie. Ses deux ſucceſſeurs avoient été déposés pour cauſe de mauvaiſe conduite. Enfin le Grand-Maître, *Paul Beliger*, élu en 1422, conclut pluſieurs treves, &, en 1436, une paix définitive avec les Polonois. En 1439, les Chevaliers de Livonie ſe ſéparerent de nouveau de ceux de Pruſſe & d'Allemagne, & érigerent leur Commandeur Provincial en Grand-Maître indépendant de celui de Marienbourg. Sous *Conrad d'Erlicshauſen*, l'Ordre eſſuya encore de nou-

veaux

veaux revers. La guerre recommença entre les Polonois & les Chevaliers, & se termina enfin en 1466 par un arrangement très-important, & dont les suites ont subsisté jusqu'à nos jours. L'Ordre consentit à partager la Prusse avec le Roi de Pologne; de sorte que la moitié seroit absolument soumise à la Couronne de Pologne, & partagée en Palatinats & Castellanies; on nomma cette partie Prusse Royale; & que l'autre resteroit soumise aux Chevaliers, & seroit nommée Prusse Teutonique, bien entendu que le Grand-Maître en feroit hommage au Roi de Pologne. Cet arrangement subsista jusqu'à la fin du quinzieme siecle, sous quatre ou cinq Grands-Maîtres; mais non sans quelques difficultés, les Chevaliers étant des vassaux assez peu soumis. Enfin, en 1500, la Grande-Maîtrise s'étant trouvée dans les mains de Frédéric de la Maison de Saxe, il jugea à propos de refuser l'hommage au Roi de Pologne, & sous le prétexte que l'Ordre avoit été fondé par des Allemands & pour des Allemands, il fit hommage à l'Empereur Maximilien, non seulement de la Prusse, mais de la Livonie & de la Courlande, sur lesquelles il avoit des prétentions, mais qui n'étoient pas par-

faitement ſoumiſes à ſon autorité. Cette eſpece de félonie des Chevaliers Teutoniques, renouvela la guerre entre eux & les Polonois; elle dura juſqu'en 1511 que Frédéric de Saxe mourut, & qu'Albert, Margrave de Brandebourg, fut élu à ſa place. Ce nouveau Grand-Maître continua encore la guerre pendant quelques années: elle fut ſanglante & très-onéreuſe à l'Ordre, & ſe termina d'une maniere très-fâcheuſe pour les Chevaliers, mais très-avantageuſe pour le Grand-Maître Albert & ſa Maiſon; car il fit ſon patrimoine de ce qui n'étoit auparavant qu'un bénéfice eccléſiaſtique. En faiſant la paix avec Sigiſmond, Roi de Pologne, ce Monarque inveſtit Albert de la Pruſſe, comme d'un duché ſéculier & héréditaire, & le nouveau Duc ayant embraſſé la Religion Luthérienne, ſe maria avec une Princeſſe de Danemark. Il en eut un fils nommé *Albert Frédéric*, à qui il tranſmit le duché de Pruſſe; celui-ci n'eut qu'une fille, nommée *Anne*, qui épouſa ſon couſin l'Electeur *Jean Sigiſmond*, qui obtint du Roi de Pologne l'inveſtiture de la Pruſſe ducale aux droits de ſa femme, pour lui & ſes deſcendans. C'eſt ainſi que le duché de Pruſſe a été joint à l'électorat de Bran-

debourg. Les Ducs ont continué d'en faire hommage à la Couronne de Pologne, jusqu'à ce que sur la fin du dix-septieme siecle ils ont affecté plus d'indépendance : en 1700, l'Electeur Frédéric I obtint, ou, pour mieux dire, prit le titre de Roi, & successivement secoua le joug des Polonois ; enfin, de nos jours, son petit-fils a entiérement soumis la Prusse que l'on nommoit autrefois Royale, c'est-à-dire, Polonoise. J'aurai occcasion de m'étendre davantage, par la suite, sur les révolutions de la Prusse ; mais revenons à l'Ordre Teutonique. Il n'y eut qu'un petit nombre de Chevaliers qui s'accommoderent de l'usurpation du Grand-Maître Albert, parce que celui-ci leur laissa en propriété & comme terres héréditaires, les commanderies qu'ils avoient en Prusse. Mais tous ceux qui étoient restés en Allemagne, & dont les commanderies ou bénéfices étoient situés dans l'Empire, se récrierent contre cette usurpation. Ils s'assemblerent, sous la protection de l'Empereur, à Mergentheim ou Marienthal en Franconie, & déclarerent le Margrave Albert déchu de sa dignité de Grand-Maître ; & procédant à une nouvelle élection, leur choix tomba sur *Walter de Cromberg*, qui reçut avec

beaucoup de cérémonie l'investiture de l'Empereur, non seulement pour tout ce que l'Ordre possédoit en Allemagne, mais encore en Prusse, en Livonie & en Courlande. Le Pape confirma l'élection de ce nouveau Grand-Maitre, & excommunia Albert. Enfin on fit des arrangemens qui subsistent encore, & dont je rendrai compte dans un moment. Walter mourut en 1543, & ses premiers successeurs furent de simples Gentilshommes; mais en 1585 l'Archiduc *Maximilien d'Autriche*, qui avoit pris la croix de l'Ordre l'année précédente, fut élu Grand-Maître, & vécut jusqu'en 1618. Son neveu l'Archiduc *Charles* le remplaça; mais ce ne fut pas pour long-temps. Pendant le reste du dix-septieme siecle, on vit tantôt des Gentilshommes, tantôt des Princes à la tête de l'Ordre Teutonique. En 1642 & en 1662, deux Archiducs occuperent cette place. En 1684, on la vit remplie par *Louis-Antoine de Neubourg*, fils de l'Electeur Palatin. Ce Grand-Maître mourut Archevêque de Maïence en 1732. Son successeur *Clément-Auguste de Baviere* est mort Archevêque-Electeur de Cologne en 1761. Le Prince *Charles de Lorraine*, frere de l'Empereur François premier, l'a remplacé, & a eu d'abord pour coadjuteur

& ensuite pour successeur son neveu l'Archiduc *Maximilien*, frere de l'Empereur régnant & Electeur de Cologne.

Quoique la perte de la Prusse, de la Livonie & de la Courlande, ait beaucoup diminué la grandeur des possessions de l'Ordre Teutonique, la Grande-Maîtrise ne laisse pas que d'être encore d'un revenu très-considérable, produisant, à ce que l'on croit, généralement cent mille écus d'Allemagne. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique font les mêmes preuves de noblesse que ceux de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte; mais de plus, ils sont obligés de prouver que leur Maison est originaire d'Allemagne. L'Ordre, pour ne pas perdre les commanderies qu'il avoit dans certaines parties d'Allemagne, a admis dans son sein des Luthériens; mais ils ne peuvent parvenir qu'à un certain nombre de commanderies & de bailliages, & ne peuvent surtout jamais être revêtus de la dignité de Grand-Maître. Ces Chevaliers Protestans sont obligés au célibat comme les Catholiques, & s'ils se marioient ils perdroient tous les biens qu'ils posséderoient dépendans de l'Ordre.

Dans son état actuel, les terres dépen-

dantes de l'Ordre consistent dans celles attachées à la Grande-Maîtrise de Mergentheim, & celles dépendantes de douze grands bailliages ou commanderies provinciales, dont le premier est celui de Franconie, & le dernier est véritablement *in partibus Infidelium*; c'est celui d'Utrecht, qui est totalement soumis à la République des Provinces-Unies.

J'ai déjà dit que le Grand-Maître avoit la supériorité territoriale sur les terres qui lui appartiennent, & même sur les commanderies magistrales, ou auxquelles il pourvoit lui-même. Mergentheim ou Marienthal, lieu de sa résidence, ou du moins de sa régence, est une assez petite ville, dont les édifices n'ont rien de remarquable, quoique ce soit là que s'assemblent les grands Chapitres de l'Ordre, composés des douze Grands-Baillis ou Commandeurs Provinciaux, & des Commandeurs en second de chaque bailliage. C'est ce Chapitre qui élit le Grand-Maître; mais chaque grand bailliage a son Conseil ou Chapitre particulier qui administre les affaires de son district, & qui pourvoit aux commanderies qui ne sont pas magistrales. Celles-ci sont à la disposition du Grand-Maître; mais les autres se donnent ordinairement suivant le rang

d'ancienneté de réception dans l'ordre. Mergentheim est du diocese de Würtzbourg. Au-dessus de la ville est le château de *Neuhauss*, auquel on prétend qu'est attachée la principauté de la Grande-Maîtrise, & dont le Grand-Maître prend l'investiture de l'Empereur. *Neckersulm*, sur le Necker, & *Kirchausen*, sont, après Mergentheim, les lieux principaux de la Grande-Maîtrise, qui possedent encore de grandes seigneuries en Moravie. Les principales commanderies magistrales sont celles de *Francfort sur le Mein*, de *Maïence*, de *Spire* & de *Vissembourg* en Alsace. Le grand bailliage de Franconie s'étend plus loin que cette province, car il a des dépendances en Suabe, en Baviere, & dans les deux Cercles du Rhin. Le Grand-Bailli réside dans le bourg d'*Ellingen*. Les commanderies principales qui en dépendent, sont celle de *Wirnsberg* en Franconie, qui est très-riche, & celles de *Nuremberg* & de *Würtzbourg*. Dans le Cercle de Suabe, celles d'*Heilbrunn*, d'*Oettingen* & d'*Ulm*; dans celui de Baviere, celles de *Donnawert* & de *Ratisbonne*; & dans le Cercle du Bas-Rhin, celle de *Fritzlar*.

Le second des grands bailliages de

l'Ordre Teutonique s'intitule d'*Alsace* & de *Bourgogne*, & ses principales commanderies sont à Fribourg en Brisgau, à Basle en Suisse, à Mulhausen dans le Sundgau, à Ruffac, à Andlau, & à Strasbourg en Alsace.

Le troisieme grand bailliage est celui d'Autriche. On y remarque la commanderie de Vienne, celles de Neustatt, & de Lintz en Autriche, de Gratz en Stirie, de Laubach en Carniole, & de Saint-Georges en Carinthie.

Le quatrieme bailliage, que l'on nomme *par-delà les monts*, s'étendoit autrefois jusqu'en Italie; mais actuellement il est réduit au Tirol & à l'évêché de Trente.

Le cinquieme est celui de Coblentz. La commanderie provinciale est dans la ville de ce nom, & celles qui en dépendent s'étendent dans l'archevêché de Cologne, & jusque dans le Brabant, puisque celle de Malines en dépend. Cependant le bailliage de Bilsen ou du vieux Jonc comprend la plus grande partie du Brabant, une partie de l'archevêché de Cologne, & tout l'évêché de Liége. C'est dans ce dernier diocese qu'est la commanderie provinciale. Il y en a une autre à Mastricht, d'autres dans les

duchés de Juliers & de Linbourg, une à Aix-la-Chapelle, & plusieurs dans les quartiers de Louvain & de Bois-le-Duc.

Le grand bailliage de Westphalie a des commanderies à Munster, à Osnabruck, &c. &c.

Celui de Lorraine, le huitieme, a pour principale commanderie celle de Treves, & entre autres une considérable à Sarbruck.

Dans le grand bailliage de Hesse, est la grande commanderie de Marpourg, où les Grands-Maîtres ont fait autrefois leur résidence. Les autres sont dispersées dans le Palatinat & la Thuringe, quoiqu'il y ait un grand bailliage (le dixieme) qui porte le nom de cette province, & qui s'étend seulement dans le reste de la Thuringe & de l'électorat de Saxe. Presque tous les Chevaliers de ce grand bailliage, aussi bien que de celui de Saxe, sont Luthériens.

Le grand bailliage de Saxe (le onzieme) contient à présent bien moins de commanderies qu'il n'en avoit autrefois, l'Electeur de Brandebourg s'étant emparé de celles qui étoient dans ses Etats, du même droit & de la même maniere que

du duché, à présent Royaume de Prusse, entre autres de la commanderie principale qui étoit à Magdebourg.

J'ai dit que le grand bailliage d'Utrecht pouvoit être regardé comme étant à présent *in partibus Infidelium*. Ses principales commanderies sont dans la province d'Utrecht même, & dans celles qui lui sont unies, de Hollande, Zélande, & Frise.

L'ancien comté de *Henneberg* est un canton assez fertile, rempli de terres labourables : on y trouve des mines de cuivre & d'argent, des forges de fer & d'acier, des salines, & des fontaines d'eaux minérales. L'étendue de ce comté est considérable, puisqu'il contient dix villes, cinq bourgs & grand nombre de villages. Les Comtes de Henneberg étoient connus dès le onzieme siecle. Au treizieme, leur Maison se partagea en trois branches principales. Au seizieme siecle, la branche aînée fut élevée à la dignité de Prince. Ces branches s'éteignirent successivement pendant le cours de ce même siecle ; & en 1583, la Maison de Henneberg se trouva tout-à-fait finie. Alors, en vertu de quelques pactes de famille, de différentes ventes, partages & réclamations, les terres

anciennement appartenantes à ce comté ont été divisées entre sept Princes différens, dont cinq sont de différentes branches de la Maison de Saxe; le sixieme est le Landgrave de Hesse, & le septieme l'Evêque de Würtzbourg, qui a réclamé les fiefs que les Comtes de Henneberg possédoient en qualité de Maréchaux de son évêché. Ce Prélat a obtenu ces terres; mais elles ne lui procurent aucune voix à la Diete de l'Empire, & il ne porte point les armes de Henneberg, à la différence des six autres Princes partageans, qui alternativement, de quatre ans en quatre ans, jouissent d'une voix de Prince à la Diete générale, & de trois voix de Comtes sur le Banc de ceux de Franconie; & portent les armes de Henneberg, qui sont une poule de sable, crêtée de gueules, placée sur une colline de sinople. Dans la portion qui appartient à la Maison électorale de Saxe, on trouve la petite ville de *Schelnsingen*, autrefois résidence des Princes de Henneberg. Cette ville étoit assez grande; mais elle a été fort diminuée par deux incendies aux seizieme & dix-septieme siecles. Il y a dans ce pays une autre ville, nommée *Suhla*. Dans la portion dépendante de la

branche des Ducs de Saxe-Weimar, ſont les deux villes d'*Ilmenau* & d'*Oſteim*. La portion appartenante aux Princes de Saxe-Meinüngen, contient la ville de *Meinüngen*, dont cette branche cadette de celle de Weimar a pris le nom. Elle eſt ſur la riviere de Werra, entre des montagnes. Le village de *Henneberg* en dépend, & l'on voit tout auprès le château où demeuroient les anciens Comtes de Henneberg. On remarque encore dans cette dépendance, les petites villes de *Wafungen*, *Salzungen*, & la ſeigneurie de *Roemilhd*, dont une branche de la Maiſon de Saxe a porté le nom. Les Princes de *Saxe-Cobourg-Salfeld*, cadets de Saxe-Gotha, ont leur apanage dans la portion du comté de Henneberg, dont la principale ville eſt *Themar*. La branche de Saxe-Hildburghauſen poſſede encore un petit diſtrict, dont le principal eſt *Berhingen*. J'aurai occaſion par la ſuite d'expliquer les généalogies de toutes ces branches de la Maiſon de Saxe. Enfin le Landgrave de Heſſe poſſede la ſixieme partie de l'ancien comté de Henneberg, dans laquelle eſt compriſe la ville de *Smalcalden*, fameuſe dans l'Hiſtoire par la ligue des Proteſtans, qui y fut conclue

en 1537 sous les yeux de Luther, & conformément à ses avis. Il y avoit autrefois dans cette ville une collégiale; elle est grande, assez peuplée, & la meilleure de tout l'ancien comté. Dans cette partie dépendante de la Hesse, est compris le bailliage de *Barfeld*, qui a servi d'apanage à un rameau de la Maison de Hesse dont j'ai eu occasion d'indiquer l'origine.

Les terrres que les Margraves de Brandebourg possedent en Franconie, sont l'ancien patrimoine de leur Maison, puisque tout le monde sait qu'elle a une origine commune avec la Maison de *Hohen-Zollern*, & que Conrad, fils cadet de Rodolphe, Comte de Hohen-Zollern, obtint au douzieme siecle ce burgraviat, qui paroît être depuis cette époque constamment resté à sa descendance. Or ce sont les terres dépendantes du burgraviat de Nuremberg, qui appartiennent aujourd'hui à la branche des Margraves de Brandebourg, établie en Franconie. Conrad II, petit-fils de Conrad I, épousa la sœur de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg. En 1417, Frédéric, sixieme du nom, Burgrave de Nuremberg, reçut de l'Empereur Sigismond l'in-

vestiture du marquisat de Brandebourg, auquel l'Empereur joignit la dignité électorale, & celle de Grand-Chambellan du St-Empire. Albert, second fils de celui-ci, troisieme Electeur de sa Maison, eut dix-neuf enfans, dont l'aîné, *Jean*, fut surnommé le *Cicéron de l'Allemagne*. *Joachim I*, qui en fut appelé le *Nestor*, succéda à l'Electeur *Jean*, mort en 1499. Joachim II fut Electeur après Joachim I, & eut pour successeur Jean-Georges, dont les deux fils puînés, *Christian* & *Joachim Ernest*, ont formé la branche de Bareith, récemment éteinte, & celle d'Anspach encore existante. Le Margrave *Christian*, mort en 1655, eut deux fils, qui furent chacun auteur d'un rameau, dont l'un, que l'on distinguoit par le nom de *Culmbach*, s'est éteint en 1726; & l'autre a duré jusqu'en 1769, qu'il a fini en la personne du Margrave Christian, mort sans enfans, & qui a eu pour héritier le Margrave de *Brandebourg-Anspach*, son cousin au sixieme degré, descendant de Joachim Ernest, troisieme fils de l'Electeur Jean-Georges. Le Margrave d'Anspach réunit donc à présent sous sa domination toutes les terres de la Maison de Brandebourg en Franconie.

La principauté de *Culmbach*, ci-devant

poſſédée par les Margraves de Bareith, eſt bien plus conſidérable que celle d'*Onolsbach*, ancien domaine du Margrave d'Anſpach. Le Culmbach ſe diviſe en deux parties, dont l'une s'appelle *de delà les monts*, & l'autre, *en deçà*, parce qu'en général le pays eſt coupé par des montagnes, des deux côtés deſquelles il eſt uni; & quoique le terrein en ſoit un peu ſablonneux, il eſt fertile, parce qu'il eſt bien cultivé. La principale montagne s'appelle le *Fichterberg*, ainſi nommée des pins qui ſont à ſon ſommet. Ces montagnes renferment des mines & minieres de toute eſpece, des carrieres de marbre & d'ardoiſe. On y trouve du criſtal, du vitriol, de l'alun, du ſoufre, &c. Au centre, eſt un lac, que l'on appelle le *Fichtelſée*, d'où pluſieurs rivieres tirent leurs ſources, entre autres le Mein & la Sala. La principauté de Culmbach a en tout ſix villes principales, douze plus petites, trente-ſix bourgs, ſans compter les villages. La Religion dominante du pays eſt la Luthérienne; les Calviniſtes y ont des temples, & l'exercice libre dans preſque toutes les grandes villes; & les Catholiques n'ont des égliſes que dans deux ſeulement. Il y

a une Université Luthérienne à Erlang, & une petite Académie des Sciences à Bareith. Depuis le commencement de ce siecle, les Margraves de Bareith avoient établi un Ordre que le dernier a renouvelé, & dont le Margrave régnant est Grand-Maître. Il est connu sous le nom de l'*Aigle rouge*; le ruban est ponceau, & la devise *Sincerè & constanter*. Le revenu du Margrave de Bareith n'étoit porté, il y a trente à quarante ans, qu'à cinq ou six cent mille florins; mais il est certain que le pays étant mieux administré, devroit rapporter au Souverain beaucoup davantage. Le Margrave entretient peu de troupes; mais le Roi de Prusse, Chef de sa Maison, fait beaucoup de recrues dans ses Etats.

La ville de *Bareith* ou *Bareuth* est regardée comme la principale; elle est entourée de trois petites rivieres. Le château, ancienne résidence des Margraves, a été brûlé dans ce siecle-ci, mais rebâti assez bien. J'ai dit qu'il y avoit des églises des trois Religions, un beau collége, & une Académie des Sciences. Bareith dépendoit du burgraviat de Nuremberg dès le treizieme siecle. Elle s'agrandit sous la seigneurie des Burgraves; mais elle fut

ravagée & brûlée par les Hussites au quinzieme siecle. Elle a souffert depuis, aux seizieme & dix-septieme, plusieurs grands incendies ; elle n'en a été que mieux rebâtie. A une demi-lieue de cette ville est celle de *Saint-Georges*, petite mais jolie, avec une belle église Luthérienne, bâtie en 1711, & dédiée à Sainte Sophie ; c'est là que s'assemblent les Chevaliers de l'Aigle rouge. Tout auprès est un beau château, & un beau jardin qui touche à ce que l'on appelle l'*Etang de Brandebourg*, beau lac de cinq cents arpens, très-poissonneux, & entouré de jolies maisons de campagne. On s'y promene en bateau, & on peut se rendre de là dans le milieu de la forêt, où est un joli ermitage, arrangé par le dernier Margrave, & où aboutissent de belles allées, dont la forêt est percée. Dans l'étendue du bailliage de Bareith, il y a d'autres châteaux, tant anciens que modernes, entre autres un que le dernier Margrave a jugé à propos de nommer *sans pareil*, quoiqu'il ressemble à bien d'autres.

La seconde ville de la principauté est *Culmbach*, sur le Mein, assez près de sa source ; elle a autrefois appartenu à des

Ducs de Méranie & à des Comtes d'Orlamunde, dont les Margraves ont hérité. La ville & les châteaux ont essuyé les mêmes accidens que ceux de Bareith. Le vieux château est en ruine; le nouveau est fortifié, & le Duc a une résidence assez agréable dans un village voisin, nommé *Himelkron*: c'étoit autrefois un riche couvent de l'Ordre de Cîteaux, qui a été sécularisé en 1569. Les Margraves ont conservé leur sépulture dans une église desservie par un Ministre Luthérien.

La ville de *Hof* ou *Regnishof* est regardée comme la troisieme; elle est à l'embouchure de la Regnits dans la Sala: elle est divisée en vieille & en nouvelle.

La quatrieme s'appelle *Wonsiedel*; elle est située sur le Fichtelberg. Il y avoit autrefois des mines d'étain, mais elles sont épuisées. Les habitans subsistent d'un commerce de fer-blanc.

Weisenstatt est une petite ville, mais fort ancienne, auprès d'un lac de trois cents arpens. *Golderonach* tire son nom des mines d'or qui y étoient autrefois. Tels sont les principaux lieux de la partie dite *de par-delà les monts*. Ceux d'en deçà

les monts, ſont *Erlang*, jolie ville, diſtinguée en vieille & en nouvelle : la premiere eſt ancienne, & fut peuplée du temps de Charlemagne par les Slaves, peuple barbare qu'il dompta, & dont il tranſporta une colonie dans la Franconie. Cette ville a été preſque entiérement conſumée par un incendie en 1706; elle n'en eſt à préſent que plus belle & plus réguliere, ayant été rebâtie. La nouvelle ville eſt très-moderne, n'ayant été commencée qu'en 1686 par le Margrave Chriſtian Erneſt ; c'eſt une des plus agréables villes d'Allemagne ; les maiſons en ſont belles, & les rues larges & tirées au cordeau ; au milieu eſt une place, & ſur l'un des côtés le château du Margrave, avec de beaux jardins. L'égliſe Luthérienne eſt magnifique, & ce n'eſt que récemment (1743) qu'elle a une Univerſité. Il s'y eſt établi une nombreuſe colonie de François réfugiés.

Dans cette même partie du margraviat, eſt la ville de *Neuſtat*, ſur la riviere de Leich, celle de Ballersdorff, ſur la Reidnitz, & celle de Neuhoff.

La principauté d'*Onolsbach* ou *Anſpach* s'étend entre la ville de Nuremberg & la Suabe, & une bonne partie de ſes

terres dépendoit autrefois du burgraviat de Nuremberg. Quoique moins grande que la principauté de Bareith, elle est cependant considérable, car elle comprend quinze villes & dix-sept bourgs, & on estime le revenu du Margrave à un million de florins. Les terres de son pays sont, généralement parlant, fertiles; il y croît toutes sortes de grains, des fruits, & d'assez bon vin : il y a de bons pâturages, où on nourrit du bétail, qui fait un objet de commerce, ainsi que les manufactures de différentes especes.

Onolsbach ou *Anspach* (c'est la même ville qui porte ces deux noms) est regardée comme la capitale. Le château du Prince a été originairement bâti à la fin du seizieme siecle; mais ayant été dans la suite fort endommagé par un incendie, il a été rebâti dans celui-ci. Il y avoit autrefois dans cette ville une riche & fameuse abbaye de l'Ordre de Prémontré, dédiée à S. Gombert son Fondateur, qui vivoit au onzieme siecle. Il étoit, dit-on, fils du Duc Gosbert, tige de la Maison des Comtes de Rothembourg. Cette abbaye ayant été sécularisée, les bâtimens servent à présent à loger la Chancellerie & la Régence du margraviat. Dans la prin-

cipale église, dédiée autrefois à S. Jean, est le tombeau des Princes de la branche d'Anspach. L'hôtel de ville, le grand collége, & la synagogue, sont des édifices remarquables, ainsi que le grand hôpital, la grande brasserie, & la manufacture de porcelaine, établie depuis 1710. Quoique cette ville soit la capitale du margraviat & lui donne son nom, cependant celle de *Schwabach* est peut-être la plus riche & la plus peuplée. Elle se divise en deux parties; elle est remplie de beaux bâtimens, & a un grand fauxbourg, qui n'existe que depuis 1737.

Furth n'est qu'un bourg, mais très-riche & très-commerçant, sur les confins du territoire de la ville de Nuremberg, dont il dépend même en partie. Il est rempli d'ouvriers & d'artistes de toute espece; il y a même une imprimerie. Je ne parlerai pas des autres villes & bourgs du margraviat d'Anspach, quoiqu'ils soient en grand nombre, & divisés en dix-sept grands bailliages.

Le pays de *Schwartzemberg*, dont les possesseurs sont à présent élevés à la dignité de Princes de l'Empire, étoit, au moins au seizieme siecle, un comté considérable. La Maison qui porte actuelle-

ment ce nom, eſt une branche de celle de *Sinsheim*, illuſtre & puiſſante au quatorzieme ſiecle. Michel, cadet de cette Maiſon, acquit, en 1480, la ſeigneurie de Schwartzemberg, qui fut érigée pour lui en baronnie par l'Empereur Sigiſmond. Depuis ce moment, tous ſes deſcendans en ont porté le nom, ſous lequel ils ſe ſont diviſés en pluſieurs rameaux. Au ſeizieme ſiecle, Adolphe de Schwartzemberg ayant fait la guerre en Hongrie avec diſtinction, & ayant enlevé aux Turcs la fortereſſe de Raab, fut élevé à la dignité de Comte, & l'Empereur lui permit d'ajouter à ſes armes un quartier tout-à-fait remarquable. On y voit un corbeau acharné ſur une tête de Turc, & lui arrachant les yeux. Les deſcendans d'Adolphe augmenterent encore leurs poſſeſſions, & acheterent celles que les Comtes de Sinsheim, aînés de leur Maiſon, poſſédoient en Franconie. Le Comte Ferdinand-Guillaume de Schwartzemberg épouſa l'héritiere du Kleitgau, devint encore plus puiſſant, & fut élevé en 1671 à la dignité de Prince de l'Empire. Cependant, ce n'eſt que de ce ſiecle-ci que les Princes de Schwartzemberg jouiſſent de la voix, de la ſéance, & de

toutes les prérogatives de Prince à la Diete de l'Empire. Les Comtes de Sinsheim ne possédant plus rien en Franconie, se sont retirés en Baviere, & vivent à la Cour de Munich. Les Princes de Schwartzemberg n'ont point toutes leurs terres en Franconie, une bonne partie est dans la Suabe.

Les Princes & Comtes de *Loewenstein* n'ont aussi qu'une partie de leurs possessions en Franconie; mais elle suffit pour leur donner voix & place à la Diete de ce Cercle. Ils tirent constamment leur origine de la Maison Palatine; cependant il n'y a qu'une partie de leur branche qui soit élevée à la dignité de Prince; c'est celle de Loewenstein-Wertheim-Rochefort, celle de Loewenstein-Wertheim-Wirnenbourg n'ayant encore que le titre de Comte. Le comté de Wertheim est partagé entre ces deux branches, & même entre quelques autres Princes ecclésiastiques & séculiers. L'Evêque de Würtzbourg s'est emparé d'une bonne partie, & un tiers de la ville de Wertheim releve de lui.

Les terres de la principauté d'*Hohenloe* sont assez étendues, mais partagées entre un grand nombre de branches de la

même Maiſon. Elles étoient autrefois bien plus conſidérables ; mais cette Maiſon a perdu du terrein par différentes révolutions. Le château d'Hohenloe, dont elle a pris ſon nom, eſt actuellement ſitué dans la principauté d'Anſpach. Le pays en général, quoique montagneux & couvert de bois, eſt fertile. On trouve dans les vallées de belles prairies, & dans les plaines de bonnes terres labourables ; les montagnes ſont couvertes de bois, & les côteaux de bons vignobles ; d'ailleurs le pays eſt bien arroſé. On y compte juſqu'à dix villes, trois bourgs, & douze châteaux. Le Luthéraniſme s'y eſt introduit au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, & devint la Religion dominante de tout le pays ; cependant la plupart des branches de la Maiſon de Hohenloe ſe ſont converties à la Religion Catholique à la fin du 17e ſiecle ; il n'y en a plus qu'une ſeule qui perſiſte dans le Luthéraniſme. Cette Maiſon étoit connue dès le neuvieme ſiecle. Conrad le Sage, qui vivoit au dixieme, étoit Duc de Franconie. C'eſt d'un de ſes fils cadets que deſcendoit *Herman*, qui avoit épouſé en ſecondes noces la mere de l'Empereur Conrad le Salique. Frédéric, petit fils d'Herman, eut

plusieurs freres qui partagerent la Maison en différentes branches; mais elles se réunirent, & *Georges*, qui mourut en 1551, est l'auteur de toutes les branches existantes. La ville de Mergentheim ou Marienthal fut donnée à l'Ordre Teutonique par un Comte d'Hohenloe qui en étoit Grand-Maître; il la tira de son propre patrimoine, & en priva sa famille. Cette Maison se vante encore d'avoir donné le dernier Burgrave de Nuremberg, avant que celle d'Hohenzolern s'appropriât ce burgraviat. Dans l'état présent de cette Maison, elle est partagée en deux branches principales, celle de Noewenstein, & celle de Waldenbourg. La premiere est séparée en quatre rameaux, qui sont *Oeringhen*, dont les Princes ne possedent qu'une partie de la ville qui leur donne son nom, le reste appartenant à la branche de Waldenbourg. Oeringhen est une ville fort ancienne, où l'on trouve des monumens du temps des Romains, particuliérement de Domitien, & de Maximin, qui gagna près de là une grande bataille sur les Germains. Au reste, la petite ville de *Noewenstein* appartient toute entiere au rameau d'Oeringhen. Le rameau de *Langenbourg* est le second de la branche

de Noewinghen ; il possede le château de son nom, fortifié au haut d'une montagne. Le troisieme rameau, celui d'*Ingelfingen*, a sa petite ville sur la riviere de Kocher. Enfin, le dernier rameau, celui de *Kirch-berg*, a sa résidence dans la petite ville de ce nom. Ce n'est qu'en 1764 que toute la branche d'Hohenloe Noewenstein a été élevée à la dignité de Prince.

La seconde ligne ou branche d'Hohen-lhoe s'appelle de *Waldenbourg*, & est partagée en deux rameaux, *Bartenstein* & *Schilingfurt*. La résidence du premier est dans le château dont il porte le nom ; il est beau, & ne tient qu'à un village. Le second réside dans la petite ville de Valdenbourg : les Comtes de cette branche ont été élevés à la dignité de Princes en 1760.

Le comté de *Castel* étoit autrefois très-considérable ; mais il a été démembré par ses voisins, particuliérement par les Evêques de Würtzbourg. La Maison des Comtes qui en possede encore une partie, est issue de ceux de Rothembourg, qui descendoient eux-mêmes des anciens Ducs de Franconie. Au treizieme siecle, la Maison de Castel se partagea en plusieurs branches, qui ont été ensuite réunies &

séparées de nouveau, à plusieurs reprises: enfin, il y en a encore à présent deux branches, dont l'une porte le nom de *Castel-Remlingen*, & la seconde celle de *Rudenhausen*. La charge d'Echanson héréditaire de l'évêché de Würtzbourg appartient à ces Comtes; mais aussi elle les rend vassaux de cet évêché.

Le comté de *Rieneck* étoit possédé par des Comtes de son nom, dont la Maison s'est éteinte en 1559 : alors le comté a été partagé entre différens Princes & Seigneurs, tels que l'Evêque de Würtzbourg, le Comte d'Erpach, & l'Archevêque de Maïence. Cet Electeur vendit, en 1674, sa part à un Comte de Nostitz, qui a pris le nom de Rieneck. La Maison de ce Seigneur est originaire de Lusace; elle est puissante & illustre, & possede de grandes terres en Boheme, en Silésie & en Saxe. Il siége parmi les Comtes du Banc de Franconie pour Rieneck.

Le comté d'*Erbach* ou *Erpach* est situé en Franconie, quoique les Comtes de ce nom soient vassaux de l'électorat Palatin; il a un très-beau titre, car depuis le douzieme siecle, l'office d'Echanson héréditaire de cet électorat est dans leur Mai-

ſon. On les a toujours nommés en conſéquence le *Schenck d'Erpach*, & c'eſt ſous cette dénomination qu'ils ont été élevés, en 1532, à la dignité de Comtes. En 1647, leur Maiſon s'eſt diviſée en deux branches, dont la premiere s'eſt éteinte il y a plus de cinquante ans; la ſeconde, qui eſt celle de *Furſchtenau*, s'eſt diviſée depuis ce temps-là en trois rameaux. Ils ont deux ſuffrages de Comtes à la Diete de l'Empire & du Cercle. Leur pays eſt aſſez étendu, & renferme, dit-on, vingt-trois à vingt-quatre mille ames. Erpach eſt un très-petit lieu; mais *Michelſtat* qui en dépend, eſt plus conſidérable.

Il y a en Franconie un ancien comté de *Limbourg*, qui avoit autrefois ſes Seigneurs, dont la Maiſon s'eſt abſolument éteinte en 1713. Le Roi de Pruſſe, Electeur de Brandebourg, obtint alors l'inveſtiture de toutes ces terres, & les céda aux Princes cadets de ſa Maiſon, établis en Franconie. Les héritiers par femmes des Comtes de Limbourg réclamerent beaucoup contre cette conceſſion: enfin, le Margrave s'eſt contenté d'une partie de ces terres, & a abandonné le reſte à ces héritiers, qui ſont des Seigneurs de différentes Maiſons nobles & illuſtres dans

l'Empire. Les Comtes de Limbourg étoient Echanſons héréditaires de l'Empire, dignité qui leur avoit été inféodée par les Rois de Boheme, Electeurs & Grands-Echanſons héréditaires de l'Empire.

Il ne me reſte plus, pour achever de décrire le Cercle de Franconie, que de parler des cinq villes Impériales qui y ſont enclavées. La premiere & la plus conſidérable eſt celle de *Nuremberg*, une des plus grandes de toute l'Allemagne : le territoire qui en dépend, eſt des plus étendus, des plus riches & des plus fertiles, & préſente l'aſpect le plus brillant & le plus agréable. La riviere de Pegnitz traverſe la ville; on la paſſe ſur ſix ponts de pierre, indépendamment de pluſieurs autres de bois. Ses fortifications conſiſtent dans une double muraille flanquée de tours rondes, garnies de canons, & entourées d'un foſſé très-profond : ſon enceinte a un mille d'Allemagne ; on y compte plus de cinq cents rues, & huit à dix mille maiſons ; mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſa grandeur, le commerce n'y étant pas bien vif, attendu qu'elle n'eſt ſituée que ſur une petite riviere, & éloignée des grands fleuves. Les Magiſtrats & la plus grande partie des habitans

ſont Proteſtans ; mais on obſerve encore, dans les égliſes Luthériennes de cette ville, quantité d'uſages & de cérémonies des Catholiques Romains. Les deux principales égliſes portent encore le nom des Saints auxquels elles étoient dédiées, Saint Sebald & Saint Laurent. Il y en a quatre autres plus petites, dans leſquelles on fait l'office Luthérien ; les Prétendus Réformés font le leur dans une maiſon hors de la ville, & les Catholiques dans la commanderie de l'Ordre Teutonique. On remarque dans l'égliſe de Saint Sebald le tombeau de ce Saint, qui étoit un Prince Danois, dont on célebre la fête le 19 Août : on voit auſſi dans cette égliſe une grande peinture à freſque d'Albert Durer (le Raphaël de l'Ecole Allemande), qui étoit né à Nuremberg. Le château Impérial eſt dans le quartier du *Marché au lait*, ſur une hauteur qui domine une partie de la ville. Il eſt très-ſolide, bâti & fortifié à l'antique. C'eſt ce château qui avoit autrefois ſes Burgraves, dont la dignité eſt devenue héréditaire dans la Maiſon d'Hohen-Zollern, dont le titre eſt encore porté par les Princes de cette Maiſon, & même pris quelquefois par les Margraves de Brandebourg de la branche de Franconie. On

remarque dans ce château l'ancienne chapelle Impériale, & pas loin de là deux autres, dédiées à Sainte Walburge & à Sainte Marguerite. Sur les ruines du palais des anciens Burgraves, est élevée une tour pentagone, qui sert de prison. Le premier Magistrat de la ville de Nuremberg demeure à présent toujours dans le château, & prend le titre de châtelain, ce Magistrat prétendant avoir succédé aux droits des Burgraves. Dans le même quartier où est le château, se trouve l'ancien couvent des Dominicains, à présent collége, auquel on a joint une grande bibliotheque & un observatoire. L'église de S. Gilles, à présent occupée par les Luthériens, étoit autrefois une abbaye de Moines riches & puissans. L'église a été rebâtie à la moderne, & est fort belle. Les bâtimens du couvent ont été arrangés pour former un magnifique collége, sous la conduite d'un Recteur & d'un nombre suffisant de Régens & de Professeurs. Dans le quartier que l'on nomme du *Marché au sel*, est l'hôtel de ville, un des plus beaux de l'Allemagne, & dont les salles méritent la curiosité des Etrangers. Auprès est l'église du Saint-Esprit, où l'on conserve les ornemens Impériaux, dits

vulgairement *les joyaux de l'Empire*. Ils consistent dans la couronne, le sceptre, le glaive ou l'épée, & le globe Impérial. Le Magistrat de Nuremberg les envoie par une députation à Aix-la-Chapelle ou à Francfort, lorsque l'Empereur doit y être couronné. La ville prend les plus grandes précautions pour les faire rapporter, & on ne les montre même aux Etrangers qu'avec difficulté & beaucoup de cérémonies. On prétend que pour obtenir la grace de les voir, il faut être Prince de l'Empire, Comte d'ancienne Maison, ou Ambassadeur. Quoique le Magistrat de Nuremberg, en embrassant le Luthéranisme, ait abjuré le culte des reliques, on en conserve encore quelques-unes avec les ornemens Impériaux dont elles faisoient anciennement partie ; tels sont le morceau de la lance dont Jésus-Christ eut le côté percé, une épine de sa couronne, & un morceau de la crêche dans laquelle il naquit. Auprès de l'église du Saint-Esprit, est un bel hôpital. Dans le quartier voisin, il y a un grand nombre d'autres établissemens de charité, qui étoient presque tous des couvens de Moines ou de Religieuses. Ainsi le couvent de Filles de Sainte Catherine est occupé

par

par l'Académie de Peinture, fondée à Nuremberg en 1662. Dans le quartier du Marché au vin, se trouve une église, attenante anciennement à un couvent de Carmélites, & l'arsenal, qui est un des plus beaux de l'Allemagne : le quartier des Chartreux prend son nom de l'ancienne chartreuse, qui étoit vaste & belle, dont l'église seule subsiste & sert aux Luthériens. Dans le quartier de Sainte-Elizabeth, est la Commanderie Teutonique, qui est riche & belle. C'est dans l'église de cette commanderie que les Catholiques ont l'exercice de leur Religion.

La Noblesse ou le Patriciat de la ville de Nuremberg est le plus illustre des villes de l'Allemagne. Les Nurembergeois font remonter son origine à l'année 1198; ils prétendent qu'alors l'Empereur Henri IV ayant indiqué & célébré un grand tournoi à Nuremberg, anoblit trente-huit familles de cette ville, dont vingt subsistent encore. Tout le monde ne convient pas de cette haute antiquité, & de cette illustration des Bourgeois nobles de Nuremberg; mais les familles qui ont cette prétention en font très-fieres. Il n'y a que ces vingt familles qui puissent parvenir aux principales charges de la

République ou Magistrature de Nuremberg. Quatre autres familles nobles, mais moins anciennes, doivent remplacer celles des premieres qui viendront à s'éteindre; & dix autres pourront encore obtenir cet avantage. Cela forme les trente-quatre familles Patriciennes, qui donnent autant de Conseillers. On en joint huit, tirés des huit Corps de métiers, qui composent la Bourgeoisie du second Ordre. Entre les quarante-deux Conseillers on choisit vingt-six Bourgmestres; treize sont appelés *les vieux*, & les treize derniers, *les jeunes*. Les huit Conseillers de la Bourgeoisie ne parviennent point à cet honneur. Des vingt-six Bourgmestres, deux sont toujours Régens, mais seulement pendant quatre mois, & chacun à leur tour. Au reste, de tous ces Bourgmestres & Conseillers, se composent différens Tribunaux ou Bureaux d'Administration, trop longs à détailler; car en général ce Gouvernement est très-compliqué. Aucun Catholique ne peut être admis aux honneurs de la Magistrature de Nuremberg, quand même il seroit né au sein de la famille Patricienne la plus distinguée de cette ville. L'état mili-

-taire est assez nombreux ; une partie est en garnison dans la ville, le reste dans le territoire. Nuremberg a produit de tout temps un grand nombre d'Artistes, Peintres, Graveurs, Imprimeurs & Géographes, & elle en possede encore, dont la réputation s'est étendue par toute l'Europe.

Le pays de Nuremberg étoit autrefois celui des *Noriques*, & ce sont ces peuples qui lui ont donné leur nom. Un Ecrivain du onzieme siecle dit que cette ville étoit alors illustre & célebre. On prétend que l'Empereur Lothaire la donna en fief à Henri le Superbe, pere de Henri le Lion : mais au quatorzieme siecle, les Empereurs Charles IV & Venceslas la déclarerent libre & absolument immédiate de l'Empire, & aussi-tôt après on lui assigna un rang très distingué, qu'elle occupe encore parmi les villes Impériales ; mais aussi, comme elle a toujours été regardée comme fort riche, les taxes qu'elle paye pour l'Empire sont considérables. Il avoit été réglé par Charles IV que la premiere Diete que l'Empereur assembleroit après son couronnement, se tiendroit dans cette ville ; mais cet arrangement est oublié, sur-tout

depuis que la Diete s'eſt tout-à-fait fixée à Ratisbonne. J'ai dit que le territoire de la ville de Nuremberg s'étend non ſeulement autour d'elle, mais même dans la Baviere & le Haut-Palatinat; elle a auſſi quelques poſſeſſions en Suabe. Près de la ville, ſont deux belles forêts de pins, nommées de *Saint-Sebalde* & de *Saint-Laurent*. Près de la premiere de ces forêts, ſont les bourgs de *Grundlach* & de *Heroldberg*. Ce dernier a appartenu anciennement aux Burgraves de Nuremberg, & a paſſé dans une famille Patricienne par le mariage d'une fille. Dans les bailliages plus éloignés, ſont pluſieurs terres qui ont été poſſédées par les Burgraves, & vendues ou aliénées par eux à des familles riches. *Altorf* eſt une ville riche, aſſez jolie, entiérement ſoumiſe à celle de Nuremberg. On y trouve un collége, des Savans, des Artiſtes diſtingués, & des cabinets qui méritent d'être viſités. Cette ville eſt très-ancienne, & a appartenu à des Comtes de Naſſau; les Burgraves la vendirent à Robert, Comte Palatin, qui parvint à l'Empire, mais dont la famille la perdit, ayant été miſe au ban de l'Empire; Altorf fut alors acquiſe par la ville de Nuremberg. Il y a encore quatre

petites villes dépendantes de celle-ci, telles que *Lauf*, *Hersbruch*, *Petzenstein*, & *Greffenberg*; enfin le château de *Lichtenau*, & quelques autres, dans lesquels les Nurembergeois tiennent garnison.

La ville de *Rotenbourg* est la deuxieme des villes Impériales du Cercle de Franconie, & a la huitieme place sur le Banc de Suabe. On la distingue de quelques autres villes & lieux du même nom, en ajoutant *sur la Tauber*. Elle est entourée de murailles garnies de tours & de fossés. Le Magistrat & la plupart des habitans sont Luthériens. Elle contient un bon collége. La chapelle de la commanderie de Saint-Jean ou de Malte qui y est renfermée, sert d'église aux Catholiques qui y demeurent ou qui y passent. Cette ville est très-ancienne; elle avoit autrefois des Comtes qui prétendoient descendre de Gosbert, Duc de Franconie, dans des temps très-reculés. La race de ces Comtes s'éteignit en 1110. La ville revint alors à l'Empire. Lothaire II & Conrad III l'engagerent à la Maison d'Hohenloe; mais elle se dégagea en 1335, & elle tient ses priviléges de ville libre & Impériale de l'Empereur Charles IV. Son terri-

toire eſt étendu, & contient un aſſez grand nombre de villages & de hameaux.

La ville de *Wintzeim*, la vingt-unieme du Banc de Suabe, a, dit-on, pour Fondateur Windegaſt, un des anciens Ducs de Franconie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle étoit connue dès le temps de Louis le Débonnaire. Cependant le plus ancien privilége dont elle puiſſe repréſenter le diplome, eſt de l'an 1295, ſous l'empire d'Adolphe de Naſſau. Au quatorzieme ſiecle, elle fut engagée aux Burgraves de Nuremberg; mais s'étant rachetée de ces Seigneurs, l'Empereur Charles IV la déclara libre & Impériale en 1360. Le Magiſtrat & les habitans ſont Luthériens. Le premier conſiſte en vingt-quatre Sénateurs, qui ont à leur tête quatre Bourgmeſtres. Outre l'égliſe paroiſſiale, il y a un hôpital & un collége. Le territoire n'eſt pas fort étendu, mais très-fertile; il contient des vignobles, dont le vin eſt aſſez eſtimé.

La ville Impériale de *Schwinfurt*, la dix-neuvieme du Banc de Suabe, eſt ſituée au milieu de l'évêché de Würtzbourg ſur le Mein. Elle prend ſon nom des Sueves, qui, dit-on, y avoient une

espece de forteresse qui défendoit le passage du Mein. Encore aujourd'hui cette ville est fortifiée, & ses fortifications ont été cause qu'elle a été souvent prise & brûlée aux treizieme, seizieme & dix-septieme siecles. Le Magistrat & les habitans professent la Religion Luthérienne. Cependant il y deux abbayes du diocese de Würtzbourg qui ont des maisons, des revenus & quelques droits dans la ville. La Noblesse immédiate du Cercle de Franconie y tient ordinairement ses assemblées. Outre l'église paroissiale & l'hôpital, il y a un collége qui porte le titre de *Collegium Gustavinum*, parce qu'il reconnoît pour son Fondateur Gustave-Adolphe, qui, après avoir pris cette ville en 1631, voulut bien s'occuper de cet établissement pacifique. Le Magistrat est composé de vingt-quatre Sénateurs, divisés en quatre Bureaux, qui ont à leur tête un Prévôt Impérial, choisi par l'Empereur, mais élu par le Conseil de la ville. Ce Prévôt a succédé aux Burgraves, qui possédoient des biens que la ville a rachetés. Au douzieme siecle, elle avoit été engagée, tantôt aux Comtes de Henneberg, tantôt aux Evêques de Würtzbourg; mais elle s'est rachetée, & les

Empereurs de la Maison de Luxembourg lui ont assuré sa liberté. Son territoire est peu étendu ; mais les vins qui proviennent de son vignoble sont estimés.

Enfin *Wissembourg*, la trentieme du Banc de Suabe, est située dans la partie du Nortgau, qui dépend de la Franconie, entre le margraviat d'Onolspach ou Anspach, le comté de Pappenheim, & l'évêché d'Aichstat. Le Magistrat & les habitans professent le Lutheranisme. Le premier est composé de trente-quatre Sénateurs. On ignore l'époque de sa fondation & de ses premiers priviléges ; mais on sait qu'en 1262, elle fut prise, pillée, brûlée & rasée par l'Empereur Louis de Baviere, qui engagea ensuite cette ville & son territoire, partie aux Burgraves de Nuremberg, partie à l'évêché d'Aichstat : elle se racheta des premiers en 1360 ; les autres ont continué d'avoir des prétentions sur elle, jusqu'à ce qu'elles ayent été absolument éteintes par le Traité de Westphalie ; mais celles des Evêques sur le territoire n'ont fini que par un accommodement conclu en 1680, par lequel la ville n'a réservé dans sa dépendance qu'un seul village, nommé *Wingen*. On voit auprès de Wissenbourg les restes d'un canal

entrepris en 793, par ordre de l'Empereur Charlemagne, pour joindre le Rhin au Danube.

Le Cercle de *Basse-Saxe* ne touche pas immédiatement à celui de Franconie, mais il est à l'extrémité de l'Allemagne, ayant au midi les Cercles du Haut-Rhin & de Haute-Saxe, ce dernier seul à l'occident, le Cercle de Westphalie à l'orient, & au septentrion la mer du Nord, le Danemarck & la mer Baltique. Le *duché de Holstein* en forme la partie la plus septentrionale; il n'est séparé que par la riviere d'Eder du duché de Sleswick, qui fait partie du royaume de Danemarck. Il a au levant la mer Baltique, le duché de Lawembourg, & les territoires de Lubeck & de Hambourg, au midi l'Elbe, & au couchant la mer du Nord. Il est sujet aux inondations de la mer, & il a été nécessaire, pour le mettre à couvert de ces irruptions, de l'entourer de hautes & fortes digues. A ces accidens près, le terrein qui avoisine la mer, est fertile en grains, en légumes, & sur-tout en pâturages : le bétail y est de haute taille, les vaches y donnent beaucoup de lait, & les chevaux y sont grands, forts, & propres à tirer. L'intérieur du pays est Cercle de Basse-Saxe.

aſſez ſablonneux ; mais en général les terres y ſont d'un grand rapport. On compte dans ce duché quatorze villes, dix-huit bourgs, & un grand nombre de villages, très-peuplés. La Nobleſſe du Holſtein a de grands droits & de beaux priviléges. Elle faiſoit autrefois partie des Etats-Généraux du pays ; mais elle s'aſſemble ſeule à préſent, le Clergé & les Villes ne ſignifiant preſque plus rien. La Religion dominante eſt la Luthérienne : cependant les Calviniſtes & les Catholiques ont le libre exercice de leur Religion à *Gluckſtat* ; & ils ſont ſoufferts partout : preſque toutes les ſectes du Chriſtianiſme ont la même liberté. On voit des Memnonites, eſpece d'Anabaptiſtes, à *Rhinsbourg*, des Grecs, du rit Ruſſe, à *Kiel*, & des Juifs dans pluſieurs villes & bourgs du duché. Les manufactures & la fertilité du pays contribuent à le rendre très-commerçant. Le Holſtein ſe partage en quatre petites provinces, le *Holſtein* proprement dit, la *Stormarie*, le *Ditmarſen*, & la *Wagrie*. Charlemagne ſubjuga ce pays, & en enleva plus de dix mille familles, qu'il établit ſur les bords du Rhin & dans les Pays-Bas. Ce fut par un Traité entre ce Monarque &

Emming, Roi de Danemarck, que la riviere d'Eder fut établie pour ligne de séparation entre ce royaume & l'Empire. Le Holstein étant en deçà de ce fleuve, fit partie du duché de Saxe, & il fut érigé en comté par l'Empereur Lothaire II, qui en investit, en 1106, Adolphe I, Comte de Schawembourg. Adolphe II y ajouta la Wagrie, qu'il conquit sur les Venedes. Adolphe III eut de grandes guerres contre Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, & ensuite contre Waldemar, Roi de Danemarck, qui s'empara, en 1203, de son pays. Adolphe IV le reprit sur les Danois, & après une assez longue vie toute militaire, il se retira dans un couvent, & mourut revêtu d'un froc. Les Comtes *Jean* & *Gérard* ses fils partagerent ses Etats. Ce fut Gérard qui eut le Holstein proprement dit; & la race de Jean s'étant éteinte en 1390, par la mort d'*Adolphe X*, la postérité de Gérard réunit toutes les possessions d'Adolphe IV: mais elle s'étoit déjà partagée en deux branches, & Gérard IV avoit obtenu, en 1386, le duché de Slefwick en fief du Roi de Danemarck. Il le transporta à son fils Adolphe XII, qui mourut en 1459 sans enfans mâles. Alors les Etats de

Holstein élurent pour son successeur Christian I, Roi de Danemarck, sans avoir égard aux droits d'Alphonse, Comte de Schawembourg, descendant de Gérard I, que l'on satisfit avec de l'argent & la seigneurie de Pineberg. Le pays de Holstein fut érigé en duché en 1463, en faveur de Christian, Roi de Danemarck. Ce Monarque eut deux fils, dont l'un succéda à sa couronne; l'autre, nommé *Frédéric*, fut Duc de Holstein. Christian II, fils de Jean, ayant été chassé du Danemarck, Frédéric I s'empara du duché entier, & son fils aîné, *Christian III*, monta sur le trône, & partagea le duché de Holstein avec le Duc Adolphe son frere: c'est de ce Roi & de ce Duc que sont descendues la Maison régnante en Danemarck & celle des Ducs de Holstein, qui se sont unies pour leur défense mutuelle, par des Traités renouvelés pendant le cours du seizieme siecle & au commencement du dix-septieme. Par une nouvelle division de branches, le Holstein s'est trouvé partagé par tiers entre les Rois de Danemarck, les descendans du Duc Adolphe, Fondateur de la branche de Gottorp, & les descendans du Duc Jean, Fondateur celle de *Sunderbourg*. Celle-ci s'est en-

être subdivisée en rameaux, dont quelques-uns sont éteints; celui de *Holstein-Beck* subsiste aussi bien que celui de *Holstein-Sunderbourg*; ceux de *Holstein-Glucksbourg* & de *Holstein-Ploen* sont éteints depuis peu. Quant à la branche de *Gottorp*, elle joue à présent le plus grand rôle dans l'Europe, puisqu'elle est en possession du trône Impérial de Russie & de la couronne de Suede. Le Grand-Duc Paul Petrowitz, héritier nécessaire de l'Empire Russe, est petit-fils de Charles-Frédéric Duc de Holstein-Gottorp, qui avoit épousé Anne, fille du fameux Czar-Pierre le Grand, Restaurateur ou plutôt Créateur de l'Empire de Russie. Ce Duc étoit fils de Frédéric IV, arriere petit-fils de Jean-Adolphe, fils du Duc Adolphe, Fondateur de la branche de Gottorp. Quant au Roi de Suede, il est aussi de la branche de Holstein-Gottorp, petit-fils de Christian-Auguste, Evêque de Lubeck, frere cadet de Frédéric IV, Duc de Holstein-Gottorp, bisaïeul du Grand-Duc de Russie actuel. Cette branche de Holstein, avant que de monter sur le trône de Suede, avoit pris le surnom de *Holstein-Eutin*. Lorsqu'*Adolphe-Frédéric*, pere du Roi d'aujourd'hui, fut appelé

pour régner en Suede, il fit passer l'évêché de Lubeck à son frere *Frédéric-Auguste*, qui vit encore, est marié à une Princesse de Hesse-Cassel, & en a un fils, nommé *Pierre-Frédéric-Guillaume*, né en 1754. Le Roi & l'Evêque de Lubeck avoient un autre frere, nommé *Georges-Louis*, dont est venu un Prince *Pierre-Frédéric*, qui, ayant épousé une Princesse de Würtemberg, en a deux fils. Tel est l'état actuel de la Maison de Holstein. On voit par-là que le duché de Holstein devroit actuellement appartenir au Grand-Duc de Russie, à son défaut, au Roi de Suede, & enfin à l'Evêque de Lubeck; mais par un Traité conclu en 1773, entre la Cour de Russie & celle de Danemarck, le Roi de Danemarck est resté maître de tout le duché de Holstein, & a cédé les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst en Westphalie, dont j'ai parlé, non au Grand-Duc Paul Petrowitz, ni au Roi de Suede, mais à l'Evêque de Lubeck, à sa postérité & à sa branche.

Il paroît que les Comtes de Holstein etoient vassaux des anciens Ducs de Saxe, qui les investissoient de leurs terres jusqu'à la fin du quatorzieme siecle. Alors le duché de Saxe ayant passé dans une

autre Maison, les Comtes cesserent de reconnoître les nouveaux Electeurs de ce pays, & ne prirent, pendant quelque temps, l'investiture de personne, jusqu'au milieu du quinzieme siecle, qu'ils la reçurent des Empereurs mêmes; enfin les Rois de Danemarck se sont prétendus exempts de tout hommage, & ont même investi les Ducs de Holstein, cadets de leur Maison. En dernier lieu, les Ducs de Holstein se reconnoissoient pour Princes de l'Empire, & s'étoient soumis à payer leur quote-part des charges attachées à leurs possessions dans le Cercle de Basse-Saxe. Selon toute apparence, le Roi de Danemarck continuera de se soumettre à ces charges, puisqu'il jouit, depuis le Traité de 1773, de tout le duché de Holstein, & des deux voix que les Ducs de Holstein ont à la Diete de l'Empire & aux assemblées du Cercle de Basse-Saxe, l'une pour Gluckstat, & l'autre pour Gottorp. Le Roi de Danemarck ne nomme plus qu'un seul Gouverneur, qui commande en son nom dans les deux duchés de Holstein & de Sleswick. Les Tribunaux & Dicasteres ou Bureaux d'administration, qui étoient fort divisés & fort dif-

férens, sont tous à présent réunis. Les revenus ne laissent pas que d'être considérables, & se perçoivent avec beaucoup moins de difficulté, depuis qu'ils sont versés dans la même caisse; de même la milice du pays se met plus aisément sur pied. Les deux branches de Holstein-Sunderbourg ne possedent que quelques terres éparpillées dans le Holstein, dans le Slesvick & dans le duché de Saxe-Lavembourg, mais elles ne jouissent d'aucune supériorité territoriale, & n'ont ni voix ni séance à la Diete de l'Empire.

Entrons à présent dans quelques détails sur la partie des possessions de la Maison de Holstein, qui dépendent de l'Empire Germanique, renvoyant au moment où nous traiterons du royaume de Danemarck, à décrire le Slesvick, qui appartient uniquement au Danemarck.

Gluckstat est la ville principale des anciennes possessions du Roi de Danemarck dans le Holstein Allemand; elle est située sur l'Elbe, dans un terrein bas & marécageux, & sujette à être inondée. Au reste, la ville est bien bâtie & bien percée. La grande église paroissiale Lu-

thérienne

thérienne est belle ; il y a d'ailleurs un temple Calviniste, une église Catholique, & une synagogue. Comme l'Elbe est très-large dans cet endroit, & n'est point éloignée de son embouchure, il y aborde de grands vaisseaux ; c'est un port assez commerçant. Au fond du havre est un bassin où les navires sont en sûreté contre les ouragans, qui sont très-communs & font de grands ravages sur cette rive de l'Elbe. Gluckstat n'est point une ville fort ancienne, elle n'existoit point encore au seizieme siecle ; & ce n'est qu'en 1620 que le Roi de Danemarck, Christian IV, la fit bâtir, aussi bien que le château qu'il nomma *Glucksbourg*, & dont une branche de la Maison de Holstein, qui est à présent éteinte, prenoit le nom.

A l'extrémité de ce que l'on appeloit ci-devant le Holstein Danois (à la différence du Holstein Ducal), est la ville de *Rendsbourg*, sur la riviere d'Eider qui sépare le territoire du Danemarck de celui de l'Empire. Aussi cette ville a-t-elle été réclamée par l'un & l'autre de ces pays ; mais elle paroît avoir été adjugée à l'Empire ; on lit sur une de ses portes ce vers latin : *Eidora Romani terminus*

Imperii. Elle eſt ſéparée en pluſieurs parties, réunies par une ſeule enveloppe de fortifications. Il eſt d'uſage dans la vieille ville de nommer l'Empereur dans les prieres; dans la nouvelle, on ne nomme que le Roi de Danemarck. Ce dernier y entretient toujours une nombreuſe garniſon. La ville prend ſon nom d'une forteresse, bâtie en 1200, & rétablie en 1320.

Le pays d'entre Gluckſtat & Hambourg eſt ce que l'on appelle *la Stormarie.* Celui entre Gluckſtat, la mer d'Allemagne & l'Eider, ſe nomme *Ditmarſen.* La principale ville eſt *Itzeloë.* Entre la mer Baltique & le Holſtein Ducal, eſt le canton nommé *la Wagrie* : & entre celle-ci & la Stormarie, eſt le petit pays qui a été poſſédé par la branche de Holſtein-Ploen, éteinte il y a cinquante ou ſoixante ans; le Roi de Danemarck s'eſt alors emparé de ce pays. La ville de *Ploen* eſt preſque entiérement entourée de deux lacs; elle eſt aſſez jolie, & le château, qui étoit la réſidence des anciens Ducs, étoit bien bâti & en belle vue.

Le Holſtein Ducal, qui, comme je l'ai déjà dit, n'appartient au Danemarck que

depuis 1773, est situé entre la Wagrie & la Ditmarsen. La principale ville est *Kiel*. Le château, qui a été long-temps la résidence des Souverains, n'est plus que le siége des Cours de Justice. On fait encore dans la chapelle de ce château le Service divin en langue Esclavone, & suivant le Rit Russe. Il y a dans la ville & les fauxbourgs environ huit cents maisons; une Université, établie en 1665, est assez bien fondée. La ville a été anciennement du nombre des Anséatiques. Dès le treizieme siecle, elle faisoit un assez gros commerce; mais il est fort tombé.

La seconde ville du pays est *Altembourg*, appelée par les Venedes, dans leur langage Esclavon, *Stargard*. C'étoit autrefois la capitale de la Wagrie, & la plus grande de toutes les villes par-delà l'Elbe. Dès le commencement du dixieme siecle, il y avoit un évêché dont le diocese étoit si étendu, qu'on l'a partagé ensuite en trois. Au milieu du onzieme, l'Empereur Henri III fit transférer cet évêché à Lubeck, par la crainte des irruptions des Vandales, qui ruinerent effectivement cette ville en 1065 & 1160 : elle s'est

un peu relevée au treizieme siecle, mais elle n'a jamais repris son ancienne splendeur.

Lorsque le Luthéranisme s'est introduit dans le Holstein, ce qui a eu lieu en même temps que dans le Danemarck, les Princes jugerent à propos de conserver les plus riches d'entre les couvens de filles de ce pays, pensant que ces établissemens seroient utiles à l'éducation des Demoiselles nobles, & à la subsistance de celles qui ne pourroient ou ne voudroient pas se marier. Ainsi ces couvens ont formé trois principaux chapitres de Chanoinesses, dont le premier est *Itzeloë* : celui-ci a à sa tête une Abbesse, & est composé de dix-neuf Chanoinesses ou Conventuelles, qui ne sont pas cloîtrées, mais habitent dans la ville des maisons à elles appartenantes. L'Abbesse a pleine jurisdiction dans toute la ville, le patronage de l'église principale, & est Dame d'un grand nombre de villages des environs. Elle & son chapitre se choisissent, pour les aider dans les affaires temporelles, un Administrateur. Les deux autres couvens sont ceux de *Preetz* & d'*Utersen* ; ils sont moins riches que le premier, mais ont d'ailleurs les mêmes

avantages, & sont composés de même, excepté que la Supérieure s'appelle *Prieure*, & non pas *Abbesse*.

On compte dans tout le Holstein jusqu'à quatre-vingts terres nobles, dont les possesseurs ont entrée dans les assemblées de la Noblesse du duché. La principale est la seigneurie de *Breitenbourg*, située dans la Stormarie; elle a appartenu jusques en 1721 à la Maison de Rantzau; mais elle a passé au Roi de Danemarck, à l'extinction de la principale branche de cette Maison, qui a fini d'une façon bien triste, le Comte Christian de Rantzau ayant été assassiné. Le Comte Guillaume son frere fut soupçonné & sans doute convaincu d'avoir eu part à ce meurtre; il fut condamné à une prison perpétuelle. Ils n'avoient d'enfans ni l'un ni l'autre. Le lieu de l'origine de cette Maison est la terre de *Rantzau* même dans la Wagrie; mais ils ne la possédoient plus, l'ayant vendue ou échangée au milieu du dix-septieme siecle contre d'autres terres.

La seigneurie de *Pineberg* forme une espece de petite province à part, située entre la Stormarie & la ville d'Hambourg. Elle est composée de deux grands bail-

liages, celui de *Pineberg* proprement dit, & celui d'*Altena*. C'eſt dans ce dernier qu'eſt la ville de ce nom, ſituée ſur l'Elbe, dans une poſition très-riante, & dans un canton très-fertile. Elle eſt ſi près de la ville de Hambourg, qu'elle pourroit être regardée comme un de ſes fauxbourgs ; mais elle n'en dépend en aucune maniere, étant au contraire tout-à-fait ſoumiſe au Roi de Danemarck. Avant qu'elle fût ſous la domination de ce Monarque, ce n'étoit qu'un ſimple village ; mais depuis 1640 qu'elle lui appartient, elle eſt devenue tout à coup une grande ville, & en a obtenu les priviléges en 1664. En 1710 elle eſſuya un aſſez grand incendie par accident, & en 1713, les Suédois la mirent preſque entiérement en cendres. Cependant elle s'eſt ſi bien rétablie, qu'elle contient à préſent plus de quatre mille maiſons & environ vingt mille habitans. Il y a deux égliſes Luthériennes, deux Calviniſtes, l'une Allemande, l'autre Françoiſe, une pour les Catholiques, & deux pour les Anabaptiſtes ou Memnonites. Les Juifs même y ſont en grand nombre. Il y a un collége, ou *gymnaſe royal*, une école d'anatomie avec un bel amphithéatre, un hôpital, une maiſon d'orphelins, des ma-

nufactures & des fabriques de toute espece, & elle a un commerce très-étendu.

A l'autre extrémité du Cercle de Basse-Saxe, attenant à celui de Westphalie, mais au milieu des pays de Brunswick & d'Hanovre, est l'évêché d'*Hildesheim*, dont le diocese, & même les possessions temporelles, sont assez étendus. Le sol en général est bon, quoiqu'il n'y en ait qu'une partie qui produise du grain & soit propre à nourrir du bétail: une partie du pays est montueuse; mais ces montagnes produisent de bons bois, & au milieu de ces forêts, on trouve des carrieres de pierres & des mines de fer dont l'exploitation se fait dans des forges. On divise les terres de l'Evêque en grand & petit évêché. Le petit est composé de la ville épiscopale, & des cantons les plus voisins, dans lesquels l'Evêque a toute autorité. Le grand est composé des bailliages plus éloignés d'Hildesheim, que l'Evêque ne gouverne qu'avec l'assistance des Etats du pays, qui sont composés des trois Ordres: celui du Clergé consiste dans les Députés du grand Chapitre & de sept abbayes; celui de la Noblesse, dans les possesseurs de trente-cinq terres nobles; & celui du Tiers-Etats, dans les Députés de quatre

villes principales. En tout, l'évêché contient huit villes, quatre bourgs & deux cent trente-quatre villages. Lorſque le Luthéraniſme commença à faire des progrès en Allemagne, les Ducs de Brunſwick s'en déclarerent les partiſans, & occuperent les principales terres de l'évêché; ces Princes & cette Religion s'y ſont maintenus aſſez long-temps. Le petit évêché ſeul en a été préſervé. Enfin, lors de la paix de Weſtphalie, l'évêché d'Hildesheim ayant été conſervé, les terres appartenantes à l'Evêque lui furent rendues à condition qu'il accorderoit pleine liberté de conſcience à ſes ſujets Proteſtans, qui ſont en plus grand nombre que les Catholiques.

Après cet expoſé général, traçons en peu de mots l'hiſtoire de l'évêché d'Hildesheim, qui eſt le neuvieme ſuffragant de l'archevêché de Maïence. Il fut fondé du temps de l'Empereur Charlemagne, d'abord au bourg de *Kœnigſaal*, ainſi nommé de ce que le Roi ou Empereur Charlemagne y faiſoit de longs ſéjours lorſqu'il venoit en Saxe. Louis le Débonnaire le transféra dans le bourg d'Hildesheim, aujourd'hui ville. Le premier Evêque ſe nommoit *Gontier*; il mourut en 835; le ſecond, *Rambert*, ſiégea

peu de temps ; le troisieme, *Ebbon*, est connu par des aventures singulieres. Il avoit été Archevêque de Reims dès 822, mais s'étoit conduit sur ce siége en Prélat turbulent & factieux ; ayant pris le parti de Lothaire contre son pere Louis, il eut la principale part à la dégradation de ce débonnaire Empereur. Cet attentat indigna tous les bons François contre l'Archevêque. Il eut peur, voulut s'enfuir & emporter les trésors de son église; il fut arrêté & traduit devant un Concile composé de quarante Evêques qui le déposerent : il souscrivit lui-même à cette déposition ; cependant, peu de temps après, il intrigua & cabala si bien, qu'il rentra dans Reims ; mais il en fut chassé une seconde fois en 853 ; le Pape même se déclara contre lui. Enfin, l'Empereur Lothaire le regardant comme la victime de son attachement pour lui, lui procura l'évêché d'Hildesheim, où il mourut en 861. Son successeur, *Alfride*, a été canonisé, & mourut en 877. *Marquard*, qui fut élu cette année là, fut tué, en 880, dans une grande bataille livrée par les Normands aux Saxons, dans laquelle périrent trois Evêques & seize Ducs ou Comtes du pays. A la fin du dixieme siecle, *Bern-*

ward, qui avoit été Précepteur, ensuite Archichapelain, & enfin Chancelier de l'Empereur Othon III, devint Evêque d'Hildesheim. Il mourut en 1022, & fut canonisé cent ans après par le Pape Célestin III. Son successeur, nommé *Gothard*, qui avoit été Moine & Abbé d'Hirschfeld, fonda les principales abbayes de ce diocese, & mourut en 1038 ; il a été aussi canonisé. En 1050, sous l'Evêque *Asselin*, les Chanoines quitterent la vie commune qu'ils avoient menée jusqu'alors, & partagerent leurs revenus en prébendes. Dans le douzieme siecle, l'histoire d'Hildesheim n'offre rien de plus curieux que l'acquisition de la ville d'Alfeld par l'Evêque *Bernard*, des Comtes de Rottembourg, qui mourut en 1153. Les vieux Chroniqueurs Allemands racontent que cet Evêque fit cette acquisition par le conseil d'un esprit familier qui s'étoit attaché à lui, & qui se nommoit *Heidikin*. L'histoire, ou plutôt le roman de cet esprit follet, & de toutes ses espiégleries, est un des morceaux les plus singuliers de l'ancienne Littérature Allemande. En 1190, l'Evêque *Adalogue* acheta le comté de Hombourg, de la ville de Gotzlar, qui l'avoit elle-même acheté du dernier Comte. Au commencement

du treizieme ſiecle, *Conrard*, qui avoit été Evêque de Lubeck, le devint d'Hildesheim, & quitta encore ce ſecond évêché pour celui de Würtzbourg. Pendant le reſte de ce ſiecle & le quatorzieme, il y eut quelques difficultés entre les Papes & les Empereurs, pour la nomination aux évêchés d'Allemagne; ce qui occaſionna des troubles dont le dioceſe d'Hildesheim ſe reſſentit. En 1260, l'Evêque *Jean* acheta le comté de *Peina*. En 1311, l'Empereur Henri VII, de la Maiſon de Luxembourg, diſpoſa en faveur de l'Evêque Henri de Woldenberg, du comté de Daſſen, vacant par la mort du dernier Comte. En 1315, *Othon*, dernier des Comtes de Woldenberg, occupa ce ſiége, & tranſmit à ſes ſucceſſeurs les grands biens de ſa famille, dont il étoit héritier. Une partie de ces grandes terres, appartient aujourd'hui à la Maiſon de Brunſwick, qui les a conſervées lorſqu'elle a été obligée de rendre le reſte aux Evêques d'Hildesheim; mais ces Princes en rendent hommage aux Prélats. Le même Othon acheta pour ſon évêché le comté de Poppembourg. En 1335, *Henri*, fils d'Albert le Gros, Duc de Brunſwick, fut élu Evêque; mais le Pape

n'ayant point approuvé cette élection, lui opposa un concurrent, auquel Henri de Brunswick fit la guerre, jusqu'à ce que ce compétiteur étant mort, il resta en possession de l'évêché, auquel il procura le comté de Schladen. Son successeur fut aussi troublé dans sa possession, & transféré de dioceses en dioceses : les deux suivans eurent le même sort, & furent obligés de faire la guerre, tantôt à leurs Chapitres, tantôt à leurs voisins. Les Evêques du quinzieme siecle furent presque tous des Princes de Saxe-Lawembourg, de Brunswick-Lunebourg, de Hesse, de Mecklenbourg & de Saxe. Enfin, *Jean de Saxe-Lawembourg* fut élu & sacré en 1527, & son épiscopat fut fatal à l'évêché d'Hildesheim. Il avoit l'humeur guerriere, & eut la témérité de déclarer la guerre à ses voisins, le Duc de Brunswick & l'Evêque de Minden. Le premier s'empara d'une partie de ses terres, & le second ayant eu recours à l'Empereur Charles-Quint, obtint qu'il fût mis au ban de l'Empire. Chassé de son diocese, il se réfugia à Ratzebourg, & l'on mit à sa place un homme savant & de mérite, Vice-Chancelier de l'Empereur Charles-Quint, qui ne vécut que jusqu'en 1531, &

ne posséda tout au plus que le petit évêché. Son successeur étant devenu suspect de Lutheranisme, fut déposé par le Pape, & remplacé par un Docteur Catholique que les Luthériens chasserent à leur tour d'Hildesheim, jusqu'à ce qu'enfin, par les traités de Westphalie, il fut tout-à-fait réintégré dans les anciennes possessions de son siége. L'évêché étant redevenu considérable, un Duc de Holstein l'obtint, mais mourut fort jeune : il fut remplacé par un Docteur, & celui-ci par *Ernest de Baviere*, qui joignit l'évêché d'Hildesheim à plusieurs autres, & mourut Electeur de Cologne en 1612. Il eut pour successeur son neveu *Ferdinand*, qui mourut en 1650, & celui-ci, *Maximilien-Henri*, mort en 1688. Depuis cette année jusqu'en 1702, le siége fut occupé par un simple Docteur, *Jean Brabeck*; mais il rentra dans la Maison de Baviere, dans la personne de Joseph-Clément, Electeur de Cologne, qui fut remplacé, en 1724, dans toutes ses dignités, par son neveu *Clément-Auguste*. Celui-ci étant mort en 1761, son neveu par sa mere, *Clément-Wenceslas* de Saxe, Prince Royal de Pologne, & actuellement Electeur de Treves, posséda l'évêché d'Hildesheim; il s'en démit en 1763, & celui qui l'occupe à présent est

Frédéric-Guillaume, Baron de Westphalen, qui, depuis 1783, est aussi Evêque de Paderborn.

Le grand Chapitre d'Hildesheim est composé de quarante-deux Chanoines, dont cinq seulement domicellaires : ils font tous les grandes preuves de noblesse ; mais de quelque condition qu'ils soient, il leur est défendu de prendre dans les actes les titres de Princes ou de Comtes. Neuf de ces Chanoines sont en dignités ; l'Evêque a quatre Grands-Officiers héréditaires, dont les dignités sont attachées à des fiefs possédés par des Gentilshommes du pays, qui est gouverné en partie par le Conseil de Régence nommé par l'Evêque, & tout composé de Catholiques, en partie par les Conseils, dans lesquels il y a beaucoup de Luthériens.

La ville d'*Hildesheim* est assez considérable, mais bâtie à l'antique & irrégulièrement. Elle est divisée en vieille & en nouvelle : elle n'a été bâtie qu'en 1583, & soumise à la jurisdiction du grand Chapitre. Dans la vieille, la plus grande partie des habitans sont Luthériens, les Magistrats mêmes sont mi-partis & partagés entre ceux des deux Religions, & la plupart suivent la nouvelle ; cependant l'église cathédrale est aux Catholiques. Elle

contient un trésor très-riche, & on y remarque de très-belles peintures. Au milieu de la nef, devant la porte du chœur, on voit une vieille colonne de pierre qui marque la place où étoit élevé autrefois le temple d'Irmensul, faux Dieu des Saxons. Il y a près de mille ans que son idole a été enlevée de cette place; on y a substitué une image de la Sainte Vierge. Attenant à la cathédrale, est un cloître bâti de quatre côtés; au dessus de ses galeries, sont des appartemens ou salles; dans l'une s'assemblent les Etats du pays, ou du moins le Corps de la Noblesse; dans l'autre, le grand Chapitre tient ses assemblées; la troisieme contient le trésor de l'église; & la quatrieme, la bibliotheque du Chapitre. A peu de distance est l'hôtel de la chancellerie, autrefois palais épiscopal. Les environs de la cathédrale sont plantés d'arbres, disposés en allées, le long desquelles sont les maisons des Chanoines, & le collége ci-devant occupé par les Jésuites. Il y a une belle église collégiale; il y en avoit ci-devant une seconde, qui a été détruite, mais dont les Chanoines forment le bas-chœur de la cathédrale. On y trouve aussi deux couvens de Bénédictins, un de Capucins,

une chartreuse, & deux couvens de Religieuses. Les Luthériens ont d'ailleurs dans la ville huit paroisses & un collége, auquel on a légué une belle bibliotheque, & un hôpital particulier à la nouvelle ville. La Maison électorale de Brunswick prétend avoir un droit d'avocatie ou de protection sur la ville d'Hildesheim, & en conséquence elle y envoie une compagnie d'infanterie, qui, avec trois autres que fournit la ville, forme la garnison. Il est certain qu'Hildesheim a été autrefois ville libre & Impériale, & même du nombre des Anséatiques.

Ce que l'on appelle le *petit évêché*, a pour ville principale celle que l'on nomme *Peina*. Elle est toute Luthérienne; cependant l'Evêque y a toute autorité. La capitale du grand évêché est *Alfeld*; il contient les villes d'*Elsed* & de *Bockenheim*. Je ne m'étendrai pas davantage sur le pays d'Hildesheim.

Je passe au duché de *Saxe-Lawembourg*, autrefois possédé par une Maison de Princes très-illustres, & qui est éteinte. Il est entouré des Etats de Mecklenbourg, de ceux de Holstein, de l'évêché de Lubeck, du territoire de Hambourg, & du fleuve de l'Elbe; il est presque tout en

plaine,

plaine, dont une petite partie seule produit du froment; le reste, de l'orge & du lin: on y trouve aussi quelques forêts. Il contient trois villes, un bourg & environ trente-six milles ames, divisées en trente-cinq paroisses Luthériennes. Ce pays étoit autrefois habité par les Slaves ou Vénedes, qui furent conquis & convertis avec bien de la peine par Charlemagne. Au douzieme siecle, il appartenoit au fameux Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, & tige de la Maison de Brunswick. Celui-ci ayant été mis au ban de l'Empire, perdit la plus grande partie de ses Etats; mais on ne put lui enlever le duché de Lawembourg. Ce fut en vain que Bernard, nouveau Duc de Saxe, fit bâtir un château à Lawembourg même; Henri le Lion s'en saisit, & le défendit contre son compétiteur. Après la mort d'Henri le Lion, Guillaume de Lunebourg, son fils, en hérita; mais le Comte Adolphe de Holstein s'en empara à la fin du douzieme siecle; & ce Comte ayant été fait prisonnier par Waldemar, Roi de Danemarck, fut obligé de céder Lawembourg à son vainqueur. Ce Roi y mit pour Gouverneur, ou l'inféoda au brave *Albert*, Comte d'*Orlamunde*; mais celui-ci ayant été fait

prisonnier par le Comte de Schwerin, fut obligé de lui abandonner le pays de Lawembourg; & le Comte de Schwerin le céda à son tour à Albert, de la Maison d'Ascanie, qui possédoit le duché de Saxe. Albert l'a transmis à sa postérité, qui l'a possédé jusqu'à l'extinction de sa race, qui a fini en 1689. Alors la Maison de Brunswick-Lunebourg a réclamé ses anciens droits sur le duché de Lawembourg. C'est en vain que plusieurs autres Maisons le lui ont disputé; celle d'Anhalt y a prétendu comme étant de la même Maison que les Ducs de Saxe-Lawembourg. Cela est vrai; mais les Princes d'Anhalt ne descendent point d'Albert, mais du Comte Henri, dit le *Gros*, son frere. Les Electeurs de Saxe y ont aussi prétendu, comme ce duché ayant autrefois fait partie de celui de Saxe. Cela est également vrai; mais les Margraves de Misnie, actuellement possesseurs de l'électorat de Saxe, n'ont jamais possédé le duché de Lawembourg; il est demeuré à la Maison d'Ascanie, qui étoit maîtresse de la Saxe avant eux. C'est en vertu de cette ancienne possession que les Ducs de Lawembourg ont toujours porté le nom de Saxe-Lawembourg. Les

Ducs de Mecklenbourg & la Maiſon de Brandebourg ont auſſi formé quelques prétentions ſur ce duché ; mais enfin la Maiſon de Brunſwick l'a emporté ; & le Duc de Brunſwick-Wolfenbutel s'étant déſiſté en faveur de la branche d'Hanovre du droit qu'il pouvoit y avoir, c'eſt le Roi d'Angleterre qui en eſt aujourd'hui le Souverain, & il eſt régi par le Conſeil royal & électoral établi à Hanovre.

Ce duché renferme dans ſon étendue trois villes, quatre bailliages, & douze ou treize terres nobles, dont les poſſeſſeurs ont voix aux Dietes ou Etats du pays. Les villes ſont, 1°. *Ratzbourg*, fortifiée & ſituée dans une iſle, au milieu d'un lac. Les rues & les maiſons y ſont bâties à la hollandoiſe, coupées de canaux & de quais, & plantées d'arbres : elle a une communication & un commerce par eau avec la ville de Lubeck. Le Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, y entretient quelques troupes en garniſon. Cependant il n'en eſt pas ſeul le maître, il y en a une partie qui appartient au Duc de Mecklenbourg-Strelitz ; c'eſt ce qui formoit autrefois l'évêché de Ratzbourg, fondé au onzieme ſiecle, & ſéculariſé lors des Traités de Weſtphalie en 1648.

Il y a eu autrefois des Comtes de Ratzbourg, qui s'étant attachés à Henri le Lion, furent dépossédés par le fameux Albert l'Ours, de la Maison d'Ascanie. La Maison des Comtes de Ratzbourg s'éteignit enfin absolument au treizieme siecle.

2°. La ville de *Lawembourg* est dans une situation fort singuliere, au milieu d'un pays si marécageux que la moitié des maisons est enfoncée dans terre, & l'autre élevée sur des terrasses, bâties sur pilotis. Avec cela, elle est fort près de l'Elbe, & communique à la ville de Lubeck par la petite riviere de Steick ou Steicknitz. Le château où résidoient autrefois les Ducs de Lawembourg, est élevé au dessus de la ville, & a une très-belle vue.

3°. La petite ville de *Moellen* est environnée de deux lacs, & n'a pas trois cents maisons. Elle n'est fameuse que pour avoir été la patrie d'un personnage ridicule, très-connu en Allemagne sous le nom de *Tiel l'Espiegle*, qui est le héros d'un Roman dont nous avons, sinon des traductions, au moins des extraits ou imitations en françois, d'où est venu l'usage de donner aux petits enfans malins le nom d'*espiegles*.

4°. Le pays d'*Hadeln* eſt bas & marécageux, & n'eſt ſoutenu & préſervé des inondations que par de fortes digues ; mais il eſt fertile en pâturages, & d'un grand rapport pour les propriétaires des terres qu'il contient. Il ne renferme que des villages. Le Roi d'Angleterre en jouit comme du reſte du Lawembourg. Cette poſſeſſion me conduit naturellement à parler du reſte de celles de ce Roi Electeur, & de toute la Maiſon de Brunſwick dans le Cercle de Baſſe-Saxe.

Il eſt à préſent généralement reçu que la Maiſon de Brunſwick deſcend d'*Azon*, ſurnommé le grand Marquis, à cauſe de ſa grande puiſſance & des terres immenſes qu'il poſſédoit en Italie, où il étoit maître de Milan, de Gênes & de preſque toute la Lombardie. Ce fameux Comte Azon fut marié deux fois. Il épouſa en premieres noces, en 1040, Cunegonde, héritiere d'une Maiſon déjà illuſtre en Germanie, que l'on nommoit les *Guelfes* ou *Welfes*, parce qu'elle deſcendoit de Welfe, Comte de Weingarten en Suabe, dont la fille Judith épouſa en ſecondes noces l'Empereur Louis le Débonnaire, & fut mere, entre autres enfans, de Charles le Chauve, Empereur & Roi de France.

Cunégonde porta à son mari le duché de Baviere & les comtés d'Altorf & de Weingarten. Leur fils aîné, nommé *Guelfe*, comme son grand-pere, hérita des grands biens de sa mere, & c'est de lui que descend la Maison de Brunswick. Azon se maria en secondes noces à une Demoiselle ou Princesse dont on ignore le nom, & il eut des enfans du second lit, qui prirent le nom d'*Est*, & dont sont descendus les Ducs de Ferrare & de Modene. Un des Guelfes d'Est fut élevé à la dignité de Duc de Baviere par l'Empereur Henri IV : il mourut vers l'an 1101. Il avoit épousé Wlfide, fille de Magnus, Duc de Saxe, dernier de la Maison de Billing, descendante de Herman, Gentilhomme Saxon, à qui l'Empereur Othon le Grand avoit cédé, en 951, le duché de Saxe qui lui appartenoit. Wlfide, descendante de cet Herman, porta au moins la Basse-Saxe, & notamment la ville de Lunebourg, à son mari. Leur fils Henri le Noir en jouit; il éprouva, avant que de s'en mettre en possession, quelques difficultés de la part de Lothaire de Supplimbourg, qui fut depuis Empereur; mais l'affaire s'arrangea, Henri le Superbe, fils de Henri le Noir, ayant épousé la fille de Lothaire.

Cet Henri le Superbe devint, après la mort de ſon pere & de ſa mere, un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs du monde; car il étoit, du chef de ſon pere & de celui de ſa femme, Duc de Baviere & d'une partie de la Saxe, & il avoit les plus grandes poſſeſſions en Italie, du chef de ſa mere la fameuſe Comteſſe Mathilde, Dame de toute la Toſcane, dans laquelle étoit compriſe une bonne partie de ce que l'on appelle aujourd'hui le patrimoine de Saint Pierre, & dont elle fit préſent au Pape Grégoire VII. Malheureuſement ce grand Prince éprouva bientôt de grands revers. Après la mort de l'Empereur Lothaire II, il s'oppoſa à l'élection de Conrad III; mais n'ayant pu l'empêcher, il fut mis au ban de l'Empire, & perdit preſque tous ſes Etats: il en mourut de chagrin en 1139. Son fils Henri le Lion, étant rentré dans les bonnes graces de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, obtint la reſtitution des biens dont ſon pere avoit été dépouillé. Il fit avec gloire & ſuccès la guerre d'abord en Italie contre les Papes, pour l'Empereur, enſuite dans le Nord contre les Obotrites, les Vandales, les Poméraniens & les Danois. Il ſoumit les premiers, & s'aſſujettit la Poméranie & la Luſace. Quelques

Princes Allemands ayant conçu de la jalousie de sa puissance, il se retourna contre eux, fit prisonnier le Landgrave de Thuringe, l'Archevêque de Maïence & l'Evêque de Lubeck. Ayant fait sa paix en 1170, il passa, en 1171, à la Terre-Sainte, & y fut traité avec la plus grande distinction, tant par les Empereurs Grecs que par les Sultans Sarrasins & Turcs. Sa mauvaise fortune l'attendoit à son retour; on le desservit dans l'esprit de l'Empereur, & il fut mis au ban de l'Empire en 1179. Bientôt tous les Princes d'Allemagne se déclarerent contre lui : il perdit le duché de Baviere, dont fut investi Othon de Witelspach, chef de la Maison Palatine régnante. Le duché de Saxe passa à Bernard Duc d'Ascanie, de qui sort la Maison d'Anhalt. Cependant Henri se défendit contre tous ces Princes, & contre l'Empereur même pendant plus de quinze ans, & justifia le surnom le Lion qui lui avoit été donné. Sa vie est une des plus belles qu'il soit possible d'écrire. Il survécut à Frédéric Barbe-rousse, & combattit encore pendant cinq ans contre son fils Henri VI; enfin il mourut en 1195, n'ayant pu conserver de tous ses Etats que le duché de Brunswick, dont Lunebourg étoit

regardé comme la capitale. Il eut trois fils de Mathilde d'Angleterre, sœur du Roi Richard Cœur de Lion. L'aîné, nommé *Henri*, se réconcilia avec l'Empereur Henri VI, & il épousa Agnès, fille & héritiere de Conrad, Electeur Palatin, frere de l'Empereur Frédéric Barbe-rousse. Après la mort de son beau-pere, il fut investi du Palatinat; mais la Maison des Guelfes ne le posséda pas long-temps. Agnès, fille aînée de Henri, porta cet héritage à son mari Louis Duc de Baviere, fils d'Othon de Witelspach. Le second fils de Henri le Lion s'appela *Othon*. Il fut élu Roi des Romains après la mort de l'Empereur Henri VI; cependant il fut obligé de disputer toute sa vie l'Empire, contre Philippe, frere de son prédécesseur, & ensuite contre Frédéric II, fils de ce même Henri VI. Ce fut cet Othon qui fut vaincu par le Roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines: il mourut en 1218, ne laissant qu'une fille. Le troisieme fils de Henri le Lion s'appela *Guillaume*: il conserva les duchés de Brunswick & de Lunebourg; mais il mourut avant ses deux freres, laissant pour héritier un jeune Prince nommé *Othon*, & que l'on surnomma l'*Enfant*. Celui-ci fut d'abord

dépouillé de l'héritage de son pere; mais étant devenu grand, il le reconquit, en reçut l'investiture de l'Empereur Frédéric II, & mourut en 1251, laissant deux fils, *Albert* & *Jean*. Ce dernier fit une branche à part, qui porta le nom de *Lunebourg*, & qui, à la quatrieme génération, rentra dans celle de Brunswick l'aînée. Albert fit la guerre toute sa vie avec beaucoup de gloire & de cruauté: il obtint le surnom de *Grand*. Ses deux enfans formerent encore plusieurs branches. *Henri*, surnommé le *Merveilleux*, ne fit rien de digne de ce nom. Il fut chassé de presque tous ses Etats par son frere Ernest, qui finit pourtant par se contenter du comté de Grubenhagen. Il eut deux fils, dont l'aîné, nommé *Henri* comme lui, en eut quatre, qui périrent malheureusement, & dont aucun n'eut d'enfans. L'aîné fut, en 1376, le quatrieme mari de la fameuse Jeanne ou Jeannette, Reine de Naples, & porta cette couronne; mais il la perdit bientôt, cette Reine ayant été étranglée. Le second, *Othon*, fut jeté dans une rude prison, & à peine en fut-il sorti qu'il mourut; il étoit d'une vigueur remarquable, & avoit, dit-on, six doigts à chaque main & à chaque pied. Le troisieme, nommé *Baltazar*, ayant fait la guerre à l'Em-

pereur Sigismond, fut pris dans une bataille & condamné à mourir de faim. Le quatrieme, qui étoit Evêque d'Osnabruck, fut empoisonné par ses propres gens. La postérité d'Albert le Grand subsista encore assez long-temps dans les enfans d'*Ernest de Grubenhagen*, frere de Henri le Merveilleux. Au quinzieme siecle, il sortit de cette branche deux rameaux, dont l'un a fini en 1526, & l'autre seulement en 1596. Depuis cette derniere époque, il ne subsista plus de la Maison de Brunswick que la postérité d'Albert le Gras, dernier frere de Henri le Merveilleux. Elle se sépara en deux branches, dont la seconde est la seule qui subsiste. La premiere finit en 1463 par *Othon* dit *le Borgne*; elle portoit le surnom de Goettingen. Le chef de la seconde, que j'ai dit qui subsistoit, a été *Magnus*, surnommé *le Pieux*, qui mourut en 1368, & fut pere de *Magnus*, surnommé *Torquatus*, parce qu'étant jeune il portoit toujours une chaîne d'or au cou. Il étoit très-brave, mais très-méchant, & fut tué dans un combat singulier avec un Comte Othon de Schaumbourg, quoiqu'il eût de l'avantage contre cet ennemi; mais au moment qu'il le terrassoit, les soldats du Comte se jo-

terent ſur lui & le percerent. Il laiſſa trois fils, dont l'aîné, *Frédéric*, fut élu Empereur après la dépoſition de Venceſlas; mais au moment qu'il alloit ſe faire couronner, il fut aſſaſſiné, & ne laiſſa que des filles. Le ſecond, *Bernard*, hérita des duchés de Brunſwick & de Lunebourg, & continua la poſtérité. Le troiſieme, *Henri*, forma les branches de Wolfenbutel & de Calemberg, dont l'une s'eſt éteinte en 1484, & l'autre a duré juſqu'en 1634. Bernard eut de grandes guerres contre les Archevêques de Maïence & les Evêques d'Hildesheim: il mourut en 1434. Son fils, *Frédéric le Pieux*, lui ſuccéda, & ayant fondé un couvent de Cordeliers à Zell, il s'y fit Moine, laiſſant ſes Etats à ſes deux fils, qui le remplacerent ſucceſſivement, mais moururent tous deux avant lui; le premier, nommé *Bernard*, ſans enfans, & le ſecond, *Othon*, laiſſant un fils âgé de trois ans, dont le Duc, ſon grand-pere, fut Tuteur & Régent, ſans quitter cependant l'habit de Cordelier, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort en 1478. Le jeune Henri étant devenu grand, régna juſqu'en 1532. Il fut ſuſpect à l'Empereur Charles-Quint; mais n'embraſſa pourtant pas publiquement le Luthéraniſme. Il eut trois

fils, dont deux eurent postérité. Celle d'*Othon de Harbourg*, qui étoit l'aîné, finit à la troisieme génération, & n'eut que la moindre partie de l'héritage de la Maison de Brunswick, parce qu'Othon avoit fait un mariage inégal. *Ernest*, frere cadet d'Othon de Harbourg, est la tige de toutes les branches de la Maison de Brunswick actuellement subsistante. Il professa hautement le Luthéranisme, & présenta à l'Empereur la Confession d'Ausbourg. Il eut quatre enfans, dont deux moururent sans postérité : *Henri* le IIIe lui succéda ; c'est de lui que descendent les Ducs de Brunswick-Wolfenbutel subsistans. Le quatrieme est l'auteur de la branche de Zell, ou Hanovre, qui jouit à présent de l'Electorat & porte la couronne d'Angleterre. *Henri* mourut en 1598. Il eut pour successeur *Auguste* son fils, qui n'est mort qu'en 1666, âgé de quatre-vingt-sept ans. Ce fut un Prince d'un grand mérite, & même d'une grande érudition. Trois de ses enfans lui survécurent. *Rodolphe-Auguste*, l'aîné, mourut en 1704, sans enfans mâles. *Antoine Ulric*, le second, n'est mort qu'en 1714, à quatre-vingt-un ans. Sur la fin de ses jours il se fit Catholique: il eut un grand nombre d'enfans ; mais

la plupart moururent avant lui. *Auguste-Guillaume* lui ſuccéda ; mais il mourut en 1731 ſans enfans. *Rodolphe-Louis*, ſon frere, n'eut que des filles, dont l'aînée, après s'être faite Catholique, a épouſé l'Empereur Charles VI; & a été mere de l'illuſtre Impératrice-Reine *Marie-Thérese*. La ſeconde a été mariée à *Alexis*, fils aîné du Czar Pierre le Grand, héros de l'Empire de Ruſſie. Elle eſt morte, ou du moins on l'a cru morte en 1715 (une anecdote moderne donne lieu d'en douter). La troiſieme a épouſé *Ferdinand Albert*, ſecond du nom, Prince de Brunſwick-Beveren, qui, après la mort du Duc Rodolphe-Louis, eſt devenu héritier du duché de Brunſwick-Wolfenbutel. Il étoit fils de Ferdinand Albert premier, dernier des enfans du Duc Auguſte de Brunſwick. Le Duc *Ferdinand-Albert II* a eu une nombreuſe poſtérité : il avoit eu auſſi un aſſez grand nombre de freres & de ſœurs. Mais toute cette branche aînée de la Maiſon de Brunſwick eſt aujourd'hui réduite à la famille du Duc *Charles-Guillaume*, né en 1735, marié à une ſœur du Roi d'Angleterre, dont il a déjà quatre fils & deux filles. Il avoit deux freres, dont l'un vient de périr malheureuſement, victime

de son zele pour sauver des malheureux qui se noyoient ; & il a encore quatre sœurs, sa mere, sœur du Roi de Prusse, deux oncles & deux cousins, fils du Duc Antoine Ulric, & de la Princesse Anne de Mecklenbourg, qui fut autrefois Régente de l'Empire de Russie, & dont le fils aîné avoit été couronné Empereur. Il fut déposé en faveur de l'Impératrice Elisabeth. Le Duc de Brunswick a encore trois tantes, dont l'une est la Reine de Prusse, la seconde, Duchesse de Saxe-Cobourg-Salfeld, & la troisieme, Reine Douairiere de Danemarck ; enfin, un grand-oncle, dernier des enfans de Ferdinand-Albert premier, qui portoit le titre de Duc de Brunswick-Beveren.

Avant que d'entrer dans le détail des différentes provinces qui appartiennent à la Maison de Brunswick, je vais tout de suite parler de la branche d'*Hanovre*, qui, quoique la cadette, a reçu la plus grande illustration, étant parvenue à l'électorat & à la couronne d'Angleterre. Elle tire son origine de celle de *Zell*, qui eut pour tige *Guillaume*, mort en 1592, frere cadet de *Henri*, fils d'*Ernest*. Guillaume eut d'abord le duché de Lunebourg & les comtés d'Hoia & de Diepholt, dont sa Mai-

ſon venoit d'hériter. Ce Duc Guillaume eut ſept enfans, qui, pour ne pas partager leur bien, convinrent qu'un ſeul d'entre eux ſe marieroit. Ils tirerent au ſort, & ce fut *Georges*, le ſixieme des freres, qui épouſa une Princeſſe de Heſſe; les autres moururent ſans poſtérité. Georges eut cinq enfans, dont quatre ſe marierent, n'ayant pas pris le même engagement que leurs oncles. L'aîné mourut ſans enfans dès 1665. Le ſecond, nommé *Georges-Guillaume*, lui ſuccéda dans le duché de Zell, & n'eſt mort qu'en 1705. Il avoit épouſé une demoiſelle Françoiſe, Proteſtante, nommée *Eléonore Deſmiers d'Olbreuſe.* Il n'en eut qu'une fille, qui épouſa ſon couſin *Georges*, Electeur d'Hanovre, & Roi d'Angleterre ſous le nom de *Georges I.* Le troiſieme fils de Georges s'appela *Jean-Frédéric*; il eut pour ſon partage les principautés de Calemberg & de Grubenhagen: il mourut en 1679, ayant embraſſé la Religion Catholique. Il ne laiſſa que deux filles, dont l'aînée épouſa Renaud, Duc de Modene, grand-pere de celui d'aujourd'hui; & la ſeconde, l'Empereur Joſeph, frere aîné de l'Empereur Charles VI. Après la mort de ce Duc Jean-Frédéric, *Erneſt-Auguſte*, le dernier

de

de ses freres, hérita de tous les biens des branches de Zell, de Calemberg & d'Hanovre : il posséda aussi l'évêché d'Osnabruck, sécularisé en faveur de sa Maison, comme je l'ai dit en traitant du Cercle de Westphalie. Ce fut en sa faveur que l'Empereur Léopold érigea, en 1692, un neuvieme électorat, qui porte le nom d'*Hanovre*. Il mourut en 1698. Il avoit épousé *Sophie*, fille de Frédéric, Electeur Palatin, & d'Elizabeth d'Angleterre, fille du Roi Jacques I. C'est aux droits de cette Princesse que leur fils *Georges-Louis* est monté sur le trône d'Angleterre, sous le nom de *Georges I.* Son arriere petit-fils, *Georges III*, possede encore cette couronne & l'électorat d'Hanovre avec toutes les terres & possessions appartenantes à la branche cadette de la Maison de Brunswick; descendante de Guillaume, Duc de Zell, mort en 1592. En vertu d'un droit de primogéniture, établi dans cette branche en 1680, confirmé en 1692, l'Electeur ne partage point avec ses freres.

Le détail dans lequel je vais entrer sur les différens pays appartenans à la Maison de Brunswick en général, ne pourroit pas bien s'entendre sans l'exposé généalogique que je viens de faire. Je n'ai plus rien à

y ajouter, sinon que la branche aînée de la Maison de Brunswick n'a qu'une voix dans le Collége des Princes pour la principauté de Wolfenbutel, au lieu que la branche d'Hanovre, indépendamment de sa voix dans le Collége électoral, en a cinq dans le Collége des Princes au Cercle de Basse-Saxe, pour Zell, Calemberg, Grubenhagen, Bremen, & Saxe-Lawembourg. Il en a encore une sixieme dans le même Collége pour la principauté de Verden, située dans le Cercle de Westphalie, sans parler de la voix d'Osnabruck, dont il jouit quand cet évêché est dans sa Maison. L'Electeur d'Hanovre jouit pleinement de la souveraineté & supériorité territoriale dans les terres de sa dépendance, & les fait gouverner par un Conseil de Régence. Les Ducs de Brunswick-Wolfenbutel sont au contraire plus gênés dans leur administration par les Etats Provinciaux du pays. Il est superflu d'observer que les revenus de l'Electeur d'Hanovre sont très-considérables. L'état de ses troupes étoit, avant la guerre de 1757, de vingt-deux mille hommes; il a été augmenté depuis, & une partie a été mise à la solde de l'Angleterre. La totalité des pays de Brunswick dans le

Cercle de Basse-Saxe contient soixante-cinq villes & soixante-dix gros bourgs. On en estime la population à huit cent mille ames. Une bonne partie du pays est fertile, abondante en denrées de toute espece, & commerçante par la quantité de rivieres dont elle est arrosée. La portion qui paroît la plus seche, contient une belle & grande forêt, connue sous le nom général allemand de *la Hartz*, des carrieres, & des mines très-riches. On y a établi des manufactures de toute espece, dont les productions sont estimées. La Religion dominante dans le pays est la Luthérienne; la Catholique n'y est que tolérée, aussi bien que différentes sectes, même la Juive.

La principauté de Wolfenbutel s'appelle en latin *Regio Guelferbitana*, d'où l'on voit qu'elle tire son nom de l'ancien nom de *Guelf*, affecté à la Maison de Brunswick; elle contient dix villes, huit bourgs, trois cents quatre-vingt-six villages. Les Etats du pays sont composés de trois Ordres; celui du Clergé consiste dans un certain nombre de Ministres Luthériens, représentant les Doyens des chapitres, les Abbés des abbayes, & les Prieurs des couvens, qui ont été sécularisés de

puis que le Luthéranisme s'y est introduit. La Noblesse est composée des Gentilshommes domiciliés, possedant des biens nobles dans le duché. Le Tiers-Etat est formé des Députés des huit principales villes; ces Etats s'assemblent dans la ville de Brunswick. Le commerce & les richesses du pays sont fondés sur le produit des terres, celui des manufactures, & celui des mines de la Hartz; il faut regarder comme un article important la fameuse biere de Brunswick, qui se débite par toute l'Allemagne.

Le pays de *Brunswick* a eu autrefois ses Seigneurs particuliers, qui descendoient de Wittikind par une fille de ce Héros. La race de ces Princes s'étant éteinte en 1091 en la personne d'Egbert II, qui fut assommé par ses propres sujets, sa sœur Gertrude le porta en dot à Henri, Comte de Nordheim, dont la fille le fit passer à Lothaire de Supplimbourg, qui fut Empereur, & dont la fille épousa Henri le Magnanime, de qui j'ai parlé. C'est ainsi que le duché de Brunswick est entré dans la Maison des Guelfes.

Les Etats de *Brunswick* & de *Wolfenbutel* se partagent en quatre districts principaux. Le premier, celui de Wolfen-

butel, contient, entre autres, la ville de *Brunswick* même, capitale du duché, située sur la riviere d'Ocker, qui s'y divise en plusieurs bras, lesquels se réunissent en en sortant. C'est le Duc Antoine Ulric, mort en 1714, qui a commencé à la fortifier, & le Duc Charles, pere du Duc regnant, a mis la derniere main à ces fortifications. Les remparts forment une promenade très-agréable, & sont plantés de mûriers, qui réussissent très-bien, & nourrissent une grande quantité de vers à soie. La ville est assez grande & bien bâtie, mais la plupart des édifices sont antiques; on travaille à leur en substituer de plus à la moderne. Le principal palais du Prince s'appelle *la Cour grise*, parce qu'il est bâti de pierres de cette couleur: il renferme un magnifique cabinet d'histoire naturelle & de curiosités de toute espece, qui étoient autrefois conservées dans le château de Sals-Dalum. Attenant ce palais, il y a de grands édifices qui en dépendent, un bel arsenal & un beau jardin, enfin un collége ou académie, destiné à l'éducation de la jeunesse, très-bien fondé, & qui contient tout ce qui est propre à illustrer un pareil établissement, entre autres une

nombreuse bibliotheque. Les Ducs de Brunswick avoient dans la ville une autre habitation, que l'on appelle *le Mossof*; ce palais est situé sur une place, au milieu de laquelle on voit une colonne de pierre surmontée d'un lion de métal, que l'on dit avoir été placé par Henri le Lion en 1166. La douane, que l'on appelle le *Packof*, est d'un grand revenu pour le Duc, le droit qu'on y paye montant à deux cent mille rixdalers par an. On admire dans la ville l'hôtel où s'assemble la Chambre des comptes, celui de la monnoie, deux hôpitaux, celui de la force & celui de la Chambre des comptes, auquel est joint une belle Imprimerie. Les Luthériens y ont jusqu'à dix églises, dont la principale, celle de Saint Blaise, a été autrefois collégiale, fondée en 1172 par Henri le Lion : il y est enterré avec sa femme Mathilde. Cette église possédoit, du temps du Catholicisme, un riche trésor : on y voit encore les sépultures de plusieurs Ducs assez modernes & des Princes de la Maison de Beveren. Les archives de la Maison de Brunswick sont placées tout auprès, avec une assez belle bibliotheque. Les autres églises sont la plupart des couvens sécularisés. Les Cal-

vinistes François & Allemands en ont une en commun. Les Catholiques font leur dévotion dans une chapelle particuliere. L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem y a une commanderie, dont le Commandeur est de la Religion dominante dans le pays; aussi n'a-t-il aucune relation avec Malte. Là auprès, est un collége avec un amphithéatre anatomique, & plusieurs établissemens de charité & d'utilité publique très-intéressans. Les brasseries & les manufactures occupent de beaux bâtimens hors de la ville, dont la banlieue dépend des Magistrats.

La ville de Brunswick s'appelle en latin *Brunonis Vicus*, & fut, dit-on, bâtie au huitieme siecle par Brunon, Duc d'Angrie, & gendre de Wittikind : elle étoit composée de plusieurs petites villes ou bourgs, détachés les uns des autres, que Henri le Lion réunit en un seul. Les descendans de ce fameux Duc lui accorderent successivement de grands priviléges; cependant ils y tenoient un Prévôt qui exerçoit la justice en leur nom : les Bourgeois ayant acheté cette charge, se prétendirent libres & indépendans. Cette prétention occasionna des disputes entre les Ducs & les Magistrats, qui durerent pendant la

fin du quinzieme siecle, tout le seizieme; & une bonne partie du dix-septieme. Enfin le Duc Rodolphe-Louis soumit absolument cette ville, après l'avoir assiégée en 1671.

On se rend de Brunswick à *Wolfenbutel*, qui n'en est qu'à quelques lieues, par une belle allée d'arbres, au milieu de laquelle est une maison de plaisance du Duc. Wolfenbutel est aussi sur l'Ocker, dans une situation agréable, quoique le terrein soit marécageux. On y a établi plusieurs Tribunaux & Conseils d'administration, indépendamment de ceux qui siégent à Brunswick, & l'on y voit un château appartenant aux Ducs, qui y ont souvent résidé. La principale bibliotheque de ces Princes est attachée au château de Wolfenbutel; elle y occupe un grand corps de bâtiment, dont le rez de chaussée sert au manége & aux écuries du Prince. L'église principale, autrefois dédiée à Notre-Dame, renferme les sépultures de plusieurs Ducs, & il y a tout auprès un beau gymnase ou collége. J'ai déjà dit que l'on dérivoit le nom de Wolfenbutel des Guelfes ou Welfes; cependant tout le monde ne convient pas de cette origine. Il y a des Auteurs qui croient que le lieu

où il est bâti s'appeloit autrefois en latin *Vadum lupi*, le *Gué du loup*, parce qu'on y passoit autrefois la riviere d'Ocker à gué, & que c'étoit un loup qui, en traversant cette riviere, avoit fait connoître ce gué. Suivant une autre opinion, cette ville eut pour Fondateur un nommé *Wolf* ou *Wolfard*, Gentilhomme du pays, qui vivoit au douzieme siecle, & dont quelques familles nobles encore subsistantes, telles que celle d'Assebourg, prétendent tirer leur origine. Les descendans de Wolfard ayant été mis au ban de l'Empire, leurs biens furent confisqués & abandonnés aux Ducs de Brunswick. La ville a été augmentée par différens Princes au seizieme & au dix-septieme siecle.

La 3e ville du duché de Wolfenbutel s'appelle *Schepenstet*. On a laissé subsister dans ce district plusieurs anciens chapitres, dont les Chanoines ont embrassé la Religion Luthérienne; ils vivent en séculiers, mais ils s'assemblent quelquefois pour leurs affaires communes, ayant d'ailleurs chacun leur maison & le revenu d'une prébende. Chacun de ces chapitres a à sa tête un Doyen. On a également conservé, à peu de distance de Brunswick, deux abbayes, l'une d'hommes, &

l'autre de femmes. L'Abbé de la premiere est toujours un ancien Ministre Luthérien, & le couvent est une espece de séminaire pour les jeunes gens qui se destinent au Ministere Ecclésiastique. Quant à la seconde abbaye, elle fut fondée, l'an 1000, par la veuve & la fille d'un Comte d'Olsbourg; elles en furent les premieres Abbesses: aujourd'hui l'Abbesse & les Religieuses sont des Chanoinesses Luthériennes. Le château de *Salsdalum* est aussi dans ce district: il a été pendant quelque temps la résidence des Ducs, & les Etats du pays s'y assembloient; aujourd'hui c'est encore une maison de plaisance, qui a été rebâtie magnifiquement & fort ornée au commencement de ce siecle-ci: on y a rassemblé une nombreuse & précieuse collection de tableaux. La Duchesse Elizabeth-Julienne de Holstein, femme du Duc Antoine Ulric, a fondé tout auprès un chapitre de quinze Demoiselles qui ont à leur tête une Prieure. Ces Chanoinesses font l'Office à la Luthérienne dans la chapelle du château, qui est très belle. *Salsdalum* prend son nom d'une saline qui en est voisine.

Le second district du duché de Bruns-

wick a pour capitale la ville d'*Helmſtadt*, fameuſe par une Univerſité fondée en 1576, & augmentée de nos jours. Il y avoit autrefois dans cette ville une belle & riche abbaye, qui avoit, en 789, pour Fondateur Saint Ludger, dont elle a porté le nom juſqu'à ſa deſtruction. Les biens ont paſſé aux Ducs de Brunſwick. Dans ce même diſtrict, ſont les villes de *Scheningen*, & de *Kœnigslutter*, dans laquelle eſt un couvent de Religieuſes converties en Chanoineſſes, dans l'égliſe deſquelles eſt enterré l'Empereur Lothaire II, qui en fut le Fondateur. On braſſe à Kœnigslutter la meilleure biere de tout le duché de Brunſwick. Il y a dans ce canton pluſieurs autres couvens, ou tout-à-fait ou à moitié ſéculariſés, c'eſt-à-dire qu'il y en a une partie où il n'eſt plus queſtion de Moines, de Chanoines, ni de Religieuſes ; & que dans l'autre, les monaſteres, collégiales & couvens ſont convertis en chapitres de Chanoines ou Chanoineſſes qui profeſſent la Religion Luthérienne.

La commanderie de *Supplimbourg* eſt actuellement poſſédée par les Chevaliers de Saint-Jean, dépendans du grand prieuré de Sonnebourg en Brandebourg,

dont je parlerai. C'étoit le domaine patrimonial de l'Empereur Lothaire II, dont le pere, nommé *Gérard*, étoit Comte de Supplimbourg & de Querfurt. Lothaire étant monté sur le trône, donna libéralement ce comté aux Chevaliers Templiers nouvellement institués. Lors de leur destruction, il a passé à ceux de Saint-Jean de Jérusalem, si connus dans le monde sous le nom de *Chevaliers de Rhodes & de Malte.*

Le troisieme district est connu sous le nom de *Hartz* : il est très-montueux, rempli de bois & de mines. La principale ville est *Gandersheim*, qui doit son existence à une abbaye fameuse & très-riche, dont l'Abbesse étoit autrefois Dame de la ville, & d'un territoire très-étendu, qui actuellement reconnoît pour Souverain le Duc de Brunswick. Cependant l'abbaye qui avoit été fondée au milieu du neuvieme siecle, n'est point encore absolument détruite, mais convertie en chapitre de Chanoinesses Luthériennes. L'Abbesse continue de prendre le titre de Princesse de l'Empire, & a en effet en cette qualité voix & séance à la Diete de l'Empire parmi les Prélats du Cercle du Rhin : elle députe aussi aux Etats de

Brunſwick, & prétend même que le Duc de ce nom eſt ſon vaſſal, puiſque ce n'eſt qu'à titre de ſon Avoué qu'il gouverne toutes les terres qui ont été données aux Abbeſſes par les anciens Ducs de Saxe. Malgré toutes ces belles prétentions, ſes poſſeſſions ſont réduites preſque à rien. Cependant ordinairement l'Abbeſſe eſt Princeſſe de naiſſance, & c'eſt la Maiſon de Brunſwick qui lui procure cette abbaye ; elle porte, ainſi que la Doyenne & douze Chanoineſſes qui compoſent ſon chapitre, une croix d'or émaillée de noir, chargée des inſtrumens de la Paſſion, & attachée à un large ruban bleu liſeré de noir, paſſant de l'épaule droite au côté gauche. Ces Dames ont de plus, attachés à leur Maiſon, huit Chanoines ſéculiers & Luthériens.

Dans le diſtrict de *la Hartz*, eſt le château de *Hartzbourg*, autrefois très-fort, & démoli en 1650 ; au deſſous de ce château, eſt le village de *Neuſtat*, qui eſt riche, mais dont tous les habitans ont des goîtres ; plus loin il y a de belles ſalines, des mines, des forges au milieu des bois : tout ce pays offre des ſingularités, & préſente un aſpect agreſte & ſauvage ; mais il eſt riche, & les habitans ſont aiſés.

Le quatrieme diſtrict, celui du *Weſer*, ainſi nommé parce qu'il avoiſine ce fleuve, eſt principalement composé de ce qui formoit autrefois les comtés de *Hombourg* & d'*Eberſtein.* La ville principale eſt *Holtzmunden*, ſur le Weſer même. C'eſt dans ce diſtrict qu'eſt le bailliage & le bourg de *Beveren*, qui appartenoit à une famille particuliere, & après ſon extinction, à la fin du ſeizieme ſiecle, a paſſé à la Maiſon de Brunſwick; & a donné le nom à une de ſes branches; il y a même encore un rameau qui le porte.

La principauté de *Blankenbourg* appartient aujourd'hui à la branche aînée de la Maiſon de Brunſwick, qui en joint quelquefois le nom à celui de Wolfenbutel; elle n'eſt pas fort étendue. Il n'y en a qu'une petite partie qui ſoit fertile, le reſte eſt rempli de mines de fer & de carrieres de marbre. Les anciens Comtes de Blankenbourg faiſoient remonter leur origine juſqu'à Poppo, dont les fils formerent deux branches; l'une poſſéda le comté de Blankenbourg, & l'autre celui de Regenſtein. L'une de ces branches s'éteignit à la fin du quatorzieme ſiecle, & l'autre la derniere année du ſeizieme. Le Duc de Brunſwick s'em-

para alors de Blankenbourg, comme d'un fief dépendant de son duché. Cette possession lui fut pourtant disputée, jusqu'à ce qu'en 1690 l'Empereur Joseph en investit le Duc Rodolphe-Louis, en l'érigeant en principauté. Cependant le Duc de Brunswick n'a pu encore obtenir de voix à la Diete pour ce pays, qui ne renferme que la seule ville de son nom, dominée par un château.

J'ai déjà dit que les possessions de la branche de Brunswick-Hanovre étoient plus considérables que celles de la branche de Brunswick-Wolfenbutel, quoique celle-ci soit l'aînée. Celles dont je vais parler, qui font partie du Cercle de Basse-Saxe, sont les principautés, de *Lunebourg* ou de *Zell*, de *Grubengagen*, de *Calemberg*, & le duché anciennement archevêché de *Bremen.*

La premiere contient trois grandes villes, *Lunebourg*, *Zell* & *Ulzen*, onze petites, treize bourgs, & en tout deux cents paroisses Luthériennes. Le pays est gouverné par de petits Etats qui s'assemblent en Diete, mais qui ne gênent pas beaucoup l'autorité de l'Electeur; il tire de grands revenus de cette province, qui est très-commerçante. *Lunebourg* est

située sur la riviere d'Ilmenau, qui est navigable dans la ville, & se jette assez près de là dans l'Elbe. Cette ville a un demi-mille (une lieue de France) de circuit, & est entourée de fossés, de murailles garnies de tours & de remparts; on y compte huit à neuf mille habitans. Il y a quatre paroisses Luthériennes, dont la principale a été dédiée à Saint-Jean, à laquelle est joint un Collége. Du temps du Catholicisme, il y avoit plusieurs couvens, dont les églises & les bâtimens ont été employés à divers usages. Sur les ruines de l'un, est établi l'arsenal; dans le cloître & les dortoirs de l'autre, la bibliotheque publique; à la place de deux autres, sont un hôpital & une maison de force. L'abbaye d'*Héligental* avoit de grandes possessions & de gros revenus : le Prince s'est emparé de toutes les terres qui étoient hors de la ville, & a laissé au Magistrat tout ce qui étoit renfermé dans les murs. L'ancienne église sert aujourd'hui de magasin à sel; une autre abbaye de Moines Bénédictins Nobles, fondée dans Brunswick, a été convertie en académie de Gentilshommes, & le Directeur des finances du Prince occupe la place de l'Abbé. Ce Directeur

est

est toujours tiré du corps de la Nobleſſe ; il a ſous lui une eſpece d'Intendant qui tient la place de Procureur. Une partie de l'égliſe de l'abbaye a été conſervée, parce qu'elle contient les ſépultures de quelques anciens Ducs : on a même ménagé, pendant long-temps, le tréſor, entre autres le retable de l'autel, qui étoit d'or, garni de pierres précieuſes ; mais enfin il a été fondu. La maiſon de campagne des Abbés, où ils réſidoient autrefois, appartient encore aux Directeurs qui les repréſentent, & c'eſt le chef-lieu d'une terre qui jouit de beaux priviléges. Sur la place du grand marché, eſt l'hôtel du Prince, & vis-à-vis, l'hôtel de ville. La Bourgeoiſie de Lunebourg a des prétentions à une ſorte de nobleſſe, parce qu'elle poſſede des fiefs nobles, du moins dans l'étendue de la principauté ; elle affecte de ne ſe point méſallier. Les Magiſtrats municipaux ſont toujours tirés, moitié de ces familles Praticiennes, & moitié choiſis parmi les Docteurs & gens gradués. Il y a une partie de la ville qui n'eſt remplie que de ſalines, & qui a ſon adminiſtration & ſes priviléges particuliers ; le ſel qui en ſort eſt eſtimé. Auprès de la ville, & enfermée dans ſes fortifications, eſt une

roche escarpée, d'où l'on tire des pierres à chaux, qui forment une branche de commerce. Il est fait mention de Lunebourg, dès le 9e siecle, & il y a d'autant plus d'apparence que cette ville a été autrefois habitée par les Venedes ou Vandales, qu'il y a encore une partie de la ville qui s'appelle *Wendischdorf.* Elle a été long-temps disputée entre les Ducs de Saxe & ceux de Brunswick, & enfin est restée à ces derniers. Les Suédois l'assiégerent au dix-septieme siecle, & elle rentra peu après sous la domination de ses Souverains naturels, qui l'ont fait fortifier depuis cette époque.

Zell est située sur la riviere d'Aller, qui y est navigable : elle ne contient qu'autant d'habitans que la moitié de Lunebourg; mais elle a deux fauxbourgs, qui augmentent sa population. On y a établi plusieurs Tribunaux & manufactures, & construit différens édifices publics, qui ont contribué à l'embellir & à la peupler. L'Aller se jette dans le Weser, & sert à transporter jusqu'à Breme les grains que produisent les pays de Lunebourg & de Brunswick. Les principaux artistes & manufacturiers sont des ouvriers en or & en argent. Le château est assez beau, & fortifié. Les Ducs de Brunswick-Lunebourg-Zell y ont fait leur résidence habituelle jusqu'en 1715 : on fait

remonter l'origine de cette ville à l'an 1292; mais il n'étoit question, dans ce temps-là, que de l'ancienne, & c'est bien postérieurement qu'a été construite la nouvelle ville, plusieurs beaux édifices, tels que les écuries & le jardin du Roi Electeur, plusieurs hôpitaux, & deux églises où les Réformés font leur Office.

La ville d'*Ulzen*, sur l'Ilmenau, est très-commerçante, & par conséquent riche; cependant elle est encore plus petite que les deux précédentes. Elle est située dans une isle que forme la riviere en se séparant en deux bras, ce qui fait une fortification naturelle, qui n'a pas empêché qu'elle ne fût pillée par les Suédois, & presque consumée par un incendie au dix-septieme siecle. Les environs fournissent d'excellens lins, & en conséquence on y fabrique de belles toiles.

On ne regarde que comme une petite ville de la principauté de Lunebourg, la ville de *Harbourg*, située sur une petite riviere qui, à peu de distance, se jette dans l'Elbe, vis-à-vis la fameuse ville de Hambourg, dont le voisinage procure un assez grand commerce à la ville d'Harbourg, & le débit des marchandises qui sortent de ses manufactures, consistantes

en une blancherie de cire, une raffinerie de ſucre, des fabriques de rubans, de chapeaux & de bas. On y trouve auſſi des bois de conſtruction, & des mâts que l'on fait paſſer de Hambourg en Hollande. La fortereſſe eſt entre l'Elbe & la ville; c'eſt un pentagone très-régulier; elle renferme le château, où les Ducs de Lunebourg & de Zell ont quelquefois demeuré. Les François prirent cette place en 1757; l'hiver ſuivant, ils y furent aſſiégés par l'armée Hanovrienne, & obligés de ſe rendre.

La ville de *Danneberg* & celle de *Lucho* ſont dans ce même canton, ſituées, la premiere ſur une petite riviere très-près de l'Elbe, la ſeconde ſur la même riviere, mais plus loin.

Bardewick eſt un gros bourg ſur l'Ilmenau, dont l'enceinte eſt fort-vaſte, mais peu peuplée, les maiſons étant fort ſéparées les unes des autres. C'étoit une ville fameuſe du temps des Barbares. Elle fut détruite au douzieme ſiecle par Henri le Lion, qui ne conſerva que l'égliſe collégiale; elle étoit très-riche, & a ſubſiſté juſqu'au ſeizieme ſiecle, que le Luthéraniſme s'y eſt introduit. Les Chanoines ſe ſont alors ſéculariſés, &

ſont reſtés dans cet état, jouiſſant, chacun en particulier, de leurs prébendes, & ne s'aſſemblant que pour les affaires communes du chapitre. Il y a pluſieurs autres abbayes & chapitres de Chanoineſſes Luthériennes, qui étoient autrefois Religieuſes Bénédictines ou Bernardines. Je n'entrerai point dans plus de détails ſur les autres lieux du duché de Lunebourg. Chacun a ſon commerce particulier, qui, preſque toujours, mérite quelque attention. En général, c'eſt un bon & riche pays.

Paſſons à la principauté de *Grubenhagen*, dont le pays fournit les mêmes reſſources pour le commerce. Cette principauté a ſes Etats à part, qui ſe tiennent alternativement dans les petites villes d'*Einbeck* & d'*Oſterode*. La ſeconde eſt peu éloignée du Hartz, & a un grand commerce avec les mineurs de ce riche canton du duché de Brunſwick. La principauté contient auſſi le gros bourg de *Hertzberg* & le château de *Scharsfeld*, autrefois redoutable, parce qu'il eſt ſitué ſur un roc très-eſcarpé, au deſſous duquel ſont des cavernes & des grottes remplies de curioſités & ſingularités naturelles, telles que des ſtallactites. La ville d'*Elbengerod*

eſt voiſine du Hartz, dont une partie appartient, comme je l'ai dit, à la branche de Brunſwick, l'autre, à celle d'Hanovre; en conſéquence il y a beaucoup de forges à Elbengerod, & dans le Hartz même de précieuſes mines de toute eſpece; car on en tire du vitriol, du ſoufre, de la calamine & du zing, du cobalt, du borax, du fer, du cuivre, du plomb, du laiton, de l'argent, & même un peu d'or. Toutes ces riches productions, jointes aux bois de toute eſpece, à l'engrais du bétail & à la nourriture des chevaux, font du Hartz un des plus riches pays du Monde, & des plus ſinguliers pour la variété du ſol & du climat. Il eſt gouverné par une adminiſtration particuliere, & a, pour ainſi dire, ſon peuple à part; ce ſont des mineurs dont la maniere de vivre mérite d'être étudiée ſur les lieux. La principale ville eſt *Clauſtal*, qui contient environ dix mille ames: on y fabrique tous les ans pour près de quatre cent mille rixdalers d'argent, les mines de ce métal n'en étant pas éloignées. *Zellerfelt* eſt encore une ville du Haut-Hartz, voiſine de Clauſtal, où on fabrique tous les ans deux cent mille écus d'Empire. Le Bas-Hartz eſt preſque tout

entier possedé en commun par les deux branches de Brunswick & d'Hanovre.

Le reste de l'électorat d'Hanovre consiste dans la principauté de *Calemberg*, qui est assez étendue, mais coupée, pour ainsi dire, en deux par le duché de Brunswick-Wolfenbutel, & l'évêché d'Hildesheim. Elle confine d'ailleurs au Cercle de Haute-Saxe, à celui du Haut-Rhin, dont le pays de Hesse fait partie, & à celui de Westphalie. Toutes les rivieres qui arrosent le pays de Calemberg se jettent dans le Weser. On y compte dix-neuf villes & dix-sept bourgs, & entre les villes, on en distingue quatre principales dont je parlerai dans un moment. Le pays est gouverné par des Etats composés d'un clergé, qui consiste dans les Abbés & les Députés des couvens & chapitres sécularisés au seizieme siecle. C'est à Hanovre que s'assemblent ces Etats, & que résident les principaux Tribunaux de Justice. La fertilité & le commerce y sont à peu près pareils que dans le duché de Lunebourg : il a de même de bonnes manufactures.

Le quartier d'Hanovre est le principal, & la ville de ce nom est regardée comme la capitale du Calemberg & de l'électorat; elle est distinguée en deux, le vieux Ha-

novre, & le nouveau, à la rive gauche de la Leine, que l'on y passe sur des ponts. Entre les deux villes, il y a une isle qui est habitée, & qui forme un quartier de la vieille. Celle-ci est fortifiée proprement, mais simplement, de maniere à être à l'abri d'un coup de main, mais à ne pas s'exposer à un siége en regle. On compte qu'elle contient dans son enceinte environ dix huit mille habitans. Le quartier neuf est le plus moderne, le plus réguliérement bâti, & le plus agréable : le palaïs royal & électoral, bâti ou augmenté à la fin du siecle dernier, & achevé au commencement de celui-ci, étoit déjà très-beau; mais ayant été brûlé presque entiérement en 1741, il a été reconstruit plus magnifique depuis cette époque. Le Conseil privé, qui gouverne l'électorat pendant l'absence du Souverain, & plusieurs Bureaux & Tribunaux d'administration, s'y assemblent. On y remarque deux belles salles d'opéra & de comédie. Dans la chapelle Luthérienne de ce château, est le tombeau des Electeurs, & on y a transporté un riche trésor de reliques renfermées dans des châsses d'or & d'argent, garnies de pierreries, qui étoient ci-devant à Brunswick. On le conserve par cu-

riosité, & par respect pour la mémoire d'Henri le Lion, qui le rapporta, dit-on, de ses voyages d'outre mer, au douzieme siecle. L'hôtel de la monnoie, l'arsenal sont placés autour de ce palais, ainsi que de superbes écuries qui s'étendent le long de la rive de la Leine. Il y a encore dans Hanovre deux magnifiques hôtels, dans l'un desquels s'assemblent les Etats de la principauté & la Cour de justice. L'autre s'appelle l'hôtel de Lockum, & est habité par l'Abbé Luthérien de cet ancien couvent, qui étoit fort riche, & a été sécularisé, comme bien d'autres, dans le duché de Brunswick & l'électorat d'Hanovre ; trois églises paroissiales, trois hôpitaux & l'hôtel-de-ville, auquel est jointe une précieuse & magnifique bibliotheque. La ville d'Hanovre regarde Henri le Lion comme son Fondateur. A la fin du treizieme siecle, le Duc Othon le Sévere voulut la céder à l'Evêque d'Hildesheim ; mais les habitans s'y opposerent & se maintinrent dans une espece de liberté pendant plus de deux cents ans. En 1481, ils entrerent dans la ligne des villes Anséatiques, & en 1533, le Magistrat embrassa la doctrine de Luther, ce qui lui attira la colere de l'Empereur Charles-Quint, & fut cause de la perte de sa liberté : elle fut

obligée de se jeter entre les bras des Ducs de Brunswick. Le Duc Georges fut le premier qui y établit sa résidence, en 1636, & la fit fortifier. Depuis ce temps-là, sa postérité a continué d'y demeurer, & la ville s'est embellie de plus en plus jusqu'à nos jours. L'armée Françoise s'en est emparée en 1757, & l'a occupée jusqu'à la fin de 1758, mais n'y a fait aucun dégât ni ravage. Les environs de la ville sont rians & fertiles; de belles allées plantées d'arbres conduisent à deux maisons de campagne du Roi Electeur, dont l'une s'appelle *Mont-Brillant*, & l'autre *Herrenhausen*, & plus loin est une belle forêt. La nouvelle ville d'Hanovre est moins grande, mais au moins aussi belle que la vieille; elle a dans les Etats son rang à part de la vieille, mais seulement parmi les petites villes. La place du marché est ornée, d'un côté, d'une belle fontaine, dont la source sort d'une grotte ornée de jets d'eau; de l'autre côté est une belle église paroissiale. Sur l'esplanade, qui fait face à la vieille ville, est un beau bâtiment où s'assemble le Consistoire Luthérien, avec une nombreuse bibliotheque : d'ailleurs la nouvelle ville contient deux églises Calvinistes, l'une Allemande, l'autre Françoise, une Catholique, une synagogue, &

plusieurs beaux hôtels, tels que ceux des Comtes de Platen, de Kilmanseg & de Bernstof.

Je passe sous silence plusieurs petites villes & un grand nombre de couvens sécularisés, qui ont été convertis les uns en chapitre de Chanoinesses nobles, les autres en retraites de filles roturieres, toujours Luthériennes. Les principaux bailliages dont les capitales sont les plus renommées, sont ceux de *Coldingen*, de *Neudstat* & de *Rehbourg*.

Le second quartier de la principauté de Calemberg est celui de *Hamelen*, dont la capitale est regardée comme une assez grande ville; elle est fortifiée & située sur la riviere de Hamel, qui s'y jette dans le Weser. La principale église a été autrefois collégiale, & l'est encore, si l'on veut, car le chapirre subsiste; mais il est sécularisé & Luthérien. Le Magistrat & les Bourgeois ont de beaux priviléges, pour la défense desquels ils ont combattu aux treizieme & quatorzieme siecles, contre les Evêques de Minden. Les Ducs de Brunswick les ont pris sous leur protection, & insensiblement la Maison d'Hanovre s'en est rendue à peu près la maîtresse. La ville est assez commerçante, & renferme quelques

bonnes manufactures. C'est dans ce district qu'est le village d'*Hastembeck*, qui est devenu fameux en 1757, pour avoir été le théatre d'une bataille sanglante, dans laquelle les troupes Françoises remporterent un avantage très-marqué.

Le troisieme quartier de la principauté de Calemberg est celui de *Goettingen*, situé dans une vallée spacieuse & très-fertile, traversée par un bras de la riviere de la Leine, dont il faut observer que l'eau est dangereuse à boire, & occasionne des maladies; mais heureusement on trouve à Goettingen des sources & des fontaines dont l'eau est plus saine. La ville contient environ mille maisons, & est devenue une des plus belles du Cercle de Basse-Saxe, depuis que son Université a acquis une si grande réputation, qu'on la préfere à toutes les autres de l'Allemagne; ce qui est arrivé très-promptement après sa fondation, car elle ne remonte pas plus haut que l'année 1734, qu'elle fut établie par le Baron de *Munichausen*, Ministre du Roi Electeur Georges II. On la plaça dans l'ancien couvent des Dominicains, & l'église de ces Moines, qui subsiste encore, sert de chapelle. Depuis cinquante ans, on a fort augmenté & embelli ses bâti-

mens. On y a joint une belle bibliotheque, qui eſt publique, & dans laquelle deux Académies tiennent leurs ſéances ; l'une eſt inſtituée pour perfectionner la Langue Allemande, l'autre pour l'avancement de toutes ſortes de ſciences. On y a joint un obſervatoire, un jardin de botanique, une école d'anatomie, &c. Les Ecoliers de toute nation, qui vont étudier à l'Univerſité, y trouvent des Maîtres de toute eſpece, un manége, une ſalle d'armes, &c. On a d'ailleurs ménagé des promenades propres aux jeux d'exercice qui leur conviennent. Le Recteur & les Profeſſeurs ont obtenu des avantages, des priviléges, une juriſdiction, &c. Les François ont été à pluſieurs repriſes maîtres de Goettingen, depuis 1757 juſqu'en 1762. En 1760, ils en augmenterent les fortifications, & en firent ſauter une partie en ſe retirant.

La ſeconde ville du diſtrict de Goettingen, & la quatrieme de la principauté de Calemberg, eſt *Nordheim*, qui a eu autrefois ſes Comtes, & une riche égliſe collégiale, qui eſt devenue Luthérienne & ſéculariſée.

La ville de *Münden*, que l'on appelle

communément *Gemünden*, pour la distinguer de Minden, ancienne ville épiscopale, est dans une situation très singuliere sur la riviere de Fulde, qui se jette, tout près de là, dans le Weser : on y voit tout à la fois des torrens, des montagnes, des forêts, & des vallées très-fertiles. Elle est commerçante, & contient de bonnes manufactures ; enfin, ce seroit un séjour charmant, si elle n'étoit pas sujette à de fréquentes inondations. Il y a dans l'étendue de son bailliage une mine de charbon très-riche.

Je ne pousserai pas plus loin la description du pays d'Hanovre, quoiqu'il y ait encore beaucoup à dire sur cet électorat, qui est un des pays de l'Allemagne le plus riche & du plus grand produit. J'y dois joindre le duché, autrefois archevêché de *Bremen*, qui appartient au Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, mais qui étoit bien loin, au seizieme siecle, de faire partie des Etats de Brunswick. L'histoire en est encore plus curieuse que la description.

Le pays de *Bremen* est situé entre les deux fleuves de l'Elbe & du Weser, & la ville de ce nom est sur le dernier ; il

est en général humide, marécageux, & coupé par un grand nombre de petites rivieres & de canaux qui aboutissent aux deux fleuves dont je viens de parler. Il n'y a en tout que trois villes & douze bourgs, la ville de Bremen formant un Etat à part. Il ne reste que les villes de *Stade* & de *Bruxtehude*, qui entrent aux Etats avec les Représentans des chapitres sécularisés & devenus Luthériens de Bremen & de Hambourg; deux Abbés, deux Prévôts, & quelques couvens de l'un & de l'autre sexe, réduits au même état, qui forment l'Ordre du Clergé, ou plutôt une seconde partie de l'Ordre de la Noblesse; car celui-ci, composé des Gentilshommes possédant des fiefs dans le duché, s'étant joints aux Réprésentans des anciens Membres Ecclésiastiques, ils n'ont obtenu que le second rang parmi les Nobles. Tout ce qui entre aux Etats, à quelque titre que ce soit, professe la Religion Luthérienne. L'Electeur d'Hanovre jouit actuellement de la voix à la Diete de l'Empire qu'avoient les Archevêques de Bremen, aussi bien que de celle qui appartenoit aux Evêques de Verden, dont j'ai parlé en décrivant le Cercle de Westphalie. Ce Prince gouverne le pays, au moyen

d'une Régence subordonnée au Conseil Privé d'Hanovre & de plusieurs Cours de Justice, dont les appels se portent aussi, en certains cas, aux Cours de Zell ou d'Hanovre. Les revenus du Souverain sont très-considérables; mais aussi les impositions sont fortes, & c'est de leur partage que les Etats du pays ont à se mêler.

La ville de Bremen est très-forte par sa situation, étant entourée d'eau de tous les côtés; indépendamment de ce qu'elle est traversée par le Weser, qui remplit non seulement ses fossés, mais dont les eaux s'extravasent au dehors, & dans certaines saisons causent d'assez grands désordres jusque dans la ville; aussi elle servoit d'asile aux Saxons barbares, que Charlemagne subjugua au huitieme siecle. Il y établit alors pour Evêque un Prêtre Missionnaire, Anglois de nation, nommé *Willehade*, qui est regardé comme le Fondateur de la cathédrale encore subsistante, qu'il dédia à Saint Pierre, par respect pour l'Eglise de Rome, qui l'avoit envoyé prêcher l'Evangile dans ces climats. Ce Saint Evêque mourut en 789. Son successeur s'appela *Wilric*, & ce fut de son temps qu'on érigea un évêché à Hambourg: il mourut en 837. *Leuderic* fut le

le troisieme Evêque de Bremen, & mourut en 849. Dans ce temps, *S. Anschaire*, Moine de l'abbaye de Corbie en France, & Fondateur de celle de Corvey en Allemagne, avoit été fait Evêque de Hambourg, & Louis le Débonnaire avoit fort enrichi son évêché & l'avoit fait ériger en métropole; mais les Normands ayant saccagé & presque détruit la ville de Hambourg en 845, l'Archevêque Anschaire fut obligé de se réfugier à Bremen; & l'Empereur obtint de ne faire qu'un seul diocese des deux évêchés, qui depuis sont restés unis. Saint Anschaire mourut en 865, & eut pour successeur *S. Rambert*, qui prêcha l'Evangile en Poméranie, & mourut en 888. Dans le siecle suivant, *Unnon*, Moine de Corbie, fut investi par l'Empereur Conrad I, par la crosse & l'anneau, & reçut le *pallium* du Pape Jean X; il mourut en 936. Son successeur *Adaldague* reçut à Hambourg le Pape Benoît V, qui avoit été chassé de son trône par l'Antipape Léon VIII: ce Souverain Pontife mourut dans cette ville, & y fut enterré en 965, & l'Evêque Adaldague en 988. Il fut remplacé par *Libentius*, qui a été canonisé, & mourut en 1018. *Unwan*, son successeur, réta-

blit l'église métropolitaine & le chapitre de Hambourg; mais il les soumit à l'archevêché de Bremen. Il alla prêcher l'Evangile en Suede, & est regardé comme le Fondateur de l'archevêché d'Upsal. *Libentius II*, qui lui succéda, poussa ses conquêtes évangéliques jusqu'en Norwege, & mourut en 1032. L'année suivante, un grand Prince monta sur ce siége; ce fut *Adalbert*, des Ducs de Baviere, neveu de l'Empereur Henri III. Il éleva l'archevêché de Bremen à un degré de grandeur qu'il ne put soutenir, & il fut déclaré Patriarche de tous les pays du Nord. On soumit à sa primatie les évêchés d'Upsal en Suede, de Linden en Danemarck, & de Riga en Livonie, avec tous leurs suffragans; & les suffragans de Bremen furent portés au nombre de douze, dont, par la suite, il ne lui est resté que quatre. Pendant le douzieme siecle, les querelles entre les Empereurs & les Papes furent cause que plusieurs Evêques de Bremen furent excommuniés, les autres chassés. Au commencement du treizieme, il s'éleva de grandes disputes entre le chapitre de Bremen & celui de Hambourg, le dernier prétendant avoir part aux élections des Archevêques. Par la suite l'affaire fut accommodée, & les Dignitaires seulement du

chapitre de Hambourg y ont concouru. Pendant ce siecle, il y eut successivement trois Archevêques de la Maison des Comtes de la Lippe. Au quatorzieme, l'élection des Prélats occasionna des guerres, & les Rois de Danemark ayant pris parti pour l'un des Prétendans, la ville de Bremen fut prise, pillée, & *Maurice d'Oldembourg*, Coadjuteur d'*Othon* son oncle, fut tué dans une bataille en 1375. L'Archevêque *Albert*, de la Maison des Ducs de Brunswick, fut obligé de se justifier publiquement d'une singuliere accusation. On soutenoit qu'il étoit hermaphrodite; mais il se montra à tout son peuple, & confondit ses calomniateurs, qui furent sévérement punis: il ne mourut qu'en 1394. Son neveu le remplaça jusqu'en 1406. L'évêché fut fort agité pendant tout le quinzieme siecle. En 1511, on élut *Christophe de Brunswick*, Evêque de Werden, qui mourut en 1558, & fut remplacé par *Georges* son neveu. En 1562, ce fut *Henri de Saxe-Lawenbourg*; & en 1575, *Jean-Adolphe de Holstein*, qui n'avoit encore que dix ans: il quitta son évêché pour se marier, & le remit à son frere puîné, qui le conserva jusqu'en 1634, année de

ſa mort. *Frédéric*, Prince de Danemarck, fut alors élu, mais chaſſé par les Suédois, qui obtinrent, en 1648, la ſécula-riſation de cet archevêché, l'Archevêque étant devenu Roi. Les derniers Prélats que je viens de nommer étoient ſuſpects ou tout-à-fait déclarés pour le Luthéraniſme. Depuis aſſez long-temps ils n'avoient aucun pouvoir ſur la ville de Bremen ; ils réſidoient ordinairement au château de Bremerworden. Ce qui appartenoit aux Archevêques fut donc alors déclaré duché & principauté ſéculiere de l'Empire. La Suede en reſta en poſſeſſion juſqu'en 1675, que le fameux Evêque de Munſter, Chriſtophe de Gallen, s'en empara avec le ſecours des Danois & du Duc de Brunſwick, & il fut cédé à ce dernier, mais rendu peu après à la Suede par le Traité de Nimegue. En 1712, de nouveaux troubles s'étant élevés dans l'Empire, les Danois reprirent les duchés de Bremen & de Verden, & les vendirent, trois ans après, à l'Electeur de Brunſwick-Hanovre, pour la ſomme de ſept cent mille rixdalers. La Suede continua de réclamer cette poſſeſſion juſqu'en 1720, qu'elle s'en déſiſta par la paix. Cependant le Roi d'Angleterre, Electeur

d'Hanovre, n'en a reçu l'investiture de l'Empereur qu'en 1732, & toute la Maison de Brunswick en même temps, mais seulement éventuellement quant à la branche aînée.

Il est inutile de remettre à une autre occasion ce que j'ai à dire de la ville libre & Impériale de *Bremen*; elle est partagée en ville vieille & nouvelle; la premiere est la plus grande & la plus peuplée; on n'y compte que sept à huit mille habitans. Il y a quatre églises Luthériennes, dont la principale est la cathédrale, sur laquelle l'Electeur d'Hanovre a conservé tous les droits qui appartenoient aux Archevêques, dont il se croit le successeur. Sous le chœur de cette église, est un caveau doublé de plomb, dans lequel on prétend que les corps se conservent sans corruption. Le Roi d'Angleterre entretient à Bremen un Prévôt, qui y rend la même justice que les Archevêques y faisoient exercer avant leur sécularisation. Il occupe la maison qui appartenoit à ces Prélats; il a, au même titre, la direction du collége, d'un hôpital, & d'une maison d'orphelins. Le chapitre de la cathédrale a conservé aussi les maisons attachées aux prébendes; elles sont occupées ou louées

par les Chanoines laïques Luthériens. Les chapitres des deux collégiales des Saints Anſchaire & Wilhade, ſont conſervés ſur le même pied. Nous verrons à l'article de Hambourg, que le Roi d'Angleterre a le même droit dans cette ville, & au même titre. A ces biens eccléſiaſtiques près, la ville eſt libre & Impériale, & n'eſt ſoumiſe qu'à ſes propres Magiſtrats, compoſés de quatre Bourgmeſtres & de vingt-quatre Conſeillers, dont les uns ſont Lettrés, & les autres de ſimples Marchands. Ils ont ſous leur direction l'hôtel de ville, la bourſe, l'arſenal, le grand hôpital, la ſalle d'anatomie, & la maiſon de force. La ville eſt une des principales de celles qui ont conſervé le nom d'Anſéatique, qui compoſoient autrefois une ligue puiſſante & redoutable. Aujourd'hui elle eſt moins commerçante, parce que les gros vaiſſeaux ne peuvent y aborder ſans ſe décharger d'une partie de leur poids à l'entrée de la riviere du Weſer. Le Luthéraniſme commença à s'y introduire dès 1522, & y excita de grands troubles pendant le cours du ſeizieme ſiecle. Les Evêques ne purent pas s'oppoſer autant qu'ils auroient voulu à l'introduction de

ces erreurs : enfin elles s'y établirent tout-à-fait en 1640, & les sécularisations furent confirmées par le Traité de Westphalie de 1648. Les Rois de Suede ont voulu s'opposer quelque temps à la liberté de la ville ; mais enfin ils ont été obligés de s'y prêter ; les Ducs de Brunswick en ont fait de même : depuis 1741, tout est parfaitement réglé entre le Prince & la Ville.

La ville de *Stade* est la plus considérable de celles qui étoient restées aux Archevêques, & qui a passé d'eux aux Rois de Suede & aux Electeurs d'Hanovre. Elle est fortifiée & située sur une riviere qui se jette dans l'Elbe à une demi-lieue de la ville. Il y subsiste trois églises à présent Luthériennes, & un collége qui étoit autrefois un couvent d'Augustins. Au seizieme siecle, cette ville étoit encore très-riche & très-commerçante ; mais au dix-septieme, elle a été plusieurs fois assiégée, en 1626, par les Impériaux, en 1632 & en 1645 par les Suédois : elle essuya un grand incendie en 1659. Elle fut de nouveau assiégée & prise en 1676 par les Brunswicois, en 1712 par les Danois, bombardée & enfin pillée en 1715 par les troupes

d'Hanovre. Cependant le Roi Electeur l'a fait fortifier en 1755. Il y a eu anciennement des Comtes de Stade ; il en existoit un nommé *Lothaire*, en 961. Un de ses descendans donna son château pour en faire un couvent, qui se nomma *Rosinfeld*. Le fils de celui-ci eut le malheur d'être pris par des Pirates, qui lui couperent les mains, le nez & les oreilles, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une postérité qui dura jusque vers 1150 ; elle finit en la personne d'un Archevêque de Bremen, nommé *Adalberon*, sur lequel Henri le Lion s'en empara, & le laissa à ses enfans, à la charge de relever des Archevêques de Bremen, qui sont enfin parvenus à y rentrer, & ce n'est qu'à leurs droits que la Maison de Brunswick possede cette ville.

La troisieme ville du duché de Bremen est *Buxtehude* ; elle est entourée de tous côtés de couvens sécularisés, tels qu'*Altcloster*, *Neucloster*, & l'ancienne abbaye de *Harschfeld*. *Closterseven* étoit une fameuse abbaye de filles. C'est là que se conclut, en 1757, une convention dont le Comte de Linar, Gouverneur d'Oldembourg pour le Roi de Danemarck, fut le médiateur. Le Duc de

Cumberland, fils du Roi d'Angleterre Georges II, commandoit alors les troupes Angloises & Hanovriennes, & le Maréchal Duc de Richelieu l'armée Françoise. Malheureusement cette convention n'eut point d'exécution.

Le bailliage d'*Osterberg* renferme un terrein triste & stérile; mais il s'y fait un grand commerce de tourbes, aussi bien que dans celui de *Linegental*.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les villes du duché de Bremen, & je passe au pays de *Mecklenbourg*, situé de l'autre côté de l'Elbe. Il n'est pas en général très-fertile; cependant, ayant quelques objets de commerce, & étant sagement administré, il ne laisse pas que de rapporter beaucoup à ses Souverains, qui se sont partagés en différentes branches, réduites aujourd'hui à deux, celle de *Schwerin*, & celle de *Strelitz*. On convient généralement que ces Princes descendent de *Pribislas*, Roi des *Obotrites* & des *Vandales*, dont le royaume s'étendoit entre la mer Baltique, la Saxe & le Brandebourg. C'étoit l'ancienne patrie de ces peuples barbares, les Hérules & les Vandales, qui passerent du Nord à l'autre extrémité de l'Europe, & furent

pendant un temps maîtres de l'Espagne, & même d'une partie de l'Afrique. Canut, Roi de Danemarck, s'avisa, au douzieme siecle, de s'adresser à l'Empereur Lothaire II, pour se faire donner par cet Empereur le pays des Vandales ou Venedes, sous prétexte que Charlemagne l'avoit autrefois conquis, après avoir soumis les Saxons, & qu'il y avoit établi des Slaves, autres peuples conquis, qu'il avoit aussi vaincus & transplantés dans la Vandalie; que Louis le Germanique, petit-fils de Charlemagne, avoit donné un Duc à ces peuples, qu'il avoit réunis sous le nom d'Obotrites; qu'Henri l'Oiseleur, au dixieme siecle, leur avoit fait de nouveau la guerre, & les avoit dépouillés d'une partie de leur pays, qui forme aujourd'hui le Brandebourg, la Misnie & la Lusace; & qu'Othon le Grand, fils de Henri l'Oiseleur, avoit reçu l'hommage des Ducs de ce pays. Lothaire II investit donc de ce pays, Canut, Roi de Danemarck, pour le tenir en fief de l'Empire. Canut prit aussi-tôt le titre de Prince des Vandales, que ses successeurs ont toujours conservé depuis, & envoya son fils Valdemar assurer cette conquête. Le Prince Danois y réussit; mais

il n'en fut pas long-temps le maître. Dix ans après, les Slaves, Venedes & Obotrites se révolterent. Le fameux Henri le Lion les soutint ; mais ce fut pour s'approprier une partie du pays qui leur restoit, tel que la Poméranie. Pribislas défendit le reste, & s'empara entre autres de la ville de Mecklenbourg. Henri le Lion revint sur lui, le défit, & détruisit presque entiérement la nation des Obotrites. Pribislas se soumit enfin à lui, & obtint ce qui forme aujourd'hui le pays de Mecklenbourg, à condition qu'il se feroit baptiser, car ces peuples étoient encore Païens. *Henri*, fils aîné de Pribislas, épousa Mathilde, fille de Henri le Lion, & en eut un fils qui mourut avant lui, laissant plusieurs enfans, dont l'aîné, nommé *Jean*, succéda à son grand-pere dans le duché de Mecklenbourg. On le surnomma le *Théologien*, parce qu'il avoit voyagé à Paris dans sa jeunesse, & s'étoit fait recevoir Docteur en Théologie. Ce doctorat jeta sur lui une espece de ridicule, ce qui n'empêcha pas que ce ne fût un bon & vaillant Prince. Il soumit les Livoniens, & les força à se faire Chrétiens. Son fils fut surnommé le *Jérosolimitain*, parce qu'il fit le voyage

de la Terre-Sainte, fut pris par les Sarrasins, & resta vingt-six ans dans leurs fers. A la fin il revint dans son pays, & y mourut en 1302. Son fils *Henri* eut le surnom, si brillant dans ce temps-là, de *Lion*. Il devint maître, moitié par négociation, moitié par conquête, des villes de *Stargard*, & de *Wismar*. Ses deux fils, *Albert* & *Jean*, formerent deux branches, dont la seconde se distingua par le surnom de *Stargard*. Ils furent tous deux & leur postérité élevés au rang de Princes de l'Empire par l'Empereur Charles IV en 1348. La branche de Stargard s'est éteinte en 1471. Celle de Mecklenbourg s'est perpétuée par les trois fils d'Albert I, dont l'aîné, *Albert II*, épousa l'héritiere du comté de Schwerin, & fit entrer cet Etat dans sa Maison. Il fut élu Roi de Suede aux droits de sa mere, fille du Roi Magnus; mais ayant été vaincu & fait prisonnier par la fameuse Marguerite, Reine de Danemarck, il fut obligé de lui abandonner cette troisieme couronne. Il eut deux fils, qui possédererent le duché après lui, mais ne laisserent aucune postérité. Ce fut un frere d'Albert II qui gouverna le Mecklenbourg pendant sa prison. Il se nommoit *Henri*, & fut sur-

nommé le *Pendeur*, parce qu'il fit pendre un grand nombre de Gentilshommes de son pays, coupables de brigandage. Comme il n'eut qu'un fils, qui mourut avant lui, & lui-même avant que la postérité d'Albert II fût finie, ce fût *Magnus*, second frere d'Albert, qui lui succéda. *Jean*, fils de Magnus, fut élu Roi de Suede en 1412, mais mourut l'année suivante, avant que d'avoir pris possession de ce Royaume. *Henri le Gros*, son fils, le remplaça, & eut pour successeur *Magnus II*, qui fit le voyage de la Terre Sainte, & revint mourir chez lui en 1503. Il laissa deux fils. L'aîné, *Henri*, fut surnommé le *Pere de la Patrie*; cependant le principal service qu'il rendit à son pays, fut de se déclarer Luthérien, & de s'emparer des biens ecclésiastiques. Il mourut en 1552, sans laisser de postérité, & fut remplacé par *Jean-Albert* son neveu, qui acheva d'établir le Luthéranisme dans ses Etats, & se rendit maître de l'évêché de Schwerin, dont il possédoit déjà le comté. Pendant ce temps, son frere *Charles*, qui étoit Evêque de Ratzbourg, s'appropria son évêché, & le laissa à sa Maison. *Jean IV*,

fils de Jean-Albert, mourut en 1592, laissant deux fils, dont le cadet a formé la branche de *Gustrau*, qui ne s'est éteinte qu'en 1695. Les domaines qu'elle possédoit sont revenus à celle de Schwerin. *Adolphe-Frédéric*, fils aîné de Jean IV, régnoit lors de la paix de Westphalie. Il avoit été mis au ban de l'Empire, pour avoir pris le parti de l'Electeur Palatin Frédéric V, qui se prétendoit Roi de Boheme. A la paix, on lui rendit ses Etats; mais ce fut à condition qu'il céderoit aux Suédois la ville de Wismar; en récompense, on sécularisa en sa faveur les évêchés de Schwerin & de Ratzbourg. Il eut douze enfans, dont l'aîné lui succéda, & les deux autres ont formé les branches subsistantes. *Christian-Louis*, qui n'est mort qu'en 1692, en France, abjura le Luthéranisme en 1663, pour épouser en secondes noces Anne de Montmorenci, sœur du Maréchal de Luxembourg, qui lui a survécu, & n'est morte qu'en 1695. Le Duc de Mecklenbourg fut fait Chevalier des Ordres du Roi; son épouse étoit veuve du dernier Duc de Châtillon-sur-Loing, de la Maison de Coligni; elle eut pour ses reprises ce

duché, qu'elle a laissé à ses neveux, en faveur de qui il a été érigé de nouveau. Le Duc Christien n'ayant laissé aucun enfant de ses deux femmes, le duché a passé à son neveu *Frédéric-Guillaume*, fils de Frédéric de Mecklenbourg-Schwerin, qui est mort en 1713, après avoir hérité de la branche de Gustrau. N'ayant point eu d'enfans, son frere *Charles-Léopold* lui a succédé. Celui-ci, mort en 1747, n'a eu qu'une fille, mariée au Prince Antoine-Ulric de Brunswick-Beveren. C'est cette malheureuse Princesse qui, étant appelée au trône de Russie après la mort de l'Impératrice Anne Ivanowna, sœur de sa mere, préféra de faire son fils, Jean de Brunswick, Empereur, se contenta du titre de Régente, & fut, peu de temps après, dépossédée & exilée. Christien-Louis, second frere de Frédéric-Guillaume, a succédé à Charles-Léopold, mort en 1756. Son fils aîné, Frédéric, regne encore. Il n'a point d'enfans, mais des neveux, fils du feu Prince Louis, son troisieme frere, qui doivent lui succéder, & dont l'aîné a déjà des enfans.

La branche de *Mecklenbourg-Strelitz* tire son origine d'Adolphe-Frédéric,

douzieme & dernier des enfans du Duc Adolphe-Frédéric, mort en 1658. Il eut de grandes querelles avec ses aînés pour la succession de Gustrau; enfin il obtint pour sa part la principauté de Strelitz & l'évêché sécularisé de Ratzbourg, qui ont passé à sa postérité : il mourut en 1708. Son fils, *Adolphe-Frédéric*, troisieme du nom, lui a succédé : il est mort en 1752. Celui qui régne depuis 1752, est son petit-fils, & s'appelle encore *Adolphe-Frédéric*, quatrieme du nom. Il n'a point d'enfans, mais trois freres, dont un, marié, a un fils & des filles. La Reine d'Angleterre est sœur du Duc régnant de Mecklenbourg-Strelitz.

Les deux duchés réunis contiennent quarante-cinq villes, non compris celles de Rostock & de Wismar. Tous les paysans y sont serfs, ce qui augmente les prétentions de la Noblesse, qui, étant despotique chez elle, a de la peine à reconnoître le Souverain, & a eu avec lui des querelles qui ont souvent même dégénéré en guerres ouvertes. Cette Noblesse forme, conjointement avec les Députés des villes, des Etats qui s'assemblent tous les ans, communément en automne, alternativement dans la ville de *Parchim* & dans celle

celle de Sternberg. Le Duc les convoque, & y présente ses demandes. Les Etats y répondent, & ne les accordent pas toujours. En se séparant, ils nomment des Commissaires dont les places sont recherchées, & qui exercent une jurisdiction dans l'intervalle d'une tenue d'Etats à l'autre. Aucun réglement ne peut avoir force de loi dans le pays, sans l'approbation des Etats. La Religion Luthérienne y est dominante & presque unique; il y a un très-petit nombre de Calvinistes; & les Catholiques n'y ont point l'exercice libre de leur Religion. La branche aînée de Mecklenbourg a deux suffrages à la Diete de l'Empire, l'une pour Schwerin, & l'autre pour Gustrau; mais il ne paroît pas que le Duc de Strelitz en ait. Les revenus certains du premier montent à plus de trois cens mille écus d'Allemagne, sur quoi il a les charges du pays à payer, & des pensions à ses freres cadets & à ses sœurs; moyennant quoi il lui resteroit assez peu de chose, s'il n'avoit pas la ressource des dons gratuits que lui accordent les Etats; mais, comme je l'ai déjà dit, il a quelquefois de la peine à les obtenir. Pour donner une description exacte des deux duchés, il faut

les partager en cinq districts, dont les trois premiers appartiennent à la branche aînée, & les deux derniers à la cadette. Le duché de Schwerin a pour ancienne & véritable capitale, la ville de *Parchim*, située sur l'Elbe, dont un bras la partage en vieille & en nouvelle ville. Il y avoit aussi autrefois un château où les Ducs de Mecklenbourg faisoient frapper de la monnoie. Cette ville fut ruinée au 12e siecle, & rebâtie en 1218; depuis elle a encore souffert des pillages & des incendies; le dernier fut en 1688. Elle est aujourd'hui réduite à peu de chose; mais ses Députés tiennent une place honorable aux Etats. La ville de *Schwerin* est maintenant la résidence ordinaire des Ducs, & par conséquent la vraie capitale: elle est agréablement située sur un lac très-poissonneux, qui la divise en quatre parties, qui sont presque autant de villes différentes. Le château du Duc est situé dans une isle entourée de remparts; il communique à la ville par un pont. L'église principale étoit autrefois cathédrale: mais l'Evêque n'étoit pas le maître de la ville; il avoit son territoire à part: j'en parlerai dans un moment. La ville avoit une sorte de liberté, & plus ancien-

nement ses Comtes étoient indépendans des Evêques : ils ont subsisté jusqu'au milieu du quatorzieme siecle ; mais s'étant éteints, leurs droits ont passé aux Ducs.

La seconde ville du duché de Mecklenbourg-Schwerin est *Gadebusch*, qui tire son nom d'un bois où les anciens Vandales honoroient un faux Dieu, nommé *Rodegad*. Les autres villes sont *Rhena*, autrefois dépendante d'une abbaye de Bénédictines, qui y étoit située ; *Sternberg*, dans laquelle se tiennent tous les deux ans les Etats du duché de Mecklenbourg ; elle est au bord d'un lac. Lorsque les Etats s'y tiennent, ce n'est pas dans la ville même qu'ils s'assemblent, mais sur la montagne de *Judenberg*, qui en est voisine. *Boitzenbourg* est à l'embouchure de la petite riviere de Boitz dans l'Elbe. On paye dans cette ville un péage d'un revenu considérable, partagé entre les deux branches de Mecklenbourg-Schwerin & Strelitz. La ville de *Grabow* étoit assez considérable, & ordinairement affectée aux douaires des Duchesses Douairieres de Mecklenbourg ; mais elle a été totalement réduite en cendres en 1725. *Mecklenbourg*, qui a donné son nom à tout le pays, n'est plus depuis long-temps qu'un vil-

lage : c'étoit autrefois la capitale des Obotrites. On ne ſait pourquoi les anciens titres latins lui donnent le nom de *Megapolis*, que les Ducs de Mecklenbourg affectent toujours de prendre dans cette langue. Il eſt plus probable qu'elle s'appelloit *Mickelenbourg*. Elle a eu pendant quelque temps un évêché, dont le premier Evêque fut *S. Jean Scot*, Religieux Bénédictin, né en Ecoſſe. Il eut pour compagnon *Saint Godeſcalc*. L'un & l'autre étant fort vieux, furent pris par les barbares Vandales, qui, leur ayant coupé les pieds, les mains, & enfin la tête, les ſacrifierent à leur Dieu Rodegad. Il n'y eut plus d'évêché dans le Mecklenbourg juſqu'à ce que Henri le Lion fonda celui de Schwerin. *Doberan* n'eſt auſſi qu'un village ; il étoit autrefois fameux par un couvent de l'Ordre de Cîteaux, dont l'égliſe renfermoit les tombeaux des anciens Rois & Ducs des Obotrites, convertis au Chriſtianiſme, & de pluſieurs Princes de Mecklenbourg, qui ont vécu juſqu'à la deſtruction du Catholiciſme. Ce couvent a été converti en maiſon de plaiſance du Duc ; il n'eſt pas éloigné de la mer Baltique, & d'un rocher qui avance ſur cette mer, & eſt taillé par la Nature

ou par l'art des anciens Barbares, de maniere qu'il repréſente une figure humaine; auſſi étoit-il révéré par les anciens Vandales, qui l'appeloient *le Saint Rocher.*

Telles ſont les principales villes du comté de Schwerin & de l'ancien duché de Mecklenbourg; le patrimoine des anciens Evêques de Schwerin eſt tout-à-fait diſtinct; il conſiſte dans la petite ville de *Butzow*, avec un château, ancienne réſidence des Evêques : avant 1716 que ce château & une partie de la ville furent brûlés, ils étoient conſidérables, & le ſont bien moins, quoique la ville ait été rétablie; il n'y a que vingt-cinq ans qu'on y a fondé une Univerſité. La ſeconde ville de l'ancien évêché eſt *Warien*, & la troiſieme, *Schelfe-Neuſtat*, qui tient à Schwerin, en fait preſque partie, & n'en eſt diſtinguée que parce que l'une dépendoit des Evêques, & l'autre des Comtes & des Ducs. Le premier Evêque de Schwerin, établi par Henri le Lion, fut *Saint Bernon*, Moine de Cîteaux, ſurnommé l'*Apôtre des Vandales* : il mourut en 1195. Ses ſucceſſeurs, pendant les treizieme & quatorzieme ſiecles, furent quelquefois de grands Seigneurs, tels que *Frédéric*, fils d'un Comte de

Schwerin, & *Albert*, fils d'un Comte de Sternberg; d'autres fois de simples Gentilshommes, tels que *Godefroi*, *Ludolphe* & *Henri de Bulow*. En 1376, *Melchior*, des Ducs de Brunswick, fut élu, mais empoisonné peu après son élection. Son successeur fut massacré par ses sujets en 1387. *Ludolphe* de Mecklenbourg éprouva aussi des difficultés, & ne s'en tira qu'en faisant la guerre à ses Chanoines; il les soumit, & mourut en 1410. Environ cinquante ans après, un autre Prince de la même Maison réussit par la même voie à s'établir dans l'évêché; mais il le quitta pour se marier en 1507. En 1516, on élut encore *Magnus* Prince de Mecklenbourg: celui-ci porta un coup fatal à son diocese, car il se déclara pour la Confession d'Augsbourg, épousa Elisabeth, fille de Frédéric Roi de Danemarck, n'en eut point d'enfans, & mourut en 1550. Son cousin *Ulric* épousa sa veuve, qui lui porta en dot l'évêché: il mourut en 1603 sans enfans. *Christophe*, frere d'Ulric, & *Charles*, autre frere cadet, furent successivement Evêques, & toujours sans enfans, quoique mariés. Ils firent place à *Adolphe-Frédéric*, leur neveu, Duc de Mecklenbourg-Schwerin; celui-ci fut le dernier qui prit le titre

d'Evêque, ayant obtenu, en 1648, que l'évêché seroit uni à son duché, dont il forme la seconde province.

La troisieme province est communément appelée *Principauté des Venedes*, ou *Vandalie*, du nom des peuples qui l'habitent, & que l'on prétend, peut-être assez mal à propos, descendre des anciens Vandales, dont une Colonie fit de grandes conquêtes en Espagne & en Afrique. Il paroît par le langage que ces peuples ont conservé, & qui est certainement un dialecte de l'Esclavon, que ce sont plutôt des descendans des Slaves, que Charlemagne, après les avoir vaincus, fit transplanter dans le pays. Quoi qu'il en soit, ils ont, indépendamment du langage, des mœurs, des coutumes, & un habillement qui les distinguent des anciens Saxons. La principale ville du pays de Mecklenbourg est *Gustrow*, une des plus belles & des plus grandes du duché, avec un château, ancienne résidence des Ducs, & une église, où plusieurs d'entre eux sont enterrés, particuliérement ceux dont la branche portoit ce nom. Dans ce district est la ville de *Malchin*, dans laquelle les Etats se tiennent alternativement avec la ville de

Sternberg. Elle étoit autrefois considérable; mais elle a beaucoup souffert par des incendies, & il n'y a pas plus de quinze ans qu'elle a éprouvé un pareil accident. Celle de *Ribnitz* est dans le même cas; elle n'est pas éloignée de Rostock, & contient un couvent, autrefois très-fameux, & habité par des Religieuses Clarisses. Il a été sécularisé & abandonné aux Etats de la province, aussi bien que deux autres, aussi de filles, également riches, où l'on a établi des Chanoinesses, qui portent, pour les distinguer, des rubans, des croix & des étoiles en broderies.

La ville de *Rostock* est la plus grande du pays de Mecklenbourg; elle s'est rendue presque indépendante des Ducs. Ce qui en a été la principale cause, c'est que les Ducs des différentes branches ont voulu la posséder en commun. Elle est située sur la riviere de Varne, qui se jette dans la mer Baltique, à peu de distance de là. Aussi le port de Rostock s'appelle-t-il *Warnemunde*. La vieille ville de Rostock contient l'hôtel où s'assemble le Sénat, & trois églises, dans l'une desquelles on montre les entrailles du savant Hugues Grotius, qui y mourut en 1645. C'est

tout ce qu'on y conſerve de cet homme célebre, dont le corps a été envoyé à Delft. Cette ancienne ville a été preſque entiérement conſumée en 1677, & rebâtie plus belle qu'auparavant. Dans la nouvelle ville eſt une ancienne collégiale ſéculariſée, un bel hôpital, & un couvent de Religieuſes, converti en un chapitre de Chanoineſſes, partie Nobles, partie Bourgeoiſes. Cette nouvelle ville renferme pluſieurs colléges dépendans de l'Univerſité, fondée, en 1419, par les Bourgeois & les Ducs de Mecklenbourg, & qui tient ſes priviléges du Pape Martin V & de l'Empereur Ferdinand I. Le Magiſtrat a à ſa tête trois Bourgmeſtres qui, comme je l'ai dit, ont de grands priviléges. Comme Roſtock eſt une ville d'un grand commerce, & qu'elle étoit au nombre des villes Anſéatiques, elle a été ſouvent priſe & repriſe; mais enfin ſon état & la meſure de ſa liberté ont été fixés en 1715, entre les Bourgeois & les Princes des deux branches.

Paſſons aux poſſeſſions des Ducs de *Mecklenbourg-Strelitz*, ſéparées en deux diſtricts, la Seigneurie de *Stargard*, & l'ancien domaine des Evêques de *Ratzebourg*. Le pays de Stargard a été diſputé

entre les Ducs de Mecklenbourg & les Electeurs de Brandebourg, & son sort fut fixé, en 1377, par l'Empereur Charles IV, qui l'incorpora au duché de Mecklenbourg. En 1621, il entra dans le partage de la branche de Gustrow; à l'extinction de celle-ci, il s'éleva de nouvelles querelles entre les deux branches de Schwerin & de Strelitz: enfin, la derniere en fût mise en possession en 1701, avec quelque subordination aux Ducs de Schwerin. Quelques difficultés se sont encore élevées depuis, & ont été absolument terminées en 1755. Les principales villes de ce pays sont, 1°. *Stargard*, qui a donné son nom au district; mais qui est actuellement réduit à peu de choses, particuliérement par un incendie arrivé en 1676, & un autre en 1757. 2°. Le nouveau *Brandebourg*, sur les frontieres de l'électorat de ce nom, est une jolie ville, qui a éprouvé les mêmes ravages en 1675 & en 1737. 3°. *Friedland*, située sur le bord du lac, bâtie au treizieme siecle par un Margrave de Brandebourg, & incendiée en 1703. 4°. *Mirow*, la premiere de deux belles commanderies de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sécularisées en faveur des Ducs de Mecklen-

bourg, par les traités de Westphalie; la seconde commanderie est *Nemerow*.

5°. *Strelitz* est dans une contrée marécageuse; les Ducs de la branche de ce nom y résident, & leur château a été rebâti à neuf il y a environ cinquante ans, ayant été souvent brûlé.

Le pays, anciennement dépendant de l'évêché de Ratzebourg, appartient entiérement au Duc de la branche de Strelitz. Il ne contient que la ville de *Ratzebourg* même, à laquelle tient le quartier de *Palmberg*, qui renferme la cathédrale, le palais épiscopal, actuellement celui du Duc, les maisons de ses Officiers, autrefois celles de ses Chanoines. A quelque distance est le château de *Schemberg*, ancienne résidence des Evêques.

L'évêché fut fondé l'an 1050 par Adalberg, Archevêque de Bremen, & approuvé par l'Empereur Henri & le Pape Léon IX. Le premier Evêque fut *Saint Ariste*, qui en fut chassé par les Païens: le second fut *Saint Evermode*, disciple de Saint Norbert, à la regle duquel cet Evêque & son chapitre se soumirent. Il mourut en 1204. Au milieu du treizieme siecle, un de ces Evêques souffrit de grandes persécutions, pour avoir voulu soutenir

le droit des Papes contre les Empereurs. Ce ne fut qu'en 1500 que les Evêques de Ratzebourg cesserent d'être tirés de l'Ordre de Prémontré. Le Luthéranisme s'introduisit dans ce pays en 1540. Jean, Duc de Saxe-Lawembourg, s'en empara & s'y maintint. Il eut pour successeurs des Princes de Mecklenbourg & de Brunswick, la plupart mariés, mais sans enfans. Enfin, lors des traités de Westphalie, cet évêché fut sécularisé en faveur de Gustave-Adolphe, Duc de Mecklenbourg-Gustrow. A l'extinction de la branche de celui-ci, ces terres ont passé aux Ducs de Mecklenbourg-Strelitz.

La ville de *Wismar* est renfermée dans les limites des duchés de Mecklenbourg ; mais elle n'appartient plus à ces Ducs, & est, depuis le traité de Westphalie, de la dépendance de la Suede. Elle est située au fond d'un golfe de la mer Baltique, avec un très-bon port défendu par une isle appelée *Poël.* Il y a six églises Luthériennes, & un collége. Le Roi de Suede y entretient un tribunal particulier, auquel ressortissent les villages des environs, & le peu qui subsiste encore de la Poméranie Suédoise. Wismar étoit autrefois une ville Anséatique très-puissante ; elle faisoit

battre monnoie. Tout ce qui lui en reste est un commerce assez considérable. Son origine est incertaine, mais fort ancienne; on la voit jouer un rôle dès le treizieme siecle. Elle dépendoit du duché de Mecklenbourg-Schwerin, quand les Suédois s'en emparerent en 1632. Elle leur fut cédée par le traité de Westphalie. Les Danois la prirent en 1675, & la rendirent en 1680. Les Suédois s'attacherent alors à la fortifier, & en firent une place redoutable. Elle fut assiégée & bombardée inutilement en 1711 & en 1712; mais enfin elle fut prise en 1716, & les Danois ne la rendirent qu'après en avoir démoli toutes les fortifications. Pendant la derniere guerre, les troupes Prussiennes, sans s'amuser à l'assiéger, en ont tiré de grosses contributions.

L'ancien archevêché de *Magdebourg* & l'évêché d'*Halberstat* appartiennent au Cercle de Basse-Saxe; mais comme ils ont été sécularisés en faveur des Electeurs de Brandebourg, à présent Rois de Prusse, dont je dois décrire l'électorat dans le volume suivant, je remets à ce moment à parler de ce duché & de cette principauté, & je vais m'occuper un instant de celle de *Lubeck*, qui a conservé le nom d'évêché,

quoique le Prince qui le possede n'ait rien de commun que le titre avec les Evêques Catholiques d'Allemagne.

L'évêché de *Lubeck* prétend faire remonter son ancienneté jusqu'au temps où vivoit Charlemagne. Effectivement cet Empereur avoit envoyé de Saints Missionnaires, revêtus du caractere épiscopal, pour prêcher l'évangile chez les Vandales : ils avoient pénétré jusqu'à *Oddinbourg*, alors capitale de la Wagrie, qui n'est plus qu'un petit bourg ou village sur les bords de la mer Baltique, dans le duché de Holstein ; mais ces premiers Evêques furent massacrés par les Barbares : il se passa plus d'un siecle sans qu'on y envoyât personne ; enfin, on voit qu'en 950 un nommé *Marcko* s'intituloit Evêque d'Oddinbourg & de Slefwick. Vers 1030, un autre Evêque, nommé *Ezichon*, vit massacrer soixante de ses Prêtres devant lui à Oddinbourg ; mais il échappa à ce carnage, & mourut à Slefwick en 1038. Pendant environ cent vingt ans, les Evêques d'Oddinbourg furent toujours persécutés ; ainsi *Falcard* eut bien de la peine à échapper des mains des Barbares. L'Evêque *Benuon* se trouvant plus libre d'exercer son ministere, fit bâtir une cathédrale, & voulut la con-

ſacrer avec magnificence ; la foule de dévots ou de curieux, que cette cérémonie y attira, fut ſi grande, que l'Evêque y fut étouffé. *Eiſon* eut une fin encore plus tragique : il fut maſſacré par les Barbares. Enfin, en 1162, ſous l'Evêque *Gerold*, l'évêché fut transféré d'Oddinbourg à Lubeck, cette place étant plus forte & plus peuplée, & les Evêques y étant plus en ſûreté. *Conrad*, ſucceſſeur de Gerold, paſſa à la Terre-Sainte, & mourut à Tyr en Paleſtine en 1174. Il s'écoula plus de cent ans, & Lubeck eut huit Evêques juſqu'à ce qu'en 1276 on élut *Burchard*, qui étoit déjà alors âgé de quatre-vingts ans ; cependant il occupa ce ſiége encore pendant quarante-un ans, & mourut en 1317, âgé de 121 ou 122 ans. Pendant les deux ſiecles ſuivans, Lubeck eut environ quinze Evêques qui furent plutôt des Docteurs & des gens ſavans, que des Princes ou gens de qualité. Le Luthéraniſme commença à s'introduire dans ce dioceſe, ſous l'épiſcopat d'*Henri Bockolt*, qui fit tous ſes efforts pour conſerver l'ancienne Religion. Ses ſucceſſeurs, des Maiſons illuſtres de Reventlau & de Rantzau, penſerent différemment. Ils prépa-

rerent les voies à la révolution qui arriva en 1586. *Jean Adolphe*, Duc d'Holſtein, petit-fils de Frédéric premier, Roi de Danemarck, s'étant hautement déclaré pour le Luthéraniſme, s'empara de l'archevêché de Bremen & de l'évêché de Lubeck; il les gouverna juſqu'en 1616 qu'il les remit à ſon frere puîné, & celui-ci a un neveu qui fut tué à la bataille de Leipſick en 1631. L'évêché revint alors à ſon oncle, frere cadet des deux précédens Evêques. C'eſt ce Prince qui en jouiſſoit lors de la paix de Weſtphalie. Il fut confirmé dans cette poſſeſſion, & le chapitre, ſéculariſé & Luthérien comme ſon Evêque, régla, en 1655, que dorénavant il éliroit toujours un Prince de la Maiſon d'Holſtein, ce qui a été fidélement exécuté juſqu'à préſent. Cependant, quoique ces Evêques ſoient mariés, le chapitre n'eſt point dans l'uſage d'élire leurs enfans, ou du moins les aînés, mais toujours des cadets. Au commencement de ce ſiecle, l'élection d'un Evêque de Lubeck a occaſionné une guerre, ou du moins un grand différent entre le Duc d'Holſtein & le Roi de Danemarck. Enfin, il a été accommodé, &

la

la branche d'Holſtein-Gottorp en eſt reſtée en poſſeſſion. *Adolphe-Frédéric*, couſin iſſu de germain du Duc d'Holſtein-Gottorp, né en 1710, avoit ſuccédé à ſon frere *Charles*, mort en 1727 ; il fut appelé à la couronne de Suede, en 1750, & alors il remit ſon évêché à ſon dernier frere, *Frédéric-Auguſte*, qui le poſſede encore, comme je l'ai déjà dit en parlant de la Maiſon d'Holſtein. Il eſt marié à une Princeſſe de Heſſe-Caſſel, & a un fils ; cependant il a pour Coadjuteur ſon couſin *Pierre-Frédéric-Louis*, qui eſt auſſi marié, & a un fils & un frere. L'Evêque de Lubeck ſiége à la Diete de l'Empire parmi les Princes Eccléſiaſtiques ; mais au lieu d'être placé au milieu des Evêques Catholiques, il ſe place ſur un banc de traverſe, où ſe met auſſi l'Evêque d'Oſnabruck, quand il eſt Luthérien. Le grand chapitre ſubſiſte, & eſt ſécularíſé comme l'évêché. Les Chanoines ne rempliſſent aucunes fonctions eccléſiaſtiques ; cependant ils ſont maîtres de la cathédrale, qui eſt reſtée, auſſi bien qu'eux, dans la ville de Lubeck, où l'Evêque n'a aucune autorité. Les Chanoines ne s'aſſemblent que pour les affaires communes

de leur chapitre, les élections de leurs Dignitaires ou de leurs membres, & surtout celle de leur Evêque; d'ailleurs ils vivent en Gentilshommes tout-à-fait séculiers. La premiere dignité est le Prévôt; il est élu alternativement par le chapitre & par la ville. Les autres Dignitaires, au nombre de six, le sont uniquement par le chapitre. Il y a toujours quatre Chanoines Catholiques, & l'Evêque est obligé de choisir entre eux un Grand-Vicaire pour les Catholiques de son diocese; tout le reste de son chapitre est Luthérien. L'Evêque fait sa résidence à *Eutin*, petite ville à quatre lieues de Lubeck, située sur un lac très-poissonneux. Cette ville fut donnée, en 1155, par Adolphe, Comte d'Holstein, à l'Evêque Gérald, à la sollicitation d'Henri le Lion. Depuis ce temps, les Evêques y ont eu un château qui, ayant été incendié plusieurs fois, a été rebâti au commencement de ce siecle, & est beau. Il dépend d'Eutin un assez grand nombre de fiefs & de villages; les terres du chapitre sont séparées, mais voisines, & consistent en vingt-deux villages.

La ville principale & Anséatique de

Lubeck est, comme je l'ai déjà dit, absolument indépendante de l'Evêque ; elle est située sur la riviere de Trave, qui est capable de porter d'assez gros bâtimens, & qui se jette dans la mer Baltique, à *Travemunde*, qui est proprement le port de Lubeck, & est très-sûr & très-fréquenté. Le voisinage de ce port seul rendroit Lubeck très commerçante ; mais d'ailleurs il y passe une petite riviere, nommée la *Stecknits*, qui vient du lac de *Ratzebourg*, & que l'on peut remonter jusqu'à ce lac qui communique avec l'Elbe, de sorte qu'elle forme un canal intérieur, par lequel on peut transporter par eau, sur des bateaux plats, les marchandises de la mer Baltique dans celle du Nord. La ville est en amphithéatre sur une colline ou rideau, ce qui fait que toutes les rues vont en pente. Elle est bien bâtie, quoique la plupart des édifices soient antiques. Elle est entourée de beaux remparts plantés d'arbres & bien entretenus, & enveloppée de larges fossés. Depuis 1530 qu'elle a embrassé le Luthéranisme, les églises Catholiques ont été converties en Luthériennes ; il y en a quatre paroissiales, indépendamment de la cathédrale, dans la-

quelle les Catholiques n'ont conservé qu'une seule chapelle où ils peuvent dire la Messe. La plupart des couvens ont été convertis en hôpitaux de charité, à l'exception d'un seul de filles, dans lequel on a laissé subsister vingt-deux Religieuses ou espece de Chanoinesses Luthériennes, sous la direction d'une Prieure. Le Sénat est composé de quatre Bourgmestres, deux Syndics, & de seize Conseillers; la Bourgeoisie se partage en douze tribus. Elle doit sa liberté aux Empereurs Frédéric premier & Frédéric II, qui lui donnerent ses priviléges. On la ne croit pas beaucoup plus ancienne que le douzieme siecle, & l'on pense qu'elle fut formée après la destruction de quelques villes des environs, entre autres de *Bardewick*. Elle fut d'abord soumise aux Comtes de Holstein & à Henri le Lion, mais ensuite affranchie, comme je viens de le dire; d'ailleurs elle est regardée, depuis long-temps, comme la premiere des villes Anséatiques, dont la *Hanse*, c'est-à-dire, la ligue ou confédération, étoit si puissante il y a quelques siecles: Elle ne consiste plus guere que dans les trois villes de *Lubeck*, de *Bremen* & de *Ham-*

bourg, qui ſont encore unies & alliées ſous le nom d'Anſéatiques. Les Députés de Lubeck occupent la troiſieme place ſur le Banc du Rhin, parmi les villes Impériales à la Diete de l'Empire. La ville de Lubeck acheta celle de *Travemunde* du Comte Jean III de Holſtein. Travemunde a eſſuyé de grands incendies, auſſi bien que Lubeck même, aux treizieme, quinzieme & ſeizieme ſiecles; mais elle en eſt bien rétablie. Le territoire de Lubeck eſt d'ailleurs aſſez étendu.

Il y a encore dans le Cercle de la Baſſe-Saxe quatre autres villes Impériales, dont la principale & la plus conſidérable eſt celle de *Hambourg*. Mais il faut parler auparavant de celle de *Goslar*, qui eſt ſituée dans la partie méridionale du Cercle, preſque au milieu des Etats de Brunſwick. Elle fut fondée, dit-on, par l'Empereur Henri l'Oiſeleur. Ce Monarque & ſes ſucceſſeurs y ont fait ſouvent leur réſidence. Ils y tenoient leur Cour dans un château dont on voit encore les ruines; ainſi elle fut Impériale, preſque dès ſa naiſſance: cependant l'Empereur Frédéric premier la donna à Henri le Lion; mais après la mort de ce Prince, elle ſecoua le joug de

ses héritiers, & a toujours soutenu qu'elle étoit libre, tandis que les Ducs de Brunswick prétendent avoir des droits de souveraineté sur elle. Ces querelles allerent si loin en 1552, que le Duc Frédéric-Ulric de Brunswick assiégea la ville de Goslar : Les Magistrats ne purent faire lever le siége qu'en accordant à ce Prince quelques-unes de ses prétentions ; mais à d'autres égards, elle est très-libre, & tient le 7e rang sur le Banc du Rhin. Elle fut des premieres de l'Empire à embrasser le Luthéranisme. Il n'y subsiste que quatre églises subordonnées au Magistrat, & deux abbayes. La premiere, autrefois dédiée à Saint Simon & Saint Jude, & habitée par des Chanoines réguliers, fut fondée, en 1040, par l'Empereur Henri III, déclarée chapelle Impériale & immédiate. Elle a embrassé le Luthéranisme en 1566, ce qui ne l'a pas empêchée de soutenir son immédiateté, que l'Empereur a reconnue en quelque maniere ; cependant elle n'a ni voix ni séance à la Diete. La seconde abbaye est dédiée à Saint Pierre, & fondée par le même Empereur Henri III & sa femme Agnès, d'où elle prit le nom de chapelle de l'Impératrice. On y plaça

aussi des Chanoines réguliers, qui, en 1500, se mirent sous la protection du Sénat de Goslar, & y sont encore, quoiqu'avec la prétention de l'immédiateté. Le Chef du chapitre Luthérien s'appelle Doyen & non Abbé. L'ancienne église a été détruite dans un tumulte en 1527. Les Chanoines s'assemblent dans une maison qui leur appartient. Il y a encore deux petits couvens de filles qui subsistent dans Goslar, & sont occupés par des bourgeoises Luthériennes; elles étoient autrefois de l'Ordre de Cîteaux. Les habitans de Goslar ne subsistent guere que du débit des denrées qu'ils fournissent aux mineurs de la Hartz, & particuliérement de la biere qui s'y fabrique.

Les deux villes de *Mulhausen* & de *Nordhausen* sont situées dans la Thuringe, & par conséquent dans le Cercle de la Haute-Saxe; mais elles appartiennent à la Basse-Saxe, parce qu'il n'y a pas de villes Impériales dans le premier de ces Cercles. *Mulhausen* est sur la riviere d'Unstrutt; on la divise en vieille & nouvelle: le Magistrat est Luthérien, & il y a deux paroisses desservies par des Ministres de cette Religion, & un couvent

de filles Catholiques de l'Ordre de Saint Augustin. La premiere fois qu'on entend parler de cette ville, c'est sous l'an 1180, qu'elle fut prise & brûlée sous le regne d'Henri le Lion ; mais ayant été rétablie, l'Empereur Conrad lui accorda les priviléges de ville Impériale en 1250. Elle en jouit jusqu'en 1334, qu'elle se fit mettre au ban de l'Empire pour révolte ; alors on l'imposa à un grande contribution : elle essuya plusieurs grands incendies. Enfin, en 1733, elle éprouva de nouveaux malheurs. Le Duc de Brunswick & l'Electeur d'Hanovre l'assiégerent ; elle ne se racheta qu'à force d'argent, & en cédant quelques-unes de ses prérogatives. Son Sénat est composé de quarante-huit Membres, dont moitié doivent être gradués ; les autres sont tirés de la simple Bourgeoisie, composée de gens de métier. Son territoire est assez étendu, & comprend plus de vingt villages, sans compter ceux qu'elle a été obligée de céder en différens temps à l'Electeur de Saxe, au Landgrave de Hesse, & au Duc de Brunswick.

La ville de *Nordhausen* prétend faire remonter son origine jusqu'à Mérovée,

Roi de France, & à l'Empereur Théodose II. Ce qu'il y a de certain, est qu'elle appartenoit très-anciennement aux Empereurs, successeurs immédiats de Charlemagne, qui y avoit un palais & y faisoit des séjours. Ils en donnerent la préfecture ou prévôté aux Comtes de Hohenstein, de qui elle passa aux Landgraves de Thuringe & aux Electeurs de Saxe, qui la vendirent à ceux de Brandebourg. Ceux-ci ont enfin, en 1715, abandonné cette préfecture aux Magistrats de la ville même, moyennant une somme; & c'est à présent la ville qui nomme son Préteur, toujours tiré de son Sénat avec l'agrément de l'Empereur.

La ville de *Hambourg*, d'ailleurs la plus riche & la plus puissante, depuis long-temps, des villes Anséatiques, n'est regardée & n'a obtenu rang parmi les villes Impériales que depuis quelques années, les Maisons de Brunswick & d'Holstein s'étant toujours opposées à ce qu'elle fût admise à la Diete, où ses Députés n'ont pris séance pour la premiere fois qu'en 1770. Ce n'étoit, au commencement du neuvieme siecle, qu'une petite bourgade que Charlemagne fortifia, & qui fut bien-

tôt après détruite par les Barbares (1). Louis le Débonnaire la rétablit & y envoya Saint Anschaire, Archevêque régionnaire & Légat du Pape dans la Scandinavie. Ce Prélat gouvernoit en même temps cette ville, celle de Bremen, & poussoit ses conquêtes évangéliques dans le Danemarck ; mais les Barbares revinrent encore à plusieurs reprises, assiégerent Hambourg, la pillerent & y mirent le feu. De pareils malheurs se succéderent jusqu'à l'extinction de la race de Charlemagne. Les victoires d'Henri l'Oiseleur & d'Othon le Grand laisserent un peu respirer les Chrétiens de Hambourg ; mais en 982, ils furent encore pillés par les Obotrites. Dans le siecle suivant (le onzieme), il paroît qu'ils s'étoient rétablis ; & les Historiens de ce temps parlent de la grandeur de l'église métropolitaine de Saint-Pierre de Ham-

(1) On donne plusieurs origines au nom de Hambourg ; la plus raisonnable est celle qui le fait dériver du mot *ham*, qui veut dire forêt en ancien Saxon ; aussi Hambourg étoit un château ou forteresse au milieu des bois. On prétend qu'elle n'avoit d'abord que trois tours ; on en donne pour preuve, qu'elle en a encore un pareil nombre dans ses armes.

bourg, & de la magnificence des cérémonies qui s'y faisoient. Cependant les Slaves révoltés ravagerent encore cette ville en 1072. Au milieu du siecle suivant, elle étoit rétablie & faisoit partie des possessions des Comtes de Schawembourg, qui possédoient le Holstein. L'un d'eux, Adolphe III, accorda à la ville de Hambourg les premiers priviléges qu'elle ait obtenus; mais Hambourg passa bientôt au Roi de Danemark: ce Roi se rendit maître en même temps du Slefwick & du Holstein; il donna Hambourg à un Comte d'Orlamunde. Les Hambourgeois prétendent que, quelque tems après, celui-ci céda aux habitans de Hambourg même tous les droits qu'il avoit sur leur ville. On croit que les Comtes de Holstein n'insisterent pas non plus pour les conserver, puisqu'Adolphe IV, fils d'Adolphe III, se fit Moine dans Hambourg même, & qu'il déclara qu'on ne devoit plus appeler des Jugemens des Magistrats de Hambourg aux Comtes d'Holstein ni à leurs Officiers. Cependant les Rois de Danemarck de la Maison d'Oldembourg, héritiers des Comtes de Holstein, n'ont cessé de prétendre que leurs auteurs avoient

toujours conſervé des droits ſur cette ville ; ils alleguent pour preuves les priviléges accordés par Adolphe III, & les feuilles d'orties qui ſont les armes de Holſtein, & que l'on voit ſculptées ſur les anciennes tours, les portes & les plus vieux édifices de la ville de Hambourg. Cette ville agrandit conſidérablement ſon commerce pendant le cours des treizieme & quatorzieme ſiecles. Vers 1292, elle ſe donna à elle-même des Loix municipales, très-ſages ; elle laiſſa jouir ſon chapitre de certaines immunités, mais les borna de maniere qu'elles ne purent porter atteinte à ſa liberté. Les Ducs d'Holſtein voulurent toujours exiger l'hommage des Hambourgeois ; mais ceux-ci y réſiſterent conſtamment. Le pays des environs étoit infeſté de brigands ; les Hambourgeois leverent des troupes pour aſſurer la communication par terre avec les villes de Lubeck & de Bremen, leurs alliées. Ils aſſurerent en même temps la libre navigation de l'Elbe, & par-là s'en rendirent en quelque façon les maîtres : l'entrée de cette riviere étoit difficile, les côtes de la mer du Nord, qui en eſt voiſine, étoient dangereuſes ; les Hambourgeois prirent des pré-

cautions & firent des dépenses pour rendre l'entrée de leur ports plus sûre, & y attirer les vaisseaux des différentes nations; mais en même temps ils en exigerent quelques droits & quelques péages. Il se forma au quatorzieme siecle une ligue composée d'un certain nombre de villes d'Allemagne, riches & commerçantes, les unes maritimes, les autres situées au milieu des terres. Le but de cette ligue étoit d'assurer le commerce de l'Allemagne avec tous les pays voisins. Les premiers membres de cette union furent Lubeck, Brunswick, Cologne & Dantzick; Bremen & Hambourg s'y joignirent bientôt, & y figurerent avec distinction; ensuite une infinité de villes, grandes & petites, y entrerent. La Hanse Teutonique, c'est ainsi qu'on l'appela, devint fameuse & respectable dans toute l'Europe; elle fit la banque, & eut un crédit immense dans les Pays-Bas. Quelques mauvaises récoltes ayant occasionné la famine dans diverses parties de l'Europe, les Hambourgeois, qui avoient la facilité de retirer du blé de l'intérieur de l'Allemagne, & de le faire passer en Angleterre & en France, s'enrichirent con-

sidérablement par cette branche de commerce. Ils l'étendirent jusqu'en Espagne, & firent des traités avantageux avec les Souverains de tous les pays de l'Europe. Leurs vaisseaux remontant vers le Nord, porterent des marchandises, produit des manufactures du centre de l'Allemagne, jusque dans la Russie, pays alors tout-à-fait barbare; ils eurent des comptoirs à Novogorod & à Archangel, & de grandes correspondances avec Dantzick & Riga, port de mer sur la Baltique. Pendant le cours du quinzieme siecle, il y eut quelques troubles intérieurs entre le Magistrat & le peuple de la ville; mais l'intérêt commun les réunit bientôt, & le gouvernement prit la forme qui subsiste encore, & que j'expliquerai dans un moment. Hambourg se prétendant toujours libre & indépendante, frappa des monnoyes d'or & d'argent qui eurent cours par toute l'Europe, & lui apporterent de gros profits. Dès le commencement du seizieme siecle, tout parut disposé dans cette ville à apporter une prétendue réforme au culte religieux, & elle fut la premiere à adopter celle proposée par Luther. Depuis 1528 jusqu'en 1530, le sort de la Religion dans

Hambourg fut tout-à-fait décidé; la Messe fut interdite, & les Moines chassés. L'Archevêque de Bremen & le chapitre ayant donné l'exemple aux Chanoines de Hambourg, ceux-ci se déclarerent pour la plupart Lutheriens, s'accommoderent avec le Sénat de Hambourg, conserverent une partie de leurs revenus & leurs maisons canoniales. C'est l'état où est encore aujourd'hui le chapitre. Le Roi de Danemarck insistant toujours pour que la ville de Hambourg lui rendît hommage, les Hambourgeois reçurent le Roi Christian III dans leur ville; mais au lieu de lui rendre les respects dus à un Souverain, ils le complimenterent debout la tête couverte, & les Bourgmestres toucherent la main du Monarque, plutôt en signe d'alliance que de sujétion. Le Roi s'avisa de vouloir intéresser l'Empereur & l'Empire dans sa cause; mais il en fut la dupe: après de longs délais, il intervint, en 1618, un Jugement du Conseil Aulique, qui parut condamner les deux parties, en blâmant le Roi de Danemarck d'avoir voulu exiger l'hommage des Hambourgeois, & en même temps ceux-ci de ne l'avoir pas rendu à l'Empire, auquel ils le devoient, comme

Magiſtrats d'une ville libre & Impériale. Par ce jugement, Hambourg ſe trouva miſe au nombre de ces villes; honneur auquel elle n'avoit jamais prétendu. Le Roi de Danemarck piqué fit, en 1619, fortifier Glucſtat, & voulut y éxiger un péage: les Hambourgeois ſe plaignirent à leur tour; il fut défendu en 1638, au Roi de Danemarck, de le percevoir, & le Traité de Weſtphalie, de 1648, confirma cette diſpoſition. Cependant les prétentions du Roi de Danemarck n'ont pas ceſſé pour cela. Il vouloit encore tourmenter la ville de Hambourg, au ſujet de cet hommage, lorſque les Suédois entrant en Allemagne, inquiéterent aſſez le Roi de Danemarck pour lui faire oublier ou du moins négliger ſes prétentions; tout ce qu'il put faire, fut de s'oppoſer à l'admiſſion de Hambourg dans le collége des villes Impériales. En 1679, ſe retrouvant en paix, il ſuivit ſon projet avec plus d'activité. Il parut devant la ville avec une armée de ſeize mille hommes, menaça de ravager ſon territoire & de l'aſſiéger; mais l'affaire s'arrangea moyennant une ſomme que la ville paya au Monarque Danois. Il reconnut qu'elle pouvoit reſter neutre dans

dans toutes les querelles qu'il auroit avec les Puiſſances voiſines, & faire librement ſon commerce. En 1686, il s'éleva des troubles intérieurs, dont ce même Prince voulut toujours profiter; mais les grandes Puiſſances prirent le parti de Hambourg, & le Roi échoua encore dans ſes prétentions en 1692 & 1701. Pendant tout ce temps, le commerce de Hambourg continua de fleurir de plus en plus; & quoique la Hanſe Teutonique ou ligue des villes Anſéatiques fût preſque anéantie, Hambourg & Lubeck, & ſur-tout la premiere, le réunirent tout entier. A la fin du dix-ſeptieme ſiecle & au commencement du dix-huitieme, il y avoit toujours eu des querelles entre la Bourgeoiſie & les Magiſtrats; elles furent enfin tout-à-fait terminées, en 1712, par une convention qui eſt encore en vigueur.

Le Gouvernement de Hambourg a à ſa tête quatre Bourgmeſtres, quatre Syndics, vingt-quatre Sénateurs, & quatre Secrétaires. Les places de Bourgmeſtres ſont à vie, & ils roulent alternativement entre euxpour la préſéance. Dans les cauſes ordinaires, les Bourgmeſtres jugent ſouve-

rainement ; ce n'eſt que lorſqu'il s'agit de groſſes ſommes que l'on appelle à la Chambre Impériale. Dans les affaires d'adminiſtration, ſi elles ſont embarraſſantes, les Bourgmeſtres & le Sénat appellent à leur aide douze Députés de la Bourgeoiſie, qui ſont les maîtres d'en appeler encore trente-ſix autres, & même juſqu'à quatre-vingt-ſeize ; c'eſt ce qui arrive pour la reddition des comptes, & encore plus ſûrement s'il s'agit d'établir de nouveaux ſubſides, & d'intenter ou de ſoutenir une guerre ; alors on convoque quelquefois même toute la Bourgeoiſie. Les revenus de la ville ſont très-conſidérables ; ils ſe tirent tant des domaines qu'elle poſſede, qui ſont aſſez étendus & fertiles, que des péages ſur l'Elbe, & enfin des taxes & acciſes qui ſont payées ſur la biere, le blé, le vin & les maiſons. Il eſt vrai qu'ils ſont chargés de grandes dépenſes ; les Bourgmeſtres, les Syndics & même les ſimples Sénateurs ſont très-bien payés ; la garniſon & le militaire le ſont également. La Bourgeoiſie forme autant de régimens qu'il y a de paroiſſes dans la ville ; chacun a ſon Colonel & ſon Lieutenant-

Colonel; les premiers ſont toujours des Sénateurs. Le Conſeil de guerre eſt compoſé du premier Bourgmeſtre, des cinq Sénateurs-Colonels, & de quelques autres. Ces régimens ne s'aſſemblent que dans les grandes occaſions; mais la garniſon ordinaire eſt compoſée de douze compagnies d'infanterie & une de dragons. Elle a ordinairement à ſa tête un Officier Etranger, mais ſubordonné au Conſeil de guerre. Il y a d'ailleurs un corps ou compagnie d'artillerie, & une garde de nuit, ſubordonnée à deux Sénateurs, & à des Officiers qui prennent l'ordre de ceux-ci. Les fortifications ſont ſimples, mais bonnes, propres, & bien entretenues. Les remparts ſont ſi larges qu'il y peut paſſer pluſieurs voitures de front entre deux rangées d'arbres; ils forment la plus belle promenade de la ville. Les foſſés ſont larges & profonds. La fortification a en tout vingt-un baſtions & deux grands ouvrages extérieurs, dont l'un s'appelle *Nevewerk*, & enveloppe le fauxbourg, dit de *Saint-Georges;* l'autre enferme auſſi un fauxbourg, & n'eſt preſque ſéparé que par un foſſé d'Altena, qui appartient, comme je l'ai dit, au Roi de Danemarck.

Hambourg n'a que quatre portes, dont deux communiquent avec l'Elbe & la mer, les deux autres par terre : d'ailleurs les deux rivieres, qui se jettent dans l'Elbe, & qui sont l'Abster & la Bille, forment des communications par eau, & c'est de ces deux rivires qu'on tire les eaux qui remplissent les canaux dont cette ville est coupée. Le flux & reflux est sensible, tant dans l'Elbe même que dans ces canaux. Dans les hautes marées, il en résulte quelquefois des inondations fâcheuses. On compte sur ces canaux jusqu'à quatre-vingt-quatre ponts, & il y a sur les bords de l'Elbe, dans la ville même, un peu au dessus & au dessous, un grand nombre de petites isles, au milieu desquelles sont les deux ports, vastes, sûrs, & toujours remplis de bâtimens. Quoique la ville soit grande, on ne peut pas dire qu'elle soit parfaitement bien bâtie ; il n'y a que quelques rues assez belles. En général elle n'a pas une étendue proportionnée au nombre de ses habitans, qui montent à plus de cent mille ames, sans y comprendre les Juifs & les Etrangers passans. Une si considérable population exigeoit de nombreux établisse-

mens de charité ; aussi y a-t-il à Hambourg plus d'hôpitaux, & peut-être de mieux entretenus qu'en toute autre ville de l'Allemagne. L'éducation des enfans n'y est point négligée : on y a pris aussi de grandes & sages précautions contre le feu. Les églises conservées sont en petit nombre, mais toutes grandes & belles : la principale étoit dédiée à S. Michel, & avoit une belle tour ; mais elle fut incendiée en 1762, & a été rebâtie sans tour : celle de la cathédrale, dédiée à Saint Pierre, est très-élevée : sa situation la fait paroître penchante, quoiqu'elle soit très-solide & qu'elle dure depuis bien des siecles. Les quatre autres églises sont aussi paroissiales ; ainsi la ville est divisée en cinq paroisses. Dans chacune de ces églises, il y a des choses remarquables, comme anciens tombeaux, des sculptures, des peintures, ou quelques monumens nouveaux. Les bâtimens publics ont assez peu d'apparence : l'hôtel de ville est de mauvais goût ; la bourse, qui est très-fréquentée & toujours remplie de Courtiers Hambourgeois, Juifs & Etrangers, n'a rien d'imposant que cette affluence journaliere. C'est dans

cette bourſe que ſe tient la banque, établie depuis plus de cent cinquante ans, & dont le crédit eſt immenſe. Elle eſt adminiſtrée par un certain nombre de Membres du Sénat. Tout auprès ſont les bâtimens qui ſervent aux magaſins de grains & à la monnoie, & l'hôtel de l'Amirauté, qui eſt ſûrement la branche d'adminiſtration la plus intéreſſante pour la ville de Hambourg, ce Tribunal décidant tout ce qui regarde la navigation de l'Elbe & le port. Les principales manufactures ſont la braſſerie, les fabriques de draps, de toiles peintes, de fils d'or & d'argent, de velours, & les raffineries de ſucre; d'ailleurs l'exportation de tout ce qui vient du dehors eſt immenſe.

La Religion Luthérienne eſt la ſeule qui a un exercice public dans la ville; les Catholiques ne peuvent entendre la Meſſe que chez le Miniſtre de l'Empereur, & dans les chapelles de ceux des Princes Catholiques auprès du Cercle de la Baſſe-Saxe. Le chapitre ſubſiſte, mais eſt tout-à-fait Luthérien; il conſiſte dans deux Dignitaires, le Grand-Prévôt, & le Doyen, onze Chanoines, le Syndic,

& un Secrétaire. L'Electeur d'Hanovre étant aux droits de l'Archevêque de Bremen, influe sur la nomination de ces dignités & de ces canonicats; mais c'est la Ville qui choisit les représentans du bas-chœur ou Vicaires du chapitre.

L'Université est depuis long-temps en grande réputation; elle a produit de grands hommes, tels qu'Albert Crantzius; il étoit Chanoine de Hambourg du temps du Catholicisme, & est particuliérement fameux par ses Histoires en latin de la Saxe & de la Vandalie; Frédéric Lindenbrock, auquel nous sommes redevables des anciennes Loix des Goths, Visigoths, des Francs & des Capitulaires de Charlemagne; les deux Fabricius, pere & fils, &c. &c. Aussi y a-t-il dans cette ville de grandes ressources pour l'étude des Lettres. A chaque église sont joints un collége & une belle bibliotheque.

De toutes les villes d'Allemagne, Hambourg est celle où la musique a été le plus cultivée, & la premiere où il y ait eu un Opéra Allemand. Il y a aussi une Académie de Peinture; mais on se plaint, avec raison, de ce que l'Architecture y est fort négligée.

La plus importante possession extérieure de Hambourg, est le bailliage de Ritzebüitel, qui est par-delà l'Elbe, du côté de Bremen. Les Hambourgeois l'ont conquis au quatorzieme siecle, & il leur fut assuré en 1400. Ils possedent aussi la ville de Bergersdorff, mais en commun avec la ville de Lubeck leur alliée, ainsi que quelques bourgs & villages des environs, & sont en possession de quelques autres districts enclavés dans le Holstein.

Fin du cinquante-deuxieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le cinquante-deuxieme Volume.

SUITE du Tableau géographique & historique de l'Empire d'Allemagne, tiré principalement des Auteurs François qui ont écrit au seizieme siecle. Page 1
Cercle de Suabe. 2
Cercle de Baviere. 122
Cercle de Franconie. 199
Cercle de Basse-Saxe. 281

FIN de la Table.

Suite de l'Errata du cinquante-unieme Volume.

Page 392, ligne 11, pour son maintien, *lisez* pour la maintenir.
P. 399, l. 23, qu'ils possedent, *lisez* possédoient.
P. 404, l. 12, & de la Suede, *lisez* & de Suede.
P. 405, l. 11, *ôtez* alors.
P. 406, l. 20, servie, *lisez* servi.
P. 408, l. 14, qu'il n'ait, *lisez* qui ait.
P. 419, l. 16, 1689, *lisez* 1693.

ERRATA

Du cinquante-deuxieme Volume.

Page 6, ligne 21, *mettez* : & ligne 22 seulement,.
P. 32, l. derniere, huitieme, *lisez* dixieme.
P. 34, l. 10, Prémontré, *lisez* Saint-Benoît.
P. 36, l. 18, Cîteaux, *lisez* Saint-Benoît.
P. 44, l. 4, il servit, *lisez* il le servit.
P. 63, l. 28, par, *lisez* pour.
P. 64, l. 6, *ajoutez* suivant quelques Auteurs Allemands.
Ibid. l. 7, mais, *ajoutez* si ce fait est vrai.
P. 72, l. 25, *ôtez la ligne & lisez* après la paix.
P. 92, l. 11, l'acheta, *lisez* les acheta.
P. 112, l. 19, qui ont, *lisez* qui y ont.
P. 130, l. 8, dignités, *lisez* Dignitaires.
P. 139, l. 24, demi, *lisez* demis.
P. 141, l. 18, Evêque, *lisez* évêché.
P. 164, l. 28, *lisez* dont le petit-fils mourut.
P. 183, l. 28, *ôtez* &.
P. 184, l. premiere, *mettez une virgule à la place du point.*
P. 194, l. 15, *ajoutez* suivant un certain systême.

P. 207, l. 8, celui, *lisez* celle.
P. 213, l. 18, celui, *lisez* celle.
P. 227, l. 21, *ôtez* en Allemagne.
P. 236, l. 13, Boheme, *lisez* Breme.
P. 237, l. 13, *lisez* qui fut élu en 1297, & mourut en 1309.
P. 239, l. 22, Luder, *lisez* Ludger.
P. 244, l. 25, après fils de l'Electeur Palatin, *ajoutez*, qui mourut en 1694, & eut pour successeur son frere, qui mourut en 1732, Archevêque de Maïence, &c.
P. 288, l. 11, Lavembourg, *lisez* Lawembourg.
P. 289, l. 5, *lisez* qui n'est point éloigné.
P. 297, l. 3, 822 *lisez* 816.
P. 314, l. 26, 1251, *lisez* 1252.
P. 316, l. 3, Venceslas, *lisez* Venceslas.
Ibid. l. 12 & suiv. *lisez* Henri régna jusqu'en 1522 : il abandonna alors ses Etats à ses enfans, & mourut en 1532.